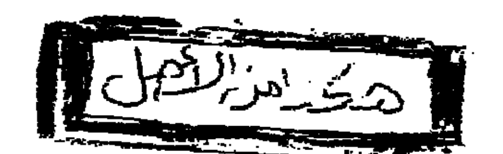




Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15041 – 7 F

MARDI 8 JUIN 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les socialistes espagnols ayant obtenu une majorité relative aux Cortès

Felipe Gonzalez cherche l'appui des partis régionaux

Avec près de 39 % des voix, le PSOE de Felipe Gonzalez est sorti vainqueur des élections législatives anticipées du dimanche 6 juin en Espagne. Bien que les socialistes, au pouvoir depuis 1982, aient perdu la majorité absolue aux Cortes, ils gagnent près d'un million d'électeurs, ce qui leur permet de conserver une majorité relative. Le Parti populaire (PP) de José Maria Aznar a recueilli 34,8 % des suffrages. Pour gouverner, M. Gonzalez devra toutefois chercher des alliés du côté des partis nationalistes basques et catalans.

Lire l'article de MICHEL BOLE-RICHARD page 4

Un succès personnel

LA victoire des socialistes aux élections législatives du 6 juin est avant tout un succès personnel pour Felipe Gonzalez. Secrétaire général du PSOE depuis 1974 et président du gouvernement depuis 1982, il avait décidé de jouer son va-tout en avançant de quelques mois la date du scrutin et en prenant en main la direction de la campagne. Or il a non seulement réussi le tour de force de l'emporter pour la quatrième fois consécutive, mais il a triomphé dans des conditions très difficiles.

Miné par l'usure du pouvoir, déconsidéré par des scandales, affaibli par des rivalités internes, dans un contexte de crise économique profonde, le PSOE affrontait l'échéance la plus périlleuse depuis son arrivée au pouvoir. Un défi que n'a pas hésité à relever Felipe Gonzalez, alors que partout en Europe, et particulièrement en France, le reflux de la social-démocratie était un mauvais présage.

DE surcroît, au beau milieu de la campagne, le gouvernement avait été obligé de dévaluer la peseta, pour la troisième fois en huit mois. C'était le 13 mai, et le même jour, les pouvoirs publics annonçaient un niveau de chômage jamais atteint dans le pays : 3 300 000 sans-emploi. Comme une catastrophe n'arrive jamais seule, le 24 mai, lors du premier face-à-face télévisé avec son adversaire de droite José Maria Aznar, ce redoutable débatteur qu'est Felipe Gonzalez n'a pas fait le poids devant le président du Parti populaire, sûr de lui, sûr de sa victoire.

Malgré tous ces vents défavorables, contre toute évidence, cet homme de cinquante et un ans que l'on disait fatigué du pouvoir, isolé dans son palais, est parvenu non seulement à limiter les dégâts mais à gagner 900 000 suffrages supplémentaires par rapport aux élections de 1989.

Ce résultat est d'abord à mettre au crédit de la personnalité de ce Sévillan charmeur et charismatique. En dépit des déceptions causées dans l'électorat de gauche par une politique modérée, malgré les ratés sur le plan économique, nonobstant la détérioration des rapports avec les syndicats, Felipe Gonzalez a surmonté tous ces handicaps. Et cela, grâce à une extraordinaire popularité, à son sens du contact, à son art de séduire. Sans lui, le PSOE n'aurait jamais réalisé ce score.

IL reste que le Parti populaire est sur les talons du PSOE. La droite a bénéficié du désenchantement socialiste, d'un besoin de changement, du mécontentement provoqué par la récession. Mais elle n'est pas parvenue à convaincre qu'elle offrait une solution de rechange crédible et viable. José Maria Aznar a été incapable d'avancer des propositions concrètes pour sortir de la crise, pour vaincre le chômage. Très pugnace, il a manqué d'étoffe.

« Felipe » peut désormais, comme il l'a répété, parachever l'œuvre entreprise et relever le défi européen de l'Union économique et monétaire de 1997. Pour cela, il lui faudra désormais composer avec les nationalistes. Une nouvelle forme de dialogue va s'instaurer en Espagne. « La vérité, comme il l'a dit un jour, est qu'en politique on n'achève jamais rien. »

Montée des ligues en Italie

Le premier tour des élections municipales partielles des 6 et 20 juin en Italie a été marqué par une déroute des socialistes et de la Démocratie chrétienne. Les grands vainqueurs sont la Ligue lombarde et la Rete, le mouvement anti-Mafia.

Le résultat le plus spectaculaire des élections municipales partielles du 6 juin en Italie, a été enregistré à Milan, ancien fief de Bettino Craxi, où le candidat de la Ligue lombarde arrive largement en tête avec près de 40 % des voix. A Turin, c'est la liste conduite par Diego Novelli, un ancien communiste passé à la Rete, le mouvement anti-Mafia de l'ancien maire de Palerme Leoluca Orlando, qui domine. Seul parmi les partis traditionnels, le PDS (ex-communiste) arrive à tirer son épingle du jeu.

Ce scrutin confirme et amplifie la tendance des élections législatives d'avril 1992, qui avaient vu le déclin des « grands partis ». Le PSI est en voie de disparition et la Démocratie chrétienne, laminée, aura bien du mal à jouer à nouveau le rôle de pivot dans les futures coalitions locales et nationales.

Lire nos informations page 4

Pour rééquilibrer les lettres et les sciences

Les séries du baccalauréat seront diversifiées

Un mois après l'annonce du remodelage des classes de première, dès la rentrée 1993, le ministre de l'éducation nationale a rendu publiques, lundi 7 juin, ses décisions sur la nouvelle organisation des classes terminales, applicable à la rentrée 1994, et du baccalauréat, applicable à la session de juin 1995. Les trois grandes filières de l'enseignement général et les quatre filières techniques de première sont maintenues en terminale, mais débouchent, par le jeu des options, sur onze baccalauréats beaucoup plus profilés.

Simplifier l'organisation du lycée, rendre « équivalentes » les différentes voies d'accès au baccalauréat, tout en offrant, dans chaque voie, des parcours très diversifiés : tels sont les principes qui ont guidé les réflexions du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, contraint de « boucler » en un mois la réforme des lycées entamée, il y a deux ans, par MM. Jospin et Lang.

En annonçant, le 29 avril, ses décisions sur les classes de première (*le Monde* des 2 et 3 mai), le ministre avait déjà insisté sur son désir d'inscrire ses pas dans le chemin tracé par ses prédécesseurs. Ainsi, comme l'avaient proposé MM. Jospin et Lang, les vingt-cinq filières actuelles du baccalauréat sont ramenées à sept : trois pour l'enseignement général (littéraire, scientifique, économique et sociale) et quatre pour l'enseignement technologique (sciences et technologies tertiaires, sciences et technologies de laboratoire, sciences et technologies industrielles, médico-social). De même, en ce qui concerne les séries technologiques, en première comme en terminale, le ministre n'a corrigé la copie qu'à la marge, en supprimant les modules en classe terminale (maintenus dans les séries générales, mais comme « *approfondissement de la spécialité* ») et en rendant obligatoire l'étude d'une seconde langue vivante pour les élèves de la série sciences et technologies tertiaires.

Mais s'il s'inscrit dans le décor installé avant son arrivée, M. Bayrou en modifie sérieusement la perspective intérieure, en levant toute limitation dans le choix des options.

CHRISTINE GARIN

Lire la suite et nos informations page 12

Bihac face à l'artillerie serbe

Dans l'enclave musulmane de Bosnie, les « casques bleus » français creusent des tranchées antichars pour protéger les populations civiles

BIHAC (Bosnie occidentale)

de notre envoyé spécial

Le commandant du bataillon français de la Force de protection des Nations unies, déployée en Bosnie occidentale dans le réduit musulman de Bihac, totalement encerclé par les Serbes, se souvient avec émotion, et une certaine gêne, du 27 avril 1993. « *Quand nous avons sorti nos chars, les Musulmans jetaient des bouquets de fleurs sur la route* », se rappelle le colonel Thierry de Bouteiller. Ce jour-là, les forces serbes – de Croatie à l'Ouest ; de Bosnie, à l'est, – qui assiègent la « poche » de Bihac depuis maintenant plus de quatre cents jours, lançaient une « offensive limitée ». L'enclave musulmane, la seule à résister en Bosnie occidentale, est avec 1 500 kilomètres carrés et de 200 000 habitants, la seconde en importance après Sarajevo.

Arrivés début novembre 1992, le bataillon français n'avait pas trop le cœur « *à faire la circulation* » en cas d'invasion par les Serbes, selon l'expression du commandant des 1 300 « casques bleus » français basés dans le réduit musulman. Alors le colonel a ordonné le déploiement de douze de ses dix-huit chars légers Sagaie, équipés de canon de 90 milimètres, bien en évidence, face aux lignes serbes, au nord de Velika-Kladusa, où est basée la logistique du bataillon. Avec cette « gesticulation » dissuasive, « *nous sommes sortis légèrement de notre mandat* », qui n'autorise les escortes de l'ONU qu'à riposter en cas de légitime défense, reconnaît le colonel.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Lire la suite et nos informations page 3

Le Front national en échec à Perpignan

Les élections municipales partielles de Perpignan ont vu, au *premier tour, dimanche 6 juin, le Front national mis en échec.* Il n'arrive, en effet, qu'en troisième position derrière la liste de la majorité, conduite par Claude Barate (RPR), et celle de Jean-Paul Alduy (UDF-CDS), *le fils de l'ancien maire,* qui faisait campagne contre les « *tribus* ». La participation au scrutin a été faible, et elle l'a été plus encore pour les vingt cantonales partielles, marquées par un léger redressement de la gauche par rapport à mars 1992.

page 10

L'assurance-chômage dans l'impasse

D'ici à 1994, avec 56 milliards de francs, le déficit de l'UNEDIC sera quasiment équivalent à celui de la Sécurité sociale. Pour le résorber, aucune solution n'est satisfaisante. Les négociations, qui reprennent mercredi 9 juin, s'annoncent difficiles. Les partenaires sociaux voudraient un accord avec l'Etat alors que la multiplication des licenciements met en péril l'assurance-chômage.

page 19

France, pays d'immigration

Fixé de manière ambiguë par Charles Pasqua l'objectif « zéro immigré » est un mythe

par Robert Solé

Charles Pasqua, orfèvre en la matière, connaît le poids des petites phrases. On n'imagine pas qu'il ait lancé à la légère, dans son entretien au *Monde* du 2 juin, la formule « *immigration zéro* ». L'objectif est d'y tendre, affirmait le ministre de l'intérieur, quitte à le juger « *irréalisable* ». C'était déjà un peu ambigu. Son conseiller, Jean-Claude Barreau, n'a pas contribué à éclairer le propos en déclarant de son côté à *l'Express* : « *Pour la première fois, un gouvernement a le courage de rompre avec l'immigration zéro.* »

Un objectif à viser, en le sachant inatteignable ? Ou une fausse piste, dont on a le courage de se détourner ? Ce n'est pas exactement la même chose. Charles Pasqua a tenté de rectifier le tir, dimanche soir 6 juin, en déclarant à l'émission « 7 sur 7 » qu'il visait, en fait, « *l'immigration clandestine zéro* ». Ce qui réduit singulièrement sa petite phrase initiale...

L'immigration est un sujet délicat, dans lequel les mots et les signaux ont autant d'importance que des lois plus ou moins appliquées. Or il est clair que M. Pasqua cherchait à frapper les esprits. Le ministre de l'intérieur se sent tellement en phase avec la majorité des Français – la forte progression de sa cote de popularité en témoigne – qu'il estime pouvoir s'exprimer sur le sujet sans trop s'embarrasser de nuances. « *La France ne veut plus être un pays d'immigration* », déclarait-il au *Monde*. Autre petite phrase, du même tonneau, et qui, elle, n'a pas été rectifiée.

Faut-il rappeler que l'arrêt de l'immigration de travail a été officiellement proclamé en France en 1974, lors du premier choc pétrolier ? Depuis cette date, tous les gouvernements, de gauche comme de droite, ont défendu la même thèse : la France n'est plus en mesure d'accueillir des immigrés supplémentaires ; son effort doit se concentrer sur l'intégration de ceux qui sont déjà là ; de nouvelles arrivées ne feraient qu'entraver ce mouvement d'intégration.

Tous les gouvernements l'ont proclamé, et aucun n'a appliqué strictement ce principe. Non pas seulement par « *laxisme* », comme on l'affirme trop vite, mais pour des raisons bien réelles, à la fois économiques, politiques, humanitaires et techniques.

Lire la suite page 13



M 0147 - 0608 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Jean-Pierre Vernant

« Il faut constamment étendre les libertés, si nous ne voulons pas les voir périr »

L'œuvre de Jean-Pierre Vernant a profondément modifié l'approche et la connaissance de l'Antiquité grecque. Ses travaux portent en effet sur l'organisation du monde mental et social des hommes grecs, et non sur les événements politiques et militaires de leur histoire. Ce changement d'optique lui a valu, au cours des dernières décennies, une audience internationale.

Né en 1914, Jean-Pierre Vernant a d'abord été professeur agrégé de philosophie. Il a participé activement à la Résistance, devenant responsable régional des FFI dans le sud-ouest de la France. Il a poursuivi sa recherche au CNRS de 1948 à 1957, puis à l'Ecole pratique des hautes études, et enfin au Collège de France où il occupa, de 1975 à 1984, la chaire d'étude comparée des religions antiques. Il est l'auteur de très nombreux articles et d'une dizaine d'ouvrages, parmi lesquels Mythe et pensée en Grèce ancienne *(Maspéro, 1965),* l'Individu, la mort, l'amour *(Gallimard, 1989) et dernièrement* Mythes et religion en Grèce ancienne *(Seuil, 1990), qui constitue probablement la plus simple introduction à une des recherches les plus novatrices de l'école historique française contemporaine.*

Il évoque ici ce qui nous rapproche des Grecs et ce qui nous en éloigne, dans les domaines de la religion et de la politique. Ancien membre du Parti communiste, il s'exprime également sur l'absence de repères qui caractérise la situation présente, et sur les dangers liés à la remontée de l'extrême droite.



« Vous avez reconstitué au cours de vos recherches la plupart des manières de penser, de sentir, d'entrer en relation avec autrui qui avaient cours dans la civilisation de la Grèce archaïque et de la Grèce classique. Le travail, l'espace, la mémoire, la personne, le divin, le salut, et bien d'autres catégories fondamentales, n'avaient pas pour les Grecs, si l'on vous suit, le même sens ni la même portée que pour nous. Faut-il en conclure qu'entre cette culture et la nôtre, contrairement à ce qui est dit d'habitude, existent plutôt un fossé, ou une rupture, qu'une continuité forte ?

– Rupture et continuité existent ensemble. On doit à mes yeux être attentif à l'une et à l'autre. Il y a une incontestable dépendance des hommes d'aujourd'hui, et de ce qu'ils sont, par rapport à ce monde grec. L'existence même de la politique, et en particulier de la démocratie, en est l'exemple le plus net. Mais il convient également de mesurer que des changements *très importants sont intervenus.* Avant de préciser quelques points de notre parenté avec la culture grecque aussi bien que de notre éloignement envers elle, il est indispensable de rappeler certains éléments de méthode.

» Il faut commencer par mettre en question l'idée qu'il y ait une nature humaine immuable. Car nous avons tendance, tant que nous n'avons pas de point de comparaison, à considérer que nos formes de pensée et nos catégories mentales sont l'expression de cette nature. La neuropsychologie nous informe sur les condi*tions neurologiques, chimiques*, etc. de notre activité mentale. Et il n'y a aucune raison de penser que l'organisation neuronale des hommes de l'Antiquité, que ce soit en Egypte, à Sumer ou en Grèce, ait été différente de la nôtre.

» Mais ce n'est qu'un côté de la médaille. La pensée est également façonnée par ce qu'elle *vise, par la diversité des produits* de son fonctionnement. Elle n'est pas indépendante du milieu dans lequel elle s'exerce, sur lequel elle opère pour le transformer. Ce milieu n'est pas la nature, comme chez les animaux, mais les divers univers culturels dont l'homme est à la fois créateur et produit. A côté des neurosciences, et en prenant l'activité mentale à l'autre bout, il faut considérer non plus seulement son conditionnement neurophysiologique, mais ses objets, ses constructions symboliques, ses œuvres, de caractère social et his*torique.*

» Mon maître Meyerson, qui fut le fondateur de la psychologie historique, insistait sur le fait que l'homme se fabrique lui-même, spirituellement et socialement, à travers les œuvres qu'il n'a cessé continûment de créer, qu'il s'agisse de langue, d'outillage technique, d'institutions, de religion, d'œuvres d'art, de savoirs scientifiques. C'est donc dans ses activités intellectuelles, ses sentiments, ses rapports spécifiques avec le monde, avec le divin, avec les autres et avec lui-même qu'il faut rechercher com*ment se présente* l'homme d'une civilisation et d'une époque données.

» Or ce travail ne peut se faire que par le biais de comparaisons. « L'homme grec », en lui-même, isolément, on ne saurait l'atteindre – pas plus qu'on ne peut définir « la nature humaine » en soi. Qu'il s'agisse de comprendre comment se présentent en Grèce la guerre, la divination, la mort ou le sacrifice, c'est toujours par une mise en comparaison que l'on peut saisir les traits qui définissent une forme d'existence humaine particulière. C'est pourquoi les enquêtes que j'ai menées dans le cadre du Centre de recherche comparée sur les sociétés anciennes portaient toujours *à la fois sur les Grecs et sur d'au*tres civilisations, celles par exemple de l'Inde, de l'Egypte, du monde assyro-babylonien, ou encore de la Chine.

> « La spécificité des Grecs est d'avoir dégagé la place du politique en tant que tel »

– En ce qui concerne les Grecs et nous, doit-on adopter la même démarche comparatiste ?

– Oui, en ce sens qu'un mouvement d'aller et retour est toujours nécessaire. Il s'agit de saisir en quoi les Grecs sont pour nous en même temps familiers et étrangement lointains. Il s'agit aussi de nous interroger en retour *sur nous-mêmes, de porter sur* notre présent et sur nos évidences immédiates un regard rendu différent par cette mise en relation de nos manières de penser, de sentir et d'agir avec les leurs.

– Par exemple ?

– Parmi d'innombrables illustrations possibles de ces remarques, je m'en tiendrai d'abord à *l'exemple de la religion. Le chris*tianisme est pour une large part enraciné dans la culture grecque. Au cours des premiers siècles de notre ère en effet, l'Eglise construit peu à peu sa théologie en s'appuyant sur la philosophie grecque, où elle trouve les instruments intellectuels pour édifier et faire évoluer sa dogmatique. Platon, Aristote, le néoplatonisme, le stoïcisme aussi, demeurent très présents chez saint Augustin ou chez saint Thomas.

Cette incontestable continuité, qui s'inscrit sur plusieurs siècles dans une histoire compliquée, ne doit pas masquer les profondes mutations qui se sont opérées, entre les Grecs et nous, dans le domaine de la religion. Je ne pense pas seulement au passage d'une religion polythéiste, essentiellement civique et politique, à un monothéisme révélé qui implique un *credo*, une Eglise, un refus des styles de pensées laïques. Je songe avant tout au changement de la place occupée par la religion à l'intérieur de la vie collective.

» Dans la Grèce antique, la *religion est à la fois partout et* nulle part. Elle est présente dans la vie privée comme dans la vie publique. Mais elle ne constitue jamais un système clos, pourvu de sa logique propre, et comme séparé de l'ensemble de la vie sociale. Elle est une dimension, parmi d'autres, de l'existence collective, à tous ses niveaux. Ce qui nous éloigne le plus de la conception religieuse des Grecs, c'est précisément qu'entre eux et nous la place de la religion s'est transformée, ainsi que la définition même du domaine religieux. Là encore, de même qu'on ne peut *parler de la nature humaine* ou des Grecs « en général », on ne peut croire qu'il existe une réalité immuable qui serait « la religion ».

– Pas plus, sans doute, qu'il n'existe une réalité uniforme qui serait « la politique » ...

– Evidemment, mais ce deuxième exemple exige quelques précisions complémentaires. Bon *nombre d'anthropologues admet*tent aujourd'hui qu'il existe une vie politique dans toute société, quand bien même elle se déroule dans des institutions qui ne sont pas vécues et pensées comme *politiques. La spécificité* des Grecs, et particulièrement celle de la démocratie athénienne, est d'avoir dégagé la place du politique en tant que tel.

» Cela suppose d'abord que soient nettement distinguées d'une part les affaires communes, qui concernent l'ensemble des citoyens et où le pouvoir de décision ne peut appartenir à personne d'autre que la collectivité elle-même, et d'autre part les affaires qui sont propres à chaque maisonnée, celles qui ne relèvent que de la décision de chacun en son particulier. Ensuite, pour qu'un domaine autonome de la vie politique se constitue, ces affaires communes doivent être réglées au terme d'un débat public contradictoire, au cours duquel chacun a le droit de parler, et où finalement la décision est prise par l'assemblée de ceux qui constituent la Cité.

» Cette émergence du politique est tout à fait étonnante. Car même si les Grecs ne séparaient *pas radicalement le domaine reli*gieux et celui des affaires publiques, ils opèrent en ce domaine un bouleversement extraordinaire. Même les problèmes qui concernent l'organisation du culte, *la création* d'un sanctuaire, la formulation d'un règlement sacré relèvent des débats et des décisions des hommes. Bien que l'on doive, dans certains cas, s'en référer à des sanctuaires comme Delphes, les choix ne sont dictés ni par une loi venue d'en haut ni par la parole d'un roi ou d'un personnage inspiré. *Ils résultent* d'une discussion où s'opposent des discours tenus par des gens occupant, en dépit des différences de statut social, des positions symétriques et reversibles dans l'espace politique. Les Grecs ont donc bien le sentiment qu'il existe un monde divin, différent du nôtre, et dont nous dépendons, mais ils sont d'autre *part habités par l'idée, profondé*ment ancrée en eux, que c'est aux citoyens et, à eux seuls, qu'il incombe de régler ce qui est important pour leur communauté.

– Cette émergence du domaine politique ne conduit-elle pas également les Grecs à réfléchir, de manière systématique, sur les formes de son organisation ?

– Effectivement. Ce domaine qui a été dégagé, on l'examine comme les médecins examinent le corps de l'homme. On observe les différentes possibilités de constitution : monarchie, tyrannie, démocratie, aristocratie, etc. On discute de leurs avantages et inconvénients respectifs, de leurs rapports avec l'environnement, avec l'organisation de l'espace, urbain ou rural, avec le climat. L'élaboration de cette réflexion rationnelle et positive sur le politique est liée au fait que celui-ci ne concerne pas seulement, aux *yeux des Grecs, l'art de vivre* en commun, mais, plus fortement, l'art de bien vivre.

» Pour comprendre ce que peut signifier cette expression, il faut garder en tête ce phénomène fondamental que j'appelle l'esthétisation des valeurs. Pour les Grecs, il n'y a pas de vertu sans beauté. Un « type bien » est beau à voir. Sur son corps, son visage, *sa façon d'apparaître aux yeux* d'autrui, s'inscrivent les qualités qui caractérisent l'homme libre.

> « Je crois que les démocraties n'ont pas fini d'en voir... »

– Nous voilà déjà passés sur le versant des différences qui nous séparent des Grecs...

– Et ce n'est pas la seule ! Car il n'y a pas d'Etat dans leur système, pas plus que de délégation de pouvoir ou de représentation du peuple. Du coup le problème de la liberté s'y pose tout autrement. Etre libre, pour eux, c'est avant tout disposer, en tant que citoyen, d'un droit égal à décider des questions communes, à vérifier que les décisions ont été exécutées, à participer aux délibérations des tribunaux, etc.

» Mais cette liberté ne suppose *pas l'existence de toute une série* de notions que nous tenons pour fondamentales : la présence, à côté de l'Etat, ou plutôt face à lui, d'une société ayant sa vie propre, la nécessité par conséquent de constituer des contre-pouvoirs, l'idée que l'individu se définit par des droits inaliénables, que la collectivité résulte d'un contrat par lequel ses membres délèguent le pouvoir à l'Etat... Les Grecs sont totalement dépourvus de cette idée d'un individu singulier, détenteur de droits universels et inaliénables, qui nous paraît aller de soi.

– Ainsi, l'idée même des droits de l'homme n'appartient pas à la nature humaine...

– Cela va de soi. Et la démocratie non plus n'appartient pas à la nature humaine ! C'est pourquoi j'aurais tendance à tirer de ces quelques remarques une autre conséquence. L'exemple grec peut en effet nous conduire à réfléchir à la fragilité de nos constructions. Les valeurs auxquelles nous tenons, et en particulier celles de la démocratie, nous savons qu'elles peuvent disparaître si on ne les défend pas incessamment. Il faut donc constamment refaire le tissu social et étendre les libertés si nous ne voulons pas les voir périr.

– La marche de l'Histoire n'a jamais rien d'assuré ?

– Je ne crois plus que l'Histoire ait un sens, ni que le progrès soit inéluctable. Quand j'étais jeune, j'ai cru qu'il était possible de prévoir rationnellement l'évolution de l'humanité. Je pensais que les particularismes nationaux, les préjugés religieux, les haines raciales étaient voués à disparaître pour des raisons objectives, telles que la création d'une économie mondiale ou les progrès des sciences et des techniques. Tout cela me faisait juger, en bon ou en mauvais marxiste que j'étais, que nous nous dirigions vers un système beaucoup plus unifié, où les survivances d'un âge non scientifique étaient vouées à disparaître.

» Je ne pense plus cela, et je constate que je me trompais en le pensant. L'évolution du monde contemporain, en particulier son expansion économique et techni*que, et le décalage croissant entre* le genre de vie des pays industrialisés et celui des autres, provoquent en retour des réactions extrêmement fortes, notamment de la part des traditions religieuses. D'autre part, entre l'Etat, la vie sociale et l'individu, les écarts se sont creusés de telle sorte que les gens ne s'intéressent plus à la politique. L'Etat leur paraît lointain, voire étranger et inaccessible.

» Ce phénomène était très net dans l'ex-Union soviétique. Les individus ne se sentaient plus aucun lien avec un Etat tout-puissant dont ils parlaient comme d'une lointaine planète, habitée d'extra-terrestres aux volontés obscures. Après l'écroulement du monde soviétique, les démocraties occidentales ont pu croire que tout allait être pour le mieux dans le meilleur des mondes libéraux possibles. Or cette crise du tissu social et du débat politique les affecte également. Je crois même que les démocraties n'ont pas fini d'en voir...

– Peut-on remédier à cette indifférence dont la vie politique fait aujourd'hui l'objet ?

– Je ne sais pas. Nous man*quons d'une analyse qui fasse* le point, de manière sérieuse et solide, sur les problèmes d'aujourd'hui. Dans ma jeunesse, j'avais une vision assez claire de l'avenir proche. Dans les années 30, je savais que nous allions vers un affrontement avec l'Allemagne nazie. Et je vivais cela comme le grand combat à venir entre le fascisme et l'anti-fascisme. Cette vision était peut-être sommaire, mais elle n'était pas fausse. En tout cas, je ne vivais pas simplement dans le *présent et ses petites querelles. Il* y avait un horizon d'attente, qui donnait sens à l'ensemble des événements. Il me semble qu'un tel horizon d'attente fait actuellement défaut. Nous sommes dans la nuit par rapport à ce que nous sommes en train de vivre et de devenir.

– Est-ce à dire que nous soyons totalement démunis face à la nouvelle montée des propos et des agissements de type fasciste ?

– Sûrement pas. Il faut se battre, car c'est notre faute si tout *cela se produit. J'ai toutefois* la conviction que le travail d'un intellectuel est avant tout de comprendre et d'expliquer à autrui, plutôt que d'opposer des slogans à d'autres slogans. Par conséquent, la meilleure façon de combattre ces tendances fascistes est de parvenir à y voir plus clair dans le fonctionnement du monde tel qu'il est aujourd'hui. Il faut saisir les enjeux et les déterminismes de notre époque pour comprendre pourquoi ces choses réapparaissent. Des travaux d'historiens, de sociologues, de psychologues sont donc néces*saires. Ils sont d'autant plus* nécessaires que nous pouvons expliquer le comportement de ceux qui ont ces attitudes plus rigoureusement qu'ils ne peuvent expliquer le nôtre. Mais cela ne suffit pas.

– Alors quoi d'autre ?

– Savoir distinguer entre les gens avec lesquels on peut dialoguer, et ceux avec lesquels il n'en est pas question. Ceux qui, pendant la guerre, ont combattu aux côtés des Allemands étaient parfois des gens à plaindre. Dans d'autres circonstances, ils *auraient pu faire un autre choix.* J'admets très bien que quelqu'un ait pu penser ou faire certaines choses, à condition qu'il reconnaisse ensuite son erreur. Ce que je n'admets pas, ce sont les agissements de ceux qui, aujourd'hui, loin du bruit et de la fureur des événements, manifestent leur sympathie envers le nazisme, essaient de lui trouver des excuses et de le laver de ses crimes. A mes yeux, ces gens-là sont totalement disqualifiés. Je n'engagerai pas avec eux le moindre dialogue, et une poignée de main me paraîtrait encore de trop.

» Je crois pourtant être hospitalier. Les Grecs anciens disaient que, quand on frappe à votre porte, c'est peut-être un dieu qui vient voir si vous êtes toujours *disponible. C'est pourquoi ma* porte et ma table sont toujours ouvertes. Je suis prêt à expérimenter tous les plats qu'on voudra, même les plus étrangers à mes goûts et à mon régime. Mais *on ne discute pas recettes de cui*sine avec des anthropophages. Je ne souhaite ni partager leur repas ni les inviter à ma table. Le débat, autant que la commensalité, l'échange des idées comme celui de la nourriture, obéissent à des règles. S'affronter en une libre discussion, pour en revenir à nos Grecs, est de même ordre à leurs yeux que siéger en convive à un banquet commun : il y faut des manières de table.

Propos recueillis par
ROGER-POL DROIT

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

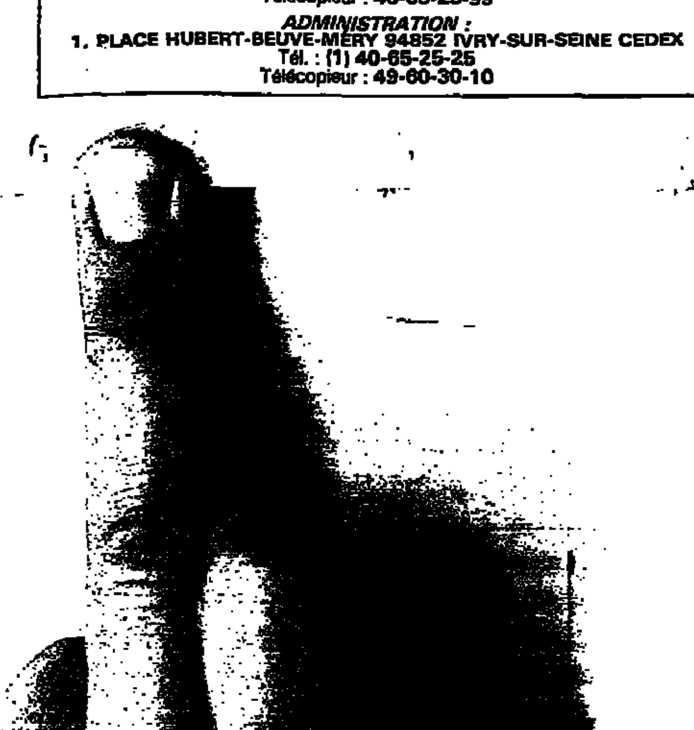
Yves Agnès, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



ÉTRANGER

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Le président bosniaque pose des conditions à la création de «zones de sécurité» pour les Musulmans

Après l'adoption, vendredi 4 juin, de la résolution 836 de l'ONU sur les «zones de sécurité», qui prévoit la protection des populations de Sarajevo et de cinq enclaves musulmanes en Bosnie, le problème est à présent de la faire appliquer. Il faut obtenir l'assentiment des autorités bosniaques, définir précisément le périmètre des zones, la mission des «casques bleus» et rassembler les moyens nécessaires, en hommes notamment. C'est à quoi s'emploient responsables politiques et instances internationales.

Le ministre français de la défense, François Léotard, a ainsi effectué, dimanche 6 juin, une visite de quelques heures à Sarajevo où il s'est entretenu avec le général Philippe Morillon puis avec le président bosniaque, Alija Izetbegovic. Il aura pu mesurer, avec ce dernier, l'amertume des dirigeants musulmans devant cette décision de l'ONU qui revient selon eux à créer en Bosnie des *«réserves d'Indiens»*. M. Léotard a fait valoir que c'était le seul moyen d'éviter un retrait des «casques bleus» de Bosnie.

M. Izetbegovic pourrait donner finalement son accord, mais à certaines conditions qu'il a exposées au ministre français. Le président bosniaque souhaite que ces zones ne soient pas fermées mais qu'il soit possible d'y entrer et d'en sortir; il demande qu'elles ne soient pas limitées aux villes mais couvrent aussi *«les territoires qui les entourent»*; enfin, il réclame que les armes lourdes des forces serbes qui les assiègent soient *«neutralisées»*. Ces conditions vont très au-delà de ce que prévoit le texte de l'ONU, lequel a été approuvé ces derniers jours par plusieurs dirigeants serbes de Bosnie.

A l'issue de son entretien avec le président bosniaque, François Léotard a déclaré qu'ils comprenait ses demandes, qu'elles étaient *«en grande partie légitimes»*, mais qu'il fallait *«d'abord»* faire appliquer la résolution 836. *Autrement dit, ces conditions ne sauraient* constituer un préalable aux yeux du ministre français, qui a répété que les zones de sécurité ne sont envisagées que comme un premier pas vers l'application du plan de paix Vance-Owen. *La question de la délimitation* des zones, situées dans des régions âprement disputées entre Serbes et Musulmans (les observateurs de l'ONU n'avaient toujours pas pu pénétrer lundi à Gorazde, l'une des enclaves où l'offensive serbe se poursuit depuis le 28 mai), est majeure, puisqu'elle conditionne le champ d'intervention éventuel de la force armée, y compris aérienne.

Parmi les nombreuses autres difficultés, il y a la mobilisation des moyens nécessaires, évalués à *5 000 hommes au moins*. M. Léotard a rappelé à cet égard que la France n'augmentera pas ses effectifs en Bosnie, même si elle est disposée à envisager un redéploiement de ses forces dans l'ex-Yougoslavie. *Les propositions de contribution* venant d'autres pays de l'ONU sont à ce jour à l'image du peu d'enthousiasme suscité par la résolution 836. Le Pakistan a proposé de contribuer, mais il s'est abstenu lors du vote de ce texte à l'ONU. Le Maroc n'a pas dit non, lors de la visite de M. Juppé à Rabat la semaine dernière, mais il n'entend pas prendre la tête d'une campagne de mobilisation internationale. L'Egypte et la Malaisie auraient fait des propositions.

Du côté occidental, la Grande-Bretagne est sur les *mêmes positions que la France*, et les Etats-Unis ne veulent toujours envoyer aucun homme au sol. C'est dans ce contexte que les ministres des affaires étrangères des Douze puis de l'OTAN vont se pencher, les *8 et 9 juin à Luxembourg, puis les 10 et* 11 juin à Athènes, sur la question des «zones de sécurité».

Bihac face à l'artillerie serbe

Suite de la première page

Aucun de ses hommes n'en *semble cependant fâché* : les soldats français paraissent n'apprécier ni les combats inégaux ni les bombardements de l'artillerie serbe sur les populations civiles.

A Bihac, pas une maison n'a été épargnée par les éclats d'obus. L'hôpital a été touché à neuf reprises par les artilleurs serbes postés à moins de 6 kilomètres du centre-ville. Quatorze patients ont succombé à ces tirs directs. En «période normale», comme l'on *dit ici* par opposition aux périodes de «cessez-le feu», la cadence des bombardements n'a rien à envier à Sarajevo : 150 obus tombent en moyenne chaque *jour sur Bihac*. Les observateurs militaires de l'ONU comptent certains jours jusqu'à 400 impacts. *«L'embargo sur les armes ne joue que contre les Musulmans face à des Serbes surarmés, c'est scandaleux»*, s'indigne un gradé du bataillon d'infanterie.

Ce qui rendait le colonel de Bouteiller peu fier face à l'enthousiasme des Musulmans, c'est qu'à l'époque il n'avait pas le droit de tirer pour les *défendre*. Aujourd'hui, le bataillon français, comme les autres forces de l'ONU en Bosnie, a reçu, le 4 juin, par la résolution 836 du Conseil de sécurité, l'autorisation d'utiliser la force pour protéger Bihac, une des six «zones de sécurité» désignées par l'ONU. Dès que l'idée des «zones de sécurité» était apparue dans une déclaration de l'ONU, quelques semaines plus tôt, le bataillon français l'avait pris au sérieux. En un an de siège, les Serbes ont en effet lancé l'assaut à six reprises.

Les hommes du colonel de Bouteiller ont donc entrepris de creuser, face aux Serbes de Krajina (Croatie), au Sud-Ouest, deux tranchées antichars à 800 mètres de leurs lignes. *«Ils ne font rien»*, dit le commandant du «FrenchBatt», comme on appelle son unité en langage onusien. A titre de précaution, une compagnie d'infanterie a aussi été déployée au sud de l'enclave, à Bihac, la ville la plus exposée aux offensives des Serbes, qui voudraient prendre la voie ferrée. Un réseau d'observateurs militaires a aussi été mis en place autour des lignes de front.

«Pas question de rendre une arme»

«La simple autorisation d'ouvrir le feu peut suffire, estime le colonel, *les Serbes ne cherchent pas l'affrontement avec nous.»* Depuis la «gesticulation» du 27 avril, il n'y a pas eu un coup de feu venu du côté serbe. *«Même les groupes dits incontrôlés ont été remarquablement disciplinés»*, ironise le colonel, qui estime que les Serbes vont *«simplement jusqu'où on les autorise à aller»*. Et le patron du seul bataillon de «casques bleus» à être populaire chez les Musulmans de Bosnie estime qu'*«ici 3 000 hommes supplémentaires et un peu plus de moyens matériel suffiraient pour figer la situation»*.

Ramiz Drekovic, lui, déclare n'avoir besoin *«ni des Français, ni de personne»*. Commandant des forces bosniaques de la région, il juge certes «positif» le fait que *«les Français puissent arrêter les Serbes»*, mais il exige aussi que *«le plan Vance-Owen soit appliqué»*.

Selon le plan de paix international, la région de Bihac devrait faire plus du double de sa superficie actuelle. *«Pas question*, tonne cet officier originaire du Sandjak (province de Serbie à majorité musulmane) qui a passé onze et demi dans l'armée yougoslave, *que ces zones de sécurité deviennent, comme cela semble être le cas, des réserves.» «Je ne laisserai*, dit-il, *personne entre les Serbes et moi. Si quelqu'un essaye de travailler contre nous, je le combattrai quel qu'il soit»*, menace-t-il au cas où les «casques bleus» se déploieraient le long des lignes de front, comme le demandent avec insistance les Serbes. Ce que réclame à corps et à cris le chef des forces musulmanes, ce sont des armes pour ses *«20 000 à 60 000 hommes»*.

Sur le front est, à quelques kilomètres de Bihac, les forces de l'armée régulière bosniaque n'ont pas même un uniforme pour chaque homme. L'armement est *dépareillé* ; l'artillerie réduite à quelques mortiers dont on fabrique *localement les munitions*. Les Musulmans ne disposent que d'un seul char pris aux forces serbes. Ils sont cependant de mieux en mieux équipés grâce à la contrebande et aux coups de *main* derrière les lignes adverses.

Des tranchées enfoncées au sommet d'une colline, le colonel Atif Dudakovic, qui commande ce front, fait observer à la jumelle les positions serbes : l'artillerie qui bombarde Bihac est dissimulée au bas des collines voisines ; les chars sont à moins de 3 kilomètres. Mais l'infanterie musulmane est nombreuse, et aujourd'hui bien organisée dans ces positions renforcées, prises aux Serbes. *«Ici ce ne sera jamais Srebrenica, pas question de rendre une arme*, reprend le commandant Drekovic, *l'Europe doit comprendre que l'armée de Bosnie se renforce chaque jour, que la guerre va continuer.»*

300 morts et 2 000 blessés

Faute de pouvoir prendre l'enclave, qui abrite près d'un quart du million de personnes vivant dans les «zones de sécurité», les Serbes, très occupés à élargir leur étroit «corridor» vers Belgrade et à assiéger les enclaves sans grande défense de Bosnie orientale, pourraient continuer ici ce que les observateurs étrangers appellent le «bombardement de terreur». Bilan : près de 300 morts et 2 000 blessés, dont un tiers de civils.

Si les Serbes veulent «nettoyer» cette région, qui fait encore une «tache» sur la peau de léopard bosniaque, *«ils devront*, dit Ejub Topic, *nous tuer un par un, et ce ne sera pas chose facile»*.

Le président de l'assemblée régionale est toutefois plus nuancé que le chef militaire sur le projet des zones de sécurité dans lesquelles il voit *«une chance pour un premier pas vers l'application du plan Vance-Owen»*. *«Avec les soldats de l'ONU*, explique-t-il, *nous pouvons appliquer le plan, pas à pas, repousser les Serbes, par la force, doucement, aux frontières de la province numéro un.»*

Fikret Abdic, le véritable «homme fort» de l'enclave, (il tient le «nerf de la guerre» et peut-être la «clef de la paix» : l'argent), semble pour sa part caresser d'autres projets. M. Adbic, qui vend à un prix défiant toute concurence (10 deutschmark, soit 35 francs français) le litre et demi de jus d'orange, se défend vigoureusement d'être un «profiteur de guerre». *«Aucun profit, tout retourne au peuple!»*, dit-il en *restant muet sur ses marges de* bénéfice. Membre de la présidence bosniaque et patron d'Agrokomerc, une des premières entreprises alimentaires de l'ex-Yougoslavie, il ne semble songer qu'à son *«corridor commercial»*.

Profitant déjà du «corridor humanitaire» qui relie l'enclave à Zagreb, via les zones serbes de *Croatie (Krajina), il importe presque* autant de tonnage que le Haut Commissariat pour les réfugiés! *Grâce à la bienveillance des* Serbes de Krajina, d'autant plus surprenante que M. Abdic affirme à qui veut l'entendre qu'il ne donne à ces Serbes pas le moindre deutschemark...

L'embargo contre la Serbie semblant produire ses effets, M. Abdic ferait bien de l'ancienne Krajina (la pointe de l'Empire ottoman, qui fut autrefois le poumon économique de la région), une petite Suisse de Bosnie. Cela mettrait tout le monde d'accord, mais évidemment, cela coûterait cher et, se plaint-il, Agrokomerc *«n'a pas encore reçu un franc»* pour la location de ses locaux au bataillon français.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Ljubljana
SLOVÉNIE
Zagreb
HONGRIE
Velika-Kladusa
500 "casques bleus"
CROATIE
Cazin
850 "casques bleus"
Bihac
Banja-Luka
Tuzla
BOSNIE-HERZÉGOVINE
SERBIE
Srebrenica
Zadar
Knin
Sarajevo
Split
Gorazde
ADRIATIQUE
Mostar
SANDJAK
0 100 km
MONTÉNÉGRO
Dubrovnik
Zones contrôlées par :
les Musulmans
les Croates
les Serbes

Les Serbes de Croatie et de Bosnie veulent s'unir

Le Parlement de la «République serbe de Krajina» (RSK, autoproclamée en Croatie) a décidé, samedi 5 juin, d'organiser un référendum sur l'unification de la RSK avec la «République serbe» (RS, également autoproclamée) de Bosnie. La consultation aura lieu les 19 et 20 juin et ses résultats seront proclamés le 23 juin. Ce référendum parmi les *«dissidents serbes de Croatie»* a immédiatement été décrété *«illégal»* par le gouvernement de Zagreb, qui y voit un pas vers la «Grande Serbie». Selon Stipe Mesic, président du Parlement, l'heure est venue pour la Croatie de mener sur le plan diplomatique une politique *«plus agressive»*. Depuis la guerre de 1991-92, les Serbes occupent environ 30 % du territoire de la Croatie (Krajina, Slavonies occidentale et orientale). – *(AFP.)*

SERBIE : se démarquant de plus en plus de M. Milosevic

L'Eglise orthodoxe dénonce l'arrestation de Vuk Draskovic

BELGRADE

de notre correspondante

Un vaste mouvement se dessine à Belgrade en faveur de la libération de M. Draskovic et de son épouse, arrêtés la semaine dernière après de violentes manifestations qui avaient fait un mort parmi les forces de l'ordre. Un comité pour la défense des libertés politiques et pour la libération du couple, *accusé d'avoir provoqué des troubles de l'ordre public ayant* entraîné mort d'homme, «délit» pour lequel il encoure une peine d'au moins dix ans d'emprisonnement (*le Monde* daté 6-7 juin), a été créé, notamment par le Parti *libéral serbe (SLS)*, l'Alliance civique (GSS), le Cercle de Belgrade, qui regroupe des intellectuels belgradois pacifistes, et le Centre d'action antiguerre, auxquels se sont ralliés le Parti démocrate serbe (DSS) de M. Kostunica et le Parti paysan de M. Dragan Veselinov (NSS).

Dès dimanche après-midi, une pétition demandant aux autorités serbes *«la libération de M. Vuk Draskovic et l'établissement de la vérité sur les circonstances de la mort du policier»* tué mardi dans la nuit, lors des affrontements entre des manifestants et les unités anti-émeutes de la police, circulait à Belgrade. La police a multiplié les contrôles d'identité et interpellé plusieurs pétitionnaires avant de les relâcher. Le comité a décidé de poursuivre sa campagne de signatures, lundi, en dehors de Belgrade.

De son côté, le Mouvement du renouveau serbe (SPO) a de nouveau réclamé *«instamment»*, dimanche, la libération de son leader et de son épouse. *Il* rappelle que M. Draskovic n'était pas l'organisateur des manifestations, déclenchées spontanément après que l'un de ses députés, Mihajlo *Markovic*, eut été agressé et mis KO par un collègue ultranationaliste dans les couloirs du Parlement fédéral.

Plusieurs indices donnent à penser que le policier décédé n'a pas été tué par un militant de l'opposition, mais par un ultranationaliste, et qu'il y aurait donc eu provocation. L'Eglise orthodoxe serbe, qui ne cache plus son hostilité à Slobodan Milosevic, a dénoncé, samedi 5 juin, l'arrestation de Vuk Draskovic. C'est la première fois qu'elle prend aussi ouvertement la défense de l'opposition face à M. Milosevic, en qui elle avait vu un défenseur des intérêts serbes avant de lui reprocher ses *«méthodes communistes»*. *«L'arrestation et les mauvais traitements infligés au chef d'un parti d'opposition ne sont pas à l'honneur de notre Etat»*, a estimé l'Eglise, en exprimant son indignation devant les *«agissements illégaux des forces de l'ordre»*. A l'instar de l'opposition, qui dénonce les risques de *«dictature»* et de *«guerre civile»* en Serbie, l'Eglise orthodoxe a mis en garde, samedi, contre le danger d' *«une guerre fratricide entre Serbes»*.

D'autre part, la Cour constitutionnelle de Serbie devait examiner, lundi, la demande d'interdiction du SPO par le parquet de Belgrade. *Le leader du Parti démocrate* (DS), Dragoljub Micunovic, qui n'a que timidement soutenu M. Draskovic – révélant une fois de plus les luttes intestines qui divisent l'opposition démocratique en Serbie, – a toutefois mis en garde contre le bannissement du SPO, estimant qu'il serait *«dangereux»* puisqu'il *«reviendrait à pousser dans l'illégalité un parti qui a obtenu plus de 800 000 voix aux dernières élections»* en décembre 1992. La coalition d'opposition serbe DEPOS, *dont la principale* composante est le SPO, détient 50 des 250 sièges du Parlement serbe et 20 des 138 sièges de la Chambre des citoyens du Parlement fédéral yougoslave.

FLORENCE HARTMANN

□ **M. Mitterrand demande la libération de Vuk Draskovic.** – *Dans* une lettre adressée, samedi 5 juin au président serbe, Slobodan Milosevic, M. Mitterrand exprime l'espoir que *«dans l'intérêt bien compris de votre pays le cas de M. et Mme Draskovic trouvera rapidement une solution satisfaisante du point de vue de la démocratie et des droits de l'homme et qu'ils seront libérés au plus tôt»*.

□ **GRANDE-BRETAGNE : la Chambre des lords se saisit du traité de Maastricht.** – La Chambre des lords devait commencer, lundi 7 juin, l'examen du traité de Maastricht. Une première lecture formelle, sans débat ni vote, a déjà eu lieu après le vote favorable de la Chambre des communes, le 21 mai. Plusieurs centaines d'amendements ont été déposés pour cette nouvelle lecture et cent quarante-sept orateurs avaient l'intention de prendre la parole dans un débat qui devrait être marqué par les interventions de Lady Thatcher. Les «eurosceptiques» *ont bien l'intention de mener* une guerre d'usure qui ne devrait toutefois pas empêcher l'approbation de la ratification du traité d'Union européenne. – *(AFP.)*

□ **PAYS-BAS : démission du secrétaire d'Etat travailliste aux affaires sociales.** – Elske Ter Veld, secrétaire d'Etat aux affaires sociales depuis novembre 1989 pour le compte du Parti du travail (PVDA), a démissionné, vendredi 4 juin, sous la pression de son groupe parlementaire, qui lui avait exprimé, la veille, sa *«défiance»*. Cette rupture présente une signification politique : ayant défendu des mesures – telles la réforme du généreux régime d'invalidité du travail et la révision du revenu d'assistance – *impopulaires dans l'électorat du PVDA, le secrétaire d'Etat* avait fini par incarner le sacrifice de certains idéaux travaillistes à la culture de gouvernement. Son départ illustre les problèmes du PVDA, désorganisé depuis son retour aux affaires, il y a quatre ans, et à qui les sondages promettent une sévère défaite lors des législatives du printemps 1994. – *(Corresp.)*

EUROPE

SUISSE : une victoire des défenseurs de l'armée

La modernisation de l'aviation a été adoptée par référendum

BERNE

de notre correspondant

Suivant les recommandations du gouvernement et des partis de droite et du centre, les électeurs suisses ont donné leur feu vert, lors d'un référendum organisé dimanche 6 juin, à la modernisation de l'aviation et à la construction de nouvelles places d'armes. Par 57,2 % des voix, ils ont approuvé l'acquisition de trente-quatre avions de combat américains F/A-18 pour un montant de 3,5 milliards de francs suisses. Ils se sont également prononcés, à 55,3 % des voix, contre une autre initiative des milieux pacifistes visant à limiter à quarante le nombre des places d'armes. La participation a atteint 55,2 %, un chiffre relativement élevé pour la Suisse.

La peur, soigneusement entretenue par les défenseurs de l'armée, n'a pas manqué de peser dans le choix du corps électoral. Alors que le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) avait mis à profit l'après-guerre froide pour s'opposer à des dépenses de cette envergure, surtout en période de vaches maigres pour les finances publiques, *ses adversaires ne se sont pas privés* d'invoquer les événements en ex-Yougoslavie pour faire valoir que le moment n'était pas venu de baisser la garde. Ils ont aussi avancé que l'achat de ces nouveaux avions bénéficiera à des entreprises helvétiques associées à leur construction et permettra de garantir de nombreux emplois.

Une fois de plus, le Jura et Genève, qui avaient été les seuls cantons à accepter, il y a quatre ans, l'initiative « Pour une Suisse sans armée », se sont distingués en s'opposant aux nouveaux avions de combat par, respectivement, 69,4 % et 58,3 % des voix.

Le réflexe traditionnellement conservateur des Suisses s'est vérifié lors de divers scrutins locaux. Ainsi, à Genève, les électeurs ont nettement refusé, par 68 % des voix, une initiative, soutenue par la gauche, visant à accorder le droit de vote et d'éligibilité sur le plan cantonal et communal aux étrangers vivant depuis plus de dix ans en Suisse.

JEAN-CLAUDE BUHRER

ESPAGNE : malgré la poussée de la droite

Le Parti socialiste remporte les élections législatives en obtenant plus de voix qu'en 1989

Le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE, au pouvoir) a obtenu, aux élections législatives du dimanche 6 juin, 38,68 % des voix, ce qui lui *assure 159 sièges au Congrès* des députés, soit une majorité relative, devant le Parti populaire (PP, conservateur), crédité de 34,82 % des suffrages et 141 sièges, selon des résultats officiels portant sur 99,99 % des votants et publiés lundi. Le taux de participation a été de 77,28 %, contre 69,9 % en 1989.

MADRID

de notre correspondant

« C'est un très bon résultat », a simplement dit Felipe Gonzalez, radieux, en saluant la quatrième victoire de son parti, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE). Le secrétaire général de cette formation, au pouvoir depuis 1982, a seulement fait remarquer que les socialistes avaient obtenu plus de voix que lors des élections de 1989 (8,115 millions) et même que celles de 1986 (8,901 millions). Avec 9,018 millions de suffrages, le PSOE n'est pas très loin de son score historique de 1982 : avec 10,127 millions, il avait conquis 202 sièges sur 350.

Après ce quatrième scrutin, il n'y aura comme prévu aucune majorité absolue (176 sièges), mais une avance appréciable de 4 points du PSOE sur le Parti populaire et un écart en sièges de dix-huit députés (159 contre 141). Certes le PP gagne 9 points (soit près de 3 millions de voix), mais le PSOE ne perd que 1 % par rapport au pourcentage de 1989. Alors que tous les sondages annonçaient un coude à coude entre les deux formations, le PSOE a perdu un peu de terrain, mais nettement moins qu'annoncé et le PP en a gagné beaucoup, mais pas suffisamment pour pouvoir contraindre le parti au pouvoir à se laisser dicter sa politique, de façon décisive, par d'autres partis et tout particulièrement par les forces nationalistes.

Tel est le deuxième enseignement de cette consultation à laquelle ont participé un nombre record d'Espagnols : 77 % des inscrits, le plus fort taux depuis 1982. Felipe Gonzalez va pouvoir en principe, sans sérieuses difficultés, former un nouveau gouvernement ; un gouvernement d'ouverture auquel participeront des personnalités extérieures au PSOE, des indépendants comme peut-être le juge Baltasar Garzon, promu numéro deux de la liste socialiste à Madrid. Mais il faudra cependant constituer une majorité parlementaire solide. Alfonso Guerra, secrétaire général adjoint du PSOE, a avoué qu'il était partisan *« d'un accord parlementaire permanent »* de préférence à une coalition ou à un accord au coup par coup.

Comment et avec qui se nouera ce pacte majoritaire ? *A priori*, une alliance est totalement exclue avec la troisième force politique du pays, *Izquierda Unida* (IU, gauche unie) dominée par le Parti communiste de Julio Anguita. Ce dernier, comme Felipe Gonzalez, avait rejeté toute possibilité d'entente lors de la campagne électorale. La progression de 6 points de IU (18 députés au lieu de 17) ne devrait rien changer à l'affaire.

Le nouveau congrès des députés

en nombres de sièges

	1993	1989
PSOE	159	175
PP	141	107
Izquierda Unida	18	17
CIU	17	18
PNV	5	5
CC	4	1
Herri Batasuna	2	4
CDS	0	14

Restent les nationalistes catalans *de Convergence et Union (CIU) et* les nationalistes basques du PNV (Parti nationaliste basque). CIU, la formation de Jordi Pujol, président de la généralité de Catalogne, et de Miquel Roca, secrétaire général, perd un député (17 au lieu de 18) mais reste pratiquement stationnaire et surtout ne devient pas le premier parti de Catalogne devant les socialistes, comme l'espéraient ses dirigeants. Le PNV, en revanche, demeure la première force politique du Pays basque et conserve le même nombre de sièges, soit cinq.

Stabilité des nationalistes

Il est encore trop tôt pour savoir *à quelles conditions se fera cette* alliance parlementaire. Les deux chambres du Parlement, Congrès des députés et Sénat – où le PSOE conserve également la majorité d'une courte tête (96 sièges contre 93 au PP) – se réuniront le 29 juin. Le roi, qui doit désigner le président du gouvernement et approuver la formation de l'exécutif, ne commencera officiellement ses consultations que le 30 juin. En attendant, les partis vont tenter de trouver un *modus vivendi* permettant de s'appuyer sur une majorité parlementaire solide.

Avant toutes tractations, Jordi Pujol a déclaré dimanche soir à Barcelone qu'il fixerait deux conditions principales : un changement de politique économique et l'attribution de toutes les compétences prévues par le statut d'autonomie, sans donner plus de détails. M. Roca, pour sa part, a accueilli favorablement l'offre de *« coordination et de coopération »* de Felipe Gonzalez *et s'est dit prêt « à concrétiser les choses »*.

La nouvelle assemblée parlementaire ne sera guère différente de la précédente en ce qui concerne les petits partis, à quelques exceptions près. Tout d'abord, la disparition totale du Centre démocratique et social (CDS) qui perd ses quatorze représentants. Le parti d'Adolfo Suarez, l'homme de la transition démocratique, est donc totalement balayé, en dépit d'une campagne offensive de son président, Rafael Calvo-Ortega, pour *éviter « le broyage du bipartisme »*.

Ensuite, la perte de deux députés de la coalition basque Herri Batasuna qui passe de quatre à deux, un revers pour ces nationalistes considérés comme l'aile légale du *mouvement séparatiste* ETA. Enfin, dernier enseignement, la montée du nationalisme canarien dont la coalition obtient quatre représentants au lieu d'un seul précédemment. En revanche, le Parti andalou perd ses deux députés, conséquence des querelles internes qui ont entraîné une dispersion des voix.

D'une manière générale, tous les partis nationalistes restent stables, contrairement à la crainte exprimée dans les milieux gouvernementaux. *Le mouvement indépendant* cana de Catalunya (ERC) retrouve cependant une place au Parlement, ce qui est loin de combler les espoirs de son secrétaire général Angel Colom, qui espérait entre trois et cinq émissaires à Madrid (*le Monde* du 4 juin).

De ce scrutin du 6 juin, il restera principalement le pari gagné de Felipe Gonzalez, malgré une légère érosion de son électorat. En donnant une nouvelle majorité, bien que relative, aux socialistes, le chef de l'exécutif a fait mieux que résister à la poussée de la droite, en dépit d'une conjoncture particulièrement défavorable.

Tirant les leçons du scrutin, M. Gonzalez s'est déclaré prêt à rectifier les erreurs. *« J'ai bien compris le message »*, a-t-il fait savoir, *« un message de changement du changement »*. Il a lancé un appel *« au dialogue, aux forces sociales, syndicales et patronales pour... un nouvel élan économique et démocratique »* et pour qu'il soit possible de gouverner dans la stabilité et la sérénité.

Fair-play, son adversaire, José Maria Aznar, a salué la victoire du PSOE, alors que tout au long de la soirée, ses lieutenants se refusaient non seulement à admettre le léger avantage donné par les sondages aux socialistes mais affirmaient que le PP était en tête. Au siège, calle Genova, alors qu'une foule de jeunes enthousiastes croyait encore à la victoire de la droite, les représentants de l'état-major dénonçaient les irrégularités de la consultation. Certains bureaux de vote – notamment à Séville – ont dû fermer beaucoup plus tard que prévu pour que des électeurs retardés par des difficultés administratives puissent voter. Dans certaines circonscriptions, des inscrits n'ont pas pu le faire, en raison justement de ces problèmes administratifs.

Ce fut tout de même *« un bon jour pour la démocratie »*, comme l'a reconnu José Maria Aznar. Le président du PP s'est félicité de la progression de son parti et a fait remarquer *« qu'une nouvelle étape de l'histoire politique du pays venait de s'ouvrir car l'hégémonie socialiste a été pulvérisée »*. Dorénavant, plus rien ne sera comme avant, puisqu'un certain équilibre entre les forces politiques a été instauré. Il reste que le tout jeune dirigeant de ce que l'on appelle la nouvelle droite n'a pas réussi – alors qu'il ne cessait de crier à la victoire – à forcer le destin.

MICHEL BOLE-RICHARD

ITALIE : le premier tour des élections municipales

La Ligue lombarde et la Rete anti-Mafia sont les grands vainqueurs du scrutin

Les partis traditionnels, à l'exception des ex-communistes du *PDS, se sont effondrés lors du* premier tour des élections municipales partielles en Italie. La Ligue lombarde du sénateur Umberto Bossi à Milan et la Rete anti-Mafia de l'ancien maire de Palerme Leoluca Orlando à Turin semblent bien placées pour l'emporter au second tour.

ROME

de notre correspondante

Umberto Bossi, le dirigeant de la Ligue lombarde, avait toutes les raisons d'exulter, dimanche soir 6 juin, devant les caméras de télévision : on venait d'annoncer le score exceptionnel (près de 39 %) de son candidat, Marco Formentini, l'économiste du mouvement, qui à Milan se place en tête pour le ballottage du second tour des municipales, tandis que la liste du parti obtenait, elle, 40 %. La Ligue est à deux doigts à présent de tenir son pari : prendre en main l'ex-capitale morale du pays, l'ex-fief des socialistes omnipotents de Bettino Craxi, mais aussi la ville qui reste le phare et le symbole de ce nord sur lequel elle règne de plus en plus sans partage. Une victoire qui dément tous les sondages qui donnaient l'avantage au candidat « des gauches », Nando Dalla Chiesa, fils du général Carlo Alberto Dalla Chiesa, assassiné par la Mafia, mais surtout candidat de la Rete, le mouvement anti-Mafia, qui arrive deuxième avec 32 % au terme d'une campagne tout entière destinée à faire barrage à la Ligue.

Selon le nouveau et très complexe système mis en place pour les communes de plus de 15 000 habitants, qui pour la première fois étaient appelées à élire leur maire « directement », les formations qui soutiennent le candidat en tête *s'adjugeant les 60 % des sièges au* conseil, le succès de la Ligue, s'il se confirme au second tour le 20 juin, sera total.

Le rejet de l'immobilisme

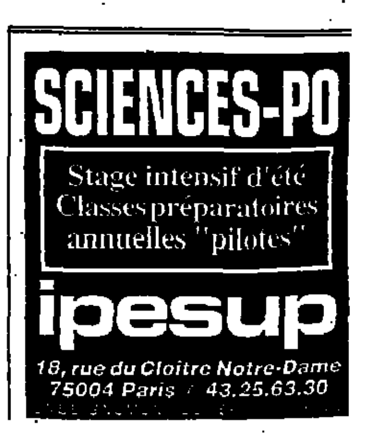
Autre grand vainqueur de ce premier tour et de cette première expérience « directe » : la « Rete », le mouvement de Leoluca Orlando, l'ancien maire de Palerme. Son candidat, Diego Novelli, est en tête à Turin, même si c'est encore la liste de la Ligue qui recueille de loin le plus de suffrages (2[illegible] %), et ce sont deux candidats de la « Rete », Nando Dalla Chiesa à Milan et le tout jeune Claudio Fava à Catane, pour ne citer que les villes les plus importantes, qui se placent en deuxième position pour le second tour. A Catane, l'ex-maire républicain Enzo Bianco, candidat du « Pacte pour Catane », arrive en tête avec 40 % des suffrages.

Les perdants, qui s'y attendaient un peu, mais pas à ce point-là, depuis le « coup de semonce » des législatives d'avril 1992 se trouvent parmi les partis traditionnels. En premier lieu, le Parti socialiste, qui est pratiquement inexistant dans ce scrutin, et surtout la Démocratie chrétienne qui, lorsqu'elle a aligné ses propres candidats comme à Catane et Milan, arrive loin derrière les « finalistes », et dont les listes marquent des chutes vertigineuses selon les préférences exprimées.

Au point que la DC semble à présent très difficilement en *mesure de jouer le rôle central de* « catalyseur » de futures alliances électorales auquel elle aspire. Seul à se comporter honorablement parmi les « ex-grands partis », le PDS, ex-PCI, qui voit peut-être à cette occasion récompensés les efforts qu'il a entrepris pour tourner la page communiste. Il devient de ce fait, dans l'immédiat du moins, avec dans une moindre mesure le mouvement du leader référendaire Mario Segni, qui sauve lui aussi les meubles, le possible pivot des forces modernes progressistes.

En résumé, c'est l'image d'une Italie de la protestation, du rejet de l'immobilisme politique et de la corruption qui se dégage de ce premier tour de scrutin. Sont primées avant tout les formations entièrement « nouvelles » et revendicatrices comme la Ligue et la Rete qui chacune à sa manière ont porté de solides coups de boutoir au vieux système, mais qui sont aussi encore en complète phase d'évolution.

MARIE-CLAUDE DECAMPS



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS

1, place *Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.*
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTPASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

301 MQN 01 PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ *Pays* : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE





EUROPE

LETTONIE : les élections législatives

Nette victoire du parti du président Gorbunovs

RIGA

de notre envoyé spécial

Avec 32,4 % des voix et trente-six sièges, sur les cent que comptera la prochaine *Saeima* (Diète), la Voie lettonne, coalition menée par l'actuel président du Conseil suprême, Anatolijs Gorbunovs, a remporté haut la main les premières élections totalement libres organisées en Lettonie depuis plus de cinquante ans. Composée d'anciens dignitaires du régime communiste, dont M. Gorbunovs lui-même, mais aussi de Lettons de la diaspora revenus à Riga depuis l'indépendance et de jeunes technocrates, la Voie lettonne prône une politique économique libérale et une attitude relativement modérée par rapport aux russophones du pays. Elle se distingue ainsi du Parti pour l'indépendance de la Lettonie (LNNK), arrivé en seconde position avec 13,4 % des suffrages et 15 sièges, qui souhaite que la Lettonie revienne à la situation démographique d'avant guerre, où 75 % des habitants étaient lettons, contre un peu plus de 50 % aujourd'hui.

La surprise du scrutin aura été la bonne performance du parti Harmonie pour la Lettonie de l'ex-ministre des affaires étrangères Janis Jurkans, qui obtient 12 % des voix et 13 sièges. Souhaitant une intégration de la communauté russophone, il a attiré beaucoup de voix de celle-ci, au détriment de la formation Egalité des droits (5,8 % des voix et 7 sièges), qui se veut le défenseur des russophones. L'Union des paysans (10,6 % des voix et 12 sièges) pourrait participer à une coalition gouvernementale avec la Voie lettonne.

Trois autres partis ont réussi à franchir la barre des 4 % nécessaires pour avoir des représentants : Patrie et liberté, Démocratie du centre et l'Union paysanne démocrate. En revanche, le Front populaire, qui fut le fer de lance du combat pour l'indépendance, et qui était mené par le premier ministre Ivars Godmanis, disparaît totalement de la scène politique. Le nouveau Parlement se réunira le 6 juillet pour élire son président et le président de la *République*.

JOSÉ-ALAIN FRALON

AZERBAÏDJAN : près de soixante-dix morts à Guandja

L'opposition s'empare de la deuxième ville du pays

Le départ soudain des dernières unités de parachutistes russes stationnées à Guandja, au nord du Haut-Karabakh, a entraîné de violents affrontements entre forces azerbaïdjanaises, qui ont fait, depuis vendredi 4 juin, près de soixante-dix morts, selon des informations parvenues, lundi à Bakou.

La deuxième ville d'Azerbaïdjan est désormais aux mains de l'ancien chef militaire de la région, Sourat Gousseinov, qui avait été accusé de préparer un coup d'Etat avec le soutien des troupes russes et limogé, en mars dernier, par le président Aboulfaz Eltchibey (*le Monde* du 12 mai). Vendredi, des unités de la garde présidentielle avaient été envoyées à Guandja pour tenter de reprendre aux troupes de Gousseinov l'armement laissé par les Russes, mais elles ont été pratiquement anéanties. D'autres renforts de troupes loyales au président ont été concentrés autour de la ville, mais les combats avaient cessé dimanche après-midi. Les rebelles détiennent en otages plusieurs dirigeants envoyés par Bakou, dont le procureur général et les numéro deux de la sécurité et du ministère de l'intérieur.

L'ex-ministre de la défense, Rahim Gaziev, se trouve parmi les rebelles, qui pourraient réclamer une convocation du Soviet suprême azerbaïdjanais, susceptible d'élire à sa tête l'ancien dirigeant communiste, Gueidar Aliev. La télévision de Bakou donnait, lundi, la parole à des chefs de partis et d'organisations de femmes appellant à *« tout faire pour éviter une guerre civile »*.

S. Sh.

□ **RUSSIE : débats difficiles de la Conférence constitutionnelle.** – La Conférence constitutionnelle a repris ses travaux, lundi 7 juin, au niveau des commissions, malgré une ouverture très mouvementée samedi : le président du Parlement, Rouslan Khasboulatov, avait quitté la salle après avoir été empêché de prendre la parole. La moitié des présidents de conseils locaux (45 sur 90) ont alors annoncé leur défection. M. Boris Eltsine a choisi d'ignorer cette offensive de l'opposition et de maintenir son objectif : conclure le 16 juin, avec un projet de Constitution amendé. Il a aussi appelé à organiser des élections législatives *« pas plus tard que fin octobre »*, souhaitant que les délégués prennent une résolution en ce sens. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : vingt-trois morts dans le Sud-Est.** – Vingt et un rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste) et deux soldats turcs ont été tués lors d'une série d'accrochages à la fin de la semaine dernière dans le Sud-Est anatolien à majorité kurde, a-t-on appris dimanche 6 juin de source officielle. Selon un décompte effectué à partir de bilans officiels, ce bilan porte à quatre cent soixante le nombre de morts depuis la déclaration unilatérale de cessez-le-feu du PKK le 20 mars. – *(AFP.)*

□ **ALLEMAGNE : nouveaux attentats anti-Turcs.** – De nouveaux incendies criminels ont visé, durant le week-end, des immeubles habités par des Turcs. A Hattingen, dans la Ruhr, une mère de famille et ses cinq enfants ont réussi à quitter leur maison à temps, après qu'un ou plusieurs inconnus y eurent mis le feu. A Constance, dans le Bade-Wurtemberg, un restaurant turc a été complètement détruit par un incendie d'origine vraisemblablement criminelle. A Solingen, la manifestation antiraciste organisée samedi a dégénéré dans la violence. Des groupuscules extrémistes turcs concurrents (« Loups gris » ultra-nationalistes et extrémistes de gauche) se sont livrés à une violente bataille de rue. – *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : cent vingt-quatre islamistes arrêtés dans les territoires occupés

Coup de filet chez l'ennemi « intérieur »

Ennemi « intérieur » numéro un d'Israël, le groupe Ezzedine-al-Qassem, bras armé du Mouvement palestinien de la résistance islamique (Hamas), est constitué d'une *« bande d'amateurs, motivés et meurtriers »*, mais assez mal armés, pas ou peu entraînés et largement désargentés.

C'est ce qui ressort d'un entretien inhabituel, accordé, dimanche 6 juin, à quelques journalistes étrangers, par un « haut-fonctionnaire » anonyme du Shin Beth, le service de sécurité intérieure d'Israël.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Officiellement, il s'agissait de présenter à la presse le *modus operandi* d'un vaste coup de filet – cent-vingt-quatre personnes appréhendées – opéré par les forces de l'ordre israéliennes dans les milieux fondamentalistes réputés proches du Hamas. Convoqués, samedi, vers 22 heures, pour une conférence de presse impromptue au ministère de la défense, les correspondants militaires des principaux journaux locaux avaient eu la surprise de découvrir, en compagnie des principaux chefs des forces de sécurité, le premier ministre en personne.

Se départissant de sa réserve habituelle en la matière, Itzhak Rabin, qui cumule cette fonction avec celle de ministre de la défense, avait tenu à féliciter publiquement et chaudement ses hommes de leur succès. Il souhaitait aussi justifier, *a posteriori*, une action qui lui a souvent été reprochée, à savoir l'expulsion, le 17 décembre, au sud du Liban, de quatre cent quinze Palestiniens, réputés islamistes.

Parmi les cent vingt-quatre *« membres des gangs du Hamas »* arrêtés ces deux derniers mois en Cisjordanie, c'est-à-dire depuis le bouclage des territoires, figurent, en effet, les auteurs présumés de l'assassinat du policier Nissim Toledano. Commise en Israël même, le 12 décembre 1992, cette action avait motivé, cinq jours plus tard, le coup de colère de M. Rabin et une mesure d'expulsion qui allait notamment conduire à l'arrêt, pendant quatre mois, du processus de paix israélo-arabe.

Si les quatre hommes d'une vingtaine d'années qui *« ont avoué »* l'enlèvement et l'assassinat du policier de Lod étaient bien des sympathisants islamistes, ils auraient, selon l'officier du Shin Beth, *« agi sans ordre et de leur propre chef »*. Au moment des faits, et bien qu'ils aient signé leur acte du nom des commandos Ezzedine-el-Qassem, *« ils n'avaient pas d'arme et ils n'étaient membres d'aucune cellule organisée »*. Anciens étudiants de collèges islamiques et amis de fraîche date, ils auraient décidé, par haine farouche de l'occupant israélien, de *« faire quelque chose »*.

Ils seraient tombés *« par hasard »* sur le policier de Lod qui partait à son bureau. Après l'avoir renversé avec leur véhicule, les quatre hommes l'emmenèrent dans une caverne, lancèrent un ultimatum pour la libération du chef du Hamas, Cheikh Yassine, condamné à la prison à perpétuité, puis assassinèrent leur otage deux heures après l'expiration de l'heure limite.

Appel à la vigilance

C'est ensuite seulement que, fort de son « succès », le commando approcha un imam de Cisjordanie, réputé membre du Hamas.

Celui-ci leur remit alors un pistolet-mitrailleur Uzi qui ne fonctionnait pas. Ils en obtinrent un autre ainsi qu'une enveloppe de 15 000 francs pour acheter un véhicule d'occasion. Résidents de Jérusalem ou de villages arabes alentour, annexés par Israël, les quatre hommes, à l'instar des cent cinquante mille habitants de Jérusalem-Est, disposaient de certaines facilités, notamment d'une carte d'identité différente de celle des 1,8 million de Palestiniens des territoires. « Privilège » dont ils allaient user pour circuler plus aisément.

Outre l'assassinat de Nissim Toledano, ils sont accusés du meurtre de deux policiers, tués dans leur véhicule, le 30 mars, et d'une tentative sur un troisième. *« Une belle prise »*, se félicite-t-on à Jérusalem. Les actes commis par la plupart des cent vingt-quatre *« suspects »*, désormais sous les verrous en compagnie de 1 500 détenus administratifs (sans procès à la clé), n'ont pas été révélés de manière détaillée.

Parmi eux figurerait le responsable de la mort de deux colons, renversés, quinze jours plus tôt, en Cisjordanie, alors qu'ils marchaient vers un arrêt de bus.

Le même homme, un certain Tsaher Tamam, aurait tiré sur une patrouille, à Naplouse, en décembre, tuant un militaire. Il aurait aussi participé à la confection de voitures piégées et de bombes à retardement dont l'une avait explosé, le 16 avril, dans une colonie juive de Cisjordanie, faisant un mort et six blessés.

D'après les aveux de ce suspect, trois bombes devaient incessamment être mises à feu, deux dans le centre de Jérusalem-Ouest, une autre à Tel-Aviv. Dimanche, la télévision nationale a ouvert son journal en appelant la population à rester en alerte. *« Ne serait-ce que pour prouver que le coup qui leur a été porté n'est pas mortel*, a expliqué le commentateur, *les commandos Ezzedine-al-Qassem pourraient être tentés de frapper plus fort. »*

PATRICE CLAUDE

□ **KOWEÏT : vers la fin du boycottage d'Israël.** – Le Koweït s'apprêterait à renoncer au boycottage imposé, depuis quarante-deux ans, à Israël par les pays arabes, a-t-on appris, vendredi 4 juin, à Washington, de sources officielles américaine et israélienne. L'assurance en a été donnée par l'ambassadeur des Etats-Unis au Koweït, Edward Gnehm, à Lester Pollack et Malcolm Hoenlein, respectivement président et vice-président de la Conférence des présidents des organisations juives américaines. – *(AFP.)*

□ **Report du procès des personnes accusées d'avoir voulu assassiner George Bush.** – A Koweït, la Cour de sûreté de l'Etat a décidé, samedi 5 juin, de reporter au 26 juin le procès des quatorze membres d'un réseau – onze Irakiens et trois Koweïtiens – d'un réseau, accusés d'avoir tenté d'assassiner, à la mi-avril, l'ancien président américain George Bush, lors d'une visite de celui-ci dans l'Emirat. D'autre part, elle a condamné à mort, dimanche, cinq Irakiens, accusés de collaboration avec les autorités de Bagdad lors de l'occupation du Koweït. – *(AFP.)*

□ **LIBAN : le conclave maronite réclame que les chrétiens soient traités *« sur un pied d'égalité »*.** – Le conclave des évêques maronites a demandé, dans un communiqué rendu public dimanche 6 juin, que les chrétiens soient traités *« sur un pied d'égalité »* avec les musulmans, ce qui, à son avis, n'est pas le cas dans les pratiques de la vie quotidienne, au point de donner *« le sentiment qu'on traite avec les citoyens selon le critère de vainqueurs et vaincus »*. Les évêques ont invité les chrétiens *« à relever le défi en assumant leurs responsabilités nationales »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

L'élection d'un sénateur républicain au Texas constitue un nouveau revers pour M. Clinton

WASHINGTON

de notre correspondant

A quelques semaines d'un vote crucial au Sénat sur son programme économique, l'équipe du président Bill Clinton vient de connaître un nouveau revers avec l'écrasante défaite du candidat démocrate lors d'une élection sénatoriale partielle au Texas, samedi 5 juin. Le groupe démocrate au Sénat passe de 57 à 56 sièges et celui des républicains de 43 à 44.

Le vainqueur du scrutin, la républicaine Kay Bailey Hutchison, a bâti toute sa campagne sur son opposition catégorique aux hausses d'impôts contenues dans le projet de budget de M. Clinton, et tout particulièrement à la taxe sur l'énergie. Le succès de Mme Bailey *Hutchison ne pourra que renforcer* dans leurs doutes nombre de sénateurs démocrates, que le projet de budget n'enthousiasme guère. C'est notamment le cas de tous ceux d'entre eux qui retournent devant les électeurs en 1994 : beaucoup plus que d'afficher une quelconque solidarité avec un président démocrate, ils se soucient d'abord de leur réélection, et donc de l'impopularité de son programme économique.

Femme d'affaires, « trésorière » de l'Etat, âgée *de quarante-neuf* ans, Mme Bailey Hutchison réalise deux « premières » : le Sénat va compter un nombre record de sept femmes ; et, pour la première fois depuis la guerre civile, le Texas, qui a voté Bush en novembre, sera représenté par deux sénateurs républicains (le deuxième est Phil Gramm).

Le siège était vacant depuis la nomination comme secrétaire au Trésor, dans le cabinet Clinton, du démocrate Lloyd Bentsen.

ALAIN FRACHON

□ **Bill Clinton honore la mémoire de Robert Kennedy.** – Le président Bill Clinton a rendu hommage, dimanche 6 juin, à Robert F. Kennedy, assassiné il y a vingt-cinq ans à Los Angeles en pleine course à la Maison Blanche, en martelant le message de ce dernier : « *Nous pouvons faire mieux.* » Quelque dix-huit mille personnes, dont trois générations de Kennedy, s'étaient rassemblées près de la simple croix de bois blanc qui surmonte la tombe de Robert Kennedy, à quelques mètres de celle de son frère aîné John, assassiné cinq ans plus tôt, au cimetière national d'Arlington (Virginie), près de Washington. – *(AFP.)*

BOLIVIE : homme d'affaires centriste

M. Sanchez de Lozada est arrivé en tête du scrutin présidentiel

LA PAZ

de notre envoyé spécial

D'après les projections réalisées par les chaînes de télévision boliviennes, Gonzalo Sanchez de Lozada, un homme d'affaires prospère de soixante-trois ans qui a passé sa jeunesse aux Etats-Unis, est arrivé largement en tête, à l'issue du scrutin présidentiel, dimanche 6 juin. A la surprise générale, M. Sanchez de Lozada – que tout le monde appelle « Goñi » – aurait obtenu plus de 35 % des voix, devançant l'ex-dictateur Ugo Banzer qui n'aurait qu'environ 25 %. Brasseur de bière aux *accents populistes, Max Fernandez* aurait remporté 12 % des suffrages et l'ancien guitariste folklorique, défenseur de la culture indienne, Carlos Palenque, à peu près autant, le reste s'éparpillant entre les dix autres candidats.

De nombreuses irrégularités ont *été signalées qui proviennent d'une* mauvaise organisation et non pas *d'une volonté caractérisée de fraude* : ici les bulletins de vote manquaient, là le matériel le plus élémentaire (tables, urnes...) faisait défaut.

Le résultat d'ensemble ne fait cependant pas de doute pour ces élections générales. Le parti de M. Sanchez de Lozada, le Mouvement *nationaliste révolutionnaire* (MNR, centre) est assuré d'une prépondérance au Parlement avec plus de cinquante sièges de députés (sur *130) et dix-sept de sénateurs (sur* vingt-sept). « Goñi » devrait donc logiquement être élu président par les députés et les sénateurs en août. La Constitution bolivienne veut en effet que, si aucun candidat n'obtient 50 % des voix, il appartient au Congrès de trancher entre ceux qui sont arrivés en tête.

Il s'agit d'un revers cuisant pour le général Banzer qui, après avoir exercé sa dictature de 1971 à 1978, a *inlassablement cherché à retrouver le* pouvoir de façon démocratique. C'est *probablement la fin d'un rêve pour* cet homme de soixante-sept ans qui avait fait alliance depuis quatre ans avec la gauche et qui était soutenu par le président sortant, Jaime Paz Zamora, dirigeant du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire). Ce dernier, qui n'était pas rééligible cette fois-ci, s'est félicité du calme dans lequel se sont tenues les élections. Un calme remarquable pour un pays où la démocratie n'a été rétablie qu'en 1982.

M. Sanchez de Lozada s'est proclamé vainqueur dimanche soir devant les caméras de télévision. *« Nous allons chercher des solutions de consensus et non d'affrontement »* a-t-il affirmé. « *Goñi* », qui n'a pas annoncé de véritable rupture avec la politique suivie par le président sortant, a apparemment besoin d'un appoint relativement minime pour « passer » la barre du Congrès.

DOMINIQUE DHOMBRES

Huit morts et une trentaine de disparus après l'échouage d'un cargo transportant des immigrés clandestins chinois

La fin tragique d'un « rêve américain »

NEW-YORK

de notre correspondant

Le *Golden Venture*, un cargo transportant plus de trois cents immigrants illégaux chinois, s'est échoué, dimanche 6 juin, à l'entrée du port de New-York. Au moins huit d'entre eux sont morts noyés, et on compterait une trentaine de disparus. Ils avaient promis de payer jusqu'à 35 000 dollars (soit environ 200 000 francs) l'espoir de fouler le sol américain. Mais l'aventure, après cent jours de mer dans des conditions épouvantables, s'est achevée dans les centres de détention des services de l'immigration, avec la quasi-certitude d'être prochainement rapatriés vers la Chine qu'ils voulaient fuir.

Lorsque le cargo s'est échoué dans le Queens, l'un des districts de la ville de New-York, la plupart des passagers, originaires de la province du Fujian, se sont jetés à la mer et ont tenté de gagner la rive à la nage. D'après le commissaire de la ville, Raymond Kelly, 273 immigrants ont été arrêtés ainsi que le commandant et les onze membres d'équipage, de nationalité indonésienne. Plusieurs heures après l'accident, la police continuait à appréhender des passagers qui cherchaient à se cacher dans les bosquets ou à trouver refuge dans les habitations proches de la plage.

Selon les services de l'immigration, les hommes (on ne comptait qu'une vingtaine de femmes à bord) étaient destinés à des ateliers clandestins new-yorkais, où ils devaient travailler pendant plusieurs années contre un salaire de misère (80 à 100 dollars par mois) pour rembourser leurs « passeurs ». Pendant ce temps, ils auraient été réduits à un esclavage de fait, *ainsi que l'atteste une récente* descente de police dans l'Etat voisin du New-Jersey, au cours de laquelle une soixantaine de clandestins chinois ont été découverts enfermés dans un entrepôt. Le *Golden Venture* est *le vingt-quatrième navire* transportant des immigrés chinois saisi par les autorités américaines depuis août 1991. L'immigration new-yorkaise a enregistré 2 900 demandes d'asile politique de la part de Chinois pour les seuls mois d'avril et mai, soit autant que pour toute l'année 1992.

Les enquêteurs considèrent *qu'un important réseau de main-*d'œuvre clandestine lié à la pègre chinoise de New-York mais disposant d'importantes ramifications de par le monde a été constitué. Jusqu'à présent, les navires interceptés avaient cherché à gagner les Etats-Unis en accostant à Hawaï, en Californie ou en Floride. A présent, il semble que New-York constitue un nouveau port de destination pour les candidats – malheureux – au « rêve américain ».

SERGE MARTI

GUATEMALA : la désignation du chef de l'Etat par le Parlement

La nomination de M. Ramiro de Leon confirme la neutralité de l'armée

MEXICO

de notre correspondant

Déjouant les pronostics pessimistes à la suite du coup de force du président Jorge Serrano, le 25 mai dernier, le Parlement a désigné, samedi 5 juin, un nouveau président de la République, Ramiro de Leon. Le procureur des *droits de l'homme* a obtenu les voix de 106 députés sur 113 pour terminer le mandat de M. Serrano (jusqu'en janvier 1996), réfugié au Salvador.

En quelques jours, M. de Leon est passé du statut peu enviable de persécuté politique à celui de chef d'Etat. Cet avocat de cinquante et un ans, qui participa à la fondation de l'Union du centre nationale *(UCN) en 1983 et à la rédaction de* la Constitution de 1986, échappa de justesse à ceux qui étaient venus l'arrêter le 25 mai. Réfugié dans la clandestinité, il condamna fermement le coup de force du président Serrano qui avait suspendu notamment le Parlement et la Cour suprême, en invoquant la toute-puissance de la mafia de la drogue pour justifier son coup de force.

« Ramiro de Leon est apparu à tous comme le recours contre l'arbitraire », affirme l'ancien ministre social-démocrate du travail, Mario Solorzano, qui avait démissionné du gouvernement de M. Serrano. *« C'est un centriste libéral qui a toujours su se garder des extrêmes. C'est pourquoi il a obtenu l'appui de la plupart des secteurs politiques et sociaux, y compris le patronat ».*

Le rôle « historique » des militaires

Du fait de sa désignation par le Parlement au poste de procureur des droits de l'homme depuis 1987, M. de Leon était considéré comme un adversaire de l'armée, accusée d'être à l'origine de la majorité des violations des droits de l'homme dans la lutte contre la guérilla. Il a joué un rôle décisif dans l'arrestation et la condamnation de certains militaires, y compris des officiers, impliqués dans l'assassinat de l'anthropologue Myrna Mack et du ressortissant américain Michael Devine. Tout *indique que l'armée a accepté sans* rechigner sa désignation. Il est vrai que M. de Leon avait rec[illegible] derniers jours le rôle *« historique »* des militaires qui, avait-il souligné, *« ont participé à la restauration de la démocratie en exigeant le retour à l'ordre constitutionnel ».*

L'attitude de M. de Leon contraste avec celle de Rigoberta Menchu, prix Nobel de la paix 1992, qui continue d'exiger la démission du ministre de la défense, le général José Garcia, et de l'état-major des forces armées. Réponse du nouveau président : *« Je suis réaliste, mais je lutterai contre l'impunité, la pauvreté, la violence et les trafiquants de drogue »*. Il a aussitôt annoncé la disparition des « fonds secrets » de la présidence qui ont largement contribué à la corruption sous le gouvernement précédent.

BERTRAND DE LA GRANGE

ASIE

CAMBODGE : partisan d'un gouvernement de coalition

Le prince Sihanouk doit faire face aux réticences de son fils et à celles de l'ONU

Nouveau rebondissement dans l'imbroglio cambodgien. Le prince Sihanouk a affirmé, lundi 7 juin, dans un message à son fils Ranarridh, qu'il laissait désormais l'APRONUC (Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge) se « débrouiller » après l'échec de sa tentative de former, la semaine dernière, un gouvernement de coalition entre les deux formations arrivées en tête des élections, les sihanoukistes du FUNCINPEC et les partisans du régime de Phnom-Penh, regroupés dans le Parti du peuple (PPC).

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Le prince Sihanouk est prêt à attendre jusqu'à la fin, en septembre, du mandat officiel de l'APRONUC pour réaliser son projet de « gouvernement national du Cambodge ». Telle est l'impression laissée par les deux interventions de l'ancien monarque, samedi et dimanche, la première fois à la télévision d'Etat, la seconde devant une petite foule rassemblée, sur l'esplanade du Palais royal, par le régime de Phnom-Penh. *« Je ne vous quitterai pas, je veux mourir ici »*, a-t-il notamment dit dimanche. On pourrait mal imaginer situation plus confuse que celle qui règne dans la capitale du Cambodge depuis quelques jours.

Les résultats officiels de l'élection, du 23 au 28 mai, d'une Assemblée constituante sous contrôle de l'ONU *demeurent suspendus*, sans doute jusqu'à la fin de cette semaine, à la vérification de *« bulletins provisoires »*. Entre-*temps, on doit se contenter de* fourchettes : sur les 120 élus, 57 ou 58 représenteront le FUNCINPEC (environ 45 % des suffrages exprimés), *51 ou 52 le PPC (38 %)* et, à une ou deux exceptions près, les députés restants seront des candidats du Parti démocrate libéral *bouddhiste (PDLB) de* Son Sann.

Faute d'une « solution Sihanouk », le gouvernement de Hun Sen reste en place et continue de contester la validité du scrutin. Faisant état d' *« irrégularités massives »*, il a même réclamé, dimanche, la constitution d'une commission d'enquête indépendante. Pour le PPC et Hun Sen, le marché est clair : ou la « solution Sihanouk » est adoptée, ou il continuera de contester le résultat des élections.

Tout en criant au chantage, le *FUNCINPEC n'était pas encore* revenu, lundi matin, sur ses réserves concernant un gouvernement bipartisan dirigé par Norodom Sihanouk. Le prince Ranariddh a même demandé à son père d'exclure du gouvernement Hun Sen, qu'il tient pour *« personnellement responsable des actes de violence et des assassinats »* de militants du FUNCINPEC pendant la campagne électorale. Jeudi, le prince Sihanouk avait proposé que son fils et Hun Sen soient tous deux vice-premiers ministres.

La popularité du prince

Dans son discours de samedi, le prince Sihanouk a eu beau jeu de rappeler au FUNCINPEC qu'il avait gagné les élections sur son nom et qu'il s'était engagé à lui remettre les pleins pouvoirs. Tout en soulignant que le PPC lui a offert *« les pleins pouvoirs »*, il a lancé un ultimatum déguisé à son fils en lui demandant de renoncer *à la plupart de ses objections.* Mais, absent depuis plusieurs jours – il effectuerait des navettes entre son fief d'Ampil, sur la frontière *thaïlandaise, et Bangkok, – Ranariddh* n'avait pas encore regagné Phnom-Penh lundi matin et l'impression prévalait que la situation *n'était pas près de se décanter.*

A plus long terme, on voit mal comment le FUNCINPEC pourrait refuser de se contenter de quelques concessions. Une crise ouverte entre l'ancien monarque et son fils aurait vite des répercussions sur l'unité du mouvement sihanoukiste et, en conséquence, sur le poids dont il disposera au sein de l'Assemblée. Déjà, la machine électorale qu'il a bâtie à travers le pays est en train de se mettre en veilleuse, ne serait-ce que parce que ses militants commencent à redouter une réaction des forces de sécurité du régime de Phnom-Penh.

Le mouvement sihanoukiste ne pourra se transformer en véritable parti que si l'ancien roi demeure au centre de la scène cambodgienne. Si jamais le prince Sihanouk devait se décourager face aux *« grosses difficultés »* rencontrées *dans la formation de son gouvernement*, le FUNCINPEC se retrouverait dans une situation précaire face à l'administration en place, *relativement bien* organisée.

On n'en est pas là car l'ancien monarque affirme qu'il ne reprendra pas le chemin de Pékin. Son projet de « gouvernement intérimaire » se heurte, certes, à l'hostilité de Washington et l'APRONUC l'a *accueilli fraîchement*. Mais le prince bénéficie du soutien du Japon, de la France et de l'Australie, ce qui contribue à élargir sa marge de manœuvre. Au Cambodge même, les gens ont du mal à s'y retrouver. Mais, dans l'ensemble, le projet d'un gouvernement Sihanouk paraît très populaire, son retour aux affaires étant accueilli comme une garantie de paix et d'union. Norodom Sihanouk semble, jusqu'à nouvel ordre, décidé à jouer cet atout majeur.

JEAN-CLAUDE POMONTI

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : M. Hekmatyar a réuni pour la première fois son conseil des ministres.** – Le premier ministre afghan Gulbuddin Hekmatyar a présidé, dimanche 6 juin, la première réunion de son gouvernement dans sa base de Charasayab, à 20 kilomètres au sud de Kaboul, malgré la défection de la majorité des ministres. Le conseil, d'abord prévu pour la veille, avait été reporté du fait que *seuls deux participants s'étaient* présentés au quartier général du chef du parti intégriste Hezb-i-Islami. Dimanche, neuf des vingt et *un ministres, et six des neuf factions* étaient représentés. Les absents auraient refusé de se rendre à Charasayab pour des raisons *de sécurité.* – *(Reuter.)*

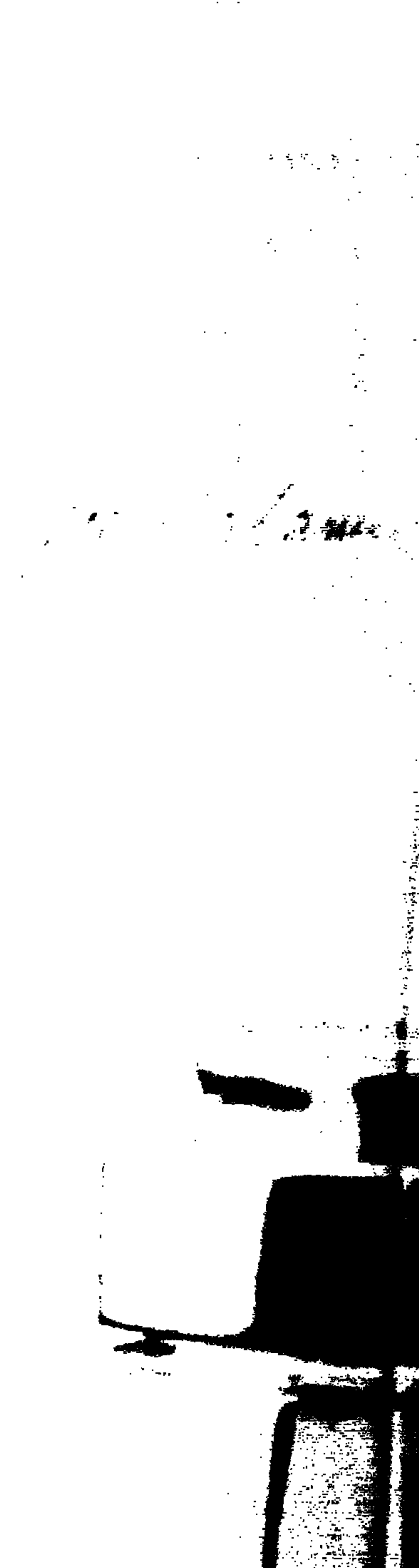
□ **AFRIQUE DU SUD : prochaine rencontre entre MM. Mandela et Buthelezi.** – Nelson Mandela, président du Congrès national africain (ANC), et Mangosuthu Buthelezi, chef du parti Inkhata à dominante zouloue, sont convenus de se rencontrer pour tenter de mettre fin à la violence entre leurs sympathisants, a annoncé dans un communiqué, dimanche 6 juin, l'archevêque du Cap et Prix Nobel de la paix, Mgr Desmond Tutu, qui assistera à ce face-à-face. Les deux dirigeants noirs se sont déjà rencontrés à deux reprises en 1991, mais les accords qu'ils ont conclu, se sont révélés inefficaces sur le terrain. – *(AFP.)*

□ **CENTRAFRIQUE : visite éclair du ministre français de la coopération.** – Le ministre français de la coopération, Michel Roussin, a effectué samedi 5 juin une visite éclair en République centrafricaine. Il a fait part au président André Kolingba du souhait de Paris de voir le processus démocratique mis en œuvre dès les prochaines semaines, selon un communiqué de l'ambassade de France à Bangui. M. Roussin a proposé à M. Kolingba la désignation de Michel Lunven comme représentant spécial du gouvernement français, ayant autorité sur tous les services français en République centrafricaine pendant cette période. – *(AFP.)*

□ **MONGOLIE : élection présidentielle.** – Près de 1,2 million d'électeurs mongols se sont rendus aux urnes, dimanche 6 juin, pour participer à la première élection présidentielle au suffrage universel depuis la révolution démocratique *de 1990. Les deux principaux candidats* sont le président sortant, M. Ochirbat, un réformiste, et son rival soutenu par les ex-commu*nistes au pouvoir*, M. Tudev. – *(AFP.)*

□ **NIGER : attaque des rebelles touaregs dans le Nord-Est.** – Les rebelles touaregs ont mené une attaque, samedi 5 juin, contre la localité de Keita, au nord-est de Niamey. Ils se sont emparés de cinq véhicules tout-terrain, de réserves d'essence et de gazole. Le sous-préfet de la localité, le commandant de la brigade de gendarmerie et le directeur du projet de développement local se sont rendus sans résistance. Ils ont été libérés à la fin du raid. Le Front de Libération de l'Aïr et de l'Azaouak (FLAA, force des rebelles) s'était déclaré, quelques jours plus tôt, à Paris, prêt à accepter la trêve renouvelable de trois mois proposée par le gouvernement nigérien. – *(Reuter.)*

□ **TCHAD : le président Deby en visite privée à Paris.** – En visite privée à Paris, le président tchadien Idriss Deby devait rencontrer, lundi 7 juin, le ministre de la coopération, Michel Roussin, le ministre de la défense, François Léotard, puis le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé. Il devait avoir, mardi, des entretiens avec le premier ministre, Edouard Balladur, avant d'être reçu mercredi par le président du Sénat, René Monory, puis par le président de la République, François Mitterrand.



...ozada est arrivé en tête ...tin présidentiel

...de M. Ramiro de Leon ...neutralité de l'armée

AFRIQUE

LIBÉRIA : au moins trois cents civils massacrés par les bandes de Charles Taylor

« Une orgie de tueries et de mutilations »

Les rebelles du Front national patriotique du Libéria (FNPL) de Charles Taylor ont massacré au moins trois cents civils, dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 juin, dans des camps de réfugiés situés sur la plantation d'hévéas de Firestone, à une soixantaine de kilomètres de Monrovia.

« Une orgie de tueries et de mutilations. » Augustine Mahiga, représentant du Haut-commissariat pour les réfugiés, parle de *« scènes plus horribles* [que ce qu'il] *a jamais pu voir dans un film » : « Ils ont égorgé, décapité, décervelé, éventré en sortant les entrailles de leurs victimes, cassé des membres, tiré une telle quantité de balles que c'en est incompréhensible ».*

Une fois de plus, les *Freedom fighters* (combattants de la liberté) viennent de confirmer leur barbarie. Soumis à un embargo qui les prive de nourriture, ils se seraient introduits dans les camps de réfugiés de Dolo, Bondinway et Harbel – trois villes situées sur la plantation de Firestone, dont Charles Taylor avait fait son quartier général avant de perdre du terrain – afin d'y piller le riz distribué par les Nations unies. Du déjà vu. Il y a exactement trois ans, c'est pour la même raison qu'ils avaient investi l'église luthérienne de Monrovia, en massacrant six cents civils qui y avaient trouvé refuge.

Entre ces deux massacres, la guerre n'a jamais cessé au Libéria. Le *statu quo* imposé par l'intervention, en août 1990, de la Force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG) n'a duré qu'un temps. Et l'accord de Yamoussoukro – signé dans la capitale ivoirienne, comme son nom l'indique, en octobre 1991 – n'a jamais été respecté. De nombreux territoires sont devenus *terrae incognitae*, aux mains, ou des héritiers de l'ancien président Samuel Doe (le Mouvement uni de Libération, ULIMO), ou du FNPL de Charles Taylor, ou de l'ECOMOG. Il y a une semaine, un massacre aurait déjà eu lieu à 160 kilomètres de Monrovia : les rebelles du FNPL auraient tué plus de deux cents personnes à Fasama, selon des témoins (*le Monde* du 3 juin).

Après avoir avoir pris des coups pendant deux ans, la Force d'interposition menée par les Nigérians avait décidé d'en finir avec Charles Taylor. En août dernier, elle était passée à l'offensive, et l'on croyait l'objectif presque atteint il y a quelques mois. C'était compter sans le « ressort » du chef rebelle. A la mi-mai, celui-ci annonçait avoir renoncé à la « guerre de front » pour harceler ses adversaires par des opérations ponctuelles de guérilla.

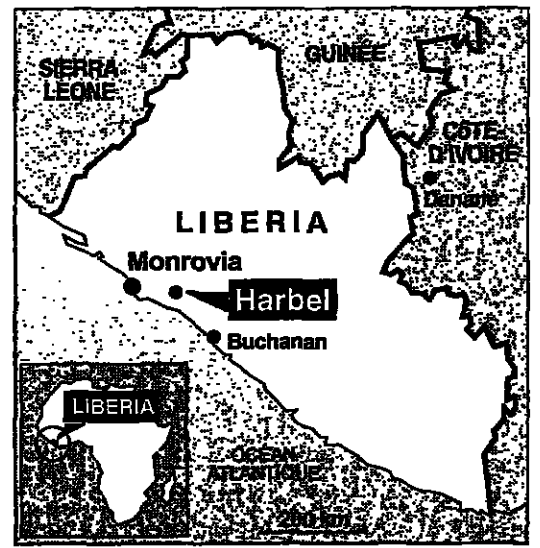
Un danger régional

Le chef des rebelles a condamné le massacre perpétué ce week-end, en l'attribuant à des *« milices indépendantes »*. Le refrain est connu. Depuis le début de cette guerre, en décembre 1989, Charles Taylor se décharge de toute responsabilité dans les atrocités commises à l'encontre de la population civile. Il est vrai qu'il ne contrôle pas toutes les bandes d'adolescents qui disent se battre en son nom. Mais ces bandes constituent toutes ses forces, et ce sont elles qui tiennent en échec le lourd déploiement ouest-africain sous commandement nigérian.

Tout en se perpétuant, le conflit a atteint une dimension de plus en plus dangereuse à l'échelle régionale. L'ECOMOG est en effet persuadée que, malgré l'embargo, la Côte-d'Ivoire continue de laisser transiter sur son territoire des vivres – si ce n'est des armes – à destination du FNPL. A deux reprises, des avions nigérians de la force d'interposition ont bombardé le pont qui servirait d'accès aux convois de ravitaillement, à la frontière ivoirienne, près de Danané.

La deuxième fois, le 27 mai, les batteries anti-aériennes ivoiriennes ont réagi. Sans dommages. Mais, psychologiquement, le fossé continue de se creuser, dans l'Ouest-Africain, entre les pays participant à l'ECOMOG (Nigéria, Gambie, Mali, Ghana, Guinée, Sierra-Leone) et ceux qui n'en sont pas (Côte d'Ivoire et Burkina). Encore que les positions ont évolué : le Burkina a troqué son rôle de partie prenante (Blaise Compaoré avait envoyé des soldats burkinabés aux côtés du chef du FNPL) pour celui de médiateur. *« Blaise Compaoré est une pièce maîtresse dans la résolution de la question libérienne,* avait déclaré le représentant spécial de l'ONU au Libéria, au début de l'année, *parce qu'il a une très grande influence sur Charles Taylor. »* Reste au président burkinabé à faire la preuve de cette influence.

MARIE-PIERRE SUBTIL



SOMALIE : après la mort de 22 « casques bleus » pakistanais et de 35 Somaliens

Le Conseil de sécurité demande l'arrestation des responsables de l'attaque contre les forces de l'ONU

Réuni d'urgence à New-York, le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé, dimanche 6 juin, dans sa résolution 837, l'arrestation et le jugement des responsables des attaques *« préméditées »* au cours desquelles 22 « casques bleus » pakistanais et 35 Somaliens avaient la veille trouvé la mort.

NAIROBI

correspondance

L'attaque de samedi est la plus meurtrière depuis le début de l'opération « Rendre l'espoir » (9 décembre 1992). Outre les 57 morts, elle a fait près de 200 blessés : 54 Pakistanais, 3 Américains et 130 Somaliens. De plus, une dizaine de Pakistanais, sans doute enlevés, sont portés disparus. Selon la version de l'ONUSOM, le contingent onusien a été délibérément attaqué, alors que les soldats pakistanais s'apprêtaient à inspecter cinq dépôts d'armes dans la capitale et ses environs, opération dont il avait averti, la veille, le général Aïdid.

Il est difficile, selon le porte-parole militaire américain, de connaître l'origine des tirs : peut-être une rumeur selon laquelle les soldats de l'ONU allaient s'emparer de la station de radio du chef de guerre somalien. Plusieurs escarmouches ont alors éclaté en ville. Et c'est à l'aide de blindés et d'hélicoptères que les troupes italiennes ont dû aller dégager certaines unités pakistanaises, encerclées et parfois même à court de munitions.

Pour sa part, le général Aïdid dénonce les *« provocations »* des « casques bleus » qui ont *« exaspéré »* la population. Celle-ci a alors *« manifesté pacifiquement »* et *« il est déplorable qu'on ait tiré sur eux »*, a ajouté le chef de l'Alliance nationale somalienne » (ANS), sur les ondes de la radio qu'il contrôle. Selon un de ses porte-parole, aucun tireur ne se trouvait parmi les manifestants qui ont seulement saisi ce qu'ils avaient sous la main pour se défendre.

Evacuation de fonctionnaires

Le chef de guerre somalien accuse l'ONU d'être à l'origine des combats. *« C'est un mensonge »*, réplique la radio de l'ONU à Mogadiscio, pour qui le général Aïdid cherche à *« rétablir son pouvoir personnel »*. *« Nous ne nous attendions pas à ce genre d'attaques »*, a déclaré le représentant spécial de l'ONU en Somalie, l'amiral américain Jonathan Howe. *« Nous avons un besoin évident de nouvelles troupes »*. Les forces de l'ONU rassemblent aujourd'hui 18 000 hommes de 23 pays, alors que l'ONUSOM prévoit d'en déployer 28 000 au total sur l'ensemble du pays.

Par précaution, l'ONU a évacué, dimanche, 120 de ses 200 fonctionnaires vers Nairobi et une centaine de membres d'organisations humanitaires. Elle a vivement conseillé aux autres de ne plus circuler en ville. Mogadiscio a retrouvé son calme mais les patrouilles de « casques bleus » sont nettement moins nombreuses que d'habitude.

Ce n'est pas la première fois que le général Aïdid fait descendre ses partisans dans les rues. Lors de la *visite du secrétaire général* de l'ONU en janvier 1993, des manifestants avaient bloqué les bâtiments de l'ONU, empêchant M. Boutros-Ghali d'en sortir. Et à la fin de février, les « casques bleus » nigérians avaient été pris sous le feu de francs-tireurs alors que la foule s'en prenait à l'ambassade d'Egypte et plusieurs résidences de l'ONU pour protester contre l'avancée des miliciens du général Morgan dans Kisimayo, le grand port du sud, jusque-là sous le contrôle d'un allié du général Aïdid.

Le plus récent désaccord concernait l'organisation d'une conférence de paix pour les régions centre et sud du pays, prévue par les accords d'Addis-Abeba signés entre quinze factions à la fin de mars. Le général Aïdid avait réuni autour de lui plusieurs chefs de factions mais sans l'accord de l'ONU et contre l'avis de certains responsables somaliens qui préfèrent la démarche de cette dernière. Plutôt que de compter sur les chefs de guerre pour réhabiliter le pays, l'ONU privilégie en effet les interlocuteurs de la société civile (groupes d'anciens, associations de femmes ou d'intellectuels).

L'initiative de « l'homme fort » de la Somalie avait contraint l'ONU à annuler sa propre conférence, à laquelle plusieurs responsables s'apprêtaient à participer. *« Affaiblis par plusieurs opérations de désarmement et par la réémergence de la société civile, les chefs des factions voient avec inquiétude le pouvoir leur échapper »*, souligne un observateur somalien pour lequel *« l'ONU doit réagir si elle ne veut pas perdre son crédit auprès des Somaliens attachés à la paix »*.

La résolution 837 du Conseil de sécurité, adoptée dimanche à l'unanimité, va dans ce sens, mais il reste à l'appliquer sur un terrain de plus en plus dangereux. L'ONU envisage le redéploiement de son personnel en attendant d'avoir mis au pas son adversaire qui semble avoir choisi d'engager une épreuve de force avec elle. Les « casques bleus » italiens et des soldats américains de la Force de réaction rapide ont détruit trois dépôts d'armes appartenant au clan du général Aïdid.

JEAN HÉLÈNE

François Léotard à Baïdoa

Des soldats français peu soucieux de s'éterniser

Le ministre de la défense, François Léotard s'est rendu, vendredi 4 et samedi 5 juin en Somalie où lui a été présenté le dispositif de l'ONU – 1 100 « casques bleus » français – qui s'est déployé dans la région de Baïdoa.

BAÏDOA

de notre envoyé spécial

Assis dans un fauteuil bâtard et inconfortable genre Henri III dont les pieds, plantés à même le sable, ont été rabotés, le ministre français de la défense, François Léotard, est l'hôte du chef d'un clan de l'une des douze tribus Tabaré, dans le district de Dinsoor, à 150 kilomètres au sud-ouest de Baidoa. Accompagnée de gardes-chiourmes femmes au garde-à-vous, la police locale lui a rendu les honneurs avec un cérémonial tout britannique. *« Depuis que nous sommes sans gouvernement,* dit le chef coutumier en présentant un véritable cahier de doléances, *notre gouvernement, ici, c'est la France ! »*

M. Léotard, venu à la fin de la semaine dernière inspecter le contingent français de l'ONU dans la région de Baidoa quelques heures avant l'attentat dont ont été victimes des « casques bleus » pakistanais, laisse la réclamation sans réponse. Difficile, en effet, d'avouer que la présence de la France n'est pas éternelle et que ses « casques bleus » n'ont, de toute évidence, pas envie de s'éterniser en Somalie. L'armée française a débarqué depuis la fin de 1992 autour de Hoddour, dans le Nord-somalien, et elle a déjà réduit de moitié ses effectifs (1 100 hommes aujourd'hui, dont 600 viennent de la base de Djibouti, à deux heures et demie de vol en Transal) en espérant – sans le crier sur les toits – céder la place à d'autres contingents de l'ONU au printemps 1994.

Le ministre d'Etat a surpris les « casques bleus » français en pleine opération de *« basculement »*, comme dit le général Maurice Quadri qui les commande. Avec armes, bagages, véhicules, hélicoptères et l'intendance – le soutien logistique – qui précède désormais plus qu'elle ne suit, les hommes du général Quadri ont quitté Hoddour pour la région de Baidoa, plus au sud, et sont en passe de former une brigade de 2 800 hommes avec un détachement humanitaire grec à Wajid, un bataillon marocain déjà sur place et un bataillon zimbabwéen, dont les deux tiers n'ont toujours pas quitté leur pays et dont le tiers, arrivé sur la zone, est dénué de tout.

Pour l'instant, le déploiement est laborieux. *« On ne trouve rien ici »*, confie le lieutenant-colonel Jean-Marie Vasseur à M. Léotard dans le palais tout blanc, mais délabré, du gouverneur de Baidoa qui sert de PC à la force. *« Et le peu que l'on a, on cherche à nous le prendre ! »*, ajoute-t-il en évoquant les pillages et les chapardages qui sont monnaie courante dans un pays frappé par la détresse et où l'aide internationale, qui arrive maintenant, est détournée à 80 %.

« Il n'y a plus d'urgence alimentaire, note le commandant Christophe Rastouil, *mais le marché intérieur est maintenu sous perfusion, l'insécurité demeure chronique, la drogue et les actions « mafieuses » fréquentes, des bandes armées de dix à quinze personnes attaquent le soir les véhicules isolés et, sauf à bénéficier de dénonciations entre clans ancestralement rivaux, le renseignement nécessaire à l'ONU est difficile. »*

D'ici au 15 juillet, le général Quadri a ordonné à ses hommes – en établissant des postes de contrôle fixes, des patrouilles en ville et sur les routes, en instaurant des fouilles sur renseignement ou au jugé, en réhabilitant des écoles ou des puits – de neutraliser et de désarmer les bandes, d'escorter les ONG et de ramener la confiance dans la population en l'assistant et en la soignant.

Autant de directives fermes, mais délicates. *« Dans un pays où les armes individuelles de toutes sortes sont si répandues,* reconnaît le colonel Pierre de Saqui de Sannes, dont le régiment qu'il commande en temps normal à Djibouti a déployé une compagnie de cent cinquante hommes dans la zone de Dinsoor peuplée d'agriculteurs et de fermiers, *comment distinguer l'arme d'un bandit de celle d'un gardien de chèvres ? »*

« On ne peut pas être partout à la fois ! »

Sur le territoire éclaté de la Somalie, les « casques bleus » français règnent sur une région de quelque 70 000 kilomètres carrés, soit trois fois la superficie de la seule République de Djibouti, avec pas moins de 600 000 habitants à s'occuper. *« Avec un groupe de combat de dix hommes pour 500 kilomètres carrés, on ne peut pas être partout à la fois »*, constate le général Quadri, surtout avec *« un peuple semi-sédentaire, qui ne manque pas d'esprit de fourberie »*.

Ancien collaborateur de Henry Kissinger et de George Bush aux Etats-Unis, l'amiral Jonathan Howe, le représentant spécial de Boutros Boutros-Ghali à Mogadiscio, s'est déplacé à Baidoa pour rencontrer M. Léotard et le remercier de mettre à la disposition de l'ONU une troupe *« expérimentée »*.

L'amiral américain a semblé bien optimiste à la délégation française. C'était, il est vrai, avant l'attaque meurtrière contre les Pakistanais dans la capitale somalienne. Espérant passer de 17 000 aujourd'hui à 28 000 « casques bleus » avec l'arrivée de contingents indiens (au nombre de 4 000), malaisiens, égyptiens (on parle d'un renfort) et, pour la première fois, avec l'entrée en scène, bientôt, de 1 300 à 1 500 Allemands chargés de la logistique, l'amiral Howe évoquait alors l'éventualité de pouvoir *« stabiliser la situation en 1995 »*.

En attendant, l'opération devrait coûter 1,5 milliard de dollars par an à l'ONU, dont 600 millions de francs pour la France qui prend, pour l'instant, à charge bien des frais. Railleur, le lieutenant-colonel Vasseur, qui n'escompte pas voir les Nations unies s'occuper de nourrir ses hommes avant octobre prochain, redoute une logistique – par le biais de contractants civils – qui prendra son temps et ne sera pas de parole.

Le général Quadri parle, lui, du *« système paralysant »* de l'ONU. Devant son ministre qui l'approuve, le général Philippe Mercier, sous-chef « opérations » à l'état-major français des armées, dénonce *« l'effet pervers »* d'une organisation *« si lente à se mettre en route »* qu'elle crée, chez chacun des pays membres, à commencer par la France, des coûts supplémentaires qu'il doit prendre à son propre compte.

JACQUES ISNARD

« La France est et restera à Djibouti »

DJIBOUTI

de notre envoyé spécial

De retour de Somalie, François Léotard s'est arrêté, le samedi 5 juin, à Djibouti, la base où la France déploie environ 4 000 hommes des trois armées en vertu d'un accord de défense conclu en juin 1971. *« Dans cette région de l'Afrique, on assiste,* a déclaré le ministre de la défense aux militaires français, *à la désagrégation de certains Etats et à l'apparition de « zones grises » auxquelles personne ne semble plus s'intéresser et qui sombrent peu à peu dans le chaos (...). Djibouti peut et doit être une véritable oasis de paix et une source de stabilité. »*

« La France est et restera à Djibouti. L'assistance militaire technique [de la France] *est inscrite dans la durée (...). La République de Djibouti le sait et le demande »*, a-t-il ajouté en faisant allusion, sans les reprendre à son compte, à des rumeurs qui font état d'une réduction possible des forces aériennes – notamment les dix Mirage F-1 – sur le territoire.

C'est à partir de Djibouti, avec l'accord des autorités locales, que la France a partiellement installé son dispositif pour l'ONU en Somalie. Des forces françaises pré-positionnées ou venues de France ont été acheminées pour le compte des Nations unies depuis cette base dès la fin de décembre 1992. Aujourd'hui encore, Djibouti a détaché 600 hommes en Somalie et y expédie 10 tonnes d'approvisionnement chaque jour.

Avec les familles, les dépenses d'infrastructure, le budget de fonctionnement, les impôts locaux et l'alimentation en vivres frais, la base a contribué, en 1992, pour 961 millions de francs à l'économie locale, soit l'équivalent du budget de l'Etat djiboutien. Les armées françaises procurent 8 % des emplois et elles représentent environ 35 % du PNB djiboutien (davantage, soit 58 %, si l'on inclut les autres dépenses de la France, comme la coopération civile et la chancellerie).

L'article 10 de l'accord de défense stipule cependant que la République de Djibouti ne pourra pas servir de base de départ ou de point d'appui pour une intervention armée contre une autre puissance. Ce qui n'est pas le cas, explique le général Yvon Coppin, qui commande l'ensemble des forces françaises dans la zone, pour une action humanitaire ou une mission diligentée par l'ONU. En raison de la multiplicité ou de l'aggravation des guerres civiles et des conflits ethniques à la périphérie, le président de Djibouti, Hassan Gouled Aptidon, qui a reçu M. Léotard, s'est ému de l'afflux des réfugiés, qui représentent plus du quart de la population.

J. I.



La préparation des élections européennes

Charles Pasqua et Nicolas Sarkozy pressent Edouard Balladur de prendre la tête d'une liste commune de la majorité

Deux ministres sont intervenus publiquement, dimanche 6 juin, pour suggérer à Edouard Balladur de prendre la tête d'une liste unique de la majorité aux élections européennes de 1994. Le premier ministre avait pourtant écarté explicitement cette solution du problème que le scrutin de l'an prochain pose à la majorité.

L'idée de voir le premier ministre conduire une liste d'union de la droite lors de cette consultation avait été émise, pour la première fois, à la fin du mois d'avril, dans le huis clos tout relatif des déjeuners hebdomadaires rassemblant les dirigeants du RPR et de l'UDF autour du chef du gouvernement à l'hôtel Matignon. Nicolas Sarkozy, ministre du budget, et Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, se sont, certes, exprimés à titre personnel, mais c'était tout de même avec tout le poids de leur fonction qu'ils le faisaient. Le premier, qui occupe accessoirement la fonction de porte-parole du gouvernement, est un proche de M. Balladur, et le second, doté du titre de ministre d'Etat, est l'homme qui a la haute main sur l'organisation des élections.

M. Pasqua a saisi l'occasion de son passage à l'émission «7 sur 7», sur TF1, pour annoncer que la «régionalisation» du mode de scrutin européen n'aura pas lieu. *«Il apparaît que cette modification du mode de scrutin n'est pas souhaitée par la majorité*, a dit le ministre de l'intérieur, *donc nous n'allons pas la faire. Partant de là, nous irons à la bataille avec le mode scrutin actuel.»* Evoquée début avril par le premier ministre au cours de sa déclaration de politique générale devant les députés, puis au Sénat, cette révision électorale, dont Jacques Chirac s'était fait l'avocat le plus pressant, visait à transformer le scrutin de liste nationale à la proportionnelle en un scrutin proportionnel de liste dans quatre ou huit «maxi-régions», dessinées pour la circonstance.

Sous couvert de rapprochement entre les électeurs et les élus, cette modification avait pour but inavoué de contrecarrer les ambitions de Valéry Giscard d'Estaing, le président de l'UDF ayant annoncé son intention de conduire lui-même une liste européenne nationale à un an de l'élection présidentielle. Il s'agissait, aussi, de noyer les éventuels bons résultats de ceux qui s'étaient fait les adversaires du traité de Maastricht lors du référendum de septembre dernier, qui, avant la montée de sentiments anti-européens dans l'opinion publique, notamment sur la question de l'emploi, avait déjà mis le RPR dans l'embarras.

Deux thèses au RPR

L'abandon de l'aménagement du mode de scrutin étant officiellement annoncé par le ministre en charge des élections, la majorité se retrouve donc à la case départ. Le seul moyen pour la droite de ne pas se diviser et de ne pas provoquer de dangereuses tensions au sein du gouvernement de coalition est de tout mettre en œuvre pour tenter de «monter» une liste unique. A moins, bien entendu, que certains ne veuillent sciemment mettre des bâtons dans les roues du premier ministre. Ce dernier a eu l'occasion de faire savoir, lors d'une déjeuner hebdomadaire de Matignon, qu'il rendrait son tablier si, d'aventure, ses ministres s'engageaient les uns derrière une liste du RPR, les autres derrière une liste de l'UDF.

Deux thèses s'opposent, actuellement, au sein du RPR. Certains souhaitent que le parti néogaulliste exprime sa différence européenne dans la droite ligne de ceux qui ont conduit la combat anti-Maastricht, en optant pour une liste dont la direction pourrait être confiée à Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale. D'autres – et c'est ce que MM. Sarkozy et Pasqua ont exprimé – prônent une liste unique, en exerçant une pression sur M. Balladur afin qu'il accepte d'en être le chef de file. Le premier ministre, pourtant, avait déclaré dans *le Monde* (du 18 mai) que cette éventualité n'était pas sa tasse de thé, d'autant qu'elle risquait de transformer ces élections européennes en référendum sur la politique gouvernementale.

Bien que, dans l'entourage de M. Chirac, on en revendique aussi la paternité, M. Pasqua a indiqué, dimanche, qu'il avait été *«probablement le premier à imaginer qu'il serait bien qu'Edouard Balladur conduise cette liste»*. Il a ajouté : *«Il en a envie, il n'en a pas envie, cela est un autre problème, nous verrons bien le moment venu !»* Quelques heures auparavant à «L'heure de vérité», sur France 2, M. Sarkozy n'avait rien dit de différent : *«Le seul, me semble-t-il, qui peut rassembler la majorité et diriger cette liste d'union, c'est le premier ministre. Est-ce qu'il acceptera ? Je n'en sais rien. Parce que, pour lui, c'est beaucoup de problèmes, beaucoup de soucis, beaucoup de difficultés.»* M. Balladur ne dira pas le contraire.

OLIVIER BIFFAUD

Les «reconstructeurs» veulent réunir la gauche «alternative»

LIMOGES

de notre correspondant

«Sortir des querelles de famille qui n'intéressent plus personne», telle est la perspective proposée par Marcel Rigout, dimanche 6 juin, à Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne), lors de la fête d'Alternative-démocratie-socialisme (ADS), la branche «reconstructrice» du PCF. C'était la première apparition publique de l'ancien ministre communiste depuis l'accident cardiaque qui l'avait contraint à se retirer de la compétition législative en mars dernier.

De son côté, Martial Bourquin, conseiller régional de Franche-Comté et porte-parole national du mouvement, a appelé au rassemblement, dans une *«confédération des forces progressistes»*, de tous ceux qui, dans la gauche *«atomisée»* par ses échecs successifs, tentent d'*«explorer des voies nouvelles»* : les déçus du PCF et du PS, les amis de Jean-Pierre Chevènement, ceux des écologistes qui se placent dans la mouvance de la gauche, les différentes obédiences trotskistes.

«Il faut sortir des tentations groupusculaires», a renchéri Marcel Rigout, qui refuse, désormais, le qualificatif de «dissident» et ne *«veut pas gérer une chapelle»*. *«L'ADS*, a-t-il affirmé, *n'est pas faite pour durer, mais pour disparaître le plus vite possible. Les solutions politiques ne peuvent se trouver qu'en termes d'alliance. Personne, pas même le PS, ni le PCF, ne peut prétendre à ce que cette alliance s'organise autour de lui.»*

L'ADS veut profiter des élections européennes de l'an prochain pour faire progresser son idée de confédération ; elle travaille, ont indiqué MM. Rigout et Bourquin, à la constitution d'une liste où seraient représentées toutes les familles de la «gauche alternative».

GEORGES CHATAIN

L'anniversaire du 6 juin 1944

Le premier ministre s'inquiète des «résurgences d'idéologies extrêmes»

CAEN

de notre correspondant

Le premier ministre a présidé, dimanche 6 juin à Caen (Calvados), l'inauguration d'un nouveau stade d'une capacité de vingt-deux mille places qui porte le nom de Michel-d'Ornano. En présence d'Anne d'Ornano, présidente UDF-PR du conseil général du Calvados, de Jean-Marie Girault, maire de Caen et sénateur UDF, et de René Garrec, président UDF-PR du conseil régional de Basse-Normandie, Edouard Balladur a rendu hommage à l'ancien ministre de Valéry Giscard d'Estaing, *«modèle d'intelligence, de courage et de sens de l'intérêt national»*.

le premier ministre a aussi présidé, en présence de Philippe Mestre, ministre des anciens combattants et ancien préfet du département, les cérémonies commémoratives du débarquement sur la côte normande des troupes alliées le 6 juin 1944. M. Balladur a souligné que *«nous avons le devoir de cultiver la mémoire de tels événements dans les jeunes générations»*, avant d'évoquer *«les inquiétantes résurgences d'idéologies extrêmes»* qui portent *«en elles les germes de nouvelles violences, de nouvelles destructions, indignes de notre civilisation, indignes de la nature humaine»*.

J.-J. L.

□ **Les parlementaires communistes du Nord ne déjeuneront pas avec le premier ministre.** – Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a affirmé, samedi 5 juin à Lille, que la visite du premier ministre, prévue pour le 11 juin dans le Nord, est *«de nature à tromper les gens»*. Les élus communistes, a-t-il annoncé, ne participeront pas au déjeuner qui doit réunir le premier ministre et les parlementaires du département. *«Ce ne sera qu'un déjeuner mondain, avec au menu du consensus mou»*, a affirmé le député du Nord.

Jugeant que les communistes ne sont pas «maîtres de leur parti»

Anicet Le Pors quitte le comité central du PCF

Dans une lettre en date du 4 juin, adressée au secrétaire général du Parti communiste, Anicet Le Pors, ancien ministre de la fonction publique, annonce sa démission du comité central. *«Dans cette époque qui est celle des ruptures essentielles, mais aussi celle d'une infinie diversité des voies enfin ouvertes à l'aventure humaine, il importe que chacun d'entre nous prenne ses responsabilités au regard du nouvel état du monde et des problèmes que rencontre notre pays»*, écrit M. Le Pors. *Rien ne saurait justifier que des comportements et des mentalités qui ont prévalu jusqu'à présent perdurent, alors que l'expérience a aussi spectaculairement montré leur nocivité.»*

Favorable à l'abandon du centralisme démocratique, Anicet Le Pors juge encore, dans sa lettre à Georges Marchais, que *«la réforme des statuts, qui eût été un geste politique significatif au dernier congrès* [en décembre 1990], *devient aujourd'hui un geste dérisoire, qui n'apporte aucune garantie pour l'avenir»*. *«Il n'y a donc pas de raison de s'en remettre à cette direction pour les mois à venir, qui verront se dérouler le processus obsolète d'une préparation de congrès dont nous avons l'expérience et dont l'aboutissement nous est déjà connu*, ajoute l'ancien ministre. *Il n'est pas vrai, dans ces conditions, de dire que les communistes sont maîtres de leur parti, car ils ne disposent pas des garanties les plus élémentaires dont devrait être assortie une pratique démocratique correspondant à ce que j'ai pu appeler un parti de droit.»*

Cette démission intervient à quelques jours de la réunion du comité central du PCF, prévue du 16 au 18 juin, au cours de laquelle M. Marchais doit présenter un rapport sur la préparation du vingt-huitième congrès du parti. Ce congrès devrait comporter à son ordre du jour une modification des statuts, sans que l'on sache encore si celle-ci portera sur l'article 5, qui établit le centralisme démocratique comme *«principe fondamental qui détermine les règles de la vie intérieure du parti»*. Lors d'un voyage aux Etats-Unis en août 1992, Georges Marchais avait indiqué qu'il n'était pas *«attaché inconditionnellement»* à la notion de centralisme démocratique. Ses propos avaient ensuite été démentis. *L'Humanité*, organe central du PCF, avait jugé qu'ils avaient été *«sciemment déformés»* et précisé que le secrétaire général avait *«parlé de sa propre voix et donné son avis, comme chaque communiste en a le devoir»*.

J.-L. S.

Au «Forum» de Radio-J

Dominique Voynet souhaite une mobilisation des intellectuels contre les lois d'immigration

Dominique Voynet, l'une des quatre porte-parole des Verts, s'est résolument rangée dans l'opposition au gouvernement de M. Balladur en prenant position, dimanche 6 juin, lors de l'émission «Forum» de Radio-J, contre les *«lois Pasqua»*. *«Je m'étonne que la gravité de ces mesures*, a-t-elle affirmé, *ne suscite pas dans ce pays un vaste mouvement de mobilisation des intellectuels, des penseurs et de tous ceux qui sont attachés à l'image symbolique forte que la France a su porter en matière de droits de l'homme ou de droit d'asile. Je crois que les enseignants, les philosophes, les «cultureux» doivent se mobiliser : la situation est vraiment très grave. On est tous plus ou moins des immigrés (...) Le discours de Charles Pasqua a été tenu, à d'autres moments de notre histoire, par d'autres, pour contester l'installation des Italiens, des Portugais, des Yougoslaves, mais aussi de gens qui venaient d'autres régions.»*

Mme Voynet a encore jugé que le projet *«très sécuritaire»* du ministre de l'intérieur *«n'est pas contrebalancé par un volet intégration»*. *«Dans le rôle de la carotte, vous avez Simone Veil, qui a les poches vides, et dans le rôle du bâton, il y a Charles Pasqua qui, lui, annonce des moyens pour mettre en œuvre cette politique de répression»*, at-elle affirmé. *(Lire nos informations en première page et page 13.)*

A propos du positionnement des Verts, Mme Voynet a précisé : *«On peut être dans l'opposition à M. Balladur, sans être forcément enrégimenté dans les opérations de restructuration de la gauche. Il peut y avoir plusieurs oppositions à M. Balladur.»* La rivale, au sein des Verts, d'Antoine Waechter a expliqué que le principe écologiste du *«ni gauche ni droite»* a trop souvent été interprété comme *«une espèce de centrisme mou»*. *«Le pôle écologiste doit avec d'autres pôles, progressiste ou humaniste, être capable de nouer des liens pour construire un projet majoritaire»*, a déclaré Mme Voynet.

POLITIQUE

Vingt élections cantonales

Les rapports de force restent stables au bénéfice de la majorité

Vingt élections cantonales partielles et deux municipales, dans des communes de plus de trois mille habitants pouvaient prendre valeur de test, dix *semaines* après les législatives de mars dernier. Les résultats du dimanche 6 juin ne marquent pas de renversement sensible de tendance. Les enjeux sont, à l'évidence, apparus minces aux électeurs, y compris à Perpignan, où les prévisions très incertaines ajoutées à une campagne, organisée dans des délais très brefs, expliquent que moins d'un électeur sur deux se soit intéressé à la succession, pourtant très convoitée, du centriste Paul Alduy.

***Il n'y a guère qu'à Valenton (Val-de-Marne) que la* participation dépasse les 50 %. Pour les vingt et un autres scrutins, plus de la moitié des électeurs *concernés ont boudé massivement les urnes. Le taux* d'abstention bat des records : ainsi, dans dix cantons, il est supérieur à 70 % (76,54 %, même, à Créteil).**

Dans tous les cas, ce taux est largement supérieur aux précédents scrutins, y compris par rapport au renouvellement de septembre 1988, caractérisé par une médiocre participation (la participation avait été très nettement supérieure pour le renouvellement de mars 1992, couplé avec les régionales). Aucun des vingt sièges vacants, dont quinze le sont à la suite de la démission de leur titulaire, atteint par la loi limitant le cumul des mandats, n'a été pourvu au premier tour.

Sur les vingt cantons, neuf étaient détenus par le RPR, cinq par le PCF, trois par le PS et trois par l'UDF. *Les résultats du premier tour ne laissent guère* augurer de changements. Seul le canton de Montélimar-2, jusque-là représenté par un UDF-PR, pourrait *être gagné par le PS, dont le succès dépendra de* l'électorat d'un divers gauche. Dans dix-huit cantons, qu'elle soit représentée par un candidat unique ou qu'elle soit divisée entre deux, voire cinq candidats, comme à Carcassonne, la droite sort renforcée de la consultation, allant jusqu'à un quasi-doublement de son score à Bagneux (Hauts-de-Seine). Souvent, le candidat arrivé en tête est le dauphin du conseiller général démissionnaire.

La droite classique ne cède du terrain que dans deux cantons : à Vernon-Sud, dans l'Eure, où la présence d'un candidat du Front national arrivé en deuxième position lui fait perdre 20 points par rapport à 1988 ; à Montélimar, dans la Drôme, où elle recule de 6 points face à l'assaut de quatre candidats de gauche.

La gauche, quant à elle, confirme son reflux par rapport à tous les scrutins de 1988. La perte la plus *forte atteint* 19 *points* à Bagneux. *En revanche, elle* améliore ses résultats dans cinq des six cantons qui avaient été renouvelés en mars 1992, avec un gain record de 17 points à Montélimar. Le PC voit ses positions s'effriter, sauf à Blois, à Orléans et dans la région parisienne. Le PS enregistre de légers gains, de 1992 à 1993, dans le Nord, à Créteil et à Châtillon. Les écologistes font une percée, la plupart du temps timide, dans les cantons dont ils étaient absents en 1988, mais ils marquent nettement le pas dans les cantons où ils avaient affiché des scores parfois spectaculaires en 1992 : ils dégringolent ainsi de 14,36 % à 4,35 % à Pont-à-Marcq et de 16,20 % à 6,84 % au Perreux, dans le Val-de-Marne. Le Front national subit la même évolution : conquérant par rapport à 1988, avec un succès massif (26,53 %) à Vernon-Sud, où il était inexistant, et, dans une moindre mesure, à Marseille-V ; battant en retraite par rapport à 1992, sauf à Blois, où il conforte sa position (13,17 %).

CLAIRE BLANDIN et ANNE CHAUSSEBOURG

AUDE : canton de Carcassonne-III (1er tour).

I., 7 952; V., 3 441; A., 56,73 %; E., 3 350.

Pierre Sarcos, RPR, adj. m. de Carcassonne, 1 160 (34,63 %); Christine Pujol, PS, 511 (15,25 %); Nicole Bertrou, UDF-CDS, c. m. de Carcassonne, 411 (12,27 %); Joseph Dovetto, PC, 372 (11,10 %); Roland Alvaro, div. d., 339 (10,12 %); Henri Escortell, FN, 232 (6,92 %); Michel Sampietro, div. d., 156 (4,66 %); Jean-François Daraud, div. d., 75 (2,24 %); Jean-Pierre Cordier, Verts, 69 (2,05 %); Jean-François Saïsset, Parti occitan, 25 (0,66 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Le siège est laissé vacant, pour cause de cumul de mandats, par Raymond Chésa, RPR, maire de Carcassonne, devenu député européen, après des démissions consécutives aux dernières législatives. Le candidat RPR, Pierre Sarcos, soutenu par Raymond Chésa, arrive largement en tête, malgré la présence de quatre autres candidats de droite. Il sera opposé au second tour à la candidate du PS, Christine Pujol, qui réalise un score inférieur à celui du candidat socialiste en 1988.

25 septembre 1988 : I., 8 198; V., 4 550; A., 44,49 %; E., 4 480; Raymond Chésa, RPR, m. de Carcassonne, 2 533 (56,54 %); Pierre Moffre, PC, 849 (18,95 %); Pierre Berlan, PS, 766 (17,09 %); Henri Escortell, FN, 203 (4,53 %); Charles Fenrich, écol., 129 (2,87 %).]

BOUCHES-DU-RHONE : canton de *Marseille-V (1er tour).*

I., 17 315; V., 4 255; A., 75,43 %; E., 4 216.

Jean Dufour, PC, 1 289 (30,57 %); Marie-Claude Roussel, FN, 1 206 (28,60 %); Jean-Jacques Léonetti, div. g., a. d., 643 (15,25 %); Eugène Caselli, PS, 431 (10,22 %); Constant Niforos, RPR, 405 (9,61 %); Renée Canu, div. d., 102 (2,42 %); Jean-Louis Ayoun, GE, 55 (1,30 %); Alain Geledan, div. d., 43 (1,02 %); Christian Tron, div. g., 42 (1 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[L'élection a été provoquée par le décès de Roger Donadio, PC, conseiller général depuis 1964. Fief traditionnel du Parti communiste, ce secteur populaire du centre de la ville, dont le taux de chômage frôle les 27 %, voit le Front national progresser régulièrement.

La multiplicité des candidatures a favorisé l'éparpillement des voix, notamment à gauche, où la querelle fratricide des socialistes marseillais s'est incarnée dans l'affrontement entre Jean-Jacques Léonetti, maire de secteur, ancien député PS et ancien élu du quatrième canton, exclu pour son soutien à Robert Vigouroux lors des municipales de 1989, et Eugène Caselli, qui a reçu l'investiture officielle de la fédération départementale du PS.

25 septembre 1988 : I., 20 158; V., 6 556; A., 67,47 %; E., 6 411; Roger Donadio, PC, 2 514 (39,21 %); Charles Tramoni, PS, 1 516 (23,64 %); Gérard Thiel, FN, 1 215 (18,95 %); René Chouraqui, RPR, 875 (13,64 %); Stéphane Souron, écol., 107 (1,66 %); Raymonde Joliet, écol., 98 (1,52 %); Mireille Pardell, div. g., 47 (0,73 %); Richard Macotta, ext. g., 39 (0,60 %).]

DOUBS : canton de Hérimoncourt (1er tour).

I., 10 674; V., 4 453; A., 58,28 %; E., 4 373.

Jean-Marie Bart, PS, c. m. de Seloncourt, 1 470 (33,62 %); Pierre Pracht, UDF-PR, adj. m. de Montbéliard, 1 315 (30,07 %); Jean-Louis Desroches, MDC, m. d'Hérimoncourt, 641 (14,66 %); Annie Nageleisen, div. g., 549 (12,55 %); Christophe Cunchon, FN, 228 (5,21 %); Yves Vola, GE, 97 (2,22 %); Albert Lecigne, PC, 73 (1,67 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Dans ce canton du nord industriel du Doubs, il s'agissait de pourvoir au remplacement de Jean-Pierre Maillard-Salin, PS, décédé le 18 mars 1993, réélu dès le premier tour en 1988 et qui détenait ce siège depuis 1976. Les inquiétudes qu'aurait pu nourrir le PS pour la succession d'un homme dont la forte et attachante personnalité s'était imposée au-delà des clivages politiques, se révèlent moins fondées qu'il n'y paraissait. Le socialiste Jean-Marie Bart arrive en tête, devançant le candidat unique de la majorité parlementaire, Pierre Pracht, et ce, en dépit de la présence d'un écologiste, de l'ancienne secrétaire parlementaire d'Huguette Bouchardeau, candidate divers gauche soutenue par l'AREV, d'un représentant du PC et d'un transfuge du PS, Jean-Marie Desroches, maire du chef-lieu, soutenu par le Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement.

25 septembre 1988 : I., 10 067; V., 4 445; A., 55,84 %; E., 4 361; Jean-Pierre Maillard-Salin, PS, 2 614 (59,94 %); Pierre Pracht, UDF, 921 (21,11 %); Dominique Crelier, PC, 479 (10,98 %); Robert Berbett, FN, 189 (4,33 %); Gérard Scagnetti, div. d., 158 (3,62 %).]

***DROME* : canton de Montélimar-2 (1er tour).**

I., 14 195; V., 5 710; A., 59,77 %; E., 5 541.

Alain Fort, PS, c. m. de Montélimar, a. d., 1 576 (28,44 %); Bernard Vial, UDF, m. d'Espeluche, 1 408 (25,41 %); Firmin Chaleil, div. g., 883 (15,94 %); Jean-Claude Humbert, RPR, c. m. de Montélimar, 747 (13,48 %); Annick Ferrier, FN, 463 (8,36 %); Marcel Magnon, PC, 289 (5,22 %); Jean-Claude Blanc, MDC, 175 (3,16 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Il s'agit du remplacement de Thierry Cornillet, UDF-rad., maire de Montélimar, député depuis mars dernier, qui a quitté le conseil général où il siégeait depuis mars *1985. Arrivé en tête dans la moitié des* bureaux de vote, Alain Fort a confirmé le résultat qu'il avait réalisé à Montélimar et sur ce même canton aux législatives de mars 1993. La gauche est majoritaire dans les bureaux de vote urbains (54 % des suffrages) et dans la plupart des communes rurales. Si Alain Fort part favori pour le second tour, c'est en partie Firmin Chaleil, divers gauche, qui tient les clés de ce succès. *Le* candidat socialiste se retrouvera opposé au candidat de l'UDF, Bernard Vial, qui a gagné la «primaire» à droite.

22 mars 1992 : I., 13 800; V., 10 163; A., 26,35 %; E., 9 345; Thierry Cornillet, UDF-rad., 3 505 (37,50); Firmin Chaleil, div. g., 2 631 (28,15 %); Pierre Saunut, FN, 1 470 (15,73 %); Marcel Magnon, PC, 698 (7,46 %); Philippe Prothon, div. d., 496 (5,30 %); Claudette Munoz, ext. d., 348 (3,72 %); Francis Amoros, div. d., 197 (2,10 %).]

***EURE* : canton de Vernon-Sud (1er tour).**

I., 10 354; V., 3 581; A., 65,41 %; E., 3 505.

Claude Lacout, RPR, adj. m. de Vernon, 1 544 (44,05 %); Guy Dugrès, FN, c. r., c. m. de Vernon, 930 (26,53 %); Jean Jouault, PS, 574 (16,37 %); Jean-Claude Mary, Verts, 303 (8,64 %); Pierre Grossemy, PC, 154 (4,39 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Un duel entre le RPR et le Front national, au second tour, permettra de pourvoir le siège laissé vacant par Jean-Claude Asphe, RPR, *député depuis mars dernier*, maire de Vernon, qui s'est démis, pour cause de cumul, du mandat de conseiller général qu'il détenait depuis 1982. Claude Lacout, le candidat de la majorité, arrive largement en tête devant le représentant du Front National. Les candidats de gauche obtiennent des scores médiocres, en très fort recul par rapport à ceux de 1988.

25 septembre 1988 : I., 10 203; V., 4 534; A., 55,56 %; E., 4 393; Jean-Claude Asphe, RPR, 2 748 (62,56 %); Claire Larzillière, PS, 1 250 (28,45 %); Denise Le Bihan, PC, 395 (8,99 %).]

ISÈRE : canton de Echirolles-Ouest (1er tour).

I., 11 218; V., 3 173; A., 71,71 %; E., 3 109.

Renzo Sulli, PC, adj. m. d'Échirolles, 1 275 (41,01 %); Bernard Montergnole, PS, adj. m. d'Échirolles, *515 (16,57 %); René Achard,* UDF, 446 (14,35 %); Michel d'Ornano, FN, 293 (9,43 %); Alain Arvin-Bérod, FU, 290 (9,33 %); Jean Pic, *CNI, c. m.* d'Échirolles, 244 (7,85 %); Zohra Piccarreta, UED, 46 (1,48 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Renzo Sulli, PC, arrive largement en tête du premier tour de ce scrutin organisé pour remplacer Gilbert Biessy, maire communiste d'Échirolles et député depuis mars dernier, qui s'est démis du mandat de conseiller général qu'il détenait depuis 1982. Premier adjoint de M. Biessy, Renzo Sulli pratique comme lui un «communisme critique». Opposé à plusieurs autres élus municipaux, il retrouvera l'un d'entre eux, le socialiste Bernard *Montergnole* au second tour.

25 septembre 1988 : I., 11 262; V., 5 060; A., 55,07 %; E., 4 983; Gilbert Biessy, PC, m. d'Échirolles, 2 507 (50,31 %); Bernard Montergnole, PS, 942 (18,90 %); Bruno Saby, sout. UDF-RPR, 936 (18,78 %); Jean Cantisano, FN, 418 (8,38 %); Michèle Perrin, écol., 143 (2,86 %); Sarah Marco-Canouge, div. g., 37 (0,74 %).]

***LANDES* : canton de Dax-Sud (1er tour).**

I., 19 440; V., 7 160; A., 63,17 %; E., 6 946.

Jacques Pène, PS, c. m. de Dax, 1 936 (27,87 %); Yves Goussebaire-Dupin, UDF-PR, m. de Dax, a. s., 1 856 (26,72 %); Pierre-Henri Bonnet, RPR, c. m. de Dax, 1 739 (25,04 %); Patrick Pinaud, PC, c. m. de Dax, 491 (7,07 %); Anne-Marie Wattin, FN, 389 (5,60 %); Bernard Lauga, Verts, 319 (4,59 %); Maurice Lescastreyres, div. g., 216 (3,11 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Le candidat du PS, Jacques Pène, arrive en tête du premier tour de cette cantonale partielle provoquée par la démission d'Henri Lalanne, UDF-PR, député depuis mars dernier, conseiller régional et conseiller municipal de Dax. Touché par la loi limitant le cumul des mandats, Henri Lalanne a abandonné *le siège de conseiller général* qu'il détenait depuis 1988. Leader de l'opposition municipale, Jacques Pène réalise un moins bon score qu'en 1988. Il est talonné par le maire de Dax et ancien sénateur, Yves Goussebaire-Dupin, UDF-PR, qui sort vainqueur – mais de peu – de la primaire qui l'opposait au candidat RPR, Pierre-Henri Bonnet, lui aussi conseiller municipal.

25 septembre 1988 : I., 18 521; V., 9 046; A., 51,15 %; E., 8 778; Henri Lalanne, UDF-PR, 4 068 (46,34 %); Jacques Pène, PS, 3 490 (39,75 %); Michel Ducracq, PC, *714 (8,13 %); Eric Barbouillet, FN, 506* (5,76 %).]

LOIR-ET-CHER : canton de Blois-4 (1er tour).

I., 5 495; V., 1 397; A., 74,58 %; E., 1 367.

Jean-Pierre Copois, PS, c. m. de Blois, 571 (41,77 %); Danièle Alleaume, UDF-CDS, 281 (20,56 %); Paul Pelletier, FN, 180 (13,17 %); Louis Buteau, PS diss., c. m. de Blois, 116 (8,49 %); Jean-Luc Ferré, RPR, 90 (6,58 %); Jean-Benoît Delaporte, PC, 86 (6,29 %); Nicole Combredet, Verts, (3,15 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Jack Lang, PS, maire de Blois, élu député en mars dernier et touché par la loi limitant *le* cumul des *mandats, a dû* abandonner son siège de conseiller général conquis en 1992. *Le* représentant du PS, Jean-Claude Copois, soutenu par Jack Lang, devance de très loin sa concurrente de droite, Danielle Alleaume, UDF-CDS, lors d'un premier tour marqué par une très forte abstention et malgré la présence de plusieurs candidats de gauche.

22 mars 1992 : I., 5 300; V., 3 459; A., 34,73 %; E., 3 349; Jack Lang, PS, 1 736 (51,83 %); Danielle Alleaume, c. s., UDF-CDS, 771 (23,02 %); Paul Pelletier, FN, 417 (12,45 %); Nicole Combredet, Verts, 245 (7,31 %); Jean-Benoît Delaporte, PC, 180 (5,37 %).]

LOIRET : canton de Orléans-Carmes (1er tour).

I., 9 919; V., 2 578; A., 74,01 %; E., 2 532.

Serge Bodard, RPR, *1 191* (47,04 %); François Lebon, PS, adj. m. d'Orléans, 672 (26,54 %); Jean-Louis Latour, FN, 296 (11,69 %); Pierre *Hanous*, div. d., *235 (9,28 %)*; Christian Fromentin, PC, 138 (5,45 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Il *s'agit* de *désigner* un successeur à Jean Minier, RPR, *décédé*, dans un canton urbain qui vote d'ordinaire à droite. Avec une très faible participation, Serge Bodard, RPR, ancien secrétaire général de la ville d'Orléans et ancien conseiller municipal, arrive nettement en tête du ballottage. Il aura comme adversaire au second tour le socialiste François Lebon, qui avait obtenu 18,19 % des suffrages aux législatives de mars dernier dans ce canton. Sans doute a-t-il puisé cette fois-ci des voix dans l'électorat écologiste, puisque ni les Verts, ni GE ne présentaient de candidat.

25 septembre 1988 : I., 9 506; V., 3 743; A., 60,62 %; E., 3 681; Jean Minier, RPR, 1 798 (48,84 %); François Lebon, PS, 1 121 (30,45 %); Paul Malaguti, FN, 310 (8,42 %); Claude Le Franc, *div. d.*, 294 (7,98 %); François Grégoire, PC, 158 (4,29 %).]

LOIRET : canton de Orléans-*Saint-Marceau (1er tour).*

I., 9 613; V., 2 645; A., 72,49 %; E., 2 593.

Gérard Gainier, UDF-PR, 831 (32,05 %); Michel Brard, sout. PS, 602 (23,22 %); Claude Le Forestier, div. d., 413 (15,93 %); Philippe Lecoq, FN, 230 (8,87 %); Christine Deville, div. d., 221 (8,52 %); Nicole Fortin, PC, 185 (7,13 %); Michel Tissier, ext. g., 111 (4,28 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Il s'agit de remplacer Robert Rolando, UDF-PR, démis de son mandat à la suite d'une condamnation pour délit d'ingérence. *Gérard Gainier, UDF-PR*, dirigeant du club de judo de l'Union sportive d'Orléans, est en tête du ballottage. Gêné par la présence de deux autres représentants de la droite, il n'atteint *pas le score* réalisé en 1988 par Robert Rolando. Il devance Michel Brard, conseiller municipal d'Orléans, soutenu par le PS et GE.

25 septembre 1988 : I., 8 648; V., 3 357; A., 61,18 %; E., 3 294; Robert Rolando, UDF-PR, 1 546 (46,93 %); Michel Royer, PS, 1 354 (41,10 %); Nicole Fortin, PC, 202 (6,13 %); *Michel Morandy, div. d.*, 192 (5,82 %).]

NORD : canton de Pont-à-Marcq (1er tour).

I., 25 066; V., 12 505; A., 50,11 %; E., 12 217.

Thierry Lazaro, RPR, 5 567 (45,57 %); Robert Anselin, PS, 4 592 (34,59 %); Christian Grenier, FN, 803 (6,57 %); Maxime Carlier, PC, 733 (5,99 %); Philippe Armand, GE, 299 (2,45 %); Brigitte Colin, NE, 233 (1,83 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Thierry Lazaro, RPR, député depuis mars dernier de la circonscription, arrive largement en tête de l'élection organisée après l'invalidation du scrutin de mars 1992 par le Conseil d'Etat. M. Lazaro avait été déclaré inéligible en raison de sa qualité d'inspecteur des impôts, fonction qu'il a abandonnée depuis. Il obtient pratiquement le même score qu'au premier tour de 1992, alors que la participation a chuté de 76,36 %, à 49,89 %. Son adversaire malheureux de l'époque, qui était alors le sortant, Robert Anselin, PS, a perdu, lui, 1 280 voix, même s'il progresse légèrement en pourcentage. En fait, ce sont les candidats des plus petites formations qui ont le plus souffert du défaut de mobilisation de l'électorat. Le représentant des écologistes, Philippe Armand, qui pâtit aussi de la concurrence d'une candidate du Parti pour la défense des animaux, *obtient à peine 2,45 % des suffrages* (contre 14,36 % à Camille Lemaire, Verts, au premier tour de 1992). Le Front national est, lui aussi, en recul.

22 mars 1992 : I., 24 827; V., 18 957; A., 23,64 %; E., 18 086; Thierry Lazaro, RPR, 5 850, (32,35 %); Robert Anselin, PS, c. s., 5 835 (32,26 %); Christian Grenier, FN, 2 625 (14,51 %); Camille Lemaire, Verts, 2 598 (14,36 %); Maxime Carlier, PC, 1 178 (6,51 %).]

RHONE : canton de Vénissieux-Nord (1er tour).

I., 15 859; V., 4 082; A., 74,26 %; E., 4 027.

Christian Falconnet, PC, adj. m. de Vénissieux, 1 617 (40,15 %); Gérard Demont, RPR, 843 (20,93 %); Pierre Bonnard, PS, adj. m. de Vénissieux, 589 (14,62 %); *Sylvain Antoine, FN, 585 (14,52 %)*; Jean-Pierre Chapuis, Verts, 186 (4,61 %); Joseph Ferrari, div. d., c. m. de Vénissieux, 121 (3 %); David di Fazio, *MRG, 86 (2,13 %). IL Y A BALLOTTAGE.*

[Dans ce bastion du PCF, l'électorat communiste s'est beaucoup mieux mobilisé pour désigner le successeur d'André Gerin, maire de Vénissieux, député depuis mars dernier, touché par le cumul des mandats. Au second tour, Christian Falconnet, PC, sera donc *opposé à Gérard Demont, RPR, qui* confirme ainsi son bon score aux législatives. Le FN subit un certain tassement, relativisé par la très faible participation.

25 septembre 1988 : I., 17 464; V., 5 819; V., 66,68 %; E., 5 731; André Gerin, PC, m. de Vénissieux, 2 865 (49,99 %); Pierre Bonnard, PS, 1 431 (24,96 %); Claude Debray, RPR, 747 (13,03 %); Michel Tridon, FN, *649 (11,32 %); Jacqueline Goldenberg*, POE, 39 (0,68 %).]

SEINE-MARITIME : canton de Sotteville-Est (1er tour).

I., 16 096; V., 5 049; A., 68,63 %; E., 4 929.

Claude Collin, PC, 1er adj. m. de Saint-Étienne-du-Rouvray, 1 896 (38,47 %); Bruno Kern, PS, adj. m. de Saint-Étienne-du-Rouvray, 1 348 (27,35 %); Claude Dudouit, RPR, 920 (18,67 %); Gilles Pennelle, FN, c. r., *544 (11,04 %); Patrick Martin,* Verts, 221 (4,48 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Pour cette partielle, destinée à pourvoir le siège laissé vacant par Michel Grandpierre, PC, qui, élu député en mars dernier, était touché par la loi limitant le cumul des mandats, Claude Collin, seul à dépasser 10 % des inscrits, maintient une large avance sur le candidat du PS. Inférieur à celui de 1988, le total des voix de gauche se situe cependant à plus de 60 %. Si le Front national arrive tout juste au-dessus des 10 % des exprimés, l'échec du candidat des Verts est sévère avec moins de 5 % des voix.

25 septembre 1988 : I., 17 654; V., 6 850; A., 59,83 %; E., 6 683; Michel Grandpierre, PC, 2 818 (42,16 %); Henri Deschamps, div. g., 2 319 (34,69 %); Jean Duhautbois, UDF-PSD, 942 (14,09 %); Pierre Maurel, FN, 342 (5,11 %); Alain Perrier, écol., 259 (3,87 %); Bruno Kern, PS, 3 (0,04 %).]

HAUTS-DE-SEINE : canton de Bagneux (1er tour).

I., 21 120; V., 7 096; A., 66,11 %; E., 6 981.

Christian Fischer, PC, adj. m. de Bagneux, 2 867 (41,07 %); Alain Robert, RPR, c. r., 2 406 (34,46 %); Hélène Corouge, PS, adj. m. de Bagneux, 588 (8,42 %); Raoul Raketitch, FN, 460 (6,59 %); Monique Macherey, sout. GE, c. m. de Bagneux, 397 (5,69 %); Edouard Mandelkern, MDC, 157 (2,25 %); Marie-José Bertinelli, écol., 106 (1,52 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Elue député en mars dernier, Janine Jambu, PC, maire de Bagneux a abandonné en vertu de la loi anti cumul des mandats *électifs, celui de conseiller général qu'elle* détenait depuis 1982. Le candidat communiste, Christian Fischer, est arrivé largement en tête, devant Alain Robert. Celui-ci double presque le score du RPR par rapport à 1988. Mais même en mobilisant une partie des abstentionnistes et des voix du Front national, Alain Robert a peu de chances de ravir ce canton au PC.

25 septembre 1988 : I., 23 177; V., 9 324; A., 59,77 %; E., 9 216; Janine Jambu, PC, m. de Bagneux, 4 055 (43,99 %); Monique Marcherey, PS, 2 448 (26,56 %); Joseph Donignian, RPR, 1 720 *(18,66 %); Elie-André* Quiselli, FN, 640 (6,94 %); Marie-José Bertinelli, écol., 338 (3,66 %); Georgette Billon, POE, 15 (0,16 %).]

HAUTS-DE-SEINE : canton de Châtillon (1er tour).

I., 15 650; V., 6 199; A., 60,39 %; E., 6 105.

Michèle Schosteck, *RPR*, 1 955 (32,02 %); Thierry Wahl, PS, c. m. de Châtillon, 1 300 (21,29 %); Jean-Paul Boulet, UDF-PR, adj. m. de Châtillon, 1 172 (19,20 %); Michèle Morat, UDF-CDS, adj. m. de Châtillon, 585 (9,58 %); Gérard Abuaf, PC, c. m. de Châtillon, 558 (9,14 %); Monique Lefort, FN, 535 (8,76 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Jean-Pierre Schosteck, RPR, maire de Châtillon, *s'est démis de son mandat* de conseiller général qu'il détenait depuis 1985, après être entré au Sénat pour remplacer Charles Pasqua, RPR, devenu ministre de l'Intérieur. Sa femme, arrivée en tête à l'issue du premier tour, devrait pouvoir compter sur les voix des candidats UDF au second tour pour emporter ce siège face au socialiste Thierry Wahl.

22 mars 1992 : I., 15 780; V., 11 262; A., 28,63 %; E., 10 881; Jean-Pierre Schosteck, RPR, m. de Châtillon, 5 263 (48,36 %); Bernard Sandaran, PS, 1 719 (15,79 %); *Maurice Paris, GE, 1 161 (10,66 %)*; Raoul Raketitch, FN, 1 096 (10,07 %); Gérard Abuaf, PC, 938 (8,62 %); Patrick Riollet, Verts, 704 (6,46 %).]

***HAUTS-DE-SEINE : canton de* Suresnes (1er tour).**

I., 21 223; V., 6 652; A., 68,66 %; E., 6 505.

Jean-Luc Delin, RPR, adj. m. de Suresnes, 3 021 (46,44 %); Michel Thauvin, PS, c. m. de Suresnes, A. D., 1 391 (21,38 %); *Gisèle* Cailloux, PC, c. m. de Suresnes, 722 (11,10 %); Michel Bœuf, FN, 565 (8,69 %); Pascal Sternberg, Verts, 370 (5,69 %); Cyril Moreau, div. d., c. m. de Suresnes, 247 (3,80 %); Patrick Lafayette, MDC, 189 (2,91 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[*En application de la législation* anti cumul, Christian Dupuy, RPR, maire de Suresnes, élu député en mars dernier, a renoncé à son mandat de conseiller général qu'il détenait depuis 1988. Le PS enregistre un recul de plus de 12 points de pourcentage, récupérés notamment par les Verts (5,69 %), le PC (+1,48 point de pourcentage) et le MDC (2,91 %). Quant au Front national, il progresse de 2,66 points.

25 septembre 1988 : I., 21 012; V., 9 613; A., 54,24 %; E., 9 472; Christian Dupuy, RPR, m. de Suresnes, 4 756 (50,21); Michel Thauvin, PS, 3 196 (33,74 %); Gisèle Cailloux, PC, *912* (9,62 %); Jean-Claude *Reiinat*, FN, 572 (6,03 %); Guy Pirod, POE, 36 (0,38 %).]

SEINE-SAINT-DENIS : canton *d'Aulnay-sous-Bois sud (1er tour).*

I., 15 490; V., 4 643; A., 70,02 %; E., 4 577.

Michel Lacroix, RPR, adj. m. d'Aulnay-sous-Bois, *1 853 (40,49 %)*; Bernard Labbé, PC, c. m. d'Aulnay-sous-Bois, 784 (17,13 %); Franck Landouch, FN, 725 (15,84 %); Claude Michel, PS, c. m. d'Aulnay-sous-Bois, *657* (14,35 %); Charles Astruc, EE, 276 (6,03 %); Jean-Jacques Fanchtein, AP, 129 (2,82 %); André Canovas, MDC, c. m. d'Aulnay-sous-Bois, 108 (2,36 %); Michel Bellenger, écol., 45 (1 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Il s'agit de remplacer Jean-Claude Abrioux, RPR, élu député en mars dernier, maire d'Aulnay-sous-Bois, qui était conseiller général depuis 1982, mandat qu'il a abandonné pour se mettre en conformité avec la loi limitant le cumul des mandats. Michel Lacroix, le candidat RPR, est arrivé en tête à l'issue du premier tour. Malgré un recul très fort du score du PC par rapport à 1988 et un gain non moins sensible du Front national sur la même période, on assistera à un duel classique droite-gauche au second tour, qui opposera Michel Lacroix au candidat communiste Bernard Labbé. Le Front national, fort de ses résultats aux élections législatives, avait espéré être présent au second tour.

25 septembre 1988 : I., 16 007; V., 7 242; A., 54,75 %; E., 7 159; Jean-Claude Abrioux, RPR, 3 058 (42,71 %); Pierre Thomas, PC, *1 773 (24,76 %); Claude Michel,* PS, 1 227 (17,13 %); Guy Viarengo, FN, 575 (8,03 %); Henri Fabicki, RPR diss., 217 (3,03 %); Paulette Michon, écol., 197 (2,75 %); Manuel Gimenez, ext. g., 56 (0,78 %); Michèle Monfouga, ext. g., 45 (0,62 %); René Pierre, POE, 11 (0,15 %).]

VAL-DE-MARNE : canton de Créteil-Sud (1er tour).

I., 17 258; V., 4 048; A., 76,54 %; E., 3 961.

Bernard Boutboul, PS, adj. m. de Créteil, 1 841 (46,47 %); Danièle Chartier, UDF-PR, 833 (21,03 %); Jean-Jacques Porcheron, PC, c. m. de Créteil, 505 (12,74 %); Bruno Sérignat, FN, c. m. de Créteil, 352 (8,88 %); André Fagès, Union européenne des retraités, 162 (4,08 %); Catherine Calmet, Verts, 151 (3,81 %); Michaël Justaume, GE, c. m. de Créteil, 117 (2,95 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Ce scrutin est destiné à pourvoir le siège laissé vacant par Laurent Cathala, PS, maire de Créteil et ancien ministre, touché par la loi sur le cumul des mandats en raison de son élection comme député en mars dernier.

22 mars 1992 : I., 16 563; V., 10 059; A., 39,23 %; E., 9 773; Laurent Cathala, PS, 4 272 (43,71 %); Marie-Michelle Bataille, RPR, 1 925 (19,69 %); Bruno Serignat, FN, 1 418 (14,50 %); Jean-Jacques Porcheron, PC, 813 (8,31 %); Philippe Devianne, GE, 758 (7,75 %); Catherine Calmet, Verts, 587 (6 %).]

VAL-DE-MARNE : *canton du* Perreux-sur-Marne (1er tour).

I., 18 510; V., 5 490; A., 70,34 %; E., 5 390.

Jacques Loison, RPR, adj. m. du Perreux, 3 271 (60,68 %); Jacques Aubert, PS, c. m. du Perreux, 625 *(11,59 %); Marie-Thérèse Anceau,* FN, 609 (11,29 %); Francis Baffet, PC, 386 (7,16 %); Jean-Jacques Guillot, EE, 369 (6,84 %); Thierry Rabin, *MDC, 130 (2,41 %). IL Y A BALLOTTAGE.*

[Ce scrutin est dû au retrait, pour cause *de cumul des mandats, de Gilles Carrez*, RPR, maire du Perreux, qui a récupéré, en tant que suppléant, le siège de député de Michel Giraud, devenu ministre du travail. Bien qu'ayant dépassé la majorité absolue des voix, Jacques Loison n'a pas été déclaré élu, son score étant inférieur au quart des inscrits.

22 mars 1992 : I., 18 224; V., 11 944; A., 34,46 %; E., 11 691; Gilles Carrez, RPR, 6 159 (52,68 %); Marie-Thérèse Anceau, FN, 1 691 (14,46 %); Jacques Aubert, PS, 1 357 (11,60 %); Chantal Thénault, GE, 804 *(6,87 %)*; Valérie Suder, app. Verts, 611 (5,22 %); Pierre Scotto, PC, 590 (5,04 %); Gérard Massip, Verts, 479 (4,09 %).]

VAL-DE-MARNE : canton de Thiais (1er tour).

I., 14 660; V., 4 344; A., 70,36 %; E., 4 259.

Bruno Tran, RPR, adj. m. de Thiais, 2 308 (54,19 %); Daniel Picq, PC, c. m. de Thiais, 649 (15,23 %); Marc Belzunces, PS, c. m. de Thiais, *561* (13,17 %); Jean-Yves Robert, FN, c. m. de Thiais, 420 (9,86 %); Patrice Boursier, GE, 321 (7,53 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Richard Dell'Agnola, RPR, maire de Thiais, élu député en mars dernier, s'est démis de son mandat de conseiller général en vertu de la législation contre les cumuls. Son «dauphin», Bruno Tran, bien qu'ayant recueilli plus de 50 % des exprimés, n'a pas pu être déclaré élu, car son nombre de voix est inférieur à 25 % des inscrits.

25 septembre 1988 : I., 14 066; V., 6 022; A., 57,18 %; E., 5 957; Richard Dell'Agnola, RPR, 2 922 (49,05 %); Bernard Cornette, PS, 1 387 (23,28 %); Daniel Picq, PC, 827 (13,88 %); *Jean-Louis Welter, FN,* 391 (6,56 %); André Candio, Verts, 282 (4,73 %); Raymond Morel, div. d., 131 (2,19 %); Renée Bourgeois, POE, 17 (0,28 %).]



POLITIQUE

Deux élections municipales

L'« alduysme » résiste à Perpignan

PERPIGNAN

de notre correspondant

Le premier tour des élections municipales anticipées organisées à Perpignan, dimanche 6 juin, à la suite de la dissolution du conseil municipal par le conseil des ministres (*le Monde* des 7 mai et 5 juin) s'est caractérisé par un fort taux d'abstentions, un électeur sur deux n'ayant pas participé au vote.

Arrivant en tête avec 29,41 % des voix, la liste UDF-RPR conduite par le député RPR, Claude Barate, premier adjoint de Paul Alduy, est victime de son unité trop vite reconstituée sur les dépouilles de l'ancien conseil municipal. La liste de Claude Barate est loin de retrouver le score réalisé par celle de Paul Alduy (UDF-PSD) lors du premier tour des élections municipales.

La liste « Perpignan – Oxygène » construite hors de toutes formations ou sensibilités politiques et conduite par Jean-Paul Alduy, le fils de l'ancien maire, crée la surprise. Elle talonne celle de M. Barate de 957 voix et obtient 26,52 % des suffrages, en devançant très nettement (de 1 378 voix) la liste du Front national conduite par le député européen, Jean-Claude Martinez (22,35 %). Dans un bureau du Haut-Vernet, quartier populaire et difficile de Perpignan, dont il est conseiller général depuis mars 1992, Jean-Paul Alduy, obtient jusqu'à 40 % des voix devant ses deux adversaires de droite.

Si Claude Barate n'a pu se débarrasser de l'héritage de l'ancienne municipalité, fait d'intrigues et de soupçons, son challenger, Jean-Paul Alduy sera parvenu, lui, à se défaire de l'héritage d'un patronyme difficile à porter, tout en bénéficiant sans doute d'un vote de fidélité à « l'alduysme ». Paul Alduy (UDF-PSD), qui, au terme de trente-quatre ans de mandat municipal, ne se représentait pas, voyait, dimanche soir dans ces résultats, *« une belle sanction de la déloyauté »* dont il pense avoir été victime ces derniers temps.

Le score réalisé par Jean-Claude Martinez et le Front national marque un tassement de cet électorat et un recul de 2,59 % par rapport au résultat de la liste de Pierre Sergent aux élections municipales de 1989. Le Front national, qui avait gagné, en 1989, la seconde place dans la ville arrive, cette fois-ci, en troisième position.

Avec 11,53 % des voix, Christian Bourquin, qui conduisait une liste du PS ouverte à d'autres sensibilités, retrouve à peine la moitié des voix obtenues par cette formation en 1989 (20,46 %). On observe, aussi, un recul du Parti communiste, qui ne retrouve pas les 11,61 % des voix réalisés à l'époque autour de l'ancien député, André Tourné, et qui, avec 7,56 % se situe à présent dans la fourchette des scores réalisés aux dernières législatives. La liste Ecologie Perpinya (composée de Verts et de régionalistes d'Esquerra Republicana) n'obtient que 2,61 % des voix et ne pourra donc se maintenir au second tour.

Le fort taux d'abstentions à ce premier tour rend pourtant encore très incertaine l'issue du second tour, le 13 juin. Sur quel réservoir d'électeurs peuvent compter Claude Barate et la majorité du conseil municipal sortant ? La liste Perpignan-Oxygène pourra-t-elle s'allier sans dommage, comme cela était envisagé, avec les socialistes de Christian Bourquin ? Le Front national profitera-t-il mieux de la lutte sans merci qui s'annonce entre Claude Barate et Jean-Paul Alduy ? La journée de tractations avant le dépôt, à la préfecture, des nouvelles listes, pour lundi minuit, s'annonçait déterminante.

JEAN-CLAUDE MARRE

I., 68 557 ; V., 33 964 ; A., 50,45 % ; E., 33 055.

Liste RPR-UDF, conduite par Claude Barate, RPR, 9 723 (29,41 %) ; liste centriste conduite par Jean-Paul Alduy, UDF-CDS, 8 766 (26,51 %) ; liste FN, conduite par Jean-Claude Martinez, 7 388 (22,35 %) ; Liste Verts-div. g. conduite par Patrick Llenas, 866 (2,61 %) ; liste du PC, conduite par Colette Tignères, 2 500 (7,56 %) ; liste du PS conduite par Christian Bourquin, 3 812 (11,53 %). *IL Y A BALLOTTAGE.*

[En 1989, les résultats de premier tour avaient été les suivants : I., 70 171 ; V., 41 834 ; A., 28 33 % ; E., 40 480. Liste Paul Alduy (UDF), m. s., 15 913 (39,31 %) ; liste Pierre Sergent (FN), 10 095 (24,93 %) ; liste Robert Marty (PS), 8 286 (20,46 %) ; liste André Tourné (PC), 4 698 (11,60 %) ; liste Jaume Roure (rég.) 1 488 (3,67 %). Au second tour : I., 70 171 ; V., 44 718 ; A., 25 45 % ; E., 43 136. Liste Alduy, 17 189 (39,84 %), 39 élus ; liste Marty, 13 329 (30,89 %), 8 élus ; liste Sergent, 12 618 (29,25 %), 8 élus.]

Le PCF se maintient à Valenton (Val-de-Marne)

I., 5 001 ; V., 2 864 ; A., 42,73 % ; E., 2 792.

Liste communiste de Daniel Toussaint (PC), 1 507 voix (53,98 %), 26 élus ; liste d'union de la droite (UDF-RPR-CNI) de Christian Husson, 636 voix (22,78 %), 4 élus ; liste divers conduite par Lyliane Meignen, adj. au m., 336 (12,03 %), 2 élus ; liste soutenue par le PS et le Mouvement des réformateurs de Guy Aboukrat, c. m., 313 (11,21 %), 1 élu.

[Comme en 1989, un tour suffit à la liste communiste pour s'imposer à Valenton, commune du Val-de-Marne comptant quelque onze mille habitants. Le scrutin est intervenu à la suite du décès, le 31 mars dernier, du maire de la commune, Roland Roche (PC). Il aurait dû être remplacé au conseil municipal par le suivant de sa liste de 1989, mais celle-ci avait été épuisée à la suite de démissions diverses, dont celle du premier maire de la mandature, Julien Duranton. Il était donc nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau conseil municipal. La liste communiste était menée par Daniel Toussaint, deuxième adjoint au maire, alors que le premier adjoint, Gérard Hamon, n'était qu'en seconde position.

En 1989, les résultats avaient été les suivants : I., 5 377 ; V., 3 379 ; A., 37,15 % ; E., 3 277. Liste d'union de la gauche de Julien Duranton (PC), 1 908 (58,22 %), 27 élus ; liste divers gauche de Guy Aboukrat, 806 (24,59 %), 4 élus ; liste divers droite de Jean-Pierre Leibenguth, 563 (17,18 %), 2 élus.]

□ **Charles Millon pour un « dialogue permanent » entre Parlement et gouvernement.** – Dans un entretien au *Journal du dimanche* du 6 juin, Charles Millon plaide pour *« l'instauration d'un dialogue permanent entre Parlement et gouvernement »* pour faire face *« à la situation économique très grave ». « Il faut réaffirmer le primat du politique »*, insiste le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, qui réfute toute idée *« de complot »* contre le gouvernement. *« Sur les questions d'emploi*, explique-t-il, *les parlementaires sont à vif, à cran (...). Ils ont parfois l'impression que c'est la superstructure administrative qui impose ses choix. Le rôle de l'Assemblée est de dire au gouvernement ce qui va et ce qui ne va pas. Le Parlement doit être la caisse de résonance du pays et, face à lui, le gouvernement doit être à l'écoute (...). Je ne veux ni cacophonie ni monotonie, je souhaite l'harmonie. »*

□ **RECTIFICATIF.** – Plusieurs erreurs se sont glissées dans l'article consacré à la mise en examen de l'ancien président socialiste du conseil général de la Dordogne, Bernard Bioulac (*le Monde* du 5 juin). Au lieu de *« contrairement à ce qu'indique le procès-verbal de la réunion, cette somme n'a jamais servi à solder un prêt contracté par la fédération auprès du Crédit mutuel »*, il fallait lire : *« Contrairement à ce qu'indique le procès-verbal de la réunion, cette somme n'a jamais servi à financer les activités de la fédération. Elle devait, en fait, solder un prêt contracté par Léo-Lagrange auprès du Crédit mutuel. »* De même, *le Journal de la Dordogne* n'est pas un *« organisme de prêt comptant parmi ses porteurs de parts Bernard Bioulac et plusieurs conseillers généraux socialistes »*, mais un *« organe de presse »*.

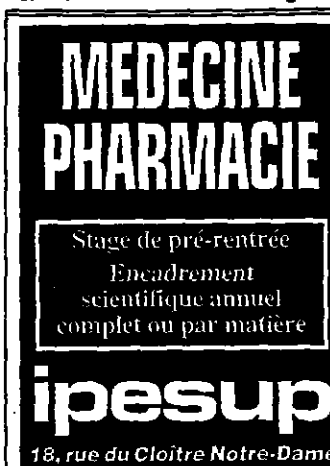
Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Jean Poperen dénonce une « formidable offensive de régression sociale »

Jean Poperen, ancien ministre des relations avec le Parlement, a dénoncé, dimanche 6 juin, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », un *« véritable terrorisme sur un grand nombre de salariés »*, soumis, selon lui, à un véritable chantage : *« Acceptez les réductions de salaire ou de protection sociale, et nous pourrons maintenir l'emploi. »* Cette *« formidable offensive de régression sociale »* signifie, selon le maire (PS) de Meyzieu (Rhône), que *« le patronat ne « traîne pas les pieds » par rapport à la politique gouvernementale »*, mais qu'il *« accélère la marche dans le sens de la régression sociale, c'est-à-dire qu'il se sert du rétrécissement du marché du travail comme élément de pression sur la situation du salariat »*.

M. Poperen a plaidé pour un *« véritable pacte social européen ». « Nous sommes devant la nécessité de réguler le marché*, a-t-il expliqué, *ce qui implique que toutes les forces sociales soient présentes dans la négociation, la confrontation sociale, et qu'elles aboutissent à un compromis. »* Il souhaite que les Etats généraux des socialistes, qui doivent se réunir au début du mois prochain, décident de *« préparer, au cours des douze mois à venir, des états généraux de la gauche européenne, avec, à l'ordre du jour, la protection sociale, l'emploi, la durée du travail, etc. ». « Si l'on ne traite pas ces questions essentielles*, a-t-il dit, *je ne sais pas si je claquerai la porte* [du PS], *mais j'irai les traiter ailleurs. (...) On ne laissera pas détourner l'ensemble de la gauche française de ses préoccupations principales. »*

François Hollande, ancien député (PS) de la Corrèze, cofondateur du courant Combat pour l'espoir à gauche, a déclaré, au « Forum RMC-*l'Express* », dimanche, que *« le gouvernement d'Edouard Balladur a déjà perdu économiquement »* et qu'il est pitoyable de le *« regarder mendier un soutien »* auprès des entreprises. Selon M. Hollande, le premier ministre *« a complètement sous-estimé l'ampleur de la récession »* et il a commis l'*« erreur »* de *« considérer qu'il faut modérer la consommation »*, ce qui va provoquer *« une récession aggravée »*. Il a accusé le gouvernement de se livrer à *« un calcul un peu cynique »* en tentant de *« faire le maximum sur les thèmes sécuritaires (...) pour essayer d'engranger des résultats politiques qui permettraient de faire oublier un échec sur le chômage »*.





SOCIÉTÉ

Les séries du baccalauréat seront diversifiées

Suite de la première page

Pour permettre aux élèves et à leurs familles, comme aux enseignants, de prendre la mesure du nouveau dispositif, il a d'ailleurs précisé que les choix d'orientation à l'entrée en première, qui doivent être faits avant la fin du mois de juin, ne donneront lieu qu'à des *« pré-inscriptions »,* qui devront être confirmées définitivement en septembre, le jour de la rentrée.

Une spécialisation « progressive »

Les décisions annoncées, lundi 7 juin, pour les classes terminales, qui doivent prendre effet à la rentrée 1994, s'inscrivent évidemment dans le droit-fil de la réforme des classes de première. Mais pour permettre cette *« spécialisation progressive »* des élèves que le ministre appelle de ses vœux, le large tronc commun proposé en première débouche, en terminale, sur des séries de baccalauréat au profil très spécialisé. Selon la formule de M. Bayrou, l'objectif est clair : offrir à chaque élève la possibilité de réussir au mieux et d'obtenir la *« meilleure mention au bac »* dans la voie correspondant à *« ses goûts et à ses aptitudes »*, et l'inciter à s'y engager en gommant la prééminence presque exclusive, aujourd'hui, de la série C du baccalauréat. Dans chaque filière d'enseignement général, l'enseignement de spécialité – deux heures hebdomadaires – est conçu comme un renforcement de la discipline dominante qui ne fera pas l'objet d'un programme spécifique et ne sera pas évalué de façon autonome.

Ainsi, dans la voie littéraire (L), les élèves devront choisir entre quatre spécialités : lettres-langues vivantes (avec neuf heures d'enseignement de langues vivantes), lettres classiques (avec six heures de langues anciennes), lettres-arts (avec quatre à huit heures d'enseignement artistique) et lettres-mathématiques (avec quatre heures de mathématiques). En outre, un enseignement de lettres de deux heures hebdomadaires est rétabli en terminale, évalué par une épreuve orale au baccalauréat qui s'ajoute aux épreuves anticipées de *français de première.* Autre innovation : tous les élèves de la série L, quelle que soit la spécialisation choisie, suivront un *« enseignement scientifique »* de deux heures hebdomadaires (au lieu de quatre en première), non exclusivement consacré aux mathématiques.

La terminale scientifique (S) est construite autour de quatre spécialités : mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre et technologie industrielle. Chaque enseignement de spécialité (les anciens modules prévus par MM. Jospin et Lang) ajoutera, au tronc commun, deux heures de cours dans la discipline choisie. Tous les choix sont – *théoriquement* – possibles, puisque les élèves scientifiques ayant choisi la technologie peuvent, par exemple, se « renforcer » en mathématiques ou en physique (mais avec un horaire grimpant alors à trente-trois heures), ou bien choisir une seconde langue vivante, des langues anciennes ou l'option arts.

Des horaires très lourds

Dans toutes les hypothèses, cependant, l'ensemble des matières scientifiques représentera plus de la moitié des coefficients au bac, afin de réserver cette terminale S aux élèves vraiment à l'aise et attirés par les sciences. Enfin, dans la filière économique et social (ES), trois profils sont proposés : économie et sciences sociales, économie et mathématiques, économie et langues vivantes, avec, comme dans les autres séries, deux heures hebdomadaires de cours supplémentaires dans la spécialité choisie.

Avec une organisation aussi ouverte, où la liberté de choix est quasi totale – sous réserve que les établissements *puissent effectivement* organiser la « palette » complète de ces enseignements, – la charge horaire des élèves reste très lourde : de vingt-sept heures hebdomadaires minimum, jusqu'à trente-deux heures pour les futurs bacheliers ayant choisi la spécialité Sciences et technologies industrielles. Et cela sans compter un éventuel choix d'options facultatives de langues vivantes, langues anciennes ou arts, ouvertes dans chacune des séries de terminale et du baccalauréat.

Le baccalauréat restera, conformément à *ce qu'avait promis* François Bayrou, un examen national et terminal. Aucun changement n'est envisagé concernant l'organisation ou le calendrier des épreuves, leur nature ou les modalités de leur correction. A un détail près. Si le ministre a confirmé son refus d'accorder aux élèves redoublants la possibilité de conserver leurs notes positives pendant cinq ans (comme l'avait décidé M. Lang), il maintient cependant cette disposition pour les salariés, les stagiaires de la formation professionnelle et les appelés du contingent, comme c'est actuellement le cas pour les candidats aux bacs professionnels.

Enfin, François Bayrou esquisse le prolongement de cette réforme dans l'enseignement supérieur, tout en laissant à François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, le soin d'en préciser les détails. Il a annoncé, en effet, que les élèves des séries littéraires et économiques pourront accéder, par des concours spécifiques, aux études médicales et aux écoles supérieures de commerce, *« selon un accord intervenu avec la Conférence des doyens de médecine et la Conférence des grandes écoles ».* Cette innovation symbolique, destinée à démontrer que toutes les voies du baccalauréat peuvent conduire à des filières d'excellence, ne prendra cependant tout son poids que lorsque seront fixés les flux d'entrée dans ces différents concours.

CHRISTINE GARIN

Classes terminales et baccalauréats généraux : nouveaux horaires et cœfficients

Série littéraire (L)			Série économique et sociale (Es)			Série scientifique (S)		
	Horaire hebdo	Coefficient au bac		Horaire hebdo	Coefficient au bac		Horaire hebdo	Coefficient au bac
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES			ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES			ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES		
Français (classe de première)		5	Français (classe de première)		4	Français (classe de première)		4
Philosophie	8	7	Sciences économiques et sociales	5	7	Mathématiques	6	7
Lettres	2	2	Maths appliquées	4	5	Physique-chimie	5	6
Langue vivante 1	3	4	Histoire-géographie	4	5	Sciences de la vie et de la terre ou techonologie industrielle	3 8	5 9
Histoire-géographie	4	4	Philosophie	4	4	Philosophie	4	3
Enseignement scientifique	2	2	Langue vivante 1	3	3	Langue vivante 1	3	3
L.V. 2 ou langue régionale ou latin ou grec ancien	3	4	L.V. 2 ou langue ancienne ou langue régionale	3	3	Histoire-géographie	3	3
Éducation physique et sportive	2	2	Éducation physique et sportive	2	2	Éducation physique et sportive	2	2
Enseignement de spécialité au choix : L.V. 3 ou langue régionale (b) ou grec ancien ou latin ou mathématiques ou arts	 3 3 4 4	 4 4 4 6	Enseignement de spécialité au choix : S.E.S. ou mathématiques appliquées ou langue vivante 1	 + 2 + 2 + 2	 + 2 + 2 + 2	Enseignement de spécialité au choix : Mathématiques ou physique-chimie ou sciences de la vie et de la terre	 + 2 + 2 + 2	 + 2 + 2 + 2
Total enseignements obligatoires	27 ou 28	34 ou 36	*Total enseignements obligatoires*	27 h	35	*Total enseignements obligatoires*	28 ou 32	35 ou 39
OPTIONS FACULTATIVES (*)			OPTIONS FACULTATIVES (*)			OPTIONS FACULTATIVES (*)		
			Français	2	1	Français	2	1
L.V. 2 ou langue régionale	3	1				L.V. 2 ou langue régionale	3	1
L.V. 3 ou langue régionale	3	1	L.V. 3 ou langue régionale	3	1	L.V. 3 ou langue régionale	3	1
Latin	3	1	Latin	3	1	Latin	3	1
Grec ancien	3	1	Grec ancien	3	1	Grec ancien	3	1
Enseignement scientifique		1	Enseignement scientifique	2	1	Technologie industrielle	3	1
Arts : pratique artistique et histoire des arts	4	1 (a)	Arts : pratique artistique et histoire des arts	4	1	Arts : pratique artistique et histoire des arts	4	1

(*) Pour les options facultatives seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.
(a) Dans le cas où l'élève cumule « Arts : pratique artistique et histoire des arts » avec l'enseignement « Arts » le coefficient de l'option est porté à 2.
(b) Peut être consacré à un renforcement dans une langue vivante choisie au titre de langue vivante 1 ou langue vivante 2.
(c) Les élèves suivant l'enseignement de technologie peuvent facultativement suivre un enseignement de spécialité, soit en mathématiques soit en physique-chimie.

Un monument historique

« On ne réforme pas le lycée en un ou deux ans », avait lancé Lionel Jospin en 1991. La remarque reste d'actualité au moment où son successeur, M. Bayrou, présente à son tour ses décisions en la matière. Sans remonter aux tentatives avortées de plus lointains prédécesseurs – M. Beullac à la fin des années 70, MM. Savary et Chevènement ensuite, M. Monory en 1986, – le remodelage proposé s'inscrit, en effet, dans le prolongement de la réflexion engagée depuis cinq ans par MM. Jospin et Lang.

Dès 1988, le premier avait multiplié les groupes de réflexion, d'abord sur les programmes du lycée, qu'il souhaitait moderniser et alléger, puis sur les filières et l'organisation pédagogique qu'il chargeait le tout nouveau Conseil national des programmes, au début de 1990, de repenser, pour tenir compte de l'ouverture du lycée à la très grande majorité de chaque génération. Sur la base de ces travaux, M. Jospin traçait, en juin 1991, les grandes lignes d'une réforme du lycée qui a commencé à s'appliquer à la rentrée 1992 en classe de seconde.

Dès son arrivée rue de Grenelle, au printemps 1992, M. Lang reprenait le dossier. Mais, contrairement au souhait de l'équipe précédente, il marquait rapidement sa volonté de rétablir en terminale et au bac un menu d'options assez large *pour que les élèves puissent* bénéficier de la plus grande *« diversité de choix ».* Le dispositif présenté par M. Bayrou, avec ses onze baccalauréats généraux très profilés, fait montre de plus d'ouverture encore dans le sens d'un menu à la carte, en principe très ouvert.

Au-delà de ces longues années de réflexions et de propositions, une chose est sûre : plus que jamais, le baccalauréat reste l'examen fétiche des Français. Les velléités de réforme, de rénovation, d'allégement exprimées par chaque ministre de l'éducation nationale se soldent, en définitive, par des ravalements de façade de ce *« monument historique ».*

G. C.

FAITS DIVERS

A Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône)

Un contrôle fiscal pourrait être à l'origine d'une tuerie familiale

LYON

de notre bureau régional

Un artisan en électronique de Champagne-au-Mont-d'Or, dans la banlieue lyonnaise, Georges Hodowaniec, cinquante ans, a tué, mercredi 2 juin, son épouse et ses deux fils, âgés de vingt-cinq et vingt-huit ans, avant de se donner lui-même la mort à l'aide d'un fusil de chasse. Dans une lettre adressée à plusieurs habitants de Champagne-au-Mont-d'Or, l'artisan accuse explicitement le fisc d'être à l'origine de son naufrage meurtrier. Cette missive, dactylographiée en avril 1993 mais postée le 2 juin, porte en en-tête *« L'Etat et le fisc assassins »*, puis expose une série de griefs. *« Je suis poursuivi depuis 1984 et me défends depuis ce jour,soit huit ans, huit années de souffrance, de persécution, de pression morale, de fatigue et de tension nerveuse »*, écrit notamment M. Hodowianec, mettant en cause précisément un inspecteur vérificateur. Dans une note manuscrite d'adieu, le désespéré ajoutait : *« J'ai donné la vie à deux beaux enfants, ayant peur que l'Etat (le fisc) se venge sur eux, j'ai préféré les protéger ».*

Après avoir reçu, vendredi 4 juin, une délégation du Mouvement d'action pour la défense de l'artisanat et du commerce (MADAC), le directeur des services fiscaux du Rhône a publié un communiqué dans lequel il précise que *« la vérification dont a fait l'objet, en 1987, la société de M. Hodowaniec a été engagée dans les conditions habituelles (...). En définitive, l'opération s'est conclue par un accord exprès de M. Hodowaniec dans le cadre d'une transaction intervenue en 1992. Jusqu'à cette date, le paiement des impôts supplémentaires a été suspendu ».* L'enquête menée par le SRPJ de Lyon permettra peut-être de dire dans quelle mesure ces quatre morts peuvent être rapprochées d'un « contrôle fiscal » ordinaire.

R. B.

Dans la région de Briançon

L'explosion de deux engins d'origine militaire blesse grièvement trois personnes

GRENOBLE

de notre correspondant

Deux adolescents, âgés de quatorze ans, qui sortaient du collège des Garcins à Briançon, et un habitant de Villard d'Arêne (Hautes-Alpes) ont été blessés à la suite de deux explosions d'engins d'origine militaire. Les deux garçons, qui *marchaient dans la rue,* déclarent avoir écrasé un simulateur de tir d'obus. Ils ont été brûlés au visage, aux bras et aux jambes. Le promeneur, qui a été lui aussi grièvement blessé quelques jours plus tard, et hospitalisé, affirme avoir ramassé à proximité du col du Lautaret (2 058 mètres) – afin de *« nettoyer le paysage »* – *« une boule bleue avec un bouchon jaune »* qu'il croyait être un élément d'une lampe de campagne. De retour à son domicile, il brancha les deux fils qui *dépassaient* de l'objet à une pile électrique, provoquant ainsi une explosion immédiate.

Les familles des deux adolescents ont déposé plainte contre X. Elles mettent en cause les militaires de la 27e division alpine qui ont effectué d'importantes manœuvres entre le 10 et le 14 mai. Les plaignants s'étonnent qu'aucune information préventive auprès de la population n'ait été faite après leurs manœuvres. Au siège de la 27e division alpine, installé à Grenoble, le porte-parole du général Jean Bassère écarte l'hypothèse d'un *« oubli »* dans la nature, de matériels destinés à l'instruction et *« réputés inoffensifs ». « Ces pétards qui simulent des coups de feu font essentiellement de la fumée et du bruit. Ils n'ont jamais fait de mal à personne si on marche dessus. Ils n'explosent que si on les bricole »*, dit le lieutenant-colonel Clouet, doutant que ces objets aient pu être perdus au cours des manœuvres « Chamois 93 ».

CLAUDE FRANCILLON

Publication judiciaire

RESPECT DU DROIT A LA PRÉSOMPTION D'INNOCENCE AU PROFIT DE RENÉ VESTRI

Par décision du 25 mai 1993, le président du tribunal de grande instance de Paris, statuant en référé, a ordonné, sur le fondement de l'article 9-1 du code civil, la publication de ce communiqué à la suite de l'article de Guy Porte, diffusé dans le journal *le Monde* du 20 février 1993 et intitulé : « A la suite d'irrégularités dans la gestion du port, le maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat est inculpé d'ingérence », en ce qu'il porte atteinte à la présomption d'innocence de René Vestri en le présentant, avant toute condamnation, comme étant coupable de faits d'ingérence relatifs à la constitution du conseil d'administration du nouveau port de Saint-Jean-Cap-Ferrat, ainsi qu'à la collecte des ordures de ce port.

Devant les parents d'élèves de l'UNAPEL

M. Bayrou prône l'équité entre l'école privée et l'enseignement public

Devant les huit cents délégués de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'école libre (UNAPEL), François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a confirmé, samedi 5 juin à Saint-Malo, la volonté du gouvernement de voir adoptées, *« le plus tôt possible »*, les mesures législatives permettant aux collectivités locales de financer, en *« stricte équité »* avec le public, les dépenses d'investissement des établissements privés sous contrat d'association avec l'Etat.

SAINT-MALO

de notre envoyé spécial

« Messieurs, faites votre travail ! », a lancé François Bayrou à l'adresse des quelques députés bretons invités de la délégation nationale de l'UNAPEL, réunie les 5 et 6 juin dans la *cité malouine. Interpellé par le président* des parents d'élèves du privé, Philippe Toussaint, sur l'urgence du dossier « immobilier » de l'enseignement privé, François Bayrou a donc relancé la balle dans le camp des législateurs – *« le plus tôt sera le mieux »*, – à qui il revient d'abroger les dispositions *« limitatives et incohérentes »* contenues dans les textes législatifs.

Pour le président de l'UNAPEL, deux « verrous » entravent le développement de l'enseignement privé. D'une part, un décret de 1960 qui impose un délai de cinq ans aux écoles privées avant d'obtenir leur contrat d'association. D'autre part, la participation des collectivités territoriales au financement de l'enseignement privé est strictement limitée. Interdite, par une loi de 1886, *dans le cas des écoles primaires*, elle est limitée, par une disposition de la loi Falloux de 1850, à 10 % du total des investissements en faveur des collèges et lycées d'enseignement général (contrairement à l'enseignement technique ou agricole).

C'est sur ce deuxième « verrou » que s'est concentré le débat depuis des mois. Deux propositions de loi ont été déposées, en avril, par les groupes RPR et UDF pour permettre aux collectivités locales de financer librement les établissements privés. Finalement, une nouvelle proposition de loi, préparée par Jacques Barrot, René Couanau et Pierre Lequiller, députés UDF, devrait être prochainement déposée pour un examen au mieux dès cette session, sinon lors de la session d'automne. Conformément au vœu du ministre, cette proposition n'envisage plus d'étendre les nouvelles possibilités de financement à l'ensemble des établissements privés, mais les réserve au privé sous contrat.

« Une ère nouvelle »

Au-delà de son engagement répété à régler rapidement ce dossier financier, François Bayrou a estimé qu' *« une ère nouvelle, celle de la paix scolaire »*, s'ouvrait dans les relations entre les secteurs public, d'un côté, et privé sous contrat de l'autre. Selon le ministre de l'éducation, *« l'intention du gouvernement est de reconnaître qu'après une décennie d'efforts consacrés aux écoles, aux collèges et aux lycées publics, il est aujourd'hui légitime que l'on reconnaisse que les familles du privé n'assument plus seules la charge des investissements dans leur école »*.

Déjà formellement reconnue en juin 1992 par les accords Lang-Cloupet, la contribution de l'enseignement privé sous contrat au service public d'éducation impose néanmoins, aux yeux de M. Bayrou, que *« des règles soient définies »*. Préférant le terme d'équité à celui de parité (retenu par la loi Debré de 1959), M. Bayrou a indiqué que ces règles, prenant en compte la multiplicité des statuts de propriété des établissements privés (associations gestionnaires, propriétaires individuels, etc.), devraient notamment éviter de *« conduire à des avantages indus »* et ne devraient, en aucun cas, se faire au détriment du service public.

« Il ne s'agit plus, pour le public et le privé, de s'accepter, mais bien de se reconnaître, a conclu le ministre de l'éducation nationale. *Le temps est venu de voir se réaliser la rencontre entre les valeurs de l'un et celles de l'autre. La liberté ne peut pas profiter uniquement à l'enseignement privé. De même, la laïcité, qui est l'apprentissage du respect de l'autre, ne peut plus profiter qu'à l'enseignement public. »*

Devant la perspective d'un grand service public d'éducation que l'on traçait devant eux sans le nommer, les parents de l'UNAPEL, venus débattre des rythmes de l'enfant, ont applaudi, en songeant notamment aux avantages financiers découlant de « l'équité » annoncée. Mais bon nombre d'entre eux s'interrogeaient sur la perte d'identité qui risque d'en découler. Ce qui fit dire en clôture au Père Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique, que *« le souci participatif »* de l'enseignement catholique au service public d'éducation ne devait surtout pas être confondu *« avec un abandon de service spécifique »*.

JEAN-MICHEL DUMAY

Réuni en congrès à Nantes

Le Syndicat des enseignants est divisé sur la question laïque

Réuni en congrès constitutif à Nantes (Loire-Atlantique) du 1er au 5 juin (*le Monde* du 2 juin), le Syndicat des enseignants, créé en juin 1992 à partir de l'ancien Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC), a adopté ses nouveaux statuts par 92 % des voix. Les soixante membres du bureau national élu par le congrès, dont la moitié sont des instituteurs, ont placé Jean-Claude Barbarant, ancien secrétaire général du SNI-PEGC et depuis un an du Syndicat des enseignants à titre provisoire, à la tête du nouveau syndicat.

NANTES

de notre envoyée spéciale

Plus de soixante amendements, pratiquement *tous adoptés*, pour la seule motion sur l'éducation, une longue discussion sur l'assouplissement du mouvement national pour les enseignants du secondaire et, pour clore le congrès, un débat très animé sur la laïcité : pour son galop d'essai, le Syndicat des enseignants s'est efforcé de jouer l'ouverture et de *« libérer la parole »*, comme l'avait réclamé dans son discours d'ouverture son secrétaire général, Jean-Claude Barbarant.

Débarrassé de la minorité Unité et action qui, dans l'ancienne Fédération de l'éducation nationale (FEN), « tenait » trente-trois sections départementales du SNI-PEGC et est allée, *depuis quelques mois*, grossir les rangs de la nouvelle Fédération syndicale unifiée, les militants réunis à Nantes – pratiquement tous d'anciens membres de l'ancienne tendance UID (Unité, indépendance et démocratie) proche des socialistes, – se sont, pour la *première* fois, retrouvés entre eux.

Travaux en commissions *ouvertes* aux invités et aux journalistes et élec*tion du bureau national* au scrutin uninominal comme le prévoient les *nouveaux statuts* : la partie peut, désormais, se jouer à visage découvert. Sans les débats de tendance qui nourrissaient leurs congrès, les militants du S.E. ont essayé, cinq jours durant, de faire sonner leurs différences. Si timides soient-elles.

Après avoir adopté des statuts qui prévoient, notamment, la création de sections locales, qui n'existaient pas au SNI, les militants du S.E. ont, par exemple, longuement débattu en séance plénière sur l'assouplissement du mouvement national pour le second degré, la formation des maîtres ou encore l'avenir des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). *« Nous revendiquons l'égalisation de la charge globale de travail de tous les enseignants »* a résumé Jean-Claude Barbarant, qui a toutefois admis la possibilité, pour chaque catégorie d'enseignants, d'une modulation des obligations de service en fonction de situations particulières, notamment dans les zones « sensibles ».

Crispations persistantes

C'est sur la laïcité que de vraies divergences sont apparues. Soucieux de recentrer leurs positions sur un débat où ils n'ont plus d'alliés, les membres de la direction du S.E. étaient arrivés avec un texte définissant une *stratégie d'ouverture*, voire de négociation sur la question scolaire. *« Le réalisme impose aux laïcs d'en prendre acte : le financement de l'enseignement privé sous contrat est irréversible. Ils doivent s'inscrire, à ce propos, et avant qu'il ne soit trop tard, dans le seul débat qui soit d'actualité : les conditions impérieuses de l'association de l'enseignement privé au service public d'éducation et les exigences liées à la notion de mission de service public. »*

Mais devant le tir de barrage des délégations de l'Ouest, où la question de l'enseignement privé reste hypersensible, ils ont dû en rabattre et renvoyer le projet de texte *« au débat avec les adhérents »*.

Dans un contexte politique de « grandes manœuvres » avec le privé, l'enjeu est décisif pour le nouveau syndicat. Et la marge est étroite entre la sauvegarde de sa culture historique et de sa base traditionnelle et la nécessité où il se trouve de rallier, rapidement, de nouveaux adhérents, particulièrement parmi les jeunes enseignants des écoles et des lycées, moins crispés sur cette question.

CHRISTINE GARIN

La rencontre des deux France

par Gérard Courtois

LA vieille guerre scolaire des *« deux France »*, de l'école privée et de l'enseignement public, des *« laïcards » et des « calotins »*, est trop ancienne, trop enracinée dans l'histoire de ce pays, de ses mentalités et de ses affrontements politiques pour disparaître du paysage.

Comme viennent de le démontrer, en l'espace de deux semaines, le congrès de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), puis celui du Syndicat des *enseignants, constitué* depuis un an sur les bases de l'ancien Syndicat *national* des instituteurs, enfin la réunion nationale de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'école libre (UNAPEL), le partage des rôles entre école privée et école publique et la question de la laïcité de l'enseignement restent au cœur des interrogations de l'ensemble *des acteurs du monde éducatif*, qu'il s'agisse des familles, des *enseignants ou des responsables* politiques.

Pourtant, les vieilles lignes de clivage sont en train de se déplacer. Certes, les parents du privé réclament plus que jamais à un gouvernement *qui le leur a promis* la levée des obstacles qui entravent *le financement des établissements* privés par les collectivités locales. *Vieille revendication.* Comme en écho, les parents de la FCPE, historiquement très liés à la Fédération de l'éducation nationale et au Parti socialiste, s'apprêtent à *« se serrer les coudes »* pour la défense de la laïcité et du service public d'éducation. De même, la base traditionnelle des enseignants, et *notamment* des instituteurs de l'Ouest, *résiste*, au sein du Syndicat des enseignants, à toute remise en cause de l'orthodoxie laïque.

Il reste que, après les accords de 1992 entre le gouvernement socialiste et l'enseignement catholique, le paysage n'est plus aussi figé qu'auparavant. L'ouverture – presque l'*aggiornamento* – proposée par la direction du Syndicat *des* enseignants lors de son congrès de Nantes est historique. *Quant* aux propos de M. Bayrou devant les parents du privé, ils *démontrent que même les plus* fidèles partisans de l'enseignement « libre » ont pris la *mesure des responsabilités* de l'enseignement privé, au point de l'inscrire, au moins implicitement, dans le cadre d'un grand service public. Comme une sorte de victoire posthume, et paradoxale, d'Alain Savary, qui avait tenté en vain cette synthèse.

France pays d'immigration

Suite de la première page

Chaque année, plusieurs dizaines de milliers d'étrangers s'établissent régulièrement en France : des travailleurs, les membres de leur famille, des étudiants qui ne retournent pas dans leur pays, ainsi que des résidents irréguliers ou des demandeurs d'asile déboutés qui finissent par obtenir un titre de séjour.

S'y ajoutent, bien entendu, les clandestins. Supposons que M. Pasqua réussisse à les réduire à zéro (ce dont doutent fortement les adversaires de sa loi, qui n'en dénoncent pas seulement le caractère inacceptable, mais l'inefficacité). La France cesserait-elle pour autant d'être *« un pays d'immigration »* ? La loi Pasqua vise d'abord à réguler les entrées *d'étrangers en France. Même si elle* était votée telle quelle et appliquée dans *toute* sa rigueur, la France enregistrerait chaque année plusieurs dizaines de milliers de résidents étrangers supplémentaires (familles de travailleurs et réfugiés notamment). Autant le savoir et ne pas fantasmer sur l'*« immigration zéro »*.

M. Pasqua le sait si bien lui-même qu'il proposait, il y a deux ans encore, des quotas annuels d'immigrés, par nationalité. Son conseiller d'aujourd'hui, Jean-Claude Barreau, qui dirigeait alors l'Office des migrations, suggérait de son côté des quotas par profession. Aucune des deux formules n'avait été retenue : les *quotas par nationalité, en* vigueur aux Etats-Unis, choquent les Français, et les quotas par profession sont impensables à une époque de fort chômage. Mais le fait même d'exprimer de telles propositions illustre une évidence : dans un monde où les inégalités économiques et démographiques sont immenses, la pression migratoire ne peut être totalement stoppée par des mesures de police. On ne verrouille pas les frontières d'une démocratie.

LES CLANDESTINS, ILS FONT LE TRAVAIL QUE LES RÉGULIERS NE VEULENT PLUS FAIRE !

Plantu

Ne faut-il pas entrouvrir la porte à des immigrants réguliers si l'on ne veut pas que d'autres entrent par la fenêtre ?

Il n'est pas facile de défendre une telle thèse dans le climat actuel. L'obsession du chômage *et* les bouleversements survenus en Europe *incitent à la frilosité et* au chacun pour soi. En matière d'immigration, le gouvernement cherche à adresser plusieurs messages, à des publics différents.

Son premier souci est de rassurer la masse des électeurs, qui voit en tout immigré un clandestin, et en tout clandestin un délinquant ou un voleur d'emploi. *Ces électeurs* ne sont pas tous de droite, loin de là. *Ils ont eu le sentiment* d'être abandonnés par les pouvoirs publics. La dégradation du climat dans de nombreux quartiers « chauds », due pour l'essentiel au chômage, est spontanément attribuée à l'installation d'étrangers, souvent contre l'avis du maire de la commune. C'est une réalité. On peut s'en indigner, la dénoncer, mais il n'est pas permis de l'ignorer, sous peine de laisser le Front *national* faire de nouveaux adeptes.

Le *deuxième* souci du gouvernement est d'empêcher l'aile dure de la majorité de renforcer le projet de loi sur l'immigration. D'où la volonté d'aller vite, en pensant que le texte passerait presque tel quel s'il était voté avant l'été. Mais cela reste à prouver, après ce qui s'est passé pour le code de la nationalité.

Troisième souci du gouvernement : la dissuasion. Il s'agit d'adresser un message de fermeté à tous les immigrés en puissance, d'Afrique *et d'Asie. C'est une* méthode que Charles Pasqua avait testée, avec plus ou moins de bonheur, pendant la première cohabitation, entre 1986 et 1988. Une méthode illustrée par la scandaleuse équipée des « cent un Maliens », mais que le gouvernement Rocard a mieux utilisée ensuite, lors de la réforme de l'Office de protection des réfugiés : parce que les procédures *étaient* plus *sévères, et que* cela s'est su très vite, le nombre des « faux demandeurs d'asile » a brusquement diminué.

Une certaine atmosphère

Le quatrième souci du gouvernement est d'empêcher une trop grande mobilisation des défenseurs des droits de l'homme : *les Eglises* notamment, et quelques organisa*tions qui, pour être squelettiques*, n'en sont pas moins bruyantes. M. Pasqua les regarde faire avec une satisfaction évidente : plus on crie à gauche, plus la droite peut être rassurée. Mais ce genre de tactique a ses limites, et des ministres comme Pierre Méhaignerie ou Simone Veil ne sont pas insensibles à certains appels.

Le gouvernement ne peut se désintéresser d'un cinquième public, auquel, en principe, aucun message n'était *destiné* : *les étrangers vivant* régulièrement en France. Ces quel*que quatre millions de personnes se* retrouvent, sans l'avoir cherché, au centre d'une tempête. Ils se sentent visés par trois nouvelles lois – immigration, nationalité et contrôles d'identité – dont ils ne connaissent pas bien les effets. Beaucoup s'inquiètent pour le renouvellement de leur titre de séjour. Beaucoup se précipitent aux guichets des préfectures pour demander la nationalité française *pour leurs enfants mineurs...*

Les défenseurs des immigrés accusent M. Pasqua de déstabiliser la communauté étrangère, et M. Pasqua accuse les défenseurs des immigrés de créer un climat de [illegible] en *formulant* des critiques *« grotesques »* contre les projets du gouvernement... Les socialistes, visiblement embarrassés, sont provisoirement absents de ce face-à-face. Leur chef, Michel Rocard, qui avait eu le courage d'affirmer publiquement que *« la France ne peut accueillir toute la misère du monde »*, est cité une fois par semaine par M. Pasqua. Il lui est impossible de contester la ligne générale du ministre de l'intérieur, mais il peut mettre en cause telle ou telle des mesures envisagées et l'atmosphère générale qui en résulte.

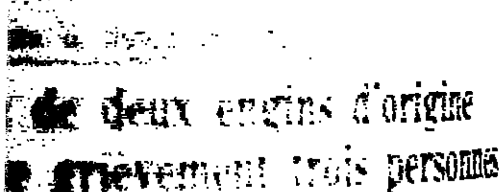
La future loi Pasqua mérite en effet d'être étudiée point par point, au-delà des slogans illusoires du genre « immigration zéro », et en sachant qu'il n'existe – aujourd'hui comme hier, en France comme dans les *autres pays d'Europe occidentale* – qu'une seule politique acceptable : celle qui consiste à lutter humainement contre l'immigration clandestine, à permettre à des travailleurs étrangers d'être rejoints par leur famille sans tracasseries inutiles et à accueillir toutes les personnes persécutées ou menacées qui demandent l'asile. Etant entendu que seule une aide massive au développement des pays *d'émigration – beaucoup plus* importante qu'aujourd'hui, et engagée collectivement par la CEE – permettrait de régler, au moins en partie, ce gigantesque défi de la fin du vingtième siècle qu'est l'émigration. Cela ressemble à un vœu pieux, mais y a-t-il une autre voie ?

ROBERT SOLÉ

M. Pasqua accuse les adversaires du projet sur l'immigration de lui faire un « mauvais procès »

Charles Pasqua estime qu'on lui *« faisait un mauvais procès, un procès d'intention »* à propos du projet de loi gouvernemental sur l'immigration, faisant allusion aux vives critiques adressées par la Commission des droits de l'homme et aux manifestations prévues le 19 juin (*le Monde* daté 6-7 juin). Le ministre de l'intérieur a réaffirmé, dimanche 6 juin, lors de l'émission *7 sur 7* de TF 1, qu'il fallait *« mettre un terme à l'immigration clandestine »*, et s'est défendu de vouloir faire des étrangers des boucs émissaires. *« Nous sommes loin d'un régime totalitaire*, a-t-il souligné. *Notre volonté a été de codifier toutes les mesures éparses qui jusqu'à présent ne relevaient pas de la loi comme le droit d'asile et le regroupement familial »*. M. Pasqua a estimé que la formule *« tendre vers l'immigration zéro »* qu'il avait employée dans l'entretien accordé au *Monde* (*le Monde* du 2 juin) visait la seule immigration clandestine, et qualifié de *« grotesques »* les critiques dont il fait l'objet à ce sujet. M. Pasqua a confirmé que les mesures restrictives sur l'immigration devaient être acompagnées d'une *« grande politique d'aide au développement »*. *« Le devoir de la France*, a-t-il déclaré, *ce sera de prendre la tête d'une grande croisade pour obliger les pays industrialisés à investir aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest »*.

Pour l'ancien ministre socialiste Jean Poperen, invité du Grand Jury RTL-*le Monde*, *« l'assimilation qui est faite entre insécurité grandissante* (et immigration NDLR) *crée un climat de tension »*. Interrogé sur le fait que Charles Pasqua approuve aujourd'hui la formule de Michel Rocard selon laquelle *« la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde »*, M. Poperen a déclaré que *« si, sur certaines questions, le ministre de l'intérieur d'aujourd'hui rejoint ce qu'a pu dire Michel Rocard, les gens de gauche ne pourront pas en être fondamentalement contrariés »*.



هكذا من الأصل

SPORTS



TENNIS : les Internationaux de France

Sergi Bruguera, la surprise

Les simples messieurs et simples dames des Internationaux de France de tennis se sont conclus par deux finales à suspense : samedi 5 juin, il a fallu *trois manches à l'Allemande* Steffi Graf pour vaincre l'Américaine Mary Joe Fernandez et conquérir pour la troisième fois le titre qui lui avait échappé en 1989, 1990 et 1992. Dimanche 6 juin, il a fallu cinq manches et *quatre heures à l'Espagnol Sergi* Bruguera pour déposséder l'Américain Jim Courier du trophée enlevé en 1991 et 1992. Il est le premier Espagnol vainqueur depuis Andres Gimeno (1972). Steffi Graf s'est ainsi *enrichie de 2,7 millions* de francs tandis que la fortune de Sergi Bruguera augmentait de 2,92 millions de francs.

Le jeu de tennis sur terre battue, spécialement lors de la finale masculine des Internationaux de France, peut être le plus accablant des spectacles sportifs. Ainsi, crocodiles vautrés dans les vasières en fond de court, Mats Wilander et Guillermo Vilas, en 1982, ou Mats Wilander et Ivan Lendl, en 1985 et 1987, firent périr d'ennui Roland-Garros.

En fait, au cours de la dernière décennie, il n'y eut guère que deux finales qui furent vraiment belles, celle entre John McEnroe et Ivan Lendl en 1984 et celle entre Michael Chang et Stefan Edberg en 1989. Dans ces cas, le jeu sur la brique pilée est exaltant, d'une intensité dramatique inégalée sur herbe ou ciment. Il demande une condition physique supérieure et une maîtrise parfaite de tous les coups du tennis, un engagement total.

De ce point de vue, la quinzaine qui venait de s'écouler porte d'Auteuil ne laissait rien présager de bon. Au rendez-vous du central, dimanche 6 juin, à 15 heures, étaient conviés deux jeunes brutes, Jim Courier et Sergi Bruguera, réputés pour leur sensibilité de nerf de bœuf, leur toucher de CRS, leur obstination de morpion. Ils avaient leur fiche au catalogue des paranos du lift, des toxicos de la ligne de fond, des barjos de la manivelle, deux terroristes du spectacle, deux *desesperados* de l'émotion, deux Tartares au désert. Des antécédents à vous ficher une finale en l'air, à désespérer une tribune présidentielle, à rendre neurasthénique l'Audimat.

A 15 heures donc, Roland-Garros s'apprêtait à faire pénitence une fois de plus, à n'avoir cette année ni fromage ni dessert. Et quatre heures plus tard, le stade exultait, riait, jubilait, trépignait. Il s'était régalé de cinq grosses tranches de tennis, la finale la plus épicée depuis un lustre. Il avait un beau champion, Sergi Bruguera, premier Espagnol couronné depuis Andres Gimeno en 1972, son nouveau chouchou. Il avait aussi un beau perdant, Jim Courier, tenant du titre déchu et magnanime, enfin humain. Les Internationaux étaient ravis, comblés. En ce jour de Fête des mères, ils avaient eu un cadeau et une surprise.

La surprise bien sûr, ce fut la victoire de Sergi Bruguera. Avec son tennis de *muerte*, le Catalan avait fait forte impression durant les six premiers tours au cours desquels il avait concédé une seule manche et où il avait éliminé le numéro un mondial Pete Sampras. Toutefois en quatre rencontres, Sergi Bruguera n'avait pas pris un set à Jim Courier. En dépit des difficultés éprouvées face à Thomas Muster, Goran Prpic et Richard Krajicek, le champion 1991 et 1992 restait ainsi le favori. Sauf peut-être pour Andreï Medvedev.

Des fautes forcément

Eliminé sommairement en demi-finale par l'Espagnol, l'Ukrainien avait tenté d'expliquer la médiocrité de sa prestation de la façon suivante : « *Le rythme de Bruguera... C'est comme si je parlais très vite et que vous preniez des notes. Vous allez forcément faire des fautes. Pour moi, c'était pareil* ». Andreï Medvedev n'en dit pas plus mais cela sous-entendait qu'il faudrait que Jim Courier soit à 100 % de ses possibilités, survitaminé, pour mettre en péril Sergi Bruguera. Effectivement, comme en demi-finale, l'Espagnol a joué *pied au plancher*, poussé au crime, tenté le diable. Il courait de toute part, ne commettant pratiquement pas de fautes directes (soixante-six dans toute la partie), finissant les points importants au filet (huit fois), maintenant une profondeur de balle exceptionnelle, découvrant dans l'effort une dentition de lapin, un rictus à la Bugs Bunny.

En face, *imperator* impavide, Jim Courier ne fut pas aussi démuni qu'Andreï Medvedev, le torpilleur coulé. Comme lui cependant, l'Américain manqua de l'essentiel, le temps pour s'organiser, tourner son revers notamment et ajuster son coup droit. L'assassin n'avait pas le loisir de perpétrer ses crimes. Il eut du mal à entrer dans les limites du court et à finir les points au filet dans de bonnes conditions. Il en résulta une production inhabituelle de fautes directes (quatre-vingt-trois au total) et de vaines tentatives pour conclure avec une amortie. « *J'ai fait tout ce que j'ai pu, mais c'était au-delà de ce que je pouvais maîtriser* » a-t-il reconnu. Le vainqueur chromé de 1992 était rouillé, l'androïde numérisé était démantibulé, bon pour la casse.

A vingt-deux ans, Sergi, fils de Luis Bruguera, a ainsi vu se réaliser le vœu qu'il faisait en secret à chacun de ses anniversaires depuis l'âge de six ans, gagner les Internationaux de France, le plus beau tournoi de tennis à ses yeux. Comme Bjorn Borg naguère, l'Espagnol y est parvenu après s'être imposé quelques semaines auparavant à Monte-Carlo. C'est l'aboutissement d'un long travail entrepris au côté de son père et entraîneur, l'assouvissement d'une relation complexe mais monomaniaque, l'accomplissement d'un travail de géomètre et de maçon.

Bref le tenant du titre, tête de série numéro 2, a été battu par la tête de série numéro dix qui disputait pour la première fois de sa carrière la finale d'un tournoi du Grand Chelem. Restait la surprise : ce fut la dramaturgie du match. Jusqu'à la dernière minute, rien n'était acquis ni pour l'un ni pour l'autre, tout restait possible, tout pouvait encore basculer.

L'honneur des samouraïs

On trichait avec la fatigue, on osait l'improbable, on misait à découvert sur l'émotion. Ce n'étaient pas des matricules qui torchaient une corvée. C'étaient des samouraïs défendant l'honneur de leur caste.

Les coups de théâtre se succédèrent dans la dernière manche. Jim Courier a eu une balle de 3-1 pour se retrouver mené 2-5 et avoir deux balles de 4-5, avant de succomber 3-6 à la deuxième balle de match. Pour rétablir la situation puis maintenir l'avantage, Sergi Bruguera ajustera le seul lob gagnant de la partie au quatrième jeu, puis provoquera une faute de coup droit au neuvième jeu. Deux points qui synthétisaient en quelque sorte l'enthousiasme fiévreux, brûlant, d'une finale hors normes où la foule finit par basculer dans le camp de celui qui était réputé le plus faible.

Sergi Bruguera n'a pas trouvé de mots pour exprimer le bonheur qu'il éprouvait en réalisant ainsi son rêve d'enfant. Quand Jim Courier sortit d'un mètre une volée qui lui donnait la victoire, l'Espagnol en tomba d'ailleurs à la renverse *comme s'il était terrassé par un* malaise. L'Américain vint lui donner la main pour qu'il se relève, apportant le témoignage d'une sincère admiration. Embrassades terminées et trophées remis, Jim Courier traduira cela par une blague de commis voyageur, en français dans le texte : « *L'an dernier* [quand j'ai reçu la coupe du vainqueur] *j'ai parlé comme une vache espagnole, cette année je suis battu par un vache espagnol.* »

ALAIN GIRAUDO

Les résultats

Palmarès des Internationaux de France

Simple hommes
Sergi Bruguera (Esp, n° 10) b. Jim Courier (EU, n° 1) 6-4, 2-6, 6-2, 3-6, 6-3.

Simple dames
Steffi Graf (All, n° 1) b. Mary Joe Fernandez (EU, n° 5) 4-6, 6-2, 6-4.

Double messieurs
Luke Jensen-Murphy Jensen (EU) b. Marc Goellner-David Prinosil (All) 6-4, 6-7, 6-4.

Double dames
Gigi Fernandez-Natalia Zvereva (EU-Rus, n° 1) b. Larisa Neiland-Jana Novotna (Lit-Tch, n° 2) 6-3, 7-5.

Double mixte
Eugenia Maniokova-Andreï Olhovskiy (Rus, n° 11) b. Elna Reinach-Danie Visser (RSA) 6-2, 4-6, 6-4.

Juniors garçons
Roberto Carretero (Esp) b. Alberto Costa (Esp, n° 1) 6-0, 7-6.

Juniors filles
Martina Hingis (Sui) b. Laurence Courtois (Bel) 7-5, 7-5.

Double garçons
Steven Downs-James Greenhalgh (NZL) b. Neville Godwin-Gareth Williams (RSA, n° 1) 6-1, 6-1.

Double filles
Laurence Courtois-Nancy Feber (Bel, n° 1) b. Lara Bitter-Maaike Koutstaal (PB) 3-6, 6-1, 6-3.

Steffi Graf dans l'angoisse

Steffi Graf n'a pas un geste de triomphe, à peine un sourire. A-t-elle réalisé qu'elle vient de remporter les Internationaux de France pour la troisième fois de sa carrière, qu'elle vient de battre Mary Joe Fernandez ? *Elle a le regard incrédule* de l'automobiliste qui croyait déboucher sur une autoroute et qui se retrouve dans une impasse.

Ne reconnaît-elle pas les saveurs de la victoire ? Les a-t-elle oubliées ? En 1987, elle avait battu Martina Navratilova et en 1988, avait balayé Natalia Zvereva. Depuis, le sort semblait s'acharner contre elle. Parvenue trois fois en finale, la victoire lui avait échappé pour tomber entre les mains d'Arantxa Sanchez-Vicario en 1989, et de Monica Seles en 1990 et 1992. L'an dernier, la défaite était venue au terme d'une lutte si serrée, si tendue, qu'elle n'avait pu que meurtrir encore plus Steffi, celle qui avait tout gagné.

Il y a six ans, Steffi Graf était reine. Elle montait sur le trône de Martina Navratilova, elle semblait imbattable et sans pitié. Elle était en route pour le Grand Chelem et remportait les quatre tournois majeurs dans l'année. Elle semblait partie pour cent ans de règne. Elle resta en tête du classement mondial un peu plus de deux ans. Une épuisante course en tête où elle finit par perdre le monopole de la puissance et de la confiance. Depuis les Internationaux d'Australie remportés en 1990, l'Allemande ne s'est plus imposée dans les tournois majeurs qu'à Wimbledon. Sur le gazon anglais, elle était dans son jardin, le seul endroit où elle se sentait à l'abri des angoisses et des peurs qui la tenaillaient à Roland-Garros.

Samedi, pour sa sixième finale parisienne, elle est entrée sur le central avec son regard de madone. Elle était ultra-favorite, ayant battu Mary Joe Fernandez lors de leurs dix confrontations, mais elle n'en avait cure. Ici, elle avait chuté par trois fois, et l'Américaine avait, pour être en finale, éliminé les numéros deux et trois mondiales. Et, pression supplémentaire, depuis jeudi, Steffi Graf était à nouveau numéro un mondiale.

Il y a un mois, à Hambourg, un homme a poignardé Monica Seles, championne du monde et double vainqueur de Roland-Garros, parce qu'il voulait que Graf reprenne la tête du classement. L'Allemande pouvait-elle oublier cela ? Elle a joué comme si elle s'en voulait, comme si elle avait usurpé cette place. Son coup droit qui avait claqué si fort pendant ses six premiers matches, était timoré ; son revers, enfin acceptable contre Jennifer Capriati et Anke Huber en quart et en demi-finale, ressemblait à celui du passé, le sautillement maladroit d'une danseuse de revue, malade de *trac, s'esquivant en coulisse*.

Steffi a joué cette finale comme si elle ne voulait pas la gagner. Elle se déplaçait comme un scaphandrier écrasé par la pression des grands fonds. Elle a gagné presque à son insu, Mary Joe Fernandez refusant, elle aussi, d'être embrassée par le succès. Curieusement, cette victoire semble ajouter du poids sur les épaules de Steffi Graf. L'an passé, quoique battue, elle était apaisée. Samedi, elle n'a pas hurlé sa joie. Elle était vidée. « *Je n'ai pas bien joué. En 1992, le niveau du tennis a été bien meilleur* », a-t-elle expliqué dans un regret. Triste Steffi. Il lui manquait, dans ce triomphe, le bonheur et la certitude qu'elle était vraiment la meilleure. Seule, une victoire sur Monica Seles, sa rivale de toujours, aurait pu apaiser son angoisse.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Jensen et Jensen

Vainqueurs du double messieurs des Internationaux de France de tennis, samedi 5 juin, devant les Allemands Marc Goellner et David Prinosil, les frères Jensen, Luke et Murphy, font partie de ces joueurs qui ne brillent que dans cette discipline. Murphy, âgé de vingt-quatre ans, est classé... 624ᵉ joueur mondial en simple, 72 échelons devant son aîné de deux ans, Luke. Ce dernier disputa les Internationaux de France en 1985 et 1986. Depuis, fréquemment blessé, il n'était pas revenu à Paris. Devenu professionnel sur le tard, à vingt-trois ans, Murphy n'en avait pas eu l'occasion.

Les frères Jensen ne comptent pas non plus parmi les *meilleures paires de double du* circuit : ils émargent à la trentième place du classement mondial. Cette fois, pourtant, leur union a fait leur force. Ils ont *attiré l'attention sur eux en battant en quart de finale Henri* Leconte et Goran Ivanisevic, qui faisaient partie des favoris. Ensuite les deux Américains ont *su fait le spectacle. Luke don*nait le ton, avec ses cheveux longs retenus par un bandana et ses lunettes de surfeur. Ambidextre, il changeait sa raquette de main selon la diagonale de service.

Les frères Jensen sont ainsi parvenus à survolter un public pourtant peu féru de double. Ils hurlaient les combinaisons de jeu comme des joueurs de football américain et faisaient des danses de sioux après chaque point gagnant. Le simple n'avait *pas l'air de leur manquer. Ils se* sont et ils ont amusé comme des fous.

B. M.

FOOTBALL : la Coupe de France

Une finale Nantes-Paris-SG

La finale de la Coupe de France de football opposera, samedi 12 juin au Parc des Princes, le *Paris-SG* au FC Nantes. Dimanche 6 juin, les Parisiens ont difficilement éliminé Laval, dernière équipe de deuxième division, 1-0, au Parc des Princes. Le but de la rencontre a été inscrit par Vincent Guérin (60ᵉ minute).

Dans l'autre demi-finale, les Nantais ont créé la surprise en allant battre l'AS Saint-Etienne au stade Geoffroy-Guichard, 1-0, grâce à un but de Nicolas Ouedec (81ᵉ minute). Avec cette sixième qualification pour une finale – dont un titre – les Nantais sont d'ores et déjà assurés de disputer une Coupe d'Europe la saison pro*chaine. Soit celle des vainqueurs* de Coupe, soit celle de l'UEFA si le PSG – qui a remporté deux Coupes en trois finales – s'impose.

□ **Cannes gagne le premier match des barrages du championnat de France.** – En allant battre Valenciennes, samedi 5 juin (2-0), en match aller des barrages entre première division et deuxième division, Cannes a fait un grand pas vers la montée au sein de l'élite. Le match retour aura lieu à Cannes mercredi 9 juin.

□ **BASKET-BALL : finale de la *ligue professionnelle* américaine.** – La finale de la NBA (ligue professionnelle américaine) opposera les Bulls de Chicago, de Michael Jordan, aux Suns de Phoenix, de Charles Barkley. Les Bulls qui disputeront leur troisième finale consécutive, se sont imposés en play-offs face aux Knicks de New-York par quatre victoires à deux ; les Suns ont battu Seattle (4-3). La finale sera disputée du 9 au 23 juin, au meilleur des sept matches.

RUGBY : Castres champion de France

Essais volés

L'équipe du Castres olympique est devenue championne de France, samedi 5 juin au Parc des Princes, en battant le FC Grenoble, 14-11. Les Castrais se sont imposés de justesse au terme d'une finale de piètre qualité, grâce à un essai litigieux de l'avant néo-zélandais Gary Whetton, un drop de Francis Rui et deux pénalités de *Laurent Labit, contre un essai* de Frédéric Vélo et deux pénalités pour Grenoble. Castres, également qualifié pour la finale du challenge Du Manoir, samedi 12 juin face à Toulouse, n'avait plus été champion de France depuis son doublé de 1949 et 1950.

Les joueurs de Castres brandissaient encore leur bouclier de Brennus lorsque, sur la pelouse, un homme en survêtement est venu pointer un doigt accusateur vers la tribune présidentielle. Jacques Fouroux venait de renouer avec le *Parc des Princes comme* il l'avait quitté, au bout de dix années à la tête de l'équipe de France : dans la polémique et les arrière-pensées politiques. Le manager du FC Grenoble désignait de son mépris ces pontes de la Fédération française de rugby (FFR) qu'il entend déloger lors des élections de 1995, *soupçonnés d'avoir échaffaudé un* complot contre son nouveau club (*le Monde* du 18 mai).

Certes, les Grenoblois, qui se savent mal-aimés de la France ovale, pourront toujours se plaindre d'avoir été les otages d'une guerre fédérale. Ils pourront regretter d'avoir été placés sous haute surveillance arbitrale, après les controverses sur leur demi-finale face à Agen déclenchées par Bernard Lapasset, le président de la FFR. L'essai qui a fait basculer le match en faveur de Castres restera entaché d'un doute, le demi de mêlée grenoblois Franck Hueber *jurant qu'il avait aplati dans son* en-but avant de voir le ballon lui échapper. Mais cette finale, qui n'aura eu d'autre intérêt que son suspense, les Isérois se la seront volée tout seuls. En ne laissant à personne d'autre le soin de dérober leurs occasions d'essais, de sacrifier leurs chances de s'imposer.

Travaux de déblaiement

Le FC Grenoble a chuté pour n'avoir pas voulu s'engouffrer dans la voie défrichée par son ouvreur, Frédéric Vélo. Dans la seule bouf*fée d'oxygène d'une partie serrée* jusqu'à l'étouffement, entre deux équipes tétanisées par le désir de caresser ce bouclier qui leur échappait depuis une quarantaine d'années – 1950 pour Castres et 1954 pour Grenoble, – le joueur a osé une action inouïe : porter son ballon. Esquisser un cadrage-débordement au lieu de courir droit. Eviter l'adversaire au lieu de lui rentrer dedans. Frédéric Vélo a traversé les lignes castraises pour inscrire les 5 points de son essai.

Mais les Grenoblois ont préféré se contenter d'autres chiffres. Il s'en sont tenus aux 879 kilos de leur paquet d'avants, censés laminer les 821 kilos des Castrais. Les avants sont donc retournés à leurs travaux de déblaiement du terrain. Ils ont foncé tête baissée dans tout ce qui portait un maillot bleu. Les trois-quarts se sont obstinés à chercher le contact de leurs vis-à-vis, selon les préceptes de Jacques Fouroux.

L'ancien homme de terrain de l'équipe de France n'a jamais caché qu'une toise et une balance suffisaient à mesurer le talent. Dans le Quinze tricolore, c'était une révolution. A Grenoble, qui a toujours aimé enfermer des mastodontes dans son pack, c'est un pléonasme. *Samedi, les Isérois avaient simple*ment oublié que ce jeu de l'épreuve de force ne se gagne qu'au prix d'une vertu essentielle : la discipline. Un de leurs adversaires s'est chargé de le leur rappeler par l'exemple.

Gary Whetton célébrait lui aussi son retour au Parc des Princes. A *la tête des All Blacks néo-zélandais*, dont Jacques Fouroux n'a jamais cessé de vouloir s'inspirer, il a gagné deux fois sur la pelouse parisienne. Depuis qu'il est arrivé à Castres en début de saison – attiré par les propositions des laboratoires Fabre qui tiennent l'équipe à bout de bras (*le Monde* du mardi *6 avril*), – *le deuxième* ligne champion du monde n'a pas seulement converti ses équipiers à la bière. Il leur a inculqué cette rigueur du jeu, cette exigence permanente dans lesquelles ses compatriotes ont tissé leurs succès. Autour de ce géant moustachu, aussi redoutable sur le terrain qu'affable en dehors, les Castrais ont endigué les poussées grenobloises. Comme s'ils s'étaient persuadés que de ce choc de deux blocs trop semblables ne jaillirait aucune étincelle, ils se sont recroquevillés sur une idée rudimentaire. Ne pas faire de fautes, en attendant celles de l'adversaire.

Un spectacle indigent

Pour remédier aux déficiences de leur buteur, ils se sont surtout attachés à gagner le match de l'astuce. Grâce à la botte de géomètre de leur ouvreur Francis Rui, qui eut l'ironie de renvoyer inlassablement les Grenoblois dans leur camp, en leur montrant ce qui leur manquait le plus : un maître à jouer. A trente-quatre ans, le capitaine castrais pouvait boucler sa dix-septième saison sous le maillot des Tarnais avec un trophée mérité pour l'ensemble de son œuvre. Le vétéran d'une équipe jeune, *dont le* réalisme glacial pourrait doucher longtemps les caïds du championnat de France, Francis Rui s'en est allé soulever son bouclier, au milieu de la liesse des supporters castrais. Seule belle image d'une finale où, entre les polémiques sur *l'arbitrage, les sous-entendus politi*ques et un spectacle indigent, le rugby français aura davantage écorné la sienne.

JÉRÔME FENOGLIO

La tournée du Quinze de France

Retour en Afrique du Sud

Accueillie par le ministre sud-africain des sports, Abe Williams, l'équipe de France de rugby est arrivée, dimanche 6 juin, à Johannesburg. Au cours d'une tournée de près d'un mois, le Quinze de France disputera huit matches, dont deux test-matches à Durban et à Johannesburg. La première rencontre aura lieu le 9 juin, à Port-Elisabeth.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Le sport sud-africain n'a pas les mêmes scrupules que son homologue français en matière de parrainage. Dimanche, dans le salon d'honneur où les responsables de la Fédération sud-africaine de rugby (SARFU) accueillaient le Quinze de France, une large banderole, convenablement placée derrière les orateurs, rappelait l'intérêt que porte une célèbre bière locale à cette tournée qui marque le retour du rugby français en Afrique du Sud.

Le Quinze de France n'avait pas joué en Afrique du Sud depuis 1980, année où il avait subi une sévère défaite à Prétoria. Les sanctions suscitées par la politique d'apartheid avaient ensuite interdit toute rencontre sportive entre les deux pays. En octobre dernier, une sélection sud-africaine avait renoué les relations en effectuant une tournée en France. Prenant prétexte de l'absence de joueurs noirs dans l'équipe sud-africaine, le ministre des sports de l'époque, Frédérique Bredin, *avait refusé* d'assister aux matches.

Même si, dimanche, il était convenu de ne parler d'autre langage que celui du sport, le président exécutif de la SARFU, Ebrahim Patel, n'a pu s'empêcher de glisser quelques mots de remerciement *à ces Français qui « durant nos années d'isolement se sont tenus à nos côtés »*. Cette allusion à la politique constante de l'ancien président de la Fédération française, Albert Ferrasse, à l'égard du rugby sud-africain fut la seule déclaration sur un sujet que, manifestement, tout le monde préfère ne plus évoquer.

G. M.

Essais volés

1. PRENEZ CE JOURNAL BIEN EN MAINS.
2. LISEZ ATTENTIVEMENT CE QUI SUIT.

SI LA PEUGEOT 306 DIESEL IRRITE SES CONCURRENTES, PARTICULIEREMENT SUR CE TYPE DE ROUTE, C'EST QUE, SALUÉ UNANIMEMENT PAR LA PRESSE, SON COMPORTEMENT ROUTIER EST AUJOURD'HUI LA RÉFÉRENCE DE SA CATÉGORIE. ALORS SI VOUS VOULEZ UN BON CONSEIL, ARRETEZ DE TOURNER DANS TOUS LES SENS ET VENEZ ESSAYER UNE PEUGEOT 306 DIESEL.





PEUGEOT 306 DIESEL. LA RIVALE.

هكذا من الأصل

CULTURE

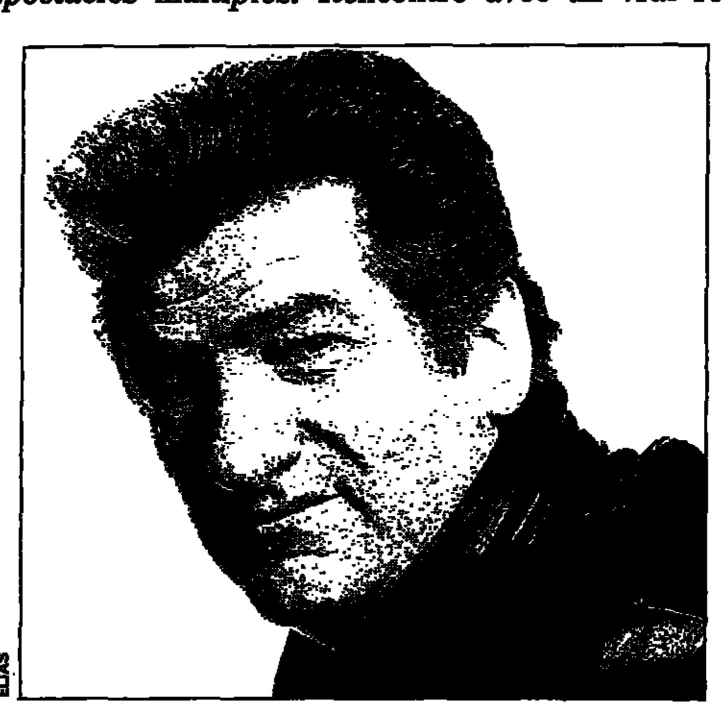
MUSIQUES

Eddy Mitchell, seulement artiste

Nouveau disque et spectacles multiples. Rencontre avec un vrai rocker, faux paresseux

Eddy Mitchell est en ville pour parler de *Rio Grande*, son nouvel album. Dix chansons en terrain familier, parcouru une fois de plus avec cette nonchalance familière : la mythologie hollywoodienne, les bars la nuit, la ville. *Rio Grande* ressemble à *Ici Londres*, son prédécesseur, sorti en 1990, et pourtant les différences finissent par s'imposer, par redessiner encore une fois une silhouette que l'on croyait connaître par cœur.

Tout d'abord, Eddy Mitchell a rendu son tablier de producteur : *«J'en ai un peu fait le tour, du studio. Je n'ai plus les nerfs, je préfère arriver les mains dans les poches, faire ce que j'ai à faire et m'en aller. Simplement être artiste.»* Pour ce disque, plus simple, *«plus rhythm'n'blues»*, le chanteur à enregistré à Londres et Muscle-Shoals (Alabama) avec la célèbre section rythmique Roger Hawkins (batterie) et David Hood (basse). Eddy Mitchell a rencontré les gens de Muscle-Shoals en 1967 (année au cours de laquelle Hawkins et Hood ont également entamé une fructueuse collaboration avec Aretha Franklin), les a retrouvés au moment de *Couleur menthe à l'eau*. Mais le chanteur est trop malin pour se contenter d'utiliser ce genre de compétences comme un cachet de la poste faisant foi de l'authenticité américaine du disque. *«J'ai demandé à Ian Taylor de produire le disque, il est plus jeune que moi, il a travaillé avec Gary Moore* [guitariste de blues], *et pour lui, les gens de Muscle-Shoals ou les Memphis Horns* [section de cuivre au pedigree comparable à celui de la rythmique], *ce ne sont que des noms formidables, il n'a pas d'idée préconçue. Si nous étions restés entre nous, nous aurions eu tendance à faire notre petite cuisine.»*


ELIAS

C'est à ce genre d'exigences que l'on finit par reconnaître Eddy Mitchell pour ce qu'il est : un musicien. Un homme qui, longtemps après, se lamente d'avoir enregistré une harmonie à la tierce qui lui gâcha une chanson. Un quinquagénaire – *«mes cinquante ans, c'était l'année dernière, mais je n'ai rien fait de spécial»*, répond-t-il lorsqu'on évoque les prochaines agapes de son contemporain, Johnny Hallyday – qui hait les boîtes à rythmes de toute son âme et se réjouit de voir cuivres et peaux de tambour faire leur retour dans les studios.

Il se trouve, par ailleurs, que le musicien est auteur. Depuis une trentaine d'année, Pierre Papadiamondis le fournit en musiques. Arrivé à la porte du studio, Eddy Mitchell redevient Claude Moine, le nom sous lequel le connaissent l'état civil et la SACEM. Cette fois, Claude Moine a écrit, par exemple, *Vigile*, chanson tendue sur la vie des gardiens de nos nuits qui n'est, bien sûr, *«pas une chanson engagée. Ce n'est ni contre ni pour les vigiles. Il suffit de lire les journaux pour constater le nombre de drames, de bavures. Il n'y a pas de message, ça veut simplement dire qu'on s'habitue à la violence. De toute façon, c'est plus facile d'écrire un petit pamphlet sur les vigiles que d'écrire une histoire d'amour. Le métier de chanteur ressemble à celui d'acteur. Le chanteur est un acteur qui est obligé d'en faire des tonnes.»*

Ailleurs, sur le disque, il s'autoparodie en Monsieur Eddy, tombeur de ces dames, buveur de whisky *(Y a pas de mal à se faire du bien, J'ai tous les plans)*, et il reconnaît bien volontiers que s'il va enregistrer à Muscle-Shoals, c'est que *«dans le trou du cul des Etats-Unis, vous travaillez vous rentrez à l'hôtel pour regarder la télé, alors qu'en France je suis sollicité par des amis»*. Mais il s'arrête aussitôt, Eddy Mitchell est avare de confidences personnelles, si l'on excepte le douloureux sujet des cartes à puce qui sont pour lui l'équivalent monétaire des boîtes à rythmes.

Eddy Mitchell préfère faire l'artiste, rien que l'artiste. *Il n'aime pas* tourner des clips, parce que les images sur l'écran tuent les images des mots, même quand il a écrit un petit scénario qui ressemble à du Peckinpah *(Rio Grande*, la chanson). Il n'aime pas passer à la télévision parce qu'il n'est pas là *«pour tirer au sort la date de naissance de la concierge alcoolique»*, il n'aime pas donner son avis sur tout parce que ce n'est pas son métier. Son métier, c'est un petit peu présenter «La dernière séance». C'est à peine tourner au cinéma, tant les projets qui lui tiennent à cœur ont du mal à voir le jour (et il raconte un excellent scénario qu'on s'en voudrait de dévoiler, dans l'espoir qu'il sera enfin tourné). C'est surtout monter sur scène. A partir de novembre prochain, Eddy Mitchell investira *successivement «le Casino de Paris, avec un répertoire pour big band; l'Olympia, pour le rock et le country; le Zénith, pour chanter le nouvel album et des standards, et enfin Bercy pour un pot-pourri de tout ça»*. Il ne manque plus que l'Elysée-Montmartre et l'Opéra-Bastille pour que la collection soit complète. Il a déjà pratiqué ces salles, à l'exception de Bercy qu'il choisi parce que c'est le seul lieu à permettre les changements de plateau nécessaires. Une grande entreprise qui finit de saper les efforts qu'Eddy Mitchell consacre à entretenir son image de dilettante.

Avant de terminer l'entretien, on se demande pourquoi ce disque qui vient d'Angleterre et du Sud profond, sans une once de musique tex-mex ou country, s'appelle *Rio Grande* : *«C'est vrai, d'autant que c'est la seule chanson sophistiquée de l'album. Mais les filles de la maison de disques l'ont adorée, et comme on ne savait pas quoi choisir comme simple...»* Il s'arrête dix secondes, et reprend avec un sourire malin : *«Et toutes les chansons parlent de types un peu à côté, un peu squeezés.»* Eddy Mitchell a frôlé la profession de foi.

THOMAS SOTINEL

► *Rio Grande*, 1 CD Polydor 519 288 2.

Suprématie roumaine

La Semaine internationale de la musique nouvelle vient de s'achever à Bucarest

BUCAREST

correspondance

La société roumaine traîne toujours les vestiges de son passé récent et son futur est, plus que jamais, incertain. L'inflation atteint un rythme effrayant. *Les valeurs*, jadis gardées secrètes, connaissent une mutation ahurissante. La méfiance, des jeunes surtout, à l'égard du progrès (social, politique, artistique) gagne, tandis que monte la frénésie du gain génératrice d'inégalités foudroyantes.

La musique jouit encore des faveurs dues à un art si peu menaçant politiquement. La télévision nationale transmet toujours ses deux heures de musique classique quotidienne. Et si le public a quelque peu délaissé cette année les concerts de la Semaine internationale de la musique nouvelle, c'est parce que les non-professionnels ont moins de temps libre qu'avant : chacun essaie d'arrondir ses revenus par quelque boulot supplémentaire.

Cette dernière édition du festival bucarestois était découpée en zones géographiques : la journée de la musique roumaine succédait à celle de la musique américaine et ainsi de suite. Une structure dictée par des considérations strictement économiques (il fallait faire appel aux subventions des services culturels étrangers) mais dont on peut douter de la pertinence artistique, la légitimité des étiquettes ne tardant pas à se poser. Y a-t-il une musique «asiatique»? D'après ce qu'on a entendu sous ce label (copies chlorotiques des musiques européennes des années 60 ou même des années 20) on serait tenté de répondre par la négative. Peut-on associer sous le signe de la musique «slave» les œuvres polonaises, franchement néo-classiques, jouées par le Quatuor Wilanow, excellent dans ce répertoire, et la musique slovaque, candidement minimaliste, de l'Ensemble Veni? La musique invertébrée qu'on nous a présentée comme «musique américaine», est-elle représentative des Etats-Unis? Au moins, l'Institut Gœthe a-t-il eu l'idée de subventionner le concert du percussionniste virtuose (d'origine roumaine) Mircea Ardeleanu qui s'est chargé lui-même de son programme mettant ainsi en évidence une technique et une diversité des moyens éblouissantes.

Faute de subventions, il n'y a pas eu de «Journée de la musique française» et, par conséquent, point de musique française du tout (le quatuor de saxophones Emphasis, qui s'est déplacé à ses frais, a joué exclusivement de la musique roumaine). Cette absence n'est pas compréhensible, même dans les conditions budgétaires qu'on connaît : il n'y a pas de pays européen où la culture française jouisse d'un prestige comparable à celui qu'elle a toujours aux yeux des Roumains. Dans ce contexte, la musique roumaine n'a eu aucun mal à s'imposer : ici au moins, la sélection était faite en connaissance de cause et les risques assumés. Cette constatation concerne aussi bien les compositeurs qui vivent actuellement en Roumanie et ceux qui, à un moment ou un autre, ont pu choisir l'exil. L'influence des maîtres connaît une étrange tectonique : à la bourse de la génération moyenne, certains modèles sont en baisse, d'autres *montent de manière spectaculaire*, comme celui de Tiberiu Olah, par exemple. Sa manière limpide de construire, son sens du nécessaire (*Espace et Rythme*) se retrouvent dans la musique des compositeurs plus jeunes, qu'il s'agisse ou non d'anciens élèves (Ioachimescu, Rotaru, Torgulescu). Liviu Danceanu, qui est aussi le directeur du Festival et le chef de l'ensemble Archaeus, déjà un peu mieux connu en France, en Italie ou en Angleterre, *signe un* concerto pour trombone (*Sept jours*), remarquable par la liberté du détail et son évolution surprenante et organique à la fois (joué, par ailleurs, admirablement par l'Anglais Barrie Webb).

Beaucoup d'interprètes roumains mériteraient d'être mieux connus et enregistrés, en tout premier lieu le Trio Contraste, d'un professionnalisme et d'une verve débordante, et la mezzo-soprano Steliana Calos, impressionnante dans un spectacle de théâtre musical pensé et réalisé dans les moindres détails. Parmi les compositeurs qui vivent à l'étranger, Mihai Mitrea Celarianu (*la Reine manquante*) construit un discours volontairement épars, comme si la poésie était invitée à se manifester dans les failles (ce qu'elle faisait effectivement), le tout prenant un sens saisissant avec une «apparition» finale aussi discrète qu'inéluctable.

COSTIN CAZABAN

DANSE

On ne prête qu'aux riches

Avec une comédie musicale sur les magouilles boursières Karole Armitage place la danse au cœur de l'actualité

HUCKSTERS OF THE SOUL
à Bobigny

Michael Milken, héros d'opérations boursières pourries («junk bonds») mais qui rapportent gros, a été condamné à dix ans de prison pour fraude, en 1990, avec une amende de 600 millions de dollars. Déjà relâché, il remonte une société avec Michael Jackson pour créer une chaîne de télévision. Le 26 mai dernier, Fred Joseph, l'ex-patron de la firme pour laquelle il travaillait, Drexel Burnham Lambert, a été suspendu des marchés financiers pour trois ans.

Pour Karole Armitage («le Monde Arts et spectacles» du 3 juin), ces condamnations légères, cet hymne à l'argent tout-puissant, à la Bourse, aux spéculations, aux délits d'initiés, est une insulte aux exclus, à la morale, à la culture.

Elle s'est donc entourée de rappers, danseurs et chanteurs, français et américains, du Bronx ou de Montfermeil, de comédiens hors normes, de danseurs classiques amateurs de risques, tous artistes de music-hall ayant plus d'une corde à *leur arc, pour monter Hucksters of the Soul*, une comédie musicale, une chorégraphie à grand spectacle (une production de 1,5 million de francs), sur le thème de la chute de Michael Milken. A l'image du sujet qu'elle traite, elle joue sur l'illusion, le bluff : débauche de lumières, de fumées, de musiques aux décibels hypnotiques.

La troupe se démène, chacun interprétant plusieurs rôles, glissant d'une identité à l'autre, habiles à être et à disparaître : enquêteur de la COB, avocat, hommes de main, comptable indélicat... La dénonciation de ces héros sordides n'est pas toujours exempte de fascination. Peut-être aurait-il fallu plus de bouffonnerie dans la dérision. Sous la condamnation perce souvent *l'admiration pour celui qui a osé*. Difficile de distraire avec un sujet si brûlant d'injustice. Si tel était le vœu de Karole Armitage, on éprouve, cependant, un malaise diffus et tenace.

La chorégraphe est généreuse. Ses danseurs classiques et ses rappers se font mutuellement des emprunts pour des résultats inédits. Richard Move, au-delà de son talent de travesti, danse, du haut de son mètre quatre-vingts, avec une royale autorité. Il est le meneur de jeu de ce cirque, obsédé par ce qui n'a pas d'odeur : l'argent.

DOMINIQUE FRÉTARD

► Jusqu'au 16 juin, 20 h 30. Maison de la culture de Bobigny. Tél. : 48-31-11-45.

PHOTOGRAPHIE

Les «allumés» de l'image fixe

Deux cents communes ont participé, du 4 au 6 juin, à «Photofolie», dont Bièvres (Essonne), bastion des clubs amateurs

Les «vrais» photographes les méprisent. Les artistes et les professionnels les snobent. Les institutions, musées, galeries et éditeurs les ignorent. *Mais les vrais «fondus»* de la photo, ce sont bien eux. Ils sont photographes amateurs mais exercent leur passion bien au-delà du week-end. Ils collectionnent les téléobjectifs, se lancent dans les manipulations de laboratoire, se plongent dans les revues spécialisées, consacrent la quasi-totalité de leurs loisirs à saisir des couchers de soleil, à fixer des portraits et des paysages. *Ils aiment parler technique*, citent Doisneau et Lartigue. La plupart font partie de photo-clubs. Ce sont en majo rité des hommes qui affirment *«tromper* [leur] *femme avec la photographie»*.

Ces «fondus» sont près de 25 000 en France regroupés dans 400 photo-clubs, dont beaucoup dans les comités d'entreprise. Ces associations ont pour ancêtre commun le très snob Photo-Club de Paris (1884). Ils sont regroupés dans une fédération française et sont affiliés à une fédération internationale, basée à Londres, qui comprend quatre-vingts pays et près de deux millions de membres. La planète est donc «quadrillée» par des réseaux de photographes-amateurs qui échangent des informations, se montrent leurs images, se les achètent, forment les plus jeunes et participent à des concours, avec médailles et coupes à la clé. *«Notre club a remporté sept coupes de France et cinq concours nationaux»*, explique André Fages, responsable du photo-club du val de Bièvres, *«le plus important de France»* avec ses deux cents membres.

«Paris nous snobe, mais ça leur passera»

«Photofolie» n'a pas été imaginée pour eux, et pourtant ces passionnés incarnent à merveille une manifestation qui a du mal à trouver ses marques (1). L'emblème de «Photofolie» était un appareil géant installé pendant trois jours sur le Champ-de-Mars, à Paris. Le public entrait par l'objectif, sortait de l'autre côté. La visite était aussi fastidieuse que ridicule. Pendant ce temps, les 5 et 6 juin, ils n'étaient pas loin de 50 000 à Bièvres (Essonne) pour la quatorzième «fête de l'image». Ici, *«on n'a pas attendu «Photofolie» pour faire la fête»*, affirme un mordu de la première heure.

Cette paisible et verdoyante commune de 4 300 habitants, dont le nom porte celui de la rivière proche (la seule à couler sous Paris), se transforme en *«capitale de la photo»* le temps d'un week-end. Des panneaux, banderoles, parkings improvisés guident le visiteur. La buraliste de la rue centrale «fait» la foire depuis quatorze ans. Elle propose pellicules, piles, gadgets, pin's et, pour 350 francs, le gilet du parfait reporter.

Ils viennent du monde entier, du Japon, d'Allemagne, de Belgique, pour participer à des ateliers de prise de vue, montrer leurs images, les faire juger *«par des critiques»*, essayer de remporter des prix, trouver des livres rares et, surtout, dénicher un appareil cher ou bon marché sur les quelque deux cents stands qui s'étalent autour de la mairie. C'est un festival ininterrompu stop. Dans la nuit de samedi à dimanche, ils étaient des milliers à discuter photo et à proposer du matériel neuf ou d'occasion à la lumière de bougies ou de lampes de poche. *«On est mort, mais on reviendra»*, affirme un vendeur belge, au petit matin. Les Japonais sont là, méthodiques, et s'informent par talky-walky des bonnes affaires.

L'aficionado de la photo est facilement repérable : gilet-saharienne du reporter, le ventre bardé d'appareils, sacoche bourrée d'objectifs sur l'épaule. Comme ce Flamand, un ancien directeur d'une usine Ford, marié, cinq enfants, qui fait partie de deux photo-clubs en Belgique et aux Etats-Unis. *Cet admirateur* d'Ansel Adams, Doisneau et Lartigue fréquente Bièvres depuis six ans : *«La photo est une passion de trente-cinq ans. Elle me permet de voir le monde autrement.»* Il possède une centaine d'appareils et envoie régulièrement ses images dans les concours à travers le monde. *«J'en ai gagné une trentaine»*. Ses spécialités? *«Paysage et personnages. J'aime particulièrement mes photos couleurs de Marocains sur les marchés typiques.»*

Bièvres proposait cette année cinq ateliers de prise de vue, *«encadrés par des spécialistes»*, pour 300 francs : «portrait couleur», «nu», «charme», «mode-charme», «la photo fantastique». A l'entrée, un critique, surnommé *«le poète de la femme»*, dispense ses conseils sur les portfolios. Disons qu'il y avait surtout des modèles féminins dévêtus dans ces ateliers. Un resquilleur demande *«s'il peut regarder sans photographier»*. Dans l'atelier «fantastique», deux naïades, seins nus, pagne autour de la taille et perruques en papier vert-fluo, dessinent des arabesques avec un manche à balai dans un décor bleu-kitsch. La musique est à l'unisson. Une vingtaine d'amateurs se pressent contre la scène et trouvent un cadre adéquat pour s'exercer à la prise de vue en studio.

Il sont une bonne cinquantaine à faire le pied de grue devant chaque atelier. Il y a manifestement trop de monde, mais les stagiaires savent qu'un manequin coûte 500 francs de l'heure ou 2 000 francs la journée. *«On ne peut pas se les payer»*. On vient donc à Bièvres, où une dizaine de jeunes filles se relaient de 10 heures à 19 heures, *plutôt* qu'au festival d'Arles, jugé trop cher.

C'est l'atelier «nu» qui marche le mieux. Lorraine et Mina se relaient, sur fond de musique rock, devant un studio improvisé face à une vingtaine de personnes, uniquement des hommes, de trente-soixante ans. *«C'est toujours comme ça»*, soupire la seule femme qui a du mal à imposer son objectif. Un bénévole leur dispense quelques conseils sur la pellicule, la vitesse et l'ouverture de la focale. *«Je veille aussi à ce que les poses ne soient pas choquantes.»*

Lorraine apparaît seins nus, string, bas noirs et talons hauts. Elle ouvre la bouche, se cambre et multiplie les poses suggestives sur son tabouret de fortune. Elle fixe un à un chacun des objectifs mais la trentaine de photographes sont comme des petits garçons retranchés derrière leur caméra. *«Tu peux allumer une cigarette?»*, ose une voix, au fond de la salle. Elle s'exécute sous le regard de Mina, vingt-quatre ans, maîtrise de droit social, mannequin à ses heures perdues pour payer sa formation en droit immobilier. *«Il y a des clubs de modèles qui sont en liaison avec les photo-clubs*, dit-elle, *c'est intéressant pour les contacts et, surtout, c'est une sécurité : on évite ainsi les pseudo-photographes qui veulent faire du porno.»* Philippe Galtié, quarante-cinq ans, électronicien, président du photo-club d'Arcachon, onzième en coupe de France, sort de la séance en nage : *«Ici, il y a 50 % de voyeurs, mais bon, on l'est tous plus ou moins. Il y a trop de monde, ce n'est pas possible de faire de bonnes photos dans ces conditions, mais l'ambiance est sympa.»*

André Fages, soixante-quatre ans, règne sur cette «fête de l'image» comme sur le musée national – en fait un musée départemental –, crée par son père Jean Fages en 1960. Une vieille bâtisse gardée par une batterie de volailles, oies, poules, canards et paons. A l'intérieur, deux millions de photos et 30 000 appareils, entreposés dans des conditions invraisemblables. Une indescriptible caverne d'Ali Baba où tout est mélangé, le chef-d'œuvre et la curiosité, le tirage original et la photocopie. Bièvres est le *royaume* de la confusion, répète-t-on dans le milieu de la photo, le bastion d'un esprit boy-scout et de la bricole. Jean Fages connaît ce reproche, mais il n'en a cure. *«Paris nous snobe mais ça leur passera.»*

MICHEL GUERRIN

(1) Crée par le ministère de la culture en 1992, calquée sur les fêtes de la musique ou du cinéma, «Photofolie 93» a été axée sur les scolaires. 150 000 élèves ont été initiés à la photo avec 50 000 appareils.

EN BREF

□ **Mort du chanteur country Conway Twitty.** – Le chanteur américain de musique country Conway Twitty est mort le 5 juin à Springfield (Missouri), à l'âge de cinquante-neuf ans, après s'être effondré, la veille, à la suite d'un concert. Il a figuré plus de trente fois au sommet des *«charts»* country américains. – *(AP.)*

□ **Thierry Escaich et Colette Alliot-Lugaz se partagent le prix Nadia-et-Lili-Boulanger.** – L'Académie des beaux-arts a décerné à l'unanimité au compositeur Thierry Escaich et à la soprano Colette Alliot-Lugaz le prix Nadia et Lili Boulanger doté exceptionnellement de 100 000 Francs cette année, en raison du centenaire de la naissance de Lili Boulanger.

CULTURE

ARTS

Le père, le fils et beaucoup d'esprit

Un remarquable ensemble d'icônes grecques, melkites et russes exposé au Musée Carnavalet à Paris

En 1952, M. Georges Abou Adal acheta sa première icône, et l'accrocha dans son salon. *« Peu de jours plus tard, au cours d'une soirée entre amis, il montra fièrement sa nouvelle acquisition. Son ami d'enfance, prêtre jésuite, le prit à part, et lui chuchota affectueusement que la Vierge du XVIII[e] siècle était un faux! Piqué dans son orgueil, il acheta de nombreux livres et commença à se documenter... »* Freddy Abou Adal, son fils, raconte ainsi, mieux que personne, la genèse d'une collection qui est, en deux générations, devenue une des plus importantes au monde à demeurer en mains privées. Au fil des ans, les icônes envahirent les murs de leur maison de la montagne libanaise, qui reçut bientôt la visite des meilleurs spécialistes de cet art peu connu. Par son origine, la collection représente particulièrement bien une école mise en évidence en 1967 par le professeur Virgil Cândea, la peinture melkite (1), une branche ignorée de l'icône post-byzantine.

Ce sont pourtant deux panneaux byzantins qui accueillent le visiteur à l'entrée de l'exposition. Datés des années 1400, la Vierge et saint Jean sont les pièces les plus anciennes de l'ensemble, les seules antérieures à la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453. Les œuvres byzantines sont rares, et leur disparition n'est pas due à la seule chute de l'Empire romain d'Orient. La crise iconoclaste, l'interdiction du culte des images prononcée par l'empereur Léon III en 725, fut amplifiée par son fils Constantin V. Les icônes qui échappèrent à la destruction furent paradoxalement celles situées dans les territoires musulmans, où des califes tolérants protégeaient les orthodoxes des édits impériaux, ou celles abritées dans des monastères trop lointains pour que la rigueur des lois les atteignent, comme celui de Sainte-Catherine au Sinaï.

Plus fréquentes sont les œuvres de l'école crétoise, dont l'exposition montre un bel ensemble, du XV[e] au XVIII[e] siècle. Elles sont suffisamment nombreuses pour qu'on perçoive bien les éléments plastiques que l'art de l'icône a inspirés à la peinture occidentale : l'art carolingien et celui de la pré-Renaissance italienne ont bénéficié des apports byzantins, et, pour ce qui concerne la période crétoise proprement dite, on connaît l'influence qu'elle put avoir sur le Greco. Ce que l'on sait moins, et que l'exposition montre à merveille, c'est que les rapports eurent lieu dans les deux sens : la peinture d'icônes n'était pas si rigide qu'on le croit et, sans transgresser les règles, il était possible d'adoucir ses figures selon le goût italien. C'est ce que montre, par exemple, le geste tendre du Christ vers sa mère dans une *Vierge trônant* de la seconde moitié du XV[e] siècle.

« A mi-chemin entre ciel et terre »

Autre révélation : les œuvres melkites, un ensemble exceptionnel qui montre des figures peu fréquentes, comme celles des stylites, ces saints ermites qui se retirent du monde en se juchant définitivement sur une colonne, pour vivre *« à mi-chemin entre le ciel et la terre »*. Sur le plan iconographique, l'ensemble est étonnant et pourrait servir de support à bien des cours d'université. Sur le plan stylistique, outre l'aspect littéralement merveilleux des œuvres, la collection regroupe plusieurs icônes signées de la même main, d'autres réalisées par un atelier familial sur plusieurs générations, et dégage ainsi des écoles locales, comme celle d'Alep, où l'écriture arabe se mêle à l'alphabet grec, le tout fondu dans un décor complexe d'entrelacs.

Enfin, les icônes russes, plus connues peut-être, mais d'une grande qualité. Il faut avoir vu l'intégration que font les artistes de Moscou d'argent rehaussé d'émaux à leur peinture, le mélange fabuleux des matériaux, pour comprendre à quel point la modernité des constructivistes russes au XX[e] siècle s'inscrivait consciemment dans une longue tradition. Il faut aussi contempler la superbe image d'iconostase du XVII[e] siècle pour concevoir la splendeur miraculeuse que devaient revêtir les grandes églises orthodoxes.

Car, ne l'oublions pas, ces images sont sacrées. S'il nous arrive de les regarder comme de simples tableaux, pour leurs propriétaires, passés et présent, elles offrent bien plus qu'une valeur esthétique. La famille Abou Adal a déclaré avoir voulu cette première exposition à Paris certes à cause des liens anciens entre la France et le Liban, mais aussi pour donner de leur pays une vision différente, moins catastrophique, plus spirituelle que celles auxquelles nous sommes malheureusement accoutumés. Pour tout cela, cette exposition est aussi un acte de foi.

HARRY BELLET

(1) Melkite ou melchite : nom donné aux chrétiens des patriarcats – orthodoxes ou catholique – d'Antioche, Alexandrie et Jérusalem.

► *Icônes grecques, melkites, russes.* **Musée Carnavalet. 23, rue de Sévigné, Paris (3[e]). Tél. : 42-72-21-13. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 14 juillet. Catalogue (somptueux et clair, un vrai manuel), 410 pages, éditions Skira, 1993, 440 francs.**

► **On peut également consulter, surtout pour la période byzantine, l'ouvrage collectif *les Icônes*, Editions de la Martinière, 420 pages, 395 francs.**

Statistiques sur le cinéma européen

Le programme Média, qui supervise l'ensemble des initiatives prises par la Communauté européenne en faveur de l'audiovisuel, vient de publier un recueil intitulé *les Chiffres clés du cinéma européen*. Menée sur trois ans (de 1989 à 1991), cette étude rassemble les statistiques du cinéma dans dix-sept pays d'Europe de l'Ouest, de la production aux parcs de salles en passant par le prix des billets. La France y apparaît comme le premier pays producteur de films (en 1991 : 156 titres produits ou coproduits, 108 films « d'initiative française ») et celui qui totalise les recettes les plus élevées, avec 557 millions d'écus en 1991 (1 écu = 7 francs environ).

C'est aussi le pays qui parvient *le mieux à se maintenir face au* cinéma américain, malgré une *réelle érosion de sa part de marché* (qui n'atteint plus que 30,1 % en 1991, mais est remontée à près de 35 % en 1992). A l'opposé, les Pays-Bas sont les plus grands consommateurs de films américains (92,5 % de leurs entrées) devant l'Irlande (91,5 %) et la Grèce (88 %). Cependant, la France est victime sur trois ans d'une diminution sensible de la fréquentation de ses salles (–3,3 % entre 1989 et 1991) au contraire de pays comme l'Espagne (+ 1,3 %), la Grande-Bretagne (+ 7,4 %) ou l'Allemagne (+ 18,2 %). Pour ces deux derniers, cette hausse s'est accompagnée d'une progression du nombre de salles (respectivement + 14,6 % et + 15,4 % sur la même période). La France se maintient malgré tout en tête, devant l'Espagne, pour la quantité de salles (4 441 en 1991, soit –4,7 % depuis 1989) et pour le nombre de fauteuils, le Grand Rex à Paris étant par ailleurs, avec ses 2 750 places, la plus grande salle d'Europe.

Outre un ensemble de statistiques, cette publication offre de précieux renseignements sur les législations en vigueur à l'intérieur des différents pays européens. Elle vient par ailleurs compléter l'imposant *Statistiques du cinéma en Europe*, de Michel Gyory et Gabriel Glas, publié par le CERICA (Centre européen de recherche et d'information sur le cinéma et l'audiovisuel). Cet ouvrage, plus centré sur l'évolution des structures du cinéma européen (puisqu'il offre des statistiques portant sur quarante ans, de 1950 à 1990) tente, lui aussi, de créer des points de repère dans un paysage particulièrement mouvant. A chaque pays correspond un chapitre, où sont présentées des informations dans les quatre domaines suivants : population, exploitation, production et distribution. Ce recueil propose en outre les données disponibles sur les cinématographies d'Europe centrale.

T. C.

► ***Les Chiffres clés du cinéma européen.* Média-Salles, 73 pages. Disponible gratuitement à Média Desk France, 92, avenue Kléber, Paris (16[e]). Tél : 47-27-12-77.**

► ***Statistiques du cinéma en Europe*, de Michel Gyory et Gabriel Glas. Centre européen de recherche et d'information sur le cinéma et l'audiovisuel, 280 pages, 900 francs.**

THÉATRE

Claudel le dur

A Vitry, une belle représentation de cette pièce où « l'image de Dieu », malgré tout, c'est la femme

LE PARTAGE DE MIDI
de Paul Claudel

« Il n'est plus question de Dieu pour le moment, mais voici en face de moi, maintenue et sans que je puisse m'y soustraire, cette image de Dieu qui a levé les yeux sur moi » : Paul Claudel, lorsqu'il opère cette substitution tout de même assez désinvolte, vogue vers la Chine. Nous sommes en 1901. Trois mois plus tôt, il s'est présenté dans un monastère, à Ligugé. Ai-je la vocation, vais-je devenir prêtre ? Il a dit : *« La vocation, c'est le coup de main sur Dieu. »* Le *« coup de main »* a échoué. Claudel ne portera pas la robe. La raison ? Il est, comme son Mesa du *Partage de midi*, *« un égoïste, un sucré, un rétréci, un dur, un confit, uniquement préoccupé de lui-même »*.

Mais, à défaut, voici, sur le pont-promenade du long-courrier, l'*« image de Dieu »* : une jeune femme longue, souple, une beauté, que Claudel surprend en train de faire chanter aux mousses une chanson obscène : il l'insulte très violemment, c'est souverain comme premier contact. *« La femme, tout de même, c'est le bon Dieu qui l'a faite, il faut bien qu'elle serve à quelque chose, la sale bête »*, précisera-t-il dans un délice de note accompagnant une reprise du *Partage de midi*.

Les deux premiers actes du *Partage de midi* sont, a dit Claudel, *« un drame purement humain... une relation exacte de l'aventure horrible où je faillis laisser mon âme et ma vie »*. L'Ysé de la pièce (contraction d'Yseut), c'est Rosalie Vetch, la voyageuse du paquebot. Son mari, Francis Vetch, est figuré par deux rôles : De Ciz, plutôt faible, velléitaire, et Amalric, plus ferme. Paul Claudel s'est représenté en Mesa, tout en mettant un peu de lui dans Amalric. En fait, Claudel arrivé en Chine, hébergea M[me] et M. Vetch dans le bâtiment du consulat, puis facilita les missions du mari dans des régions éloignées. Gérald Antoine, dont il faut lire le *Paul Claudel*, paru chez Laffont, cite des sources montrant M[me] Vetch *« étendue sur une chaise longue dans le bureau même du consul : elle assiste aux entretiens même d'affaires »*.

Claudel avait reproché aux dramaturges d'avoir abordé, nombreux, l'*« enfer de l'adultère sans être allés jusqu'à épuisement du dossier »*. Il y a, au deuxième acte du *Partage de midi*, une scène de non-entente entre Ysé et son mari, et une scène d'amour fou entre Ysé et Mesa, qui sont vraiment des zéniths de cet éternel art du théâtre, qui surclassent de haut ce qui a été écrit, ici et ailleurs, sur cette « situation ». Il arrive d'ailleurs, à présent, au Théâtre de Vitry, dans la mise en scène d'Alain Ollivier, un phénomène émouvant : les deux acteurs, assez jeunes, Hélène Lausseur (Ysé) et Xavier Helly (De Ciz), qui sont par moments d'une certaine maladresse, d'un certain « à-côté », dans le premier acte, deviennent on ne peut plus habités, inspirés, dans ces sommets de l'acte II ; Christian Cloarec (Mesa), superbe dans la scène d'amour, avait déjà de grands moments à l'acte I, sur le pont du paquebot.

L'acte III, que Claudel a mis plus de temps à écrire, quitte le premier degré du *« drame purement humain »*. Il est d'une dimension plus haute, mais, de la part du spectateur, il implique le partage d'un état d'esprit particulier, ou d'un état d'âme : la foi.

« Amertume pénitentielle »

« Au milieu du déchaînement des sens, il y avait toujours une préférence de Dieu », a dit Paul Claudel, lorsqu'il s'essayait à évoquer ce qui avait pu susciter le départ de M[me] Vetch. Il a dit aussi que *« la nuit, l'union de l'homme et de la femme est inséparable de l'amertume pénitentielle »*. Claudel ne mentait donc pas lorsqu'il voyait, en la merveilleuse Polonaise du paquebot, une *« image de Dieu »*, et, au dernier acte du *Partage de midi*, Mesa, avant de mourir avec Ysé, tenant une ultime fois le corps adorable de la femme contre lui, va jusqu'à crier, reprenant les paroles de la Cène et de la Communion : *« Je consens à toi, Ysé ! Voyez, mon Dieu, car ceci est mon corps ! »*

Les mises en scène d'Alain Ollivier, sans soutien de décoration ni d'appareils techniques somptueux, ont accompli déjà, dans le hangar de Vitry, de très belles choses : en effet des œuvres de toute première dimension savent vivre ici leur vraie vie, pure et entière. Les deux scènes que nous avons dites n'ont jamais été si fortes, si justes, si grandes. N'oublions pas qu'Amalric est joué par Philippe Girard. L'art calme, retenu, grave et solaire, puissant, de Christian Cloarec, qui a déjà souvent transmis l'esprit crucial des grandes œuvres, réanime avec une intense énergie spirituelle les débats secrets et pas simples de Mesa-Claudel.

MICHEL COURNOT

► **Studio-Théâtre de Vitry. 18, avenue de l'Insurrection, Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). Tél. : 46-81-75-50. Du lundi au samedi à 20 h 45 précises, jusqu'au 20 juin.**

ARCHITECTURE

Le prix Pritzker attribué à Fumihiko Maki

Pour la deuxième fois, un Japonais est honoré par cette récompense

Le prix Pritzker, équivalent du Nobel pour l'architecture, a été attribué cette année au Japonais Fumihiko Maki, âgé de soixante-quatre ans. La récompense – dotée par la Fondation américaine Hyatt d'une somme de 100 000 dollars – lui sera remise le 10 juin au cours d'une cérémonie au château de Prague (République tchèque). Par ce choix, le jury déroge à sa tradition qui consiste, depuis seize ans, à faire alterner d'une année sur l'autre un Américain et un non-Américain. L'année dernière, le prix a été en effet décerné à l'architecte portugais Alvaro Siza. Entre-temps est apparu un prix concurrent, lancé par la firme danoise Carlsberg, et décerné pour la première fois à Tadao Ando en 1992. Jusqu'à ce jour, aucun Français n'a obtenu le prix Pritzker.

L'homme de deux cultures

Fumihiko Maki est le second Japonais couronné par le Pritzker Prize. En 1987, le jury avait honoré son maître de l'université de Tokyo, Kenzo Tange, artisan du renouveau architectural nippon au lendemain de la seconde guerre mondiale. Les racines de Maki sont certes japonaises. Mais son apprentissage auprès des maîtres de Bloomfield Hills et de Harvard, ses récentes réalisations américaines – le Centre des arts visuels de San Francisco – et son attachement à l'internationalisme du Bauhaus, en font l'homme de deux cultures. L'occidentale, par l'usage du métal, du verre et du béton, matériaux classiques de l'âge moderniste ; l'orientale, pour la tradition. *« Si le post-modernisme est une notion pertinente en Europe et aux Etats-Unis, il ne signifie pas grand-chose au Japon »*, a coutume de répéter Fumihiko Maki.

Pour celui qui fut l'un des fondateurs, en 1960, de l'école « métaboliste » japonaise, l'architecte doit avant tout captiver l'esprit d'un lieu et d'une époque, sans pour autant se soucier des modes ou des fantaisies. En témoigne la longue maturation du complexe d'habitation « Hillside Terrace », près de Tokyo. Pensée en 1967, la construction du site fut planifiée en six phases, étalées sur vingt-cinq ans. Le site vient tout juste d'être achevé, tout en assises de verre translucides et structures métalliques. Maki parvient à créer l'illusion d'espaces ouverts là où ils sont physiquement compacts.

Dans son pays natal, la notoriété de Fumihiko Maki lui a valu de diriger la construction du Musée d'art moderne de Kyoto (1986) et du nouveau gymnase olympique de Tokyo (1990). Célébré par le gotha architectural américain, le bâtisseur japonais officie désormais sur le Vieux Continent. En 1985, une exposition de ses œuvres s'est tenue à la Grande Halle de la Villette et Maki a présenté, en 1989, un projet pour la future Bibliothèque de France. Première réalisation du Japonais sur le sol européen, un gigantesque complexe de bureaux proche de l'aéroport de Munich devrait voir le jour courant 1994.

F. E.

AGENDA

MUSIQUE

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

CONCERTS

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE (42-62-71-71). Orchestre Pro-Melodia : 21 h mar. Chœurs de la Schola Cantorum, Patrice Holiner (direction). Passion selon saint Jean de Bach.

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Francesco Agnello : 21 h ven. Passage.

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Georges Pludermacher, Jean-François Heisser : 20 h 30 mer. ; 12 h 30 jeu. Piano. Wagner, Schumann, Tchaïkovski, Saint-Saëns, Debussy.

***CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-*SALPÊTRIÈRE**. Ensemble vocal et instrumental Heinrich Schütz : 20 h 45 jeu. Jacques Pichard (direction). Schütz, Buxtehude, Bruhns.

CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE (43-67-91-43). Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 30 lun. José Van Dam (baryton-basse), Jacques Mercier (direction). Lalo, Berlioz, Offenbach, Gounod, Verdi, Wagner.

CONSERVATOIRE DU XVIE FRANCIS-POULENC. Ensemble Erwartung : 20 h 30 mar. Corinne Laporte (soprano), Pascal Lerebours, Cima Moussali, Thierry Escaich (piano), Christophe Desjardins (alto), Jean-Pierre Beraglioli (saxophone), Bernard Desgraupes (direction). Gounod, Giner, Arzoumanov, Escaich, Petrof Chœur et Orchestre Stringendo : *20 h 30* mar. *Jean Thorel* (direction). Requiem de Mozart.

EGLISE DE LA TRINITÉ. Académie de l'île Saint-Louis : 21 h lun. Chœurs Elisabeth Brasseur, Chœurs Roland de Lassus, Bertrand de Billy (direction). Cherubini, Schubert.

EGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). Jacques Amade : 10 h dim. Orgue. Bach.

EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT. Chœur d'enfants de Phœnix : 21 h jeu. Britten, Poulenc, Vittoria, Mendelssohn, Kodaly, Langlels, Lloyd Webber, Bernstein.

EGLISE SAINT-EUSTACHE (45-22-28-74). Groupe vocal de France : 20 h 30 jeu. John Poole (direction). Mendelssohn, Scelsi, Pizzetti, Rachmaninov, *Poulenc Massimo Nosetti : 20 h 30* lun. Orgue. Frescobaldi, Bach, Jongen, Saint-Saëns. Dans le cadre du Festival d'orgue à Saint-Eustache.

EGLISE SAINT-FERDINAND-DES-TERNES. Orchestre philharmonique européen : 20 h 45 lun. Hughes Reiner (direction). Mahler.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Académie de l'île Saint-Louis : 20 h 30, mar. Chorale du Conservatoire Jean-Philippe Rameau, Bertrand de Billy (direction). Passion selon saint Jean de Bach.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Le Concert classique : 20 h 30 ven., sam. Hélène Peret (mandoline), Charles Limouse (flûte, direction). Vivaldi.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. La Jeune Philharmonie : 20 h 45 mar. Ensemble polyphonique *de Choisy-le* Roi, Laurent Boar (direction). Requiem de Fauré Ensemble A Sei Voci : 20 h 30 ven. uvres d'Allegri.

EGLISE SAINT-PIERRE (42-62-46-22). Bernard Zinck, Vincent Coq : 21 h mar. Violon, piano. Ravel, Bartok, Falla, Enesco, Bloch. Dans le cadre du Festival de la Butte-Montmartre.

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN. La Clé des champs : 20 h 45 jeu. Bruno de La Selle (direction). Bach, Mendelssohn, Telemann.

EGLISE SAINTE-ODILE. Orchestre philharmonique européen : 20 h 45 mar. Hughes Reiner (direction). Requiem de Mozart.

GALERIE FAZIOLI (45-42-25-44). Claude-Erik et André Nandrup, Joaquin Riano : *20 h 30* mar. *Piano, chant*, guitare. Chopin, Fauré, Poulenc, Ravel, Albeniz, Villa-Lobos, Tarrega, Lauro, Barrios.

INSTITUT MUSICAL DE PARIS (45-62-10-05). Sophie et Philippe Cleirens : 20 h jeu. Balalaïka, piano.

LE MADIGAN (42-27-31-51). *Emmanuelle* Blanche, John-Patrick Millow : 22 h 30 mer. Soprano, piano. Ravel, Poulenc, Satie Brigitte Lafont, Isabelle Dubuis : 22 h 30 jeu., leun. Soprano, piano. Mozart, Fauré, Ravel, Collet, Rossini.

MUSÉE NATIONAL DU MOYEN AGE-CLUNY (43-25-62-00). Ensemble Discantus : 18 h dim.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Marie-Claude Arbaretaz : 19 h 30 mar. Piano. Haydn, Mozart, Schubert, Schumann, Brahms. Amphitéâtre.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). *Les Musiciens du roy ; jusqu'au* 14 juin 1993. 21 h mer., lun. Marais, Bach, Telemann, Mozart Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 27 juin 1993. 21 h jeu., dim., mar. Vivaldi, Haendel, Telemann Ensemble baroque français : jusqu'au 26 juin 1993. 21 h sam. Mozart, Vivaldi.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). François Weigel : 20 h 30 jeu. Piano. Bee*thoven, Schumann, Stravinsky, Liszt* Marie Sirot, Olivier Sorensen : 20 h 30 lun. Violon, piano, Roger Elmiger, Mireille Mercanton (violon), Max Lesueur (alto), Jacob Clasen (violoncelle). Beethoavn, Francescatti, Chausson Philippe Cassard, Christian Crenne, Michel Guyot : 20 h 30 mar. Piano, violon, Serge Soufflard (alto), Paul Boufil (violoncelle). Haydn, Mozart, Fauré.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Chœur et Orchestre de chambre Bach de Paris : 20 h 30 mer. Catherine Napoli (soprano), Madeleine Jalbert (contralto), Paul Godde (ténor), Friedemann Kunder (basse), Justus von Websky (direction). Bach Orchestre de Paris : 20 h 30 ven. André Watts (piano), Semyon Bychkov (direction). Brahms La Damnation de Faust : 20 h 30 sam. De Berlioz. Françoise Pollet (Marguerite), Thomas Moser (Faust), Gilles Cachemaille (Méphistophélès), François Harismendy (Brander), Maîtrise et chœur de Radio-France, Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction) Orchestre symphonique français : 20 h 30 jeu. Ivo Pogorelich (piano), Laurent Petitgirard (direction). Rossini, Beethoven, Brahms.

***LA SEDIRA* (43-79-69-57)**. *Felia Litvinne*, Christiane Eda-Pierre : jusqu'au 1er juillet 1993. 20 h 30 ven., lun. Sopranos, Claire Croizat (mezzo-soprano), Pierre Bernac, Michel Dens, Jacques Jansen (barytons), Philippe Tonerre (piano). Capdevielle, Auric, Canteloube, Damase, Breville, Falla, Lazzari, Rosenthal, Roussel, Saint-Saëns, Sauguet.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Maria Joao Pires : 20 h 30 mer. Piano. Bach, Schubert Pierre Amoyal, Nubuko Imai, Boris Pergamentchikov : 11 h dim. Violon, alto, violoncelle. Beethoven, Schubert.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Duo Delta : 20 h 30 sam. Piano, clarinette. Poulenc, Lutoslawski, Brahms.

TRIANON (46-06-63-66). Orchestre symphonique d'Europe : 21 h jeu. Yova Milanova (violon), Olivier Holt (direction). Tchaïkovski. Dans le cadre du Festival de la Butte-Montmartre.

Périphérie

ARGENTEUIL. EGLISE NOTRE-DAME-*DE-LOURDES* (39-61-25-29). Ensemble Organum : 15 h dim. Marcel Pérès (direction). Plein-chant de la cathédrale de Sens. Dans le cadre du Festival autour de la voix.

AUVERS-SUR-OISE. EGLISE NOTRE-DAME (30-36-77-77). Le Concert brisé : 20 h 45 ven. Jill Feldman, Xenia Meijer (sopranos), Bruno Boterf, Eric *Trémollières (ténors), Ensemble vocal* régional de Champagne-Ardennes Akademia, Franoise Lasserre (direction). Monteverdi. Dans le cadre du Festival d'Auvers-sur-Oise.

CHAMPIGNY. CONSERVATOIRE OLIVIER-MESSIAEN (48-81-11-01). Ensemble 2e2m : 20 h 30 sam. Boris Carmeli (basse), Michel Tavernier (basson), Paul Méfano (direction). Ravel, Milhaud, Méfano.

CHATENAY-MALABRY. HAMEAU D'AULNAY. PARC THÉVENIN (46-83-46-83). Guy Comentale, François Salque : 17 h dim. Violon, violoncelle. Ravel, Cassado, Kodaly, Paganini.

ETAMPES. THÉATRE MUNICIPAL (69-92-69-00). Trio Euterpe : 17 h dim. Cécile Aubry (récitante). Haydn.

MÉRY-SUR-OISE. EGLISE SAINT-DENIS (30-36-77-77). Concerto Italiano : 20 h 45 sam. Pergolèse. Dans le cadre du Festival d'Auvers-sur-Oise Il Seminario Musicale : 20 h 45 dim. Gérard Lesne (conte-ténor). Couperin. Dans le cadre du Festival d'Auvers-sur-Oise.

NOGENT-SUR-MARNE. PALAIS DES ARTS ET DES FÊTES (48-72-94-94). Orchestre Jeune Philharmonie : 20 h 30 jeu. Verena Keller (soprano), *Jérôme* Correas (baryton), Pierre Boussault (orgue), Ensemble polyphonique de Choisy-le Roi, Laurent Boar (direction). Requiem de Fauré.

PONTOISE. THÉATRE DES ARTS-LES LOUVRAIS (30-30-33-33). Orchestre de chambre de Cergy-Pontoise : 20 h 45 mer. Janos Starker (violoncelle), Andrée-Claude Brayer (direction). Janson, Haydn, Mozart, Britten. Dans le cadre du Festival d'Auvers-sur-Oise.

RUEIL-MALMAISON. CHATEAU (47-32-35-75). Béatrice Cramoix, Vincent Vittoz : 21 h mar. Soprano, ténor, Pierre-Etienne Nataf (guitare). Pontini, Paisiello, Grétry.

SAINT-DENIS. BASILIQUE (42-43-77-72). Le *Sinfonietta de Picardie* : 20 h 30 ven. Iano Tamar (soprano), Lucia Valentini-Terrani (mezzo-soprano), Chœur d'Oratorio de Paris, Alberto Zedda (direction). Pergolèse, Rossini. Dans le cadre du Festival de Saint-Denis La Grande Ecurie et la Chambre du roy : 20 h 30 mar. John Elwes, Gilles Ragon (ténors), Stephen Varcoe (baryton-basse), les Pages de la Chapelle, Jean-Claude Malgoire (direction). Campra. Dans le cadre du Festival de Saint-Denis.

SAINT-DENIS. MAISON DE LA LÉGION D'HONNEUR (42-43-77-72). Capriccio Stravagante : 20 h 30 lun. Jacques Weber (récitant), Skip Sempé (clavecin). Concert autour de Couperin et Saint-Simon. Dans le cadre du Festival de Saint-Denis.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS (30-87-07-07). Orchestre symphonique français : 20 h 45 mer. Ivo Pogorelich (piano), Laurent Petitgirard (direction). Rossini, Beethoven, Brahms.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. La Grande Ecurie et la Chambre du roy : 21 h sam. John Elwes, Gilles Ragon (ténors), Stepherr Varcoe *(baryton-basse), Les Pages de la Chapelle*, Jean-Claude Malgoire (direction). Campra Chœur du New College d'Oxford : 17 h 30 sam. Edward Higginbottom (direction). Campra Orchestre baroque de Limoges : 17 h 30 dim. Lina Ackerlund, Delphine Collot (sopranos), Jean-Paul Fouchécourt, Hervé Lamy (ténors), Michel Verschaeve (baryton-basse), La Camerata de Saint-Louis, Christophe Coin (direction). Campra Orchestre de Nederlandse Bachvereniging : 21 h ven. Sandrine Piau, Mike Van der Sluys (sopranos), John Elwes (ténor), Michel Laplénie (baryton), Ensemble vocal Sagittarius, Gustav Leonhardt (direction). Campra, Biber.

VERSAILLES. EGLISE NOTRE-DAME (39-50-71-18). Ensemble orchestral de Saint-Quentin-en-Yvelines : 20 h 45 mar. Chorale La Clé des chants, Bruno de La Selle (direction). Telemann, Bach, Mendelssohn.

VILLE-D'AVRAY. CHATEAU (47-50-44-28). Eiko Koyama, Christian Fraysse : 20 h 30 jeu. Soprano, piano. Caplet. Dans le cadre du Festival de Ville-d'Avray Ensemble vocal de Ville-d'Avray : 17 h sam. Denise Poray (mezzo-soprano), Paul Stewart (piano), Huguette Calmel (direction). Caplet. Dans le cadre du Festival de Ville-d'Avray Masao Takeda, Philippe Boudriot, Thérèse Pollet : 20 h 30 mar. Baryton, violoncelle, Fuminori Tanada, Jean-Michel Louchart (piano). Caplet. Dans le cadre du Festival de Ville-d'Avray.

OPÉRAS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Les Noces de Figaro : jusqu'au 17 juin 1993. 19 h 30 mer., mar. ; 15 h dim. Opéra de Mozart. Bryn Terfel (Figaro), Rodnay Gilfry (comte Almaviva), Hillevi Martinpelto (comtesse Almaviva), Alison Hagley (Suzanne), Pamela Helen Stephen (Ché*rubin), Carlos Feller (Bartholo), Susan* Mac Culloch (Marceline), Francis Egerton (Basile), the Monteverdi Choir, the English Baroque Soloists, John Eliot Gardiner (direction), Jean-Louis Thamin (mise en scène).

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Il Signor Bruschino : 20 h mer., ven. ; 14 h 30 sam. De Rossini. Olivier Heyte (Gaudenzio), Jacques Perroni (Bruschino père), *Valérie Hornez* (Sofia), Olivier Grand (Bruschino fils), Nikola Todorovitch (Fiorville), Orchestre national d'Ile-de-France, Christine Turelier (direction), Adriano Sinivia (mise en scène). Amphitéâtre Carmen : jusqu'au 17 juillet 1993. 19 h 30 lun. Opéra de Bizet. Béatrice Uria-Monzon (Carmen), Barry McCauley (Don José), Hei-Kyung Hong (Micaela), Barseg Tumanyan (Escamillo), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), José Luis Gomez (mise en scène), Kate Flatt (chorégraphie).

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Médée : jusqu'au 30 juin 1993. 19 h 30 mar. Opéra de Charpentier. Lorraine Hunt, Françoise Semellaz (Médée), Jacques Bona, Bernard Deletre (Créon), Agnès Mellon, Monique Zanetti (Créuse), Guy de Mey, Pierre Catala (Jason), Jean-Marc Salzmann (Oronte), Compagnie Ris et Danceries, Les Arts florissants, William Christie (direction), Jean-Marie Villégier (mise en scène), Béatrice Massin (chorégraphie).

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Vertumne et Pomone, Apollon et Doris : 20 h 30 lun. Opéras tableaux de Bernier *et Clérambault*. *Mary Saint-Palais* (soprano), Charles Brett (haute-contre), Mariette Holtrop (violon), Michèle Vandenbroucque (hautbois), Philippe Foulon (viole de gambe), Ivette Piveteau (clavecin, direction), Bénédicte Boringe (mise en scène). Salle Chopin.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Orfeo : 20 h 30 mer., ven., sam. Opéra de Walter Hus. Nancy Bergman (Lisa), *Huub Claessens (Boy), Svetlana Sidorova* (Mona), Tom Jansen (l'oracle), Ensemble vocal Herman Engels, Orchestre Champ d'action, Alain Franco (direction), Jan Lauwers (mise en scène), Grace Ellen Barkey (chorégraphie).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Les Noces de Figaro : jusqu'au 12 juillet 1993. 19 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; 15 h dim. *Opéra de Mozart. Olivier Peyrebrune*, Marc Souchet (Figaro), Jérôme Josserand, Paul-Henri Lacrambe, Jacques des Longchamps (comte Almaviva), Simine David, Catherine Manandaza, Edith Schmidt (comtesse Almaviva), Béatrice Malleret, Florence Vinit (Suzanne), Pierre Muller, Akémi Souchay (piano), Elisabeth Navratil (mise en scène).

Périphérie

NOISY-LE GRAND. EGLISE SAINT-SULPICE (45-92-27-75). *Curlew River* : 20 h 30 jeu. De Britten. Ian Honeyman (la folle), Jean-Marie Sereni (le passeur), Mario Haquard (le voyageur), Paul Willenbrock (l'abbé), Maîtrise d'enfants de Caen, Ensemble Sillages, Robert Weddle (direction), Gustavo Frigerio (mise en scène).

SAINT-DENIS. THÉATRE GÉRARD-PHILIPE (42-43-00-59). Pascale Barouk, Sophie Marin-Degor : 20 h 30 mer. Comédienne, soprano, Mirella Giardelli (piano), Yves Gourvil (mise en scène). Dans le cadre du Festival de Saint-Denis.

VERSAILLES. CHATEAU. Didon et Enée ou l'Amour malheureux : 21 h jeu. *Spectacle de cantates de Campra*. Isabelle Desrochers (soprano), Olivier Lallouette (baryton), Ensemble Sagittarius, Frédéric Martin (direction), Philippe Lenaël (mise en scène) L'Europe galante : 20 h 30 dim. Opéra ballet de Campra. Jennifer Smith, Sally Bradschaw (sopranos), Peter Bronder (ténor), Laurent Naouri (baryton), Philippe Huttenlocher (basse), les Musiciens du Louvre, *Marc Minkowski (direction)*.

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Cache-cache : 22 h 30 mer., jeu. ; François Theberge Group : 22 h 30 ven., sam. ; Peter King Quartet : 22 h 30 dim. ; Belmondo Big Band : 22 h 30 lun.

AU PIED DE CHAMEAU (42-78-35-00). Olivier Ker-Ourio : 22 h 30 jeu. ; Maurice Vander Trio : 22 h 30 ven., sam.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Rococo : 22 h 30 jeu., ven. ; Paco Séry, Jean-Marc Jafet, Sylvain Luc : 22 h 30 sam. ; Black Pyramide : jusqu'au 21 juin 1993. 22 h 30 lun. ; Bagamati : 22 h 30 mar.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Anne Ducros : *22 h 30 mer.*, jeu., ven., sam. ; Turk Mauro Quartet : 22 h 45 dim. ; Mega Swing Quintet : 22 h 45 lun., mar.

LE BISTROT D'EUSTACHE (40-26-23-20). Ahmet Gulbay Trio : 22 h 30 ven., sam.

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Yvan Avica et ses invités : 16 h sam.

CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Smirnoff & Kanbay : 23 h ven. ; Les Hurleurs : 23 h sam.

CAFÉ DE LA DANSE. Pajaro Canzani : jusqu'au 12 juin 1993. 20 h 30 ven., sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Amar Sundy : 22 h 30 mer., jeu. ; Dixie Stompers : jusqu'au 27 juin 1993. 22 h ven., sam., dim. ; Liverpool : 22 h 30 lun., mar.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). PJ Harvey : 20 h 30 mer.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Al Copley Trio : jusqu'au 14 juin 1993. 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun. ; The New Mouscou Jazz Band : 21 h 30 mar.

LA CIGALE-KANTERBRAU (42-23-15-15). The Silencers : 20 h 30 lun.

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15). Naughty by Nature : 19 h 30 mer. ; New Model Army : 19 h 30 jeu. ; Israel Vibration : 19 h 30 ven.

ETABLISSEMENTS PHONOGRAPHIQUES DE L'EST (43-55-58-25). Keiji Haino : 20 h 30 sam. ; The Nudes : 20 h 30 ven.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom *& Freddie Meyer : 22 h 30 mer. ; Brut* Minute : 22 h 30 jeu. ; Bluesmaniacs : 22 h 30 ven. ; Blues Heritage : 22 h 30 sam. ; House Band : 22 h 30 dim. ; Brooklyn : 22 h 30 lun. ; Paul Breslin : 22 h 30 mar.

GÉNÉRAL LA FAYETTE (47-70-59-08). Paris Swing Trio : 22 h jeu.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio *Jazz Middle : jusqu'au 25 juin 1993*. 21 h ven. ; Trio New Orleans : jusqu'au 26 juin 1993. 21 h sam.

HIPPODROME DE VINCENNES. Metallica : 17 h dim.

JARDIN D'ACCLIMATATION. Philippe Maté Quartet : 16 h dim.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Tony Warren : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Bob et Novos Tempos : 22 h 30 dim. ; Jo-Louis Walker : jusqu'au 26 juin 1993. 22 h 30 lun., mar.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Roger Guérin Quintet : 22 h 30 mer., jeu. ; Mal Waldron Trio : 22 h 30 ven., sam. ; Biguine Caraïbe : 22 h 30 mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jean-Pierre Gélineau *Trio* : 21 h jeu. ; Michel Mardignan Clarinette Connection : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. : Fabrice Eulry : 21 h lun.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Sylvain Kassap Quartet, Noël Akchoté Unit : 20 h 30 jeu.

LE MONTANA (45-48-93-08). Marc *Thomas Trio* : 22 h 30 mer., jeu. ; Orphéon Celesta : 22 h 30 ven., sam. ; Chris Henderson Band : 22 h 30 dim. ; Quartet Romane : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Jacques Doudelle : 22 h 30 mer., jeu., ven. ; Stéphane Guérault : 22 h 30 sam. ; Alain Bouchet : 22 h 30 lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Jimmy *Oihid : 20 h 30 mer. ; Chicken Pox* : 20 h 30 jeu. ; Mr. Kuriakin : 23 h ven. ; Flowers Child : 23 h sam. ; Flag Mami : 20 h 30 mer.

NEW MORNING (45-23-51-41). Dweezil & Ahmet Zappa : 21 h mer. ; Elisabeth Kantomanou, François Feuré Trio : 21 h jeu. Carlos Manza ; Dick Annegarn, Jean Avocat, Stéphane Renard : 21 h ven. ; NG la Banda, Paz Luaces : 21 h sam. *Salsa ; André Ceccarelli, Jean-*Marc Jaffé, Thierry Elliez : 21 h lun. Batterie, basse, clavier, Henri Texier (contrebasse), Glenn Ferris (trombone), Tony Rabeson, John Betsch (batterie), Bojan Zulfikarpasic, Alain Jean-Marie, Bobby Few, Laurent de Wilde (piano), Jimmy Gourley (guitare), Dominique Lemerle, Jean-Jacques Avenel (basse), Steve Lacy, Steve Potts (saxophone), Sagoma Everett *et Music in my Mind*. Concert au profit d'Handycap International ; François Fichu Jazz Gang : 21 h mar.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-66-29). Florence Davis : 21 h ven., sam. ; Elsa Cabello : 21 h mar.

OLYMPIA (47-42-25-49). Luther Vandross : 20 h 30 mer. ; Cesaria Evora : 20 h 30 sam., dim. ; KD Lang : 20 h 30 lun. ; The *Velvet Underground : 20 h 30* mar.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Louis Sclavis, Henri Texier : 18 h 30 ven. Clarinette, contrebasse.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Brendan Croker & the Serious Offenders : 22 h mer. ; Dr. Phibes : 19 h jeu. ; Caravan : 22 h ven. ; Cry Babies : 18 h sam. ; Massilia Sound Système : 22 h mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Christian Morin : 21 h 30 mer. ; Trio gitan de Christian Escoudé : 21 h 30 jeu. ; Docteur Jazz Band : jusqu'au 18 juin 1993. 21 h 30 ven. ; Big Boss Band : 21 h 30 sam. ; Claude Bolling Big Band : 21 h 30 mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL *(43-26-28-59). Megaswing Quartet +* One : 21 h 30 mer. ; Marc Laferrière : 21 h 30 jeu. ; Five O'clock Jazz Band : 21 h 30 ven. ; Paris Washboard : 21 h 30 sam. ; The Old Timers : 21 h 30 lun. ; Irakli : 21 h 30 mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Peter King : 22 h 45 mer., jeu. Saxophone, Manuel Rocheman (piano), Duylinh Nguyen (basse), Ted Hawke (batterie) ; Xavier Richardeau Cool Jazz Quartet : 22 h 45 ven., sam. ; Marc Fosset, Emmanuel Bex, Simon Goubert : 22 h 45 mar. Guitare, orgue, batterie.

PIGALL'S. Jangle Mob : 21 h sam.

REX CLUB (45-08-93-89). Freak of Nature : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; Carmine : 23 h ven. Soirée Planète rock.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Scott : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Al Copley Trio : 21 h 30 mar.

SUNSET (40-26-46-60). Carl Schlosser Quartet : 22 h 30 mer., jeu. ; Francis Lockwood, Emmanuel Sourdeix, Peter Gritz : 22 h 30 ven., sam. ; Francis Lockwood Trio : 22 h 30 lun. ; Le Carré des lombes : 22 h 30 mar.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS *(42-36-00-02). Richard Witczak* et ses Tziganes : jusqu'au 26 juin 1993. 22 h 30 jeu., ven., sam.

TONIC HOTEL JAZZ CLUB (40-19-04-05). Bob Garcia & Friends : jusqu'au 19 juin 1993. 22 h mer., mar. ; Old Fashion : 22 h jeu. ; Louisiane Jazz Band : 22 h ven., sam.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). RMB : 22 h mer. ; Michael & Niza : 22 h jeu. ; Doctor Doctor : 22 h ven. ; Baby Blues : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau & Co : 22 h mar. ; Pick-up : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Pete Christlieb Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

Périphérie

ACHÈRES. LE SAX (39-79-64-84). Pablo Cueco Octet : 20 h 30 ven.

AUBERVILLIERS. ESPACE JEAN-RENAUDIE. Marcel Kanche : 21 h lun. Dans le cadre du Festival d'Aubervilliers.

AULNAY-SOUS-BOIS. ESPACE JACQUES-PRÉVERT (48-68-00-22). Jean-Pierre Gaucher Trio Acoustique : 21 h ven.

CHATILLON. THÉATRE (46-57-22-11). Steel Band Renegades : 20 h 45 ven.

CHESSY. MANHATTAN JAZZ CLUB (60-45-75-16). Rachel Gould Quartet : 21 h mer., jeu., ven., sam. ; Laurent de Wilde Trio : jusqu'au 14 juin 1993. 21 h dim., lun. ; Duke Jordan Trio : 21 h mar.

MOISSY-CRAMAYEL. LA ROTONDE (60-60-02-63). Baron SAmedi s'endimanche : 20 h 45 ven.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Benoît Blue Boy et les Tortilleurs : 21 h 30 ven. ; François Corneloup Quartet : 21 h 30 sam. ; Roy Nathanson & Anthony Coleman : 21 h 30 mar. ; Didier Petit, Frédérique Firmin, Duo Dewab : 21 h 30 jeu.

RIS-ORANGIS. LE PLAN (69-43-03-03). Quireboys : 21 h mar.

RUEIL-MALMAISON. THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX (47-32-24-42). The Renegades : 20 h 45 sam.

TRAPPES. LA MERISE (30-62-84-38). Malka Family, Boss Family, Revendicœur de paix : 19 h mar.

LES ULIS. MÉDIATHÈQUE (69-07-65-53). Gilles Rea Quartet : 16 h sam.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Sem Azar : jusqu'au 13 juin 1993. 20 h 30 dim. ; Ariane : 20 h 30 lun.

BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Lacouture : 20 h 30 lun.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Crescendo : 20 h 30 sam.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15). *Chippendales* : 20 h lun., mar.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Les Copains d'abord : 21 h mer., jeu.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Les Stylomaniaques : jusqu'au 26 juin 1993. 22 h mer., jeu., ven., sam., mar. ; Jacso : 20 h 30 lun.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Phono Folie : jusqu'au *28 juin 1993. 20 h 30* jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim. Spectacle de chansons de la Belle Epoque ; Antoine et les Veilleux : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Les Oumènes de Bonnada : *jusqu'au 27 juin* 1993. 21 h dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). Véronique Gain : jusqu'au 12 juin 1993. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam. ; Clara Finster : jusqu'au 3 juillet 1993. 22 h 15 mar.

Périphérie

AUBERVILLIERS. ESPACE JEAN-RENAUDIE. Xavier Lacouture : 21 h mar.

BALLETS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (44-78-13-15). Maguy Marin : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. May B, Maguy Marin (chor.). Dans le cadre de la Quinzaine Beckett.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). *Padmavathi : 20 h 30 jeu., ven*. Danse de l'Inde, bharata *natyam* Kunti : 20 h 30 mar. Danse de l'Inde du Sud, bharata natyam.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Compagnie Doudou Ndiaye Rose Jr : 21 h mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Conversensu Melocanes, Doudou Ndiaye Rose Jr. (chor.).

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Giselle : jusqu'au 16 juin 1993. 19 h 30 mer., ven., lun. Ballet d'Adam. Ballet et orchestre de l'Opéra de Paris, *David* Coleman (direction), Patrice Bart, Eugène Polyakov (chorégraphie) Giselle : jusqu'au 17 juin 1993. 19 h 30 jeu., sam., mar. Ballet d'Adam. *Ballet de l'Opéra de Paris*, Orchestre de l'Opéra de Monte-Carlo, Richard Bonynge (direction), Mats Ek (chorégraphie) Etoiles de l'Opéra de Paris : 20 h dim. Orchestre de l'Opéra de Paris, Michel Queval (direction). Chorégraphie de Petipa, Béjart, Forsythe, Robbins, Noureev, Kylian, Tharp. Au profit de AIDES.

LE REGARD DU CYGNE (43-58-55-93). Charlotte Delaporte, Edwige Wood, Cie Limbes Danse : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. Compagnie d'Elles, Compagnie Y grec. Métamorphose vers le Nord, Charlotte Delaporte (chor.) ; Des ailes de plomb, Jacquette de Bussac (chor.) ; Ames filles, Sandra Martinez (chor.) ; le Dos de la main gauche, Vera Noltenius *(chor.)* Ruth Barnes, Cie Alice et les autres : 20 h 30 mar. Elaine Konopka, Sophie Lessard, Phuong Guenier, Lucy Bethune. Signes journaliers Ruth Barnes (chor.) ; Mélusine, Mireille Feyzeau (chor.), After Driving by your House, Elaine Konopka (chor.), Between Now and Maybe, Sophie Lessard (chor.) ; En suspens dans le labyrinthe, Phuong Guenier (chor.), Face à face, Lucy Bethune (chor.).

SALLE ADYAR (45-51-85-12). Sharmila Roy, Vidya : 15 h dim. Danse de l'Inde sud, *bharata natyam*.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Carlotta Ikeda, Ko Muro*bushi : jusqu'au 30 juin 1993. 21 h* jeu., ven., sam., mar. Aï Amour, Carlotta Ikeda, Ko Murobushi (chor.).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Pina Bausch Tanztheater Wuppertal : 20 h 30 mar. Tanzabend II, Pina Bausch (chor.).

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Mayerling : 19 h 30 mar. *The Royal Ballet, Orchestre Colonne*, Barry Wordworth, Anthony Twiner (direction), Kenneth McMillan (chorégraphie). *Dans le cadre du Nouveau Festival* international de danse de Paris.

THÉATRE DU ROND-POINT-RENAUD-BARRAULT (44-95-98-00). Danseurs et *musiciens* de Célèbes : 20 h 30 mer. Musiques et danses des anciens sultanes Gowa Ensemble du village de Batuan : 20 h 30 sam., mar. ; 17 h dim. Ketut Kantor (direction). Drames dansés Gambuh et Calonarong.

Périphérie

BOBIGNY. MAISON DE LA CULTURE (48-31-11-45). Karole Armitage : jus*qu'au 18 juin 1993. 20 h 30 mer.*, jeu., ven., sam., lun., mar. Hucksters of Soul, Karole Armitage (chor.).

MUSIQUES DU MONDE

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Ensemble Wayronq'o : 20 h 30 sam. Musique traditionnelles du Pérou.

INSTITUT DU MONDE ARABE (40-51-38-50). Mounir Bashir : 21 h ven., sam. Oud.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Troupe de Kinzo Komparu : 20 h mer. Thé[illegible]

PARIS EN VISITES

MARDI 8 JUIN

« Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle. Une promenade hors du temps (Pre*mier parcours)* », 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Toute l'île Saint-Louis », 10 h 45 et 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Banassat).

« Le quartier chinois et ses lieux de culte. Une introduction à la culture chinoise, de l'écriture à la gastronomie », 11 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de *Langlade*).

« La mosquée : histoire de l'islam, de Mahomet à nos jours, entre sunnisme et chiisme », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (P.-Y. Jaslet).

« La rue de Turenne », 14 h 30, à l'angle de la rue des Filles-du-Calvaire et de la rue de Turenne (Sauvegarde du Paris historique).

« *Hôtels* et *jardins* du sud du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés », (deuxième parcours), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Musée Rodin : l'œuvre commentée du sculpteur, ses échecs et sa gloire », 15 heures, entrée du Musée (Paris, capitale historique).

Exposition : « Splendeurs de Russie », 15 heures, entrée du Petit-Palais, avenue Winston-Churchill (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Le plurilinguisme, une des chances de l'Europe », par P. George (Maison de l'Europe).

Galerie nationale du jeu de paume, place de la Concorde, 18 h 30 : « Rencontre de Rosalind Krauss avec Jean-Pierre Criqui » (L'Art contemporain en question).

Centre Mesnil-Saint-Didier, 25, rue Mesnil, 19 heures : « Le marché de l'art. Quels sont et *quels* devraient être le rôle et la déontologie des différents *intervenants ? Comment les* citoyens peuvent-ils agir ? », table ronde (Association des citoyens).

199 *bis*, rue Saint-Martin, 20 heures : « La mort est une initiation », par P. Deschamps (Centre culturel Amorc).

ÉCONOMIE

BILLET

Gouverner en Lozère

On gouverne volontiers, depuis quelques années, par symboles, *signes, ou effets d'annonce, la* forme l'emportant souvent sur le fond. Annoncée, dimanche 6 juin lors de l'*émission* « 7 sur 7 » sur TF 1 par Charles Pasqua, la décision de réunir le 8 juillet le comité interministériel d'aménagement du territoire *(CIAT) à Mende, en Lozère,* s'inscrit parfaitement dans cette tendance. Le ministre d'Etat, en charge de cette politique, l'a d'ailleurs clairement dit : *« J'espère que cela* [une réunion ministérielle importante dans un département très reculé] *fera un choc sur les Français. »*

On savait, depuis quelques semaines, que cette réunion du CIAT *n'aurait pas lieu,* comme d'ordinaire, à l'hôtel Matignon, mais dans une ville de province. *Venant de l'homme fort des* puissants Hauts-de-Seine, l'idée est judicieuse : montrer aux Français que Paris *n'est pas la* France et que la province n'est pas le désert. Mais de là à convoquer, *sous la présidence* du premier ministre, dix à quinze membres du gouvernement dans une petite préfecture (11 280 habitants), qui n'est *directement accessible ni par* TGV, ni par avion de ligne, ni par autoroute, et... où rôde encore, dans *les* grands espaces, le fantôme de la bête du Gévaudan, il y a un pari *audacieux. La Lozère est un* symbole. C'est un département petit, très pauvre, mais superbe. Charles Pasqua *aurait tout aussi* bien pu opter pour l'Ariège ou la Creuse.

Certains parleront de gadget, démagogie, politique- spectacle, flatteries faciles aux régions *déshéritées de la nation...* et de gaspillage. Car un transport de la moitié du gouvernement dans le département dont Jeanine Bardou (UDF) est le « patron », va donner quelques soucis au ministre du budget et à son collègue de l'intérieur, par ailleurs ministre de l'aménagement du territoire. Attendons de connaître les *décisions pour trancher entre le* sérieux ou la mise en scène.

Aux sceptiques, on fera *remarquer que le récent conseil* franco-allemand avait pour cadre non la capitale mais une *charmante sous-préfecture de* Bourgogne, et que personne n'y a trouvé à redire. Et si les *prédécesseurs socialistes* d'Edouard Balladur (qui ont pourtant inventé et mis en œuvre la révolution institutionnelle de la décentralisation) furent peu enclins à ce genre de *« délocalisation gouvernementale »,* Valéry Giscard d'Estaing, en revanche, quand il était à l'Elysée, y avait pris goût : en 1974, 1975 et 1976, le conseil des ministres *s'était* réuni à Lyon, à Evry et à Lille.

FRANÇOIS GROSRICHARD

□ **Citroën-Rennes : accord sur le travail de nuit des femmes.** – La direction de l'usine *Citroën* de Rennes et les syndicats CSL et *CFE-CGC ont conclu un* accord-cadre autorisant le travail de nuit des femmes sur la base du volontariat. Ce dispositif, qui devrait concerner, dès le 7 juin, une vingtaine de salariées de l'atelier de câblerie, doit permettre de réduire les délais de livraison du modèle Xantia. Les syndicats CGT et FO protestent contre un accord qu'ils jugent *« indécent »,* compte tenu des plans sociaux introduits ces deux dernières années dans l'usine.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde SCIENCES et MÉDECINE

Le grand écart de l'assurance-chômage

Le patronat et les syndicats reprennent, mercredi 9 juin, les négociations sur le régime d'indemnisation des chômeurs, mais les recettes traditionnelles ne suffiront pas pour préserver un système en bout de course

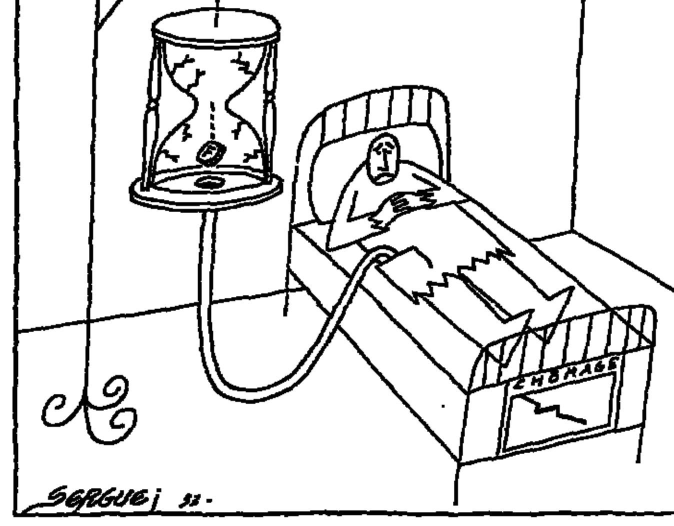
De crise en déficit, le régime d'assurance-chômage *pouvait jusqu'à* présent être réparé avec des bouts de ficelle. Quelques *rustines,* une augmentation de la cotisation, des modifications apportées au système d'indemnisation, et les malheurs récurrents de l'UNEDIC *étaient* oubliés. En attendant, fatalement, que se *produise* la prochaine *difficulté* financière qui, à mesure que progressait le chômage, *revenait* à un rythme accéléré.

Ce scénario-là, auquel tout le monde s'était habitué depuis une dizaine d'années, est bel et bien fini. Faute de pouvoir recourir à de nouveaux expédients, le bout de la logique est cette fois atteint. Non seulement le régime d'assurance-chômage se trouve au bord d'un gouffre, et d'une profondeur jamais connue, mais, dans le désastre qui s'annonce, une des pierres angulaires de notre cohésion sociale menace de s'effondrer. Ni plus ni moins. Insidieusement, alors que les partenaires sociaux se préparent à reprendre le 9 juin de délicates négociations qui se poursuivront sans doute pendant une bonne partie de l'été, un cataclysme se prépare dont les syndicats, le patronat, et *a fortiori* le gouvernement de M. Balladur n'ont pas, pour l'instant, saisi toute l'ampleur.

Quelques chiffres donnent pourtant la mesure du drame qui se noue. D'ores et déjà, le déficit de 1993 sera de l'ordre de 14 milliards de francs. Soit, en cumul, à cause des trous financiers antérieurs, égal ou supérieur, en fin d'année, à 38 milliards de francs. Une paille? Les choses étant déjà engagées ou *« dans les tuyaux »,* comme le dit crûment Bernard Boisson, vice-président de l'UNEDIC, où il représente le CNPF, chacun sait aussi que de 18 à 21 milliards de francs seront de toute manière perdus en 1994. Ce qui porterait le déficit global à 56 milliards de francs, au minimum, et, donc, le mettrait pratiquement au niveau de celui de la Sécurité sociale (60 milliards), dont on fait cependant davantage de cas...

Tout s'accélère. Chaque mois, *actuellement,* de *1,1 à 1,2 milliard* de francs supplémentaires manquent au régime pour équilibrer ses recettes avec ses dépenses, en croissance rapide. *Et ce,* sans compter *les* 7 à 10 milliards de dettes (selon les estimations) que *l'UNEDIC* doit à l'Association pour la structure financière (ASF), la caisse qu'elle gère et qui finance notamment les préretraites. *Structurellement,* le déséquilibre ne peut que s'aggraver. En année pleine, cent mille « affiliés » en moins, et donc de salariés ayant *un emploi, représentent 500 millions* de francs de cotisations qui ne *seront pas versées. A l'inverse, leur* entrée dans le chômage occasionne, *toujours en année pleine, 6 milliards* de francs de plus à payer au titre des allocations dues.

Or, pour 1993, les experts du régime d'assurance chômage ont *établi* leurs comptes sur la base de *340 000* chômeurs supplémentaires et il ne manque pas de pessimistes pour juger cette estimation éloignée de la réalité à venir. Quoi qu'il en soit, *et selon un effet mécanique* redoutable, toute nouvelle poussée *du chômage se traduit durablement* dans les finances du régime. A la *baisse concomitante des rentrées,* s'ajoute surtout le poids d'indemnités *qui sont alors à leur plus haut* niveau et qu'il faudra payer pendant *de longs mois, voire des années.* L'augmentation du chômage de longue *durée, potentiellement prévisible,* accentue l'inertie de la tendance au *déficit* que la reprise économique, et donc celle de l'emploi, même *si elle devait se produire,* ne saurait dans un premier temps ralentir. *C'est seulement en juin 1990, quasiment* en fin de cycle de croissance, *que l'UNEDIC* a pu renouer avec un compte d'exploitation temporairement excédentaire. Elle indemnisait à cette époque 1 265 000 allocataires, contre plus de 2 millions actuellement.



SERGUEI 93.

Les bons docteurs baissent les bras

Avec de tels effets de ciseaux, il *devient compréhensible que tous les* bons docteurs qui se penchent sur le *malade baissent les bras. Un point* de cotisation, alors que celle-ci *s'élève à 5,7 %,* partagée entre les employeurs et les salariés, ne rapporterait *« que » 18 milliards* de francs. Si des économies peuvent être trouvées, *elles ne seraient pas à la hauteur* des besoins et aboutiraient, soit *à une baisse des prestations* accordées aux chômeurs indemnisés, soit (et/ou) *à des conditions d'accès* plus restrictives. Il n'y a rien donc *d'étonnant à ce que, gestionnaires de* cette institution paritaire depuis sa création en *1958,* le patronat et les syndicats s'attardent pour l'instant dans des négociations infructueuses, ouvertes seulement en mai et pour deux séances. *Tandis* que le temps presse, cela explique qu'ils se soient accordés deux mois de délai, le gouvernement leur ayant garanti pour juin et juillet une aide en trésorerie de 3,5 milliards de francs, et peut-être d'un montant plus élevé, qui leur évitera la faillite pure et *simple à la fin de ce mois. Ils diffèrent* l'échéance, parce qu'il n'y a *tout simplement pas d'issue.*

« On ne sait plus que faire », « il arrive un moment où on ne peut plus », « le problème nous dépasse ». Au CNPF, ces expressions reviennent continuellement, que les syndicats, au moins pour ceux qui participent activement aux tractations (CFDT, FO, CGC et CFTC), pourraient reprendre à leur compte. De fait, aucune solution ne convient *réellement. Si la délégation patronale* acceptait une hausse de cotisation, *réclamée par la plupart des organisations* de salariés, elle prendrait la responsabilité d'une progression des prélèvements obligatoires. Or, le gouvernement Balladur, également à la demande des employeurs, se promet de stabiliser puis de diminuer le poids relatif des cotisations sociales pour abaisser le coût du travail. La décision serait pour le moins paradoxale. Surtout, et chacun en convient, le remède étant pire que le mal, un tel relèvement de la cotisation aurait fatalement pour conséquence de peser sur l'emploi et, par suite, d'accentuer la menace du chômage.

Quant à toucher à la couverture sociale offerte aux chômeurs indemnisés, comme le laisse entendre le CNPF, cela n'est pas plus envisageable. Progressivement, les prestations ont été révisées à la baisse, et les dernières mesures, arrêtées lors de l'accord de juillet 1992, n'ont pas *toutes fini de produire leurs effets* négatifs. Fin avril, sur l'ultime carré *des huit cent mille personnes qui* devaient basculer dans le nouveau *système de l'allocation unique* dégressive, on estimait à 16 % seu*lement la part de ceux qui, à cette* occasion, verraient leur rémunération se stabiliser ou s'améliorer. De toute manière, le niveau prévu pour le revenu de remplacement sera de plus en plus un problème avec la montée du chômage des cadres. *Plus* grave, il reste que les salariés à statut précaire ou à temps partiel, qui représentent une proportion croissante de l'emploi, font déjà figure de laissés-pour- compte. Alors que l'exclusion se développe, la logique de l'assurance de l'UNEDIC, opposée à celle de la solidarité, pénalise déjà trop de monde.

La « quadrature du cercle »

Evidemment, la tentation devient forte, dans ces conditions, de se *tourner vers l'Etat pour lui réclamer* plus qu'une assistance momentanée, une *vraie participation,* si possible contractuelle. En somme, on lui demande de prendre ses responsabilités ou, à la façon de Jean Domange, président de la commission sociale du CNPF, on en vient à affirmer qu'il ne saurait y avoir d' *« accord qu'à trois »* – syndicats, patronat, pouvoirs publics, – même si le paritarisme devait en souffrir. Certains, sur ce point, n'hésitent pas à évoquer le précédent de novembre 1982 quand Pierre Bérégovoy, alors ministre des affaires sociales, dut prendre un décret pour sauver le régime d'assurance-chômage en se substituant aux partenaires sociaux. De cette intervention étatique, survint, en 1984, un partage entre l'assurance, financée par les cotisations, et l'assistance, prise en charge par l'Etat, que, selon des formules diverses, le patronat et *les* syndicats voudraient aujourd'hui déplacer ou *renforcer.*

Il est vrai que les gestionnaires de l'UNEDIC ne manquent pas d'argu*ments à ce sujet, au moins pour* revendiquer une contribution plus conforme à la situation. *Tandis que* le chômage s'accroissait, la part de l'Etat dans le financement direct, qui était de 36 milliards en 1985, *est passée à 27 milliards,* soit de 35 % à 22 %, même si ses dépenses indirectes (RMI, *préretraites* FNE, etc.) augmentaient parallèlement. Un contentieux existe qui concerne les contrats emploi solidarité (CES), les *préretraites,* les chômeurs de longue durée et les agents non contractuels des collectivités locales ainsi que la contribution de solidarité de 1 % prélevée depuis 1982 sur le traitement des fonctionnaires. Jamais réévaluée, cette *dernière* ne sert *pas* à soutenir le régime d'assurance-*chômage qui apparaît de plus en* plus comme un système auquel *seraient assujetties les populations* à risques, à savoir les salariés du sec*teur privé.*

Après tout, s'agissant d'une plaie nationale – le chômage, – il y a *quelque chose d'illogique* à assurer le financement de son indemnisation *par les seules catégories qui puissent* en être les victimes, avec le danger *supplémentaire de voir le niveau des* cotisations, sans cesse relevé, *accroître la probabilité du chômage* lui-même. Arrivé à ce stade, dans cette *« quadrature du cercle »,* il faut nécessairement aborder une question *fondamentale qui ne fait pas encore* partie des discussions en cours, à la recherche *d'improbables replâtrages.* Celle des choix, des choix de société, dont *la France a toujours repoussé* l'heure.

Pendant les quinze premières années de la *crise économique,* notre pays a su, tout à la fois, autoriser les *licenciements massifs devenus ceux* de la logique libérale et maintenir *un modèle de protection sociale fort* – voire généreux – tel qu'on le *conçoit dans les nations de la vieille* Europe. Pendant toute cette période, *la cohabitation entre ces deux références* diamétralement opposées, et *même contradictoires, a permis d'atténuer* les effets sociaux du chômage. *Grâce à ce mélange, qui a* joué le rôle d'amortisseur, les trois *millions de chômeurs ont pu être* atteints sans que la cohésion de la *société soit tout à fait mise à mal.*

Aujourd'hui, avec l'ampleur du déficit de l'UNEDIC, nous en sommes au grand écart. Financièrement et socialement, on ne peut plus tenir les deux bouts de la corde, prête à se rompre. Il va falloir opter. Ou pour l'ajustement flexible de l'emploi, à la mode libérale, et donc pour une assurance-chômage minimum, seule compatible. Ou pour des contraintes plus fortes contre le licenciement, assorti d'une adaptation interne, et donc pour une indemnisation convenable. Dans un cas, c'est à terme l'implosion de notre modèle social dont le sort de l'assurance chômage donnerait le signal. Dans l'autre, cela suppose de redéfinir tout un système de valeurs. Mais avons-nous encore le temps?

ALAIN LEBAUBE

Avant d'être reçu à Matignon avec une délégation du CNPF

M. Perigot exclut d'appeler à un « gel » des licenciements

Les *« huit mille disparitions d'entreprises par mois »* ne créent pas *« une ambiance très réceptive à la mobilisation »,* a déclaré, samedi 5 juin, Jean Domange, président de la *commission sociale* du CNPF, alors que le premier ministre devait recevoir, lundi 7 juin, François Perigot, leader de l'organisation patronale à la tête d'une délégation de présidents de fédérations professionnelles.

Nicolas Sarkozy, ministre du budget est intervenu pour appeler le *patronat* à la *mobilisation* pour l'emploi. Celui-ci doit *« arrêter les licenciements de précaution », « anticiper la reprise »* et réinvestir, sinon l'économie française risque de *« s'enfoncer un peu plus dans la crise »* a-t-il affirmé, dimanche 6 juin à l'émission *« L'heure de vérité »* sur France 2. De même, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, s'est lui aussi adressé aux chefs d'entreprise, les invitant à ne *« procéder à des licenciements qu'en toute dernière extrémité »* et soulignant que *« le devoir c'est de maintenir l'emploi ».* Tout en confirmant son intention de lancer *« un plan de mobilisation »,* M. Perigot, interrogé lundi 7 juin sur Europe 1, a rappelé qu'il n'a *« pas le droit de demander aux chefs d'entreprise de geler les licenciements ».* Le président du CNPF regrette que le gouvernement n'ait pas adopté *« des mesures d'un poids suffisant, notamment pour sauver de l'asphyxie des entreprises qui meurent tous les jours ».* *« L'important,* a-t-il conclu, *c'est que la confiance revienne, que les clients consomment. »*

Les apprentis sorciers

par Jean-Michel Normand

LA colère de Michel Giraud, ministre du travail, à l'égard du PDG de Morin Emballages – cette société de Sarrebourg (Moselle) qui a brutalement donné à ses salariés le choix entre une baisse de 5 % des rémunérations ou la suppression de 60 emplois *sur 450 (le Monde daté 6-7 juin)* – est saine et légitime. Mais elle constitue aussi la preuve la plus éclatante de l'impasse dans laquelle s'est enfermé le gouvernement, en *proposant de prendre en charge* automatiquement une partie des baisses de salaires permettant d'éviter des suppressions d'emplois.

La réaction du ministre, qui menace l'entreprise d'*« une inspection immédiate »* menée par ses *services, confirme* les craintes que l'on pouvait nourrir dès l'annonce du dernier plan emploi (*le Monde* du 27 mai). Encourager sans garde-fou crédible un échange salaire-emploi ouvre la voie à tous *les excès.* Or le gouvernement a joué les apprentis sorciers : son dispositif, parce qu'il n'exige pas de négociation préalable dans l'entreprise, peut servir de *prétexte* à tous les dérapages. A moins de permettre *aux inspecteurs du travail de s'ingérer* dans la gestion des sociétés, comment interdire à la première société venue d'invoquer des difficultés conjoncturelles pour profiter *de l'aubaine, au détriment des salariés...* et des finances publiques?

Avec Martine Aubry, prédécesseur *de M. Giraud au ministère* du travail, on est tenté de pronostiquer que ce mécanisme de compensation salariale *« ne sera pas appliqué »* car il est *« inapplicable ».* Mme Aubry remarque à juste titre que *« l'on va pousser les entreprises à annoncer des licenciements pour avoir droit à cette aide »* alors que les syndicats dénoncent les risques de *« chantage ».*

On peut comprendre que le gouvernement, *que le CNPF ne paraît* que modérément décidé à épauler, ne veuille négliger aucune piste. Mais outre que celle qu'il propose mène visiblement dans un cul-de-sac, elle risque aussi de disqualifier la notion même de partage du travail. *Un concept qu'il faut certes* manier avec d'infinies précautions, mais qui peut aussi constituer une solution d'attente et d'expression de la solidarité. A condition qu'il *soit* appliqué dans la *transparence,* fasse l'objet d'une négociation, soit clairement *défini dans le temps et* comporte du patronat des engagements autrement plus convaincants que le simple fait de renoncer à des licenciements dont la cause *réelle et sérieuse n'est pas toujours* avérée.

ÉCONOMIE

L'AIE se prononce en faveur d'une taxe sur l'énergie

Juguler l'effet de serre

Les émissions de dioxyde de carbone (CO_2) – jugées responsables de l'effet de serre – augmenteront de moitié dans le monde d'ici à 2010, du fait en particulier de la hausse rapide de la consommation énergétique des pays en voie d'industrialisation. Tel est le résultat d'une étude de *l'Agence internationale de l'énergie* (AIE), présentée à Paris vendredi 4 juin lors de la réunion des ministres de l'énergie des vingt-trois pays membres de l'Agence.

Pour enrayer cette hausse, souligne le communiqué final de la réunion, *«les coûts [...] de l'énergie devraient être répercutés sur les prix»*. Pour ce faire, l'AIE propose une panoplie de taxes, d'incitations financières et de réglementations *mais souligne qu'«il faudrait appliquer des taux d'imposition relativement élevés et très différents d'une région à l'autre»* afin de stabiliser les émissions de CO_2. La conclusion de l'Agence prend à contrepied les *milieux industriels et les membres* de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui ne veulent pas d'une taxe sur l'énergie qui pénaliserait forcément leur principale source de revenus. La question sera probablement *débattue lors de la réunion de* l'OPEP prévue à partir du 8 juin à Genève.

ASSURANCES

En reprenant 5 % du capital détenus par le japonais Daï-Ichi

La Compagnie de Suez renforce son contrôle de Victoire

Après avoir repris 5 % du capital de Victoire au danois Baltica le 30 mars, la Compagnie de Suez renforce sa participation dans sa filiale d'assurances en achetant les 5 % détenus par le japonais Daï-Ichi. Suez fait d'une pierre deux *coups en augmentant* son contrôle sur Victoire et en renforçant potentiellement son noyau d'actionnaires stables puisque Daï-Ichi sera rémunéré par des obligations convertibles Suez.

Le groupe financier japonais se *trouve déjà dans* le capital de Suez depuis février 1989 et détient 1,4 % de la Compagnie financière. La conversion éventuelle de ses obligations fera monter cette participation à environ 3,5 %. Les conditions de l'émission des obligations convertibles seront arrêtées en juillet après la convocation d'une assemblée générale.

A l'issue de l'opération, Suez détiendra un peu plus de 63 % de l'assureur et 98 % de concert avec l'UAP. La Compagnie lancera ensuite une offre publique de retrait sur l'ensemble des trois lignes de titres (actions, certificats d'investissements et certificats de droits de vote) du Groupe Victoire cotées au comptant. Le prix *«devrait être proche pour les actions de celui de la transaction réalisée également en numéraire le 30 mars dernier»* (1 408 francs par titre).

La disparition progressive des actionnaires minoritaires de Victoire va laisser face à face Suez et l'UAP qui contrôle 33 %. Les deux groupes sont, depuis plus de deux ans, en conflit au sujet de Victoire et plus encore de sa filiale à 75 %, l'assureur allemand Colonia, sur lequel lorgne l'UAP. Les négociations entre les deux partenaires avaient été rompues en décembre 1992 à l'initiative de Suez. Mais elles pourraient finir par reprendre.

INDUSTRIE

Malgré une croissance globale faible

Nestlé n'entend pas baisser ses prix

«La situation n'est nulle part aussi mauvaise qu'en France, a indiqué, vendredi 4 juin, Reto Domeniconi, directeur général de Nestlé, en commentant les résultats du premier groupe agroalimentaire mondial. *Dans les autres pays européens, nous avons enregistré au cours des trois premiers mois une baisse modérée, avec cependant une reprise en Allemagne. En revanche, nos ventes aux Etats-Unis et en Asie progressent fortement.»* Malgré une croissance globale faible de 1 % en volume au premier trimestre, le groupe suisse n'entend pas baisser ses prix pour reconquérir des parts de marché. Pas question de *«céder à l'effet Marlboro»* qui a consisté voilà deux mois à annoncer une réduction de 20 % du prix des cigarettes aux Etats-Unis (*le Monde* du 6 avril).

«La décision de Philip Morris a alarmé les investisseurs. Ils ont pensé que tout le monde suivrait cette évolution. C'est faux car la situation de l'agroalimentaire n'est pas comparable à celle du tabac», a indiqué M. Domeniconi. Selon lui, l'écart de prix entre cigarettes ne reposait que sur l'image et non sur la qualité. Ce qui n'est pas le cas dans l'industrie alimentaire, où Nestlé, abandonnant progressivement les produits de base banalisés, entend placer ses marques sur des gammes sans cesse innovantes.

En France, où depuis la mi-septembre 1992 les «premiers prix» ne cessent de gagner des parts de marché au détriment des marques de distributeurs ou de fabricants, la situation est différente. La stratégie retenue n'est pas celle de BSN qui envisage de diminuer les prix de certains produits là où il peut encore gagner de la productivité (*le Monde* du 20 mai). Au contraire, Nestlé prépare le lancement sous ses marques *«de plats à... positionnement économique»*. Faits à partir d'ingrédients moins chers et plus simples, la portion individuelle sera vendue sous le seuil psychologique des 10 francs.

D. G.

ÉTRANGER

Scénario-catastrophe à Westminster après des révélations du «Times»

Des parlementaires conservateurs britanniques endettés au Lloyd's

LONDRES

de notre correspondant

Pendant quarante-huit heures, le scénario-catastrophe a secoué tant la City que Westminster. Selon le *Times* du mardi 1er juin, quarante-sept parlementaires conservateurs – dont trois ministres et six secrétaires d'Etat, – dont la fortune a été, en tout ou partie, investie dans les «syndicats» du Lloyd's, sont menacés de faillite personnelle. Le montant des pertes pour 1990 du numéro un mondial de l'assurance va être annoncé ce mois-ci, et l'on s'attend à une facture totale comprise entre 2,5 et 2,9 milliards de livres, à partager parmi les quelque 28 700 *names* (1), souscripteurs cette année-là : chacun d'entre eux a perdu, en moyenne, environ 100 000 livres (840 000 francs).

Incapables d'honorer leurs engagements vis-à-vis du Lloyd's, les parlementaires les plus endettés seraient obligés, selon le règlement de la chambre des Communes, de renoncer à leur siège pour cause de faillite. Une succession d'élections partielles devrait avoir lieu, de quoi donner des sueurs froides à un gouvernement dont la majorité est réduite à 18 voix et qui va affronter un scrutin très incertain en juillet (à Christchurch, dans le Dorset).

Pas de traitement financier préférentiel

Mais le *Times* semble être allé un peu vite en besogne. Outre qu'un parlementaire ne perd son mandat qu'après avoir été déclaré en faillite sur décision de justice, Mary Archer, présidente du comité d'aide aux *names* ruinés par la déconfiture financière du Lloyd's, a apporté des apaisements, mardi 1er juin : si les *names*, et donc les parlementaires, reconnaissent leur responsabilité et acceptent d'honorer leurs dettes jusqu'à concurrence de leurs possibilités financières, le Lloyd's, en principe, ne les poursuivra pas en justice. En pratique, les *names* peuvent conserver un revenu compris entre 10 000 et 15 000 livres par an et une maison d'une valeur estimée (à Londres) à 150 000 livres, le reste de leur fortune étant *confisqué*.

Le gouvernement a précisé que les pouvoirs publics n'iront pas au secours des parlementaires les plus menacés en leur accordant un traitement financier préférentiel : les *names* doivent se débrouiller avec le Llyod's. Or, certains parlementaires peuvent être poussés à la banqueroute si leurs pertes aux Llyod's s'ajoutent à une trésorerie personnelle chancelante.

D'autre part, près de quatre *mille names* ont engagé une action en justice pour tenter de récupérer une partie de leurs avoirs. Outre les quarante-sept parlementaires conservateurs, une douzaine de juges et plus de quarante «conseillers de la *reine*» sont membres des syndicats d'assurance dont le passif est le plus lourd. En dépit des «assurances» officielles, la perspective de voir la cloche des Llyod's sonner une catastrophe financière... et politique n'est pas complètement écartée.

LAURENT ZECCHINI

(1) Les *names* sont de riches particuliers membres d'un syndicat d'assurance. Ils étaient jusque-là responsables des profits et pertes du marché des Llyod's sur leur fortune personnelle. La réforme des Lloyd's, annoncée le 29 avril (*le Monde* daté 2-3 mai), va limiter cette responsabilité.

EN BREF

□ **Règlement en vue entre British Airways et Virgin Atlantic.** – Un règlement à l'amiable est en vue dans le conflit qui a éclaté dans le secteur du transport aérien britannique il y a dix-huit mois. British Airways (BA) envisage en effet de verser 9 millions de livres (75 millions de francs) de compensation à Virgin Atlantic Airways pour mettre un terme à leur différend portant sur la campagne de «coups bas» qu'elle a menée contre la compagnie aérienne rivale, sans lui demander en contrepartie de garder le silence sur cette affaire à l'avenir. En janvier 1993, BA avait présenté ses excuses *«sans réserves»* à Virgin Atlantic et à son président, Richard Branson, pour la campagne d'espionnage et de divulgation de fausses informations que plusieurs de ses employés avaient menée pendant près de deux ans.

□ **Le trafic européen de British Airways paralysé par la grève.** – Le trafic de British Airways a été presque entièrement paralysé, vendredi 4 juin, en Europe et fortement perturbé sur les autres destinations par une grève de 24 heures, qui a été maintenue en dépit d'un accord de dernière minute entre syndicats et direction. La compagnie aérienne britannique a dû annuler plus de 400 vols au départ et à l'arrivée de Londres-Heathrow et de Londres-Gatwick sur les 470 vols réguliers desservant ces deux aéroports. De nouveaux arrêts de travail pourraient se produire dans les prochaines semaines, notamment chez les pilotes. Ceux-ci ont voté jeudi 3 juin à 84 % en faveur d'une grève à une date non fixée pour protester contre des menaces de réduction de salaires. Les 17 000 salariés représentés par le syndicat TGWU des transports avaient voté, la semaine dernière, en faveur d'une grève de 24 heures contre les salaires et les conditions de travail imposés par la direction à son personnel basé à Gatwick. – *(AFP.)*

□ **Total participera à l'exploitation du pétrole de la ceinture de l'Orénoque au Venezuela.** – Le projet d'association stratégique entre Maraven, *filiale du holding d'Etat* Petroleos de Venezuela (PDVSA), la compagnie française Total et les groupes japonais Itochu et Marubeni, en vue de l'exploitation de la ceinture pétrolifère de l'Orénoque, a été approuvé, vendredi 4 juin, par le conseil des ministres vénézuelien. Le projet, dont le coût est évalué à 3,1 milliards de dollars (16,8 milliards de francs), prévoit l'extraction de 120 000 barils d'hydrocarbures lourds par jour, qui seront transportés à une raffinerie et transformés en brut léger à faible teneur en soufre. La participation de Maraven est estimée initialement à 35 %, celle de Total à 40 % et celle des entreprises japonaises à 25 %.

□ **Ferruzzi confie à un pool bancaire *italien sa réorganisation*.** – Les holdings Serafino Ferruzzi et Ferruzzi Finanziaria ont confié à un pool bancaire italien un mandat pour mettre au point un programme de réorganisation financière et industrielle du groupe, a annoncé *Ferruzzi vendredi 4 juin*. Le mandat a été confié à la Banca commerciale italiana, à la Banca di Roma, au Credito italiano, à l'Istituto bancario San Paolo di Torino et à Mediobanca, qui doivent appuyer Serafino Ferruzzi et Ferruzzi Finanziaria dans sa *mise en* œuvre. *«L'objectif du programme sera de sauvegarder l'unité»* du groupe et *«d'assurer le maintien de la présence des actionnaires traditionnels, à qui pourront s'associer de nouveaux investisseurs»*, selon le communiqué. Le groupe familial Ferruzzi avait annoncé vendredi que le capital de la société qui chapeaute ses activités, le holding Serafino Ferruzzi, allait ouvrir son capital à de nouveaux actionnaires.

□ **La Commission de Bruxelles accepte le plan de restructuration revu de Kloeckner.** – La Commission européenne a finalement accepté le plan de restructuration du sidérurgiste allemand Kloeckner revu et corrigé, a indiqué vendredi 4 juin un porte-parole de la Commission. Après plusieurs semaines de négociations avec les responsables de Kloeckner, la Commission a obtenu que le groupe ferme un haut fourneau de l'usine de Brême dans le Nord de l'Allemagne, ce qui permettra des réductions de capacité de 33 % pour les produits de fonte et de 20 % pour l'acier brut. De même la production d'*acier laminé à chaud devra être* réduite de 500 000 tonnes par an. Bruxelles était, dans cette affaire, dans la position un peu particulière de créancier. La CECA, dont la Commission est garante, avait en effet octroyé un prêt de 175 millions de marks (595 millions de francs). La Commission souscrit donc à l'ouverture de la procédure concordataire qui prévoit de réduire de 40 % le montant des dettes contractées par le groupe Kloeckner.



ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Le Kazakhstan dans la tourmente russe

Indépendant depuis décembre 1991, le pays pâtit d'avoir choisi de rester dans la mouvance de son puissant voisin
La création d'une monnaie, baptisée tengue, est à l'ordre du jour

ALMA-ATA

de notre envoyée spéciale

« Dans notre pays, on dit que le vent souffle fort en haut de la montagne, un peu au milieu et pas du tout en bas », soupire un entrepreneur kazakh dans son bureau d'Alma-Ata. Les réformes économiques du Kazakhstan, indépendant depuis décembre 1991, donnent parfois cette impression. Très engagé dans la perestroïka, puis partisan de la CEI (Communauté des Etats indépendants issus de l'URSS), le Kazakhstan souffre aujourd'hui de l'étroitesse de ses liens avec une Russie en plein tumulte. Ses immenses richesses naturelles lui garantissent, presque à coup sûr, un avenir meilleur. En attendant, les temps sont rudes, et le gouvernement paraît ne pas avoir de véritable stratégie économique.

Tout ou presque, au Kazakhstan, dépend de la Russie : le pays, vaste comme cinq fois la France mais peuplé de 17 millions d'habitants seulement, vend principalement des matières premières et des produits agricoles. 60 % de ses importations sont originaires de Russie. Le géant soviétique avait implanté sur le territoire nombre d'installations stratégiques, de la base spatiale de Baïkonour au centre d'essais nucléaires de Semipalatinsk, en passant par « l'île des armes chimiques » de Vozrojdenie, au milieu de la mer d'Aral.

L'essentiel de l'industrie, concentré dans le nord du pays, repose sur le charbon et l'acier, deux secteurs en crise. Pendant longtemps, le président Noursoultan Nazerbaev a fait le pari de la *proximité* vis-à-vis de Moscou. Le raisonnement était simple : une rupture aurait un coût économique considérable et menacerait le fragile équilibre ethnique (40 % de Kazakhs, à peu près autant de Russes, le restant de la population étant composé notamment d'Allemands et d'Ukrainiens). Et il n'est pas certain que Moscou accepterait de perdre ses intérêts stratégiques et économiques dans un pays doté d'une force nucléaire et d'immenses réserves de pétrole.

Des taux d'inflation plus élevés qu'à Moscou

Mais les désordres s'amplifient en Russie et se répercutent durement sur le Kazakhstan. L'an dernier, la production a chuté de 20 %, et la récession promet d'être sévère cette année. Selon la plupart des spécialistes, le Kazakhstan aurait tout intérêt à créer son propre espace économique, mais le président Nazerbaev, artisan dès 1990 d'une indépendance, sans rupture, hésite encore et la réforme économique s'en trouve ralentie.

« Nous n'avons pas besoin de crédits. Nous recherchons des partenariats équilibrés », répétait inlassablement M. Nazerbaev lors de sa visite officielle à Paris, en septembre dernier. Et pourtant, le pays manque cruellement d'argent. Les investissements pétroliers massifs génèrent encore peu de devises. La privatisation n'a pas encore été entamée au-delà de l'appropriation de certains biens par les anciennes élites (un nouveau programme a été arrêté en mars).

Les étrangers se cantonnent surtout dans des activités commerciales génératrices de profits à court terme. Afin de limiter les risques de « pillage » des richesses du pays et pour faire entrer des devises dans les caisses de l'Etat, le gouvernement a durci la législation sur les exportations. *« Il faut une licence d'exportation différente pour chaque marchandise »*, se plaint un investisseur. Le désordre monétaire règne, propagé depuis le nord (la Russie) et, plus récemment, depuis le sud (l'Asie centrale). Jusqu'à présent, le Kazakhstan est l'un des piliers de la zone rouble. La monnaie qui circule dans le pays est encore émise en Russie, et la Banque centrale est tributaire de la politique monétaire menée à Moscou. Résultat : l'inflation est très forte ; la hausse des prix atteint *environ 30 % par mois et s'est* établie à 2 500 % l'an dernier, des taux encore plus élevés qu'en Russie.

Les crédits budgétaires de Moscou ont été considérablement réduits, mais le gouvernement kazakh continue de subventionner les industries locales par crainte de mouvements sociaux. *Dans certaines régions, notamment* dans le nord du pays, les salaires n'auraient pas été payés depuis plusieurs mois, faute de liquidités. Des poussées d'autonomisme s'y développent.

Depuis quelques semaines, à l'inverse, l'introduction d'une monnaie nationale en Kirghizie (à la frontière sud-est) s'est traduite par un afflux de roubles à

Alma-Ata. Les Kirghizes tentent, en effet, d'échanger leurs roubles, désormais inutilisables à Bichkek, contre des dollars. En conséquence, la chute de la monnaie de l'ex-URSS s'est accélérée. Le dollar a franchi la barre des 1 000 roubles à Alma-Ata plus tôt qu'à Moscou. Les institutions monétaires internationales pourraient apporter une partie des concours financiers nécessaires pour commencer la restructuration de l'industrie et assurer la survie du système *monétaire*, mais elles réclament l'introduction d'une monnaie nationale, seule capable, selon elles, de définir les frontières économiques du *Kazakhstan et d'isoler le pays des* troubles de la Russie.

« Nous ne voulons pas faire comme nos voisins, qui ont créé des monnaies sur les conseils du FMI et aujourd'hui ne savent pas quoi faire. Nous voulons prendre une décision sage », déclare le premier ministre, Sergueï Terechenko. La naissance d'une nouvelle monnaie, probablement baptisée tengue, pourrait cependant *intervenir rapidement*. Selon certaines sources, les billets seraient déjà imprimés.

Le commerce dans tous ses états

La réforme économique prend principalement la forme d'un développement du commerce sous toutes ses formes. Sous les grands arbres des principales artères d'Alma-Ata, des centaines de personnes se pressent pour vendre qui des vêtements, qui des pièces détachées. Une scène répétée inlassablement aux quatre coins de l'ex-URSS. Les produits alimentaires n'ont jamais manqué au Kazakhstan. Quant aux « gâteries occidentales » (alcools, cigarettes), on les trouve dans les inévitables kiosques et les petites baraques de bois qui ont fleuri un peu partout.

Dans la rue, une jeune femme en congé de maternité (période pouvant durer jusqu'à trois ans) vend des jeans rapportés par son beau-frère de Turquie. Un peu plus loin, une employée de ménage d'un certain âge propose, avant de se rendre au travail, des tee-shirts venant de Chine. La *plupart de ces commerçants* improvisés dénoncent l'inflation qui les contraints à de tels trafics.

Chinguiz Rysbekov, lui, joue sur un autre terrain. A vingt-sept ans, ce jeune Kazakh, fils d'un responsable communiste du Kazakhstan, est à la tête de l'Union des petites entreprises. Avec ses téléphones portatifs, ses ordinateurs et son stylo Mont-Blanc (on lui a dit qu'en Occident *il* fallait un beau stylo pour faire des affaires), il est fort occupé à gagner de l'argent : commerce de voitures, prêts à d'autres entrepreneurs, financement de *Panorama*, journal économique à la maquette clairement inspirée du *Wall Street Journal*... Il a des projets à n'en plus finir. Chinguiz estime que les membres de son association *« ne cherchent pas seulement à gagner de l'argent mais également à faire de la politique, car 90 % des membres du Parlement ont une mentalité post-socialiste »*.

De nombreux jeunes Kazakhs *reprochent au président* Nazerbaev son manque d'initiatives en matière économique. Selon Andreï, journaliste, *« le gouvernement kazakh est plus conservateur que celui de Russie. Les Russes ont peut-être commis des fautes, mais ici il n'y a pas eu de réformes de structures »*. Contrairement à Moscou, gouvernement et Parlement vivent plutôt en bonne entente, et tous s'efforcent de maintenir la cohésion ethnique et régionale du pays. Depuis le grand soulèvement de 1986, la *communauté kazakhe est calme*, même si, selon le vice-ministre de l'information, Kuttikadamov Seidahmet, *« il suffirait d'une petite allumette pour allumer un grand brasier »*.

Un palais pour Bouygues

Les Russes défendent bec et ongles leurs intérêts, obtenant notamment, lors de la rédaction de la Constitution entrée en vigueur en janvier, de ne pas être contraints de parler la langue kazakhe (proche du turc). *« Les Russes pensent que Nazerbaev va les sauver des nationalistes kazakhs et les Kazakhs comptent sur lui pour limiter les intérêts russes »*, souligne un observateur. Une tactique plutôt payante puisque M. Nazerbaev, qui est kazakh, a obtenu plus de 90 % des suffrages lors des dernières élections.

Parfois surnommé « le tsar », le président se fait actuellement aménager un imposant palais dans le centre d'Alma-Ata, un contrat juteux pour le français Bouygues ! Symbole de la prudence kazakhe : la capitale a été débaptisée en mars pour lui donner une consonance plus kazakhe : elle s'appelle désormais Almaty.

FRANÇOISE LAZARE

L'afflux des hommes d'affaires à Alma-Ata

ALMA-ATA

de notre envoyée spéciale

Les étrangers se pressent dans les rues d'Alma-Ata, arrivant pour la plupart de Francfort par les vols bondés de la Lufthansa. Ils sillonnent la ville dans l'espoir de décrocher un contrat, d'acquérir des matières *premières à bon prix, de mettre* sur pied un partenariat. La dernière semaine de mai, la capitale accueillait une quarantaine d'hommes d'affaires du CNPF, *une importante délégation néerlandaise*, tandis que le premier ministre indien effectuait une visite officielle.

A l'Hôtel Otrar, immeuble passablement délabré, la BERD fait de la promotion : *« Nous apportons des financements pour des projets d'investissement à hauteur de 10 millions de dollars »*, annonce un panneau rédigé à la main. Un peu plus loin, une autre affiche propose aux habitants un voyage organisé pour le « marché *russe* » de Trabzon en Turquie, haut lieu des trafics en tous genre (*le Monde* daté 23-24 mai). A bon entendeur, salut ! Les hommes d'affaires occidentaux arrivent d'Europe, mais également des Etats-Unis, de Turquie ou de Corée. La *luxueuse boutique* Mercedes, dans le centre de la ville, est le fruit d'une coopération gréco-kazakhe. Certains se spécialisent dans une activité commer*ciale précise. D'autres, comme* le français Alternative Finance, étudient toutes les possibilités de contrat, de l'achat de cuivre à la conception d'une banque *mixte franco-kazakhe*.

Frédérick et Sarah, eux, ont *atterri* à Alma-Ata en janvier. Jeunes mariés de Minneapolis, n'ayant pratiquement jamais quitté les Etats-Unis, ils avaient mis de l'argent de côté pour *s'offrir une année de voyage*. Un jour, dans leur Minnesota natal, un homme d'affaires spécialisé dans l'immobilier leur a parlé du Kazakhstan et leur a proposé d'ouvrir un commerce. *« Je ne savais pas dans quel pays c'était, j'ai cherché sur une carte »*, se souvient Frédérick. Sarah s'est aperçu que, de Minneapolis, Alma-Ata était presque exactement à l'autre bout du *monde*.

Les deux jeunes gens se sont lancés, tentant sans succès d'ouvrir un centre d'affaires pour aider les étrangers (domiciliation, services divers). Ils se sont rabattus sur une boutique de fournitures de bureau. Depuis quelques jours, on peut donc trouver, dans le centre d'Alma-Ata, des agendas, des trombones et des rames de papier dignes des grandes papeteries américaines... et payables en dollars. L'ouverture de la boutique a représenté des mois de travail intensif, entre la recherche d'un partenaire local capable de les guider dans les réseaux complexes et souvent *corrompus, la négociation* d'un bail ou l'acheminement des marchandises.

Impossible recyclage du rouble

Frédérick et Sarah cherchent maintenant à abaisser leurs prix, actuellement plus élevés qu'aux Etats-Unis. Frédérick étudie la géographie européenne, afin *d'acheminer* les fournitures en train. Pour cela, il devra recourir aux services de sociétés *kazakhes* spécialisées dans le transport... et dans la protection des marchandises. Ils aimeraient vendre leurs produits en roubles, la monnaie locale, afin *d'élargir la base de leur clientèle*. Encore faudrait-il trouver le moyen de recycler ces roubles, impossibles à convertir en dollars au Kazakhstan.

Et puis, rappelle Frédérick, rien ne dit que le rouble sera encore en usage *dans quelques* mois. Ils préfèrent donc ne pas ouvrir de compte en banque pour l'instant et jonglent avec leurs liquidités. *« Ici, vous croyez que vous avez quelque chose et puis, parfois, vous le perdez »*, soupirent-t-ils. Les deux Américains, comme la plupart des étrangers, sont bien décidés à s'installer au Kazakhstan.

F. L.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Le 2 mars 1993, le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BEZIERS a, par jugement :
– Dit et jugé que la SA AIC GI TI FRANCE a commis, par la reproduction à l'identique de la marque « LADY VAP » déposée par la SARL GENERAL VAPEUR et enregistrée, des faits de contrefaçon ;
– Fait interdiction à la SA AIC GI TI FRANCE de continuer à utiliser, *de quelque manière que ce soit*, la dénomination « LADY VAP » sous astreinte de QUATRE MILLE FRANCS (4 000 F) par infraction constatée ;
– Dit et jugé que la SA AIC GI TI FRANCE a, par des agissements distincts de ceux résultant de la contrefaçon, commis des faits de concurrence déloyale, au préjudice de la SARL GENERAL VAPEUR ;
– *Condamné en conséquence* de ces faits de contrefaçon et de concurrence déloyale, la SA AIC GI TI FRANCE à payer à la SARL GENERAL VAPEUR la somme de CINQ CENT MILLE FRANCS (500 000 F) à titre de dommages intérêts, en réparation du préjudice ainsi causé.
– Ordonné l'exécution provisoire du jugement.

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Sous le poids de ses investissements à l'étranger

KLM à nouveau dans le rouge

AMSTERDAM

de notre correspondant

Décevants mais non surprenants : comme prévu, l'exercice clôturé au 31 janvier 1993 de la compagnie aérienne néerlandaise a été déficitaire (*le Monde* du 26 janvier), s'achevant sur une perte de 562 millions de florins (1,69 milliard de francs), à peine inférieure au « trou record » enregistré en 1991 (1,89 milliard de francs). En 1992, la KLM avait dégagé un bénéfice de 375 millions de francs.

Si la compagnie néerlandaise a plongé à nouveau dans le rouge au cours des derniers mois, la cause majeure en est des investissements hasardeux dans plusieurs compagnies étrangères : ses participations dans la britannique Air UK (15 %), l'américaine Northwest Airlines (20 %) et la française Air Littoral (35 %, cédés à Euralair en novembre 1992) lui ont coûté la bagatelle de 1,16 milliard de francs.

Le solde du résultat négatif s'explique par *« la demande croissante du transport en classe tourisme, la guerre intensifiée des prix provoquée par la surcapacité de transport et la position forte du florin »*, a expliqué Pieter Bouw, président de KLM.

Les effets d'une « conjoncture déclinante »

Dans ce contexte dégradé, KLM a pourtant bien tiré son épingle du jeu. Avec une hausse de 15 % du trafic passagers et de 9 % pour le fret, ses revenus bruts ont progressé de 19,5 à 21 milliards de francs. En même temps, la productivité par employé s'est améliorée de 13 %.

Mais les efforts commerciaux de KLM et sa politique de maîtrise des coûts instituée en 1990 ont vu leurs effets réduits à néant par une *« conjoncture déclinante »* et *« des changements structurels qui ont fait du transport aérien une industrie de combat »*. Pour M. Bouw, *« le transport aérien se trouve dans la phase de transition d'une industrie régulée vers une situation de libre concurrence »*. La stratégie de KLM est donc claire : mettre à profit l'orage actuel pour mieux préparer le retour du beau temps, demain.

Ainsi va-t-elle intensifier son programme de compression des coûts : les 26 500 salariés devront sacrifier certains avantages. Des destinations non rentables seront supprimées, et le nombre de places en classe tourisme sera augmenté. Quant à l'issue des négociations en vue d'un rapprochement avec les compagnies AS, Swissair et Austrian Airlines, Pieter Bouw s'est déclaré confiant, tout en admettant que les réticences exprimées récemment à Berne et à Vienne provoquaient *« des turbulences »*.

CHRISTIAN CHARTIER

Ses bénéfices ont augmenté de 13,8 % en 1992

Le groupe d'assurances Zurich semble insensible à la crise

Fidèle à son image traditionnelle d'invulnérabilité, pourtant sérieusement malmenée à la fin des années 80, le monde financier suisse fait toujours preuve d'une solidité étonnante. Troisième assureur européen derrière l'allemand Allianz et le français UAP, le suisse Zurich affiche par rapport à ses concurrents une santé étincelante. Ses profits sont en progression constante depuis plus de dix ans.

ZURICH

de notre envoyé spécial

Le groupe d'assurances Zurich, numéro un en Suisse, cultive les paradoxes. Il est très internationalisé, avec seulement 23,5 % de ses primes provenant de la Confédération, et intervient pour l'essentiel (67,8 %) sur le marché de l'assurance-dommages, considéré comme le plus dangereux. Les deux tiers de son chiffre d'affaires sont réalisés en Amérique du Nord et dans la Communauté européenne, où les compagnies souffrent depuis plusieurs années d'une « sinistralité » de crise avec son cortège de vols et autres incendies d'entreprises.

Dans le même temps, les grandes catastrophes naturelles se sont multipliées et n'ont pas épargné Zurich. L'ouragan « Andrew », en Floride, le plus cher de tous les temps (environ 80 milliards de francs), lui a coûté l'an dernier 250 millions de francs suisses. Mais la faiblesse de la croissance, la concurrence toujours très vive, les piètres performances boursières et la montée des risques semblent avoir finalement peu d'impact sur le groupe suisse.

Stratégie originale

Pour sa cent vingtième année d'existence, Zurich a vu en 1992, comme tous les ans, son chiffre d'affaires augmenter de 9,9 % à 21,5 milliards de francs suisses (81 milliards de francs) et ses bénéfices progresser de 13,8 %, à 491,4 millions de francs suisses. Des performances attribuées avec satisfaction par les dirigeants du groupe à leur stratégie originale. Elle se résume en un seul mot, la spécialisation... à la fois sur des créneaux du marché et des groupes de clientèle. Zurich ne cherche pas à devenir un assureur généraliste dans toutes ses implantations, mais à s'installer en force sur des marchés de l'assurance où il peut apporter un savoir-faire.

Illustration : l'acquisition en 1992 au Royaume-Uni du portefeuille de MMI (Municipal Mutual Insurance), une mutuelle spécialisée exclusivement dans l'assurance des collectivités locales. Autre exemple de sélection de clientèle, la filiale française de Zurich qui se consacre avant tout à l'assurance des risques industriels. Une activité considérée aujourd'hui comme sinistrée et dans laquelle quasiment toutes les compagnies françaises perdent de l'argent, mais pas la filiale de Zurich.

Accusé parfois d'immobilisme, d'archaïsme, voire de prudence maladive, Zurich tire parti aujourd'hui de sa grande habitude des marchés internationaux, par la faute d'un marché « intérieur » de taille réduite, et d'une stratégie qui a toujours privilégié la rentabilité plutôt que la croissance. A l'inverse de ses principaux concurrents, notamment européens, le groupe ne s'est pas lancé dans des acquisitions massives. Mais, pour rester un acteur majeur, il y sera sans doute contraint.

Pour Rolf Hüppi, président du directoire, *« le temps n'est pas encore venu »*. Les dirigeants de Zurich reconnaissent toutefois qu'ils ont besoin d'une implantation plus forte en Allemagne et qu'elle passera par l'achat d'une compagnie. *« Mais il n'y a pas d'urgence »*, explique M. Hüppi. *« Les prix sont trop élevés et rendraient la rentabilité des investissements aléatoire, il vaut mieux attendre les effets de la déréglementation sur le marché allemand et des opportunités nouvelles »*, ajoute-t-il. Pour 1993, les dirigeants de Zurich s'attendent à de *« bons »* résultats et à une croissance des primes *« comparable »* à celle de 1992. Comme d'habitude.

ÉRIC LESER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CESSION

□ **CarnaudMetalbox (emballage) vend Impetus Packaging à Schmalbach-Lubeca (VIAG).** – Le groupe franco-britannique d'emballage CarnaudMetalbox vient de céder sa filiale à 100 % Impetus Packaging à Continental PET Europe, filiale du groupe allemand Schmalbach-Lubeca, pour un montant non communiqué. Ce dernier fait partie du groupe diversifié allemand VIAG, qui figure aux côtés de CarnaudMetalbox et Pechiney parmi les grands groupes européens de l'emballage. Impetus opère dans le secteur des bouteilles et préformés en PET (polyéthylène, plastique), un secteur dans lequel CarnaudMetalbox estimait ne pas avoir une taille critique. Cette cession permettra au groupe franco-britannique de se concentrer sur ses activités de base. Impetus appartenait à CarnaudMetalbox à 100 % depuis février, à la suite du rachat des 50 % détenus par le groupe Lawson Mardon (*le Monde* du 3 décembre 1992).

RÉSULTATS

□ **Le bénéfice du groupe Heppner grimpe de 162 % en 1992.** – Le groupe Heppner, spécialisé dans la messagerie rapide en France et dans le monde, a enregistré une hausse de son bénéfice net de 162 %, atteignant 21 millions de francs en 1992 pour un chiffre d'affaires de 1,27 milliard de francs. Ces hausses ont permis à ce groupe, qui emploie 1 650 personnes sur 55 sites d'exploitation en Europe, de provisionner 8,5 millions de francs pour des restructurations liées à la réglementation européenne.

□ **Air India prévoit un plan de modernisation de sa flotte.** – La compagnie aérienne publique Air India a annoncé, il y a quelques jours, un doublement de son bénéfice annuel à 100 millions de dollars pour l'exercice fiscal 1992-1993 contre 51 millions l'année précédente. Le bénéfice de la compagnie aérienne publique a été réalisé sur un chiffre d'affaires de 850 millions de dollars pendant l'exercice clos le 31 mars 1993. Air India, qui dispose de vingt-deux avions dans sa flotte, prévoit d'acheter de nouveaux appareils dans le cadre d'un plan de modernisation de 3,5 milliards de dollars au cours des quatre ans à venir. Quatre avions Boeing 747-400 pourraient être acquis en 1993-94 pour 700 millions de dollars.

□ **Honda : baisse de 32,3 % du bénéfice annuel.** – Pour la troisième année consécutive, Honda Motor Co. a accusé sur l'exercice 1992 (terminé fin mars 1993) un recul (– 32,3 %) de son bénéfice consolidé avant impôt qui a atteint 88,56 milliards de yens (4,2 milliards de francs). Son chiffre d'affaires est en légère baisse à 4 130 milliards de yens (201 milliards de francs) contre 4 380 milliards de yens (212 milliards de francs) pour l'exercice 1991. Honda prévoit pour 1993 la poursuite de la baisse de ses profits.

LIGNES

□ **Viva Air pourra assurer la liaison *Roissy-Madrid.*** – Les autorités françaises n'ont pas le droit de refuser à la compagnie aérienne charter espagnole Viva Air de relier l'aéroport de Paris-Roissy-Charles-de-Gaulle à celui de Madrid. Cette décision est la première prise par la Commission de Bruxelles depuis l'entrée en vigueur des nouvelles règles de libéralisation des transports aériens au 1er janvier 1993. Viva Air n'avait pas été autorisé à effectuer une liaison CDG-Madrid à compter du 2 janvier 1993 par les autorités françaises. A la suite de ce refus, Viva Air avait déposé plainte auprès de la Commission qui lui a donné gain de cause. La Commission a précisé que *« la liberté d'accès est dorénavant la règle, et le refus l'exception »*.

EMISSIONS

□ **Jean Lefebvre (Lyonnaise des eaux-Dumez) augmente son capital.** – Jean Lefebvre (groupe Lyonnaise des eaux-Dumez), deuxième constructeur de routes français, va augmenter son capital de 274,3 millions de francs par l'émission d'actions assorties de bons de souscription d'actions, a indiqué récemment la société. La société GTM Entrepose, principal actionnaire de Jean Lefebvre, a décidé de *« n'exercer que partiellement ses droits préférentiels de souscription »*, afin d'élargir l'actionnariat de la société, précise-t-on, en ajoutant que les droits non exercés par GTM seront cédés à un syndicat bancaire le 8 juin. Quelque 288 736 actions nouvelles au nominal de 50 francs, assorties chacune d'un bon de souscription d'action, seront émises dans le cadre de cette augmentation de capital. Le prix d'émission est de 950 francs par action nouvelle assortie d'un bon de souscription.

□ **Crédit foncier de France : émission de 2 milliards.** – Le Crédit foncier de France a procédé il y a quelques jours à l'émission de 2 milliards de francs sur deux lignes obligataires à quatre et onze ans sous la direction de la Caisse des dépôts et consignations. Un total de 1,5 milliard de francs a été émis sur la ligne 7,5 % 2005. 500 millions de francs ont été émis sur une nouvelle ligne 7 % 1997.

OUVERTURE

□ **SMS (informatique médicale) ouvre une filiale à Montpellier.** – La société américaine Shared Medical System (SMS), leader mondial de l'informatique médicale, spécialisée dans l'installation de logiciels pour les hôpitaux, vient d'ouvrir une filiale à Montpellier, a annoncé récemment le PDG de cette nouvelle unité, Ralf Le Prévost. Ce projet, d'un coût de 10 millions de francs, devrait permettre la création de 50 emplois nouveaux d'ici cinq ans.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 7 juin ⬆

Regain

Après quelques hésitations à l'ouverture, la Bourse de Paris s'orientait à la hausse lundi dans un marché calme. En repli de 0,34 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 reprenait le chemin de la hausse pour afficher en début d'après-midi vers 14 heures un gain de 0,80 % à 1 874,52 points. Le volume des échanges dépassait alors légèrement 600 millions de francs sur le marché à règlement mensuel.

La bonne tenue du franc face au mark et la nouvelle détente des taux d'intérêt laissait espérer une nouvelle baisse des taux de la Banque de France lors de son appel d'offres. Mais à 13 h 30, l'institut d'émission maintenait ses taux inchangés et retirait 4,9 milliards de francs. La Banque de France a accordé au total 35,6 milliards de francs pour une tombée globale de 40,5 milliards. Le montant alloué sur les créances privées et billets de trésorerie a atteint 17,8 milliards pour des demandes de 253,9 milliards, soit une quotité servie de 7 %. Sur les bons du Trésor, la Banque de France a servi 8,5 % des demandes : 17,8 milliards pour 210 milliards de francs demandés.

Contrairement aux attentes du marché, les taux sont restés inchangés, à 7,50 % pour le taux sur appel d'offres et à 8,50 % pour celui des prises en pension. Les opérateurs notaient un regain d'intérêt sur quelques valeurs alors que des épargnants se disent prêts à souscrire à l'emprunt d'Etat lancé à la fin du mois.

Parmi les titres en hausse sensible figuraient CCMC Managix, Ecco, Club Méditerranée et l'Air Liquide. En baisse on notait UFB Locabail, Lebon et Bis.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	28-5-93	4-6-93
Valeurs franç. à rev. variable	106,7	124,8
Valeurs industrielles	102,4	101,3
Valeurs étrangères	127,1	124,8
Pétroles-Energie	108,5	109,5
Chimie	91,8	90,2
Métallurgie, mécanique	105,6	103,3
Electricité, électronique	99,1	97,4
Bâtiment et matériaux	110,1	108,9
Ind. de consom. non alim.	104,8	103,6
Agroalimentaire	97,5	96,9
Distribution	112,8	111,2
Transports, loisirs, services	104,3	102,9
Assurances	122,6	120,8
Crédit banque	111,2	109,4
Sicomi	123,8	123,2
Immobilier et foncier	116,8	116,7
Investissement et portefeuille	113,9	112,9

Base 100 en 1949

Valeurs franç. à rev. variable	4 221	4 837
Valeurs étrangères	4 397,7	4 318

Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	608,2	712,4
Valeurs étrangères	683,5	663,8

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

	28-5-93	4-6-93
Indice général	519,1	512,6
Produits de base	447,3	448,7
Construction	478,8	470,8
Biens d'équipement	283	278,2
Biens de consom. durables	477	461,8
Biens de consom. non durables	888,8	873
Biens de consom. alim.	823,7	811,8
Services	515,8	509,9
Sociétés financières	538,2	527,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	433,8	437,4
Valeurs industrielles	521,5	–

Krach à la Bourse de Varsovie

La Bourse de Varsovie a connu, jeudi 3 juin, la séance la plus difficile de sa courte histoire. Seize valeurs sur les dix-sept admises à la cote ont baissé de 10 %, une limite au-delà de laquelle les cotations ont été suspendues. Il faut dire que la Bourse de Varsovie vient de connaître deux mois de hausse vertigineuse et ininterrompue. Son indice WIG est passé de 1 000 à sa création en avril 1991 à seulement 1 100 en mars pour atteindre un record de 3 784 lundi 31 mai. Et tout cela dans un marché financier embryonnaire, avec seulement trois séances de cotation par semaine, les lundi, mardi et jeudi.

Selon son président, Wieslaw Rozlucki, la chute ne devrait pas se poursuivre, et il faut s'attendre à une période de stabilité à compter du lundi 7 juin. D'après M. Rozlucki, les investisseurs, ayant constaté que leurs gains étaient d'ores et déjà importants, parfois de l'ordre de 100 %, ont tout simplement décidé de les encaisser.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette envolée subite. Le rapport cours/bénéfice était très bas en mars (3, alors qu'il se situe entre 10 et 15 en Occident), le budget polonais venait alors d'être voté, consacrant une politique d'austérité. Par ailleurs, les banques polonaises ont baissé leurs taux d'intérêt, provoquant un afflux d'argent vers la Bourse. Enfin, les sociétés cotées ont publié de très bons résultats pour 1992 (bénéfices en progression moyenne de 67 %).

Du coup, les fonds d'investissements étrangers, qui avaient jusque-là boudé la Pologne, ont réagi. Emmenés par Kredit Anstalt de Vienne, Creevale de Londres, la banque Sankte-Anne de Copenhague, et conseillés par Citibank (Etats-Unis) qui a ouvert un service spécialisé à Varsovie, ils ont acheté massivement, parvenant à prendre environ 20 % de la capitalisation totale (environ 6 milliards de francs). Et les investisseurs polonais ont suivi. La suite dépendra sans doute de leur capacité à résister à une éventuelle panique.

TOKYO, 7 juin ⬇ Sans ressort

La Bourse de Tokyo a terminé la journée sans grand changement lundi 7 juin, *cédant*, sous la pression de ventes d'arbitrages, ses gains initiaux. A la mi-séance, l'indice Nikkei avait même franchi le seuil des 21 000 points mais a finalement perdu en clôture 38,05 points (0,18 %) à 20 844,19 points dans un volume d'environ 350 millions d'actions échangées contre quelque 550 millions vendredi.

Le marché nippon manquait de direction et les opérateurs ont été peu enclins à ouvrir de nouvelles positions à l'approche de l'arrivée à *échéance, vendredi, des contrats et* des options de juin et avant la publication, toujours vendredi, du rapport semestriel de la Banque du Japon.

VALEURS	Cours du 4 juin	Cours du 7 juin
Ajinomoto	1 380	1 370
Bridgestone	1 380	1 370
Canon	1 410	1 420
Fuji Bank	2 320	2 330
Honda Motors	1 390	1 400
Matsushita Electric	1 350	1 340
Mitsubishi Heavy	717	715
Sony Corp.	4 890	4 840
Toyota Motors	1 690	1 690

CHANGES

Dollar : 5,4755 F ⬆

Le franc se tenait solidement lundi matin 7 juin face au deutschemark à 3,3678 francs lors des premiers échanges entre banques, contre 3,3681 francs vendredi soir et 3,3713 francs selon le cours indicatif de la Banque de France. Le dollar cotait 5,4755 francs contre 5,4485 francs vendredi soir (5,3825 francs cours Banque de France).

FRANCFORT	4 juin	7 juin
Dollar (en DM)	1,5985	1,6269
TOKYO	4 juin	7 juin
Dollar (en yens)	107,26	107,47

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (7 juin)	7 7/8-7 15/16 %
New-York (4 juin)	3 %

BOURSES

	3 juin	4 juin
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	512,80	512,50
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 867,92	1 859,69

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	3 juin	4 juin
Industrielles	3 544,87	3 545,14

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	3 juin	4 juin
100 valeurs	2 852,80	2 829,90
30 valeurs	2 225,40	2 213,20
Mines d'or	187,40	192,20
Fonds d'Etat	95,11	95,18

FRANCFORT

	3 juin	4 juin
Dax	1 629,62	1 637,85

TOKYO

	4 juin	7 juin
Nikkei Dow Jones	20 882,24	20 844,19
Indice général	1 671,70	1 671,85

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4740	5,4760	5,5310	5,5360
Yen (100)	5,1001	5,1068	5,1548	5,1647
Ecu	6,5730	6,5740	6,5692	6,5755
Deutschemark	3,3678	3,3683	3,3662	3,3690
Franc suisse	3,7411	3,7451	3,7625	3,7694
Lire italienne (1000)	3,6975	3,7025	3,6684	3,6763
Livre sterling	8,2996	8,3082	8,3308	8,3451
Peseta (100)	4,3821	4,3900	4,3384	4,3528

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Ecu	7 7/8	8	7 1/2	7 5/8	7 1/4	7 3/8
Deutschemark	7 11/16	7 13/16	7 1/2	7 5/8	7 3/16	7 5/16
Franc suisse	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16	4 7/8	5
Lire italienne (1000)	10 7/16	10 11/16	10 7/16	10 11/16	10 1/4	10 1/2
Livre sterling	5 7/8	6	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	11 1/2	12 1/2	10 3/4	11 3/4	10 3/8	11 3/8
FRANC FRANÇAIS	7 11/16	7 13/16	7 7/16	7 9/16	7 1/8	7 1/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 7 JUIN

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 4/6

VALEURS	Émission Frais inc.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 7/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 382	....	5 1	5 8
Ecu	6 572	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 130	....	327	347
Belgique (100 F)	16 397	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 480	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 684	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	88 080	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 213	....	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 305	....	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 474	....	2 5	3 1
Suisse (100 f)	377 190	....	364	384
Suède (100 krs)	74 810	....	70	79
Norvège (100 k)	79 470	....	76	84
Autriche (100 sch)	47 908	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	4 300	....	3 9	4 6
Portugal (100 esc)	3 505	....	3 1	3 9
Canada (1 $ can)	4 211	....	4	4 4
Japon (100 yens)	5 037	....	4 8	5

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/6
Or fin (kilo en barre)	65500	65800
Or fin (en lingot)	65300	65400
Napoléon (20f)	372	371
Pièce Fr (10 f)	330	.....
Pièce Suisse (20 f)	377	379
Pièce Latine (20 f)	375	371
Souverain	470	473
Pièce 20 dollars	2350	2380
Pièce 10 dollars	1175	1100
Pièce 5 dollars	600	.....
Pièce 50 pesos	2130	2450
Pièce 10 florins	382	381

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 4 juin 1993

NOTIONNEL 10 % Nombre de contrats estimés : 131 829				CAC 40 A TERME Volume : N.C.			
COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93	COURS	Juin 93	Juillet 93	Août 93
Dernier	116,72	116,50	116,08	Dernier	1 847	1 844	–
Précédent	116,76	116,56	116,02	Précédent	1 856,50	1 858	–

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

COMMUNICATION

Le congrès de la presse de province hebdomadaire

«Plus il y a d'hebdos régionaux moins il y a de banlieues qui brûlent...»

Réunis pour leur vingtième congrès les vendredi 4 et samedi 5 juin à Vesoul (Haute-Saône), les représentants des hebdomadaires régionaux, durement touchés, comme les autres organes de presse, par la baisse des recettes publicitaires, ont débattu des moyens de rajeunir leur lectorat.

VESOUL

de notre envoyée spéciale

A côté des grands quotidiens nationaux et régionaux, les hebdomadaires régionaux d'information générale tiennent une place particulière. Ces 255 titres, parfois vieux de plus d'un siècle et demi, représentent, ensemble, 2,5 millions d'exemplaires et sont lus par quelque dix millions de lecteurs à la recherche d'information «microlocale» à l'échelle de leur département, voire de leur canton. Hebdomadaires de proximité, ils constituent d'authentiques vecteurs de cohésion économique et sociale en étant parfois les derniers traits d'union entre des hommes et des femmes qui ne se retrouvent plus depuis lontemps ni au café ni sur la place de l'église.

Victimes de la désertification rurale, ces hebdomadaires subissent également de plein fouet la chute des ressources publicitaires, qui réprésentent 64 % de leur chiffre d'affaires. Car, comme l'a souligné à Vesoul Jean-Pierre Vittu de Kerraoul, le président du Syndicat de la presse hebdomadaire régionale (SPHR), *«une entreprise de vingt-huit personnes avec un chiffre d'affaires de 12,5 millions de francs* [moyenne de la profession] *est incapable de faire face à une régression marquée de ses recettes sans porter atteinte à sa substance, alors que ses structures sont légères et ses frais généraux extrêmement limités.»*

M. de Kerraoul réclame donc plusieurs mesures spécifiques en faveur de la presse hebdomadaire régionale. Il souhaite la création d'un fonds d'investissement afin de pallier l'insuffisance en fonds propres de ces entreprises, souvent familiales. Il demande aussi que celles-ci puissent bénéficier des campagnes de publicité gouvernementales comme de celles qui sont liées à la privatisation des entreprises publiques. Le congrès a annoncé, d'autre part, la création d'un système de publicité groupée, le «PHR/3», sur le modèle de celui mis en place avec succès par les quotidiens régionaux, le «66/3». Les hebdomadaires régionaux s'attachent également à moderniser leur fonctionnement et à se rénover, l'introduction de la couleur et la publication assistée par ordinateur (PAO) ayant déjà nettement renouvelé l'image de ces titres au charme parfois suranné : *le Semeur hebdo, l'Impartial, le Peuple libre*... Mais, comme l'a reconnu Jean-Pierre de Kerraoul, *«la presse hebdomaire régionale, comme les quotidiens régionaux, n'a pas su évoluer dans sa façon de traiter les sujets»*. Si cette presse n'a pas vocation à être polémique, son ton parfois trop déférent rend difficilement perceptible sa différence avec la presse municipale gratuite, qui joue parfois le rôle de concurrente directe, et qui bénéficie souvent de moyens de fabrication et de diffusion sophistiqués.

Deux pistes

Alors, que manque-t-il à ces hebdomadaires? Peut-être un ton plus moderne, comme celui qu'a adopté *la Gazette de Montpellier*, créée il y a six ans. C'est pourquoi le congrès s'est penché sur le problème du *lectorat des moins de trente ans.* Malgré les doutes émis par certains congressistes, ce rajeunissement du lectorat est devenu une véritable priorité. Si les hebdomadaires traitent traditionnellement des résultats sportifs locaux et sont présents dans les écoles par le biais d'expériences type «presse à l'école», d'autres voies doivent être trouvées. *Le Journal des enfants* en offre une en présentant l'information internationale et nationale à destination des huit-quinze ans, et s'énorgueillit de ses 170 000 abonnés. Cet hebdomadaire national, édité à Mulhouse par le quotidien régional *l'Alsace*, et vendu 3 francs, a proposé aux congressistes des encarts destinés aux jeunes. Bayard Presse, également présent, a un projet similaire.

Selon d'autres éditeurs, une autre piste, peut-être plus périlleuse, consisterait à profiter de la vogue de la politique de la ville pour s'insérer dans les banlieues défavorisées. Un pari sans doute difficile pour des journaux qui ont traditionnellement du mal à s'implanter dans des agglomérations de plus de trente mille habitants, comme l'a montré l'échec récent de *Lundi*, à Lille. Un pari pourtant relevé par Laurent Perralat, ancien d'Europe 1, qui a décidé de reprendre *Délivrance*, un hebdomadaire qui vend 2 500 exemplaires à Montereau (Seine-et-Marne), avec le but affiché de mener une politique d'intégration. Une piste à suivre car, comme la souligné Jean-Pierre de Kerraoul, *«plus il y a d'hebdomadaires régionaux, moins il y a de banlieues qui brûlent»*.

MARYLIN NOTARI

Afin de donner la priorité à l'espace balte

La radio suédoise supprime ses émissions en espagnol et en français

STOCKHOLM

de notre correspondante

Les émissions en français de Radio Sweden, le service international de la radiodiffusion suédoise, cesseront définitivement le 1er juillet prochain. Ainsi en ont décidé les responsables de Sveriges Radio, qui n'ont pu dégager les ressources nécessaires afin d'empêcher la réduction de 30 % du budget de Radio Sweden pour l'exercice 1993-1994, prévue par le ministère des affaires étrangères, son autorité de tutelle depuis 1964. Les émissions en langue espagnole cesseront, elles aussi, à la même date.

La direction de Sveriges Radio n'a pas tenu compte de l'avis de la commission des affaires étrangères et du Parlement suédois, qui s'étaient en avril prononcés en faveur du maintien de toutes les rédactions de Radio Sweden en préconisant qu'une partie du financement des activités soit désormais assurée par la redevance.

La Suède, qui est actuellement en train de négocier son adhésion à la CEE, entend, d'autre part, comme l'a déclaré le PDG de Sveriges Radio, Ove Johanson, jouer un rôle dans son *«voisinage immédiat»*, à savoir l'espace circumbaltique. Dans ce cadre, et compte tenu des *«déclarations quelque peu menaçantes à l'adresse des Républiques baltes»* du président Eltsine lors du sommet américano-russe de Vancouver au printemps, a ajouté M. Johanson, les émissions en français et en espagnol (en ondes courtes, FM et *via* satellite) sont donc sacrifiées pour ne pas priver l'Estonie et la Lettonie du *«soutien psychologique important»* des émissions en leurs langues de Radio Sweden. Il manquait une dizaine de millions de couronnes pour sauver les rédactions française et espagnole.

La crise économique que traverse la Suède n'empêche pourtant pas Sveriges Radio de débloquer par ailleurs 10 millions de couronnes pour financer partiellement un vaste projet de rédaction de l'histoire de la radiodiffusion suédoise, qui occupera plusieurs spécialistes jusqu'au-delà de l'an 2000.

FRANÇOISE NIÉTO

□ **ÉTATS-UNIS : TCI et Time-Warner vont mettre au point une norme commune de télévision interactive.** – Les deux principaux opérateurs de réseaux câblés aux Etats-unis, TCI et Time-Warner, ont annoncé qu'ils allaient développer en commun une norme de télévision interactive . Cette norme sera «ouverte» et permettra de multiplier les nouveaux services et le marché qu'on appelle «multimédia». Avec leur poids sur le marché (respectivement 10,2 et 7,1 millions d'abonnés à leurs réseaux) les deux groupes sont bien placés pour imposer leur norme aux fabricants de logiciels, de jeux, et aux autres réseaux.

CARNET DU Monde

Naissances

M. Michel COCHET et Mme,
née Anne Poudevigne,
ont la joie de faire part de la naissance de

Charles-Hanoï,

à Paris, le 22 mai 1993.

14, rue de Bièvre,
75005 Paris.

Anne et Jean-Pierre LANGLAIS
et
Pierre-Carl
ont la joie d'annoncer la naissance de

Hannah-Sara,

à Paris, le 4 juin 1993.

11, rue de Naples,
75008 Paris.

Décès

– M. Jacques Afriat,
son époux,
Pierre, Dominique,
ses enfants,
Les familles Afriat, Larédo, Ailhaud,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claude AFRIAT,
née Larédo,
institutrice retraitée,

survenu à Paris, le 21 mai 1993, à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

110, avenue du Président-Wilson,
93100 Montreuil.

– L'Association française des psychologues scolaires
a le regret de faire part du décès de

Simone BOURGES,
psychologue d'enfants,
psychanalyste.

Son œuvre prolongera la longue collaboration amicale qui nous unissait.

AFPS,
9, allée Brahms,
91410 Dourdan.

– Lons-le-Saunier. Montbéliard. Paris. Besançon.

Mme Charles Campionnet,
née Jacqueline Ecoffard, son épouse,
M. et Mme François Campionnet
et leurs fils Julien,
M. et Mme Claude Campionnet
et leurs fils Alexis, Hugo, Edgar,
M. et Mme Roidor, leurs enfants,
petits-enfants et arrière-petite-fille,
Mme veuve Jacques Ecoffard,
ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Mme veuve Hamid Zebentoute,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Campionnet, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles CAMPIONNET,

survenu le 4 juin 1993, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 8 juin 1993, à 15 h 30, en l'église de Voray-sur-l'Ognon (Haute-Saône), où l'on se réunira.

Condoléances sur registre.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Voray, dans le caveau familial.

Cet avis tient lieu de faire-part.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– Janine Labouz,
son épouse,
Jean-Michel Labouz,
son fils,
Le professeur
Marie-Françoise Labouz,
sa fille,
Ses frères, belles-sœurs,
Neveux, nièces,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Raoul LABOUZ,
pharmacien honoraire,
officier de réserve,
croix du combattant 1939-1945,
ancien des services de santé
de la campagne d'Italie,

survenu le 3 juin 1993, dans sa quatre-vingt-deuxième année, à l'Hôpital suisse de Paris.

L'inhumation a eu lieu le 7 juin, dans la stricte intimité, au nouveau cimetière de Boulogne.

9 *bis*, avenue Pierre-Grenier,
92100 Boulogne.

– Mme Jean Mazère,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et son neveu,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MAZÈRE,

survenu le 23 mai 1993, à Paris, dans sa soixante-dix-huitième année.

L'incinération a eu lieu au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e, dans la plus stricte intimité.

51, rue de Boulainvilliers,
75016 Paris.

– Nous vous informons du décès de

Mr Conrad Jay PALAIS,
diplômé du MIT 1949,
médaillé du travail français
groupe Intertechnique,
membre du Club Bugatti-France,

né à New-York-City (Etats-Unis), survenu le 20 mai 1993, au Chesnay (Yvelines).

– Le 3 *juin* 1993 au *matin*, après une longue et cruelle maladie,

Mme Francis RAOUL,
née Geneviève Henry,

a cessé de souffrir.

Ses cendres seront déposées dans le caveau de famille, au Père-Lachaise, immédiatement après l'incinération, qui aura lieu le mardi 8 juin, à 15 h 45.

De la part de
M. Francis Raoul,
son époux,
M. et Mme Philippe Raoul,
M. et Mme Maurice Raoul,
ses enfants,
Olivier et Geneviève, Cécile, Adrien, Fanély, Félix, Anne-Sophie, Paul-Emmanuel,
ses petits-enfants,
Nadège,
son arrière-petite-fille.

5, rue de Rivoli,
75004 Paris.

– Philippe Stetten,
Lise et Pierre Stetten,
Leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès de

Nicole STETTEN,
née Coulon,

le 2 juin 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

4, rue Le Goff,
75005 Paris.
12, villa Poirier,
75015 Paris.

– Maurice Parmentier,
Ania et Gilbert Combes-Parmentier,
Marysia Parmentier,
Karol Parmentier,
Anna-Maria et Erwin Csillag,
Robert Parmentier,
Kareen et Peter Dosti
et leurs enfants,
Charles et Sue Reiss
et leurs enfants,
La société Chopin, à Paris,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Elisabeth REISS,
épouse Parmentier,

survenu accidentellement, le 1er juin 1993, à Puy-Saint-Vincent (Hautes-Alpes).

L'inhumation aura lieu à Kilb (Autriche).

Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris.

28, boulevard d'Argenson,
92200 Neuilly-sur-Seine.
67, avenue Roger-Salengro,
69100 Villeurbanne.

– *Isabelle et Christian Gorse,*
Jean Sobanski,
Tita Sobanska,
Rose et Jacques Dumon,
Gabrielle et Alfred Dufour,
Michel Wierusz-Kowalski,
ses enfants,
Ses vingt et un petits-enfants
Et seize arrière-petits-enfants,
Marquise d'Elbée
et ses enfants,
Mme J. Riaz,
Comte et comtesse E. d'Elbée
et leurs enfants,
Comte et comtesse A. d'Elbée,
ses belles-sœurs et frères,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jeanne WIERUSZ-KOWALSKA,
née d'Elbée,
croix de la Résistance polonaise
1939-1945,

le 1er juin 1993, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu à Genève (Suisse), dans la stricte intimité familiale.

Une messe sera célébrée à son intention le jeudi 10 juin en l'église de Saint-Pierre de Neuilly, à 18 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

50, avenue du Roule,
92200 Neuilly.

Anniversaires

– Il y a quatre ans, le 8 juin 1989,

Claude LONGEON,
président de la Société française
des seiziémistes,
président honoraire de l'université
de Saint-Etienne,

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu se souviennent.

– Il y a six ans, le 7 juin 1987,

Zsuzsa NOVAK

nous quittait.

Nous pensons tant à elle.

Services religieux

– La cérémonie religieuse de l'année à la mémoire de

Flora ABIHSSIRA

aura lieu jeudi 10 juin 1993, à 20 heures, en la synagogue rue Notre-Dame-de-Nazareth, Paris-3e.

Mme veuve Joseph Abihssira,
Ses enfants et petits-enfants.

45, rue Volta,
75003 Paris.

Communications diverses

– Chrétiens et juifs de France (AJCF), jeudi 10 juin 1993, à 20 h 30, Maison paroissiale, 64, avenue Théophile-Gautier, Paris-16e : «L'étranger dans la Bible et la tradition juive», par le grand rabbin René-Samuel Sirat.

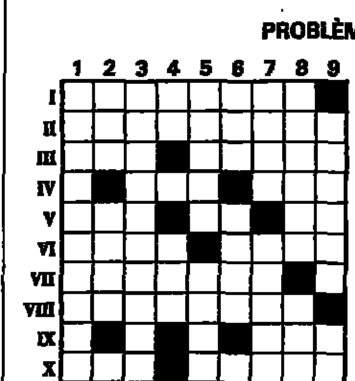
– *Initiation à la Kabbale. Nouvelle* session de douze cours. Mercredi 9 juin 1993, à 20 h 30. Centre de la Kabbale, 20, passage Turquetil, Paris-11e. Métro Nation. Renseignements : 43-56-01-38.

Soutenances de thèses

– Françoise Lavocat soutiendra sa thèse de doctorat : «Princes et poètes en Arcadie. Le roman pastoral en Italie, en Espagne et en France, de la renaissance du genre à sa décadence. Son rôle dans la transformation du roman», sous la direction de M. G. Benrekassa, le vendredi 11 juin 1993, à 9 heures, à Jussieu, tour centrale, salle des Thèses (716), 7e étage.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6056



HORIZONTALEMENT

I. Des hommes qui mettent la main à la pâte. – II. Susceptible de nous transporter. – III. Roue. Dans le Val-de-Marne. – IV. Dans les Hautes-Alpes. Sujet pour Kant. – V. Pour une femme qui veut se mettre la ceinture. Partie de l'Asie. Symbole. – VI. Nom donné à la petite souris. Ferait donc aussi bien d'aller se coucher. – VII. Sortes de petites cruches. – VIII. Des personnes qui ne sont pas à leur place. – IX. Peut passer *sous une porte*. – X. *N'est* plus capitale. Sur les dents. – XI. Ne portait pas toujours la culotte. Caribou, au Canada.

VERTICALEMENT

1. Chambre de commerce. – 2. Ville des Pays-Bas. Marie, à la cuisine. Alla ruminer. – 3. Utile quand on veut se mettre à broder. – 4. Conjonction. On l'entend siffler quand il sort de la chambre. – 5. Peuvent être beaux quand il y a un os. Prendre avec du lait. – 6. Le supplément pour les hommes. Les vieux jours. Pronom. – 7. Un homme de passage. Un grand col. – 8. Doit frapper pour convaincre. *Pas atteint.* – 9. Nettoyer les tissus. Terre.

Solution du problème n° 6055

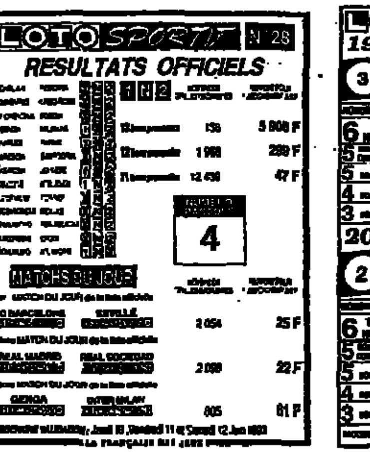
Horizontalement

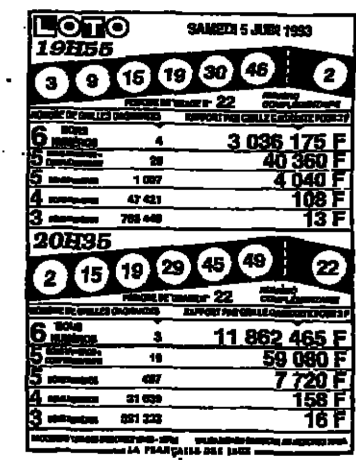
I. Armature. Missel. – II. Geai. Torcol. Ase. – III. Oppressions. BCG. – IV. Napée. Sens. Abri. – V. Ires. Ve. Stérait. – VI. Sam. Ri. Ver. TMI. – VII. Atomistiques. EM. – VIII. Ninas. Rouet. Ose. – IX. Todi. Pileurs. – X. Nérée. Enseigne. – XI. Esse. Cottes. RAF. – XII. Sise. Bise. – XIII. Ulm. Ussel. Lan. – XIV. Mi. Brefs. Œil. – XV. Espoirs. Enumère.

Verticalement

1. Agonisant. Ecume. – 2. Réparations. Lis. – 3. Mappemondes. – 4. Aires. Maires. Bo. – 5. Ee. Ris. Inri. – 6. Uts. Vis. Pecs. Er. – 7. Rosse. Tri. Œufs. – 8. Erié. Violets. SS. – 9. Conséquentes. – 10. Monstrueuse. Eon. – 11. Ils. Etres. Leu. – *12. Ar. Si. Im.* – 13. Sabbat. Grillé. – 14. Escrimes. Nasa. – 15. Légitime défense.

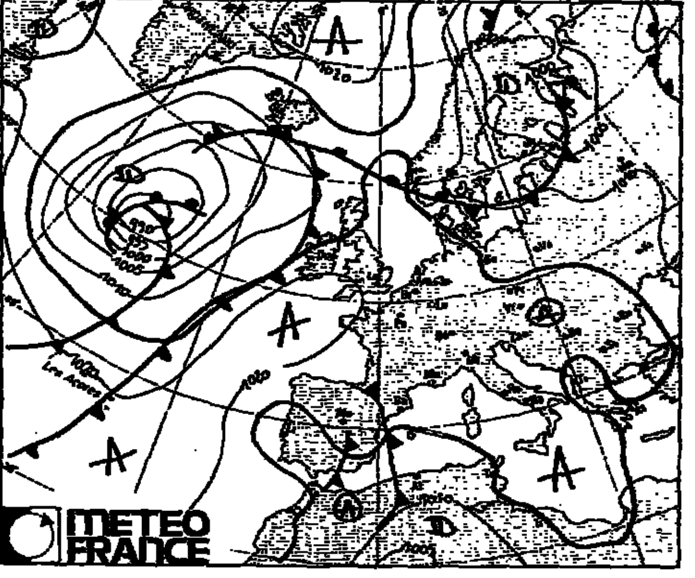
GUY BROUTY



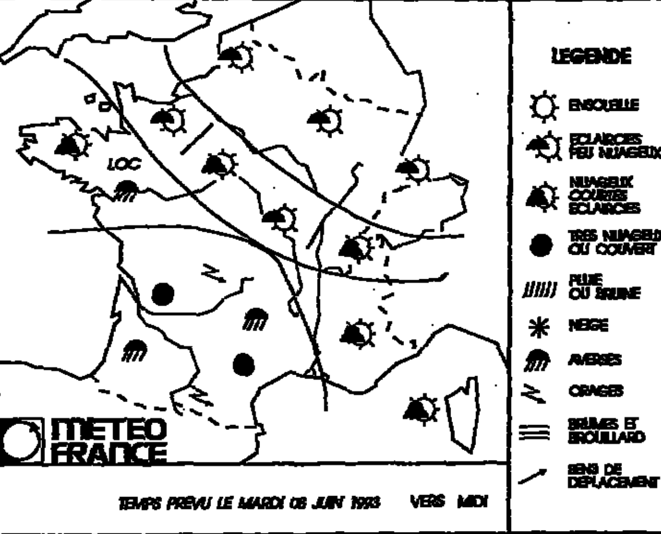


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 JUIN A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 8 JUIN 1993



Mardi : la tendance orageuse s'étend vers le nord de la France. – Au cours de la journée, les nuages orageux vont progressivement envahir une bonne partie du pays. La tendance orageuse se développera sur le piémont pyrénéen et s'étendra dans la matinée à une grande moitié sud, des Pays de Loire au Languedoc-Roussillon. Il y aura de fréquentes ondées accompagnées d'orages, non généralisés et touchent principalement les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées.

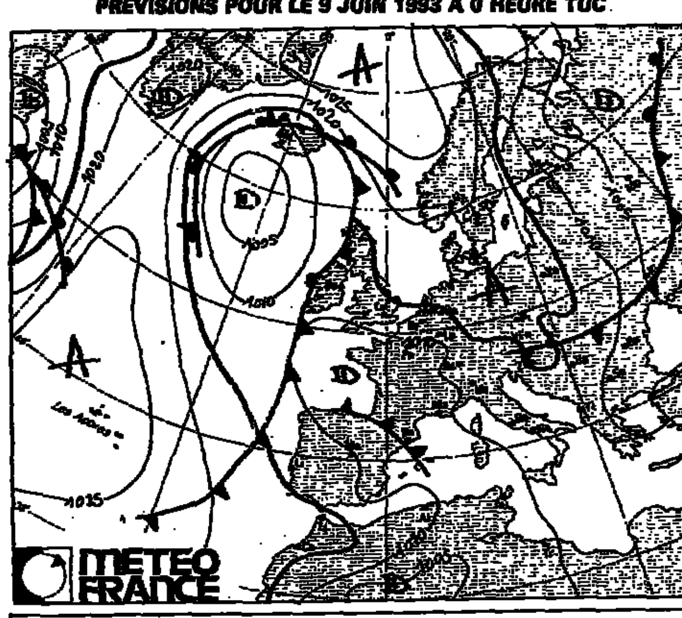
A l'est, du Nord-Pas-de-Calais à la Lorraine, la Provence-Côte d'Azur et la Corse, la matinée sera souvent brumeuse, mais encore ensoleillée. L'aggravation nuageuse se produira dans l'après-midi et le soir, et les orages seront plus tardifs et plus ponctuels. Ils se limiteront essentiellement dans un premier temps au relief du Massif central et des Alpes.

A l'ouest du pays, du nord de la Bretagne à l'Ile-de-France et au Centre, le soleil prédominera encore le matin, lorsque les brumes se seront dissipées ; néanmoins, ces régions ne seront pas à l'abri non plus, et le ciel se chargera progressivement dès la mi-journée. En soirée, les nuages seront plus menaçants et donneront tout au plus quelques petites ondées éparses, le risque d'orage étant faible.

Côté températures, le matin elles avoisineront 13 degrés sur le littoral de la Manche, mais seront plus douces dans l'intérieur du pays, comprises entre 14 degrés et 17 degrés. En bordure de la Méditerranée, il fera 19 degrés au lever du jour.

Au meilleur moment de la journée, il fera encore chaud sur une grande moitié est du pays, le thermomètre frisera parfois les 30 degrés. A l'ouest, où les nuages seront plus nombreux, il fera un peu plus frais, avec 26 degrés en moyenne, sauf sur le pourtour de la Manche avec seulement 22 degrés au maximum.

PRÉVISIONS POUR LE 9 JUIN 1993 A 0 HEURE TUC





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 07-6-93
Valeurs relevées le 06-6-1993 à 18 heures TUC et le 07-6-1993 à 6 heures TUC

Ville	Max.	Min.	Temps
FRANCE			
AJACCIO	26	16	C
BIARRITZ	21	16	N
BORDEAUX	28	17	N
BOURGES	29	16	D
BREST	22	12	D
CAEN	22	10	D
CHERBOURG	23	8	D
CLERMONT-FER.	30	14	D
DIJON	29	16	D
GRENOBLE	31	15	D
LILLE	25	11	D
LIMOGES	26	16	N
LYON	30	16	D
MARSEILLE	30	19	N
NANCY	29	14	D
NANTES	27	17	D
NICE	27	19	D
PARIS-MONTS.	27	17	D
PAU	24	17	B
PERPIGNAN	27	17	N
POINTE-A-PITRE	32	26	N
RENNES	26	13	D
ST-ETIENNE	29	15	D
STRASBOURG	30	16	N
TOULOUSE	27	17	N
TOURS	27	16	D
ÉTRANGER			
ALGER	36	18	N
AMSTERDAM	24	10	D
ATHÈNES	29	19	D
BANGKOK	37	26	N
BARCELONE	25	16	C
BELGRADE	30	16	N
BERLIN	26	15	D
BRUXELLES	26	12	D
COPENHAGUE	21	13	C
DAKAR	22	22	N
GENÈVE	29	13	D
ISTANBUL	26	14	D
JÉRUSALEM	35	15	C
LE CAIRE	38	20	N
LISBONNE	24	16	N
LONDRES	26	12	D
LOS ANGELES	18	12	D
LUXEMBOURG	27	15	D
MADRID	25	12	D
MARRAKECH	28	15	D
MEXICO	31	12	N
MILAN	29	14	D
MONTRÉAL	13	11	D
MOSCOU	19	9	A
NAIROBI	22	13	C
NEW-DELHI	45	28	D
NEW-YORK	18	13	D
PALMA	29	19	N
PÉKIN	32	20	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	28	15	D
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	25	15	C
SINGAPOUR	32	23	N
STOCKHOLM	20	9	A
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	29	16	C
TUNIS	29	19	N
VARSOVIE	26	13	C
VENISE	28	20	D
VIENNE	30	18	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Quelques morts, un week-end

LES premiers morts du week-end apparurent vendredi soir sur le tee-shirt de Mme Météo, à «Nulle part ailleurs», sur Canal Plus. En l'honneur de l'invité, notre confrère Serge July, la présentatrice arborait sur sa poitrine le fac-similé d'une page de Libération du jour, mais pas n'importe laquelle : la page rendant compte de la mort des cinq femmes turques de Solingen. Ce fac-similé, ces assassinées, donnèrent un incontestable piquant à l'émission et à la présentation de la météo.

Toujours sur Canal Plus, deux jours plus tard, «Télés dimanche» diffusait un reportage sur la préparation du «13 heures» de TF 1, par le présentateur Jean-Pierre Pernaut. Terne matin : rien à se mettre sous la dent. Jusqu'à la divine surprise, vers 10 h 30 : un pétrolier en feu au large d'Ostende. «Cinq morts», lut Pernaut avec gourmandise. Tout d'un coup, les perspectives du «13 heures» s'illuminèrent. On calcule : avec un hélicoptère, c'était jouable. On risque l'hélicoptère.

Juste après ce reportage, «Télés dimanche» en diffusa un autre sur des «paparazzi» du fait-divers, à Los Angeles. Equipés d'un hélicoptère – eux aussi – et d'un récepteur scanner sur lequel ils captent la fréquence de la police et des pompiers, ces producteurs indépendants se précipitent sur les faits-divers sanglants, dès qu'ils en ont connaissance, pour être les premiers à les filmer et à les diffuser en direct. CBS a passé avec eux un contrat d'exclusivité. Grâce à eux, les téléspectateurs américains purent notamment assister en temps réel au tabassage à mort d'un automobiliste blanc au cours d'émeutes, à l'arrestation d'un fuyard après une longue poursuite par des policiers, et pénétrer dans l'ambulance où Michael Jackson, brûlé, attendait son transfert à l'hôpital. L'actualité est parfois plus réjouissante.

Toujours grâce à leur hélicoptère, nos paparazzi furent les seuls à surprendre des scènes du mariage de Madonna. Grâce au geste éloquent que la mariée adressa à l'hélicoptère, et qui fut vendu au monde entier, ils purent s'offrir un autre hélicoptère.

Dimanche soir, on apprit enfin que plus de vingt «casques bleus» pakistanais avaient été tués en Somalie. Sur les deux chaînes, ils passèrent après le foot, et la finale de Roland Garros – mais bien avant la noyade de six «boat people» chinois à New-York, qui durent attendre, eux, la fin du journal. Qu'eût-il fallu pour que ces «casques bleus» aient la préséance sur le tennis ? Qu'ils soient d'une autre nationalité ? Que leur mort soit filmée d'un hélicoptère ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans «le Monde radio-télévision» ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 7 juin

TF 1

- **20.45 Magazine : Perdu de vue.** Présenté par Jacques Pradel.
- **22.40 Magazine : Santé à la Une.** Présenté par Robert Namias et Anne Barrère. La beauté des seins.
- **0.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
- **1.00 Divertissement : Le Bébête Show.**
- **1.05 Journal et Météo.**

FRANCE 2

- **20.50 ▶ Variétés : La Plus Belle Nuit de l'Olympia.** Emission présentée par Frédéric Mitterrand. Les cent ans de l'Olympia.
- **23.20 Magazine : Savoir plus.** Présenté par François de Closets. Les centenaires et l'allongement de la vie humaine.
- **0.40 Journal et Météo.**
- **1.05 Magazine : *Le Cercle de minuit*.** Présenté par Michel Field. Spécial Renaud.

FRANCE 3

- **20.45 Cinéma : Le Clan des Siciliens. ■** Film français d'Henri Verneuil (1968). Avec Jean Gabin, Alain Delon, Lino Ventura.
- **22.50 Journal et Météo.**
- **23.20 Magazine : A la une sur la 3.** Présenté par Christine Ockrent.
- **23.50 Magazine : Alice.** Présenté par Tiziana Cramerotti.
- **0.40 Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
- **1.25 Musique : Portée de nuit.**

CANAL PLUS

- **20.35 *Cinéma : Prison.* □** Film américain de Renny Harlin (1987). Avec Lane Smith, Viggo Mortensen, Chelsea Field.
- **22.10 Flash d'informations.**
- **22.20 Le Journal du cinéma.**
- **22.25 Cinéma : Brève histoire d'amour. ■■** Film polonais de Krzysztof Kieslowski (1988). Avec Grazyna Szapolowska, Olaf Lubaszenko, Stefania Iwinska (v.o.).
- **23.50 Cinéma : L'Amour *dans de beaux draps*. □** Film américain de Carl Reiner (1990). Avec Kirstie Alley, Bill Pullman, Carrie Fisher.
- **1.15 Cinéma : Zig-Zig. ■■** Film français de Laszlo Szabo (1974). Avec Catherine Deneuve, Bernadette Lafont, Hubert Deschamps.

ARTE

- **20.40 Cinéma : Terreurs. ■■** Film taïwanais de Yang Te-chang (1986). Avec Miao Chian-jan, Li Li-chuen, Wang An (v.o.).
- **22.25 Téléfilm : La Terre, le bout du monde.** De Joao Mario Grilo, avec Jose Viana, Carlos Daniel (v.o.).
- **23.25 Série : Premiers regards.** Revolver, court métrage de Chester Dent.
- **23.35 Magazine : Rencontre** (rediff.).
- **0.00 Cinéma d'animation : Snark.** Animando, de Marco Malgalhaes (13 min).

M 6

- **20.45 Cinéma : Urgence. ■** Film français de Gilles Béhat (1985). Avec Richard Berry, Bernard-Pierre Donnadieu, Fanny Bastien.
- **22.35 Cinéma : Le *Débutant*. ■** Film français de Daniel Janneau (1986). Avec Francis Perrin, Christiane Jean, Julien Guiomar.
- **0.05 Informations : Six minutes première heure.**
- **0.15 Magazine : Culture pub.**
- **0.40 Magazine : Jazz 6.** Coleman Hawkins.

FRANCE-CULTURE

- **20.30 L'Histoire en direct.** Décembre 1946, le début de la guerre d'Indochine.
- **21.30 Dramatique.** Pièces sans conviction, de Laurance Huet.
- **22.40 La Radio dans les yeux.** L'actualité du théâtre.
- **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Jean Duvignaud (le Singe patriote).
- **0.50 Musique : Coda.** *Mozart-ensembles* (jusqu'au 11 juin).

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (en direct de Leipzig) : Symphonie *en si bémol majeur op. 20, de Chausson*; Trois pièces pour orchestre op. 6, de Berg ; Daphnis et Chloé, suite no 2, de Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir . Marek Janowski.
- **23.09 Ainsi la nuit.** Par Cécile Reynaud . Quintette pour piano et cordes en fa mineur, de Franck ; Quatuor pour piano et cordes, en la *majeur op. 30, de Chausson*.
- **0.33 L'Heure bleue.** L'actualité internationale du jazz, par Henri Renaud. Duke Ellington, auteur de thèmes.

Mardi 8 juin

TF 1

- **15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.**
- **16.20 Jeu : Une famille en or.**
- **16.45 Club Dorothée.**
- **17.50 *Série : Le Miel et les Abeilles*.**
- **18.20 Série : Hélène et les garçons.**
- **18.50 Magazine : *Coucou, c'est nous !*** Invitée : Marie-Sophie L.
- **19.50 Divertissement : Le Bébête Show**
- **20.00 Journal, Tiercé et Météo.**
- **20.45 Cinéma : La Reine blanche. □** Film français de Jean-Loup Hubert (1991).
- **22.55 Magazine : Durand la nuit.** *Présenté par Guillaume Durand, en direct :* les amoureux du sexe.
- **0.50 Magazine : Le Club de l'enjeu.** Présenté par Emmanuel de La Taille et Alain Weiller.

FRANCE 2

- **15.35 Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran. Renaud chante le Nord.
- **16.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **16.50 Magazine : Giga.**
- **18.30 Série : L'Equipée du Poney Express.**
- **19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
- **20.00 Journal, Journal des courses et Météo.**
- **20.50 *Cinéma* : Quelques jours avec moi. ■■■** Film français de Claude Sautet (1988).
- **23.05 Magazine : Bas les masques.** Présenté par Mireille Dumas. J'ai épousé un *héros*.
- **0.10 Journal et Météo.**
- **0.30 *Magazine : Le Cercle de minuit*.** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

- **15.50 Série : *La croisière s'amuse*.**
- **16.40 Magazine : Zapper n'est pas jouer.** Invitée : Régine.
- **18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.**
- **18.25 *Jeu : Questions pour un champion*.**
- **18.50 Un livre, un jour.**
- **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- **20.05 *Jeu : Hugodélire*** (et à 20.40).
- **20.15 Divertissement : La Classe.**
- **20.45 *Téléfilm : Racket au lycée*.** De Pierre Joassin.
- **21.45 Planète chaude.** *Indonésie, mémoire d'un cyclone*, documentaire de Jean-Claude Courdy et Bertrand Schmidt.
- **22.35 Journal et Météo.**
- **23.05 Cinéma : Chimère. □** *Film français de Claire Devers (1988).*
- **0.35 Continentales.**

CANAL PLUS

- **16.00 *Cinéma : L'Amour* dans de beaux draps. □** Film américain de Carl Reiner (1990).
- **17.25 Documentaire : Le Père des chameaux.** *De Jérôme Auffret et Frédéric Fougea.*
- **17.50 Magazine : Dis Jérôme ?**
- **18.00 Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

- **18.30 Ça cartoon.**
- **18.50 Le Top.**
- **19.20 Série : Tam-tam.**
- **19.22 Magazine : Nulle part ailleurs.**
- **20.30 Le Journal du cinéma.**
- **20.35 Cinéma : Les Nuits avec mon ennemi. ■** Film américain de Joseph Ruben (1990).
- **22.05 Flash d'informations.**
- **22.15 Cinéma : Toutes peines confondues. ■■** Film français de Michel Deville (1991).
- **0.00 Le Journal du hard.**
- **0.05 Cinéma : Buttman's Ultimate Workout.** Film américain, classé X, de John Stagliano (1990).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- **17.00 Magazine : Macadam.**
- **17.55 Cinédanse : Waterproof.** De Jean-Louis Le Tacon (rediff.).
- **18.20 Documentaire : Des plantes et des hommes.**
- **19.00 Magazine : Rencontre.** Sergeï Edelman/Irina Nakhova.
- **19.30 Documentaire : L'Empire déchiré.** L'Effondrement de l'Union soviétique, de Stanislav Krzeminski. 2. L'Immensité russe.
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 ▶ Soirée thématique : Histoires du Grand Nord.** *Soirée proposée par Wolfgang* Vogel et réalisée par Peter Milger.
- **20.45 Cinéma : Le Vol de l'aigle. ■** *Film suédois de Jan Troell (1981) (v.o.).*
- **23.00 Documentaire : De Colomb à Franklin.** De Peter Milger.
- **23.25 Documentaire : Sur les traces de Franklin.** De Peter Milger.
- **0.40 Cinéma d'animation : Snark.**

M 6

- **17.00 Variétés : Multitop.**
- **17.30 *Série* : Les Aventures de Tintin.**
- **18.00 Série : L'Homme de fer.**
- **19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.**
- **19.54 *Six minutes d'informations*. Météo.**
- **20.00 *Série : Cosby Show*.**
- **20.35 Le Mardi, c'est permis.**
- **20.45 Téléfilm : Rock'n'roll Mom.** De Michael Schultz.
- **22.30 Série : Mission impossible.**
- **23.25 Documentaire : Le Temps de naître.** De Sarah Benillouche.
- **0.20 Informations : Six minutes première heure.**
- **0.30 Musique : Flashback.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Archipel médecine.**
- **21.30 Grand angle.** Les années solitude (rediff.).
- **22.40 Les Nuits magnétiques.**
- **0.05 Du jour au lendemain.**
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (donné le 19 avril au Théâtre de La Colline) : Quatuor à cordes no 3 op. 19, *de Zemlinski ; Cinq pièces pour piano* op. 23, de Schoenberg ; Trio à cordes op. 20, de Webern ; Palström Lieder pour soprano, flûte et piccolo, clarinette et trio à cordes, de Eisler ; Wein Weib und Gesang pour piano, harmonium et quatuor à cordes d'après une valse de J. Strauss, de Berg, par le Quatuor Prat, Marianne Pousser, soprano, Thomas Prevost, flûte, Philippe Berrod, clarinette, Judy Chin, harmonium, Mihail Ritter, violon.
- **22.00 Les Voix de la nuit.**
- **23.09 Ainsi la nuit.**
- **0.33 L'Heure bleue.**

Trois morts à Brazzaville

Le second tour des législatives au Congo a été marqué par des violences

Au Congo, le second tour des élections législatives anticipées s'est déroulé, dimanche 6 juin, dans la confusion. La coalition de l'opposition n'a pas pris part au scrutin et plusieurs incidents et attentats ont eu lieu dans la capitale. L'aide de camp du ministre congolais de l'intérieur, le lieutenant Gabriel Moukaki, un médecin proche du ministre du commerce – membre de l'opposition – et un garde du corps de ce ministre ont été tués lors d'un échange de coups de feu. L'épouse du ministre du commerce, M. Gabriel Bokilo, a été grièvement blessée au cours de cette fusillade.

BRAZZAVILLE

de notre envoyé spécial

L'élève officier Serges-Bruno Mbaya est sur le qui-vive. Treillis vert olive à la coupe ajustée, insigne de parachutiste sur la poitrine, casquette de commando vissée sur la tête et fusil d'assaut AK-47 à la main, une balle dans le canon, le jeune militaire vient d'échanger les premiers coups de feu de sa carrière.

« Ils sont arrivés mêlés à la foule des votants, on n'a pas pu les repérer avant qu'ils tirent sur le bureau de vote », raconte-t-il en montrant l'impact d'une balle à l'intérieur de la salle de classe. *« Ils connaissent leur boulot, ce sont des militaires, comme moi, qui sont venus en civil, pour empêcher les gens de voter; c'est un miracle qu'il n'y ait pas de blessés »*, constate l'aspirant.

Une heure après l'incident, l'école primaire du Plateau des quinze ans, un quartier populaire de Brazzaville, est déserte. *« L'attaque s'est produite vers 13 heures, tout le monde a fui et nous avons été obligés d'arrêter le vote. On commence le dépouillement »*, affirme le représentant local de la Mouvance présidentielle. Le scrutin a été perturbé dans plusieurs bureaux de vote des quatre circonscriptions de Brazzaville où il y avait ballotage, après le premier tour du 2 mai.

Dans le quartier de Moungali, la candidate de la Coalition de l'opposition s'est présentée dans un bureau, accompagnée de civils armés, pour reprendre ses bulletins. Les hommes qui l'escortaient ont déchiré les registres et fracassé les urnes. Partout, des policiers et des militaires protégeaient les bureaux de vote. Mais la détermination des nervis de l'opposition et la violence déployée les ont à chaque fois pris de court.

Les militaires arbitres

L'élan démocratique lancé le 25 février 1991 avec la conférence nationale souveraine s'essouffle. Les *Congolais, appelés aux urnes une* dizaine de fois au cours de l'année écoulée, ne savent plus à quel saint se vouer. Leur goût avéré pour la chose politique est pris en défaut. Ils ont élu leurs représentants locaux en mai 1992, leurs députés en juin et juillet de la même année, avant de porter à la tête de l'Etat Pascal Lissouba, le président de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), le 16 août 1992.

M. Lissouba n'aurait pas accédé à la magistrature suprême sans une alliance – contre nature – avec l'ancien président Denis Sassou Nguesso, chef du Parti congolais du travail (PCT, ex-parti unique). En contrepartie de cette alliance, l'ex-président et ses proches voulaient que leur soient dévolus la présidence de l'Assemblée nationale et plusieurs ministères-clés. Le président Lissouba et sa formation ne se laissèrent pas fléchir. Finalement, la crise éclata après un renversement d'alliance au sein de l'Assemblée nationale, le PCT se rapprochant du MCDDI de Bernard Kolelas, du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) de Jean-Pierre Thystère Tchicaya et de cinq autres petits partis. Une Coalition de l'opposition était formée, qui s'empressa de censurer le gouvernement le 31 octobre.

M. Lissouba fut contraint de dissoudre l'Assemblée, cherchant dans le même temps une nouvelle alliance avec le Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) du général Jacques-Joachim Yhombi Opango, ancien chef d'Etat, et avec d'autres petites formations politiques, au sein de la Mouvance présidentielle. L'épreuve de force s'engageait alors entre les deux camps fraîchement remodelés.

Ces tergiversations exaspéraient les militaires qui décidèrent, pour désamorcer la crise, de convoquer la classe politique, toutes tendances confondues, et de l'inciter à la sagesse. Sous l'autorité du chef d'état-major des armées, le général Jean-Marie Michel Mokoko, les responsables de la Mouvance et de la Coalition parvenaient, le 3 décembre dernier, à un accord sur un gouvernement d'union nationale. Trois jours plus tard, Pascal Lissouba nommait un nouveau premier ministre, Claude-Antoine Da Costa, qui formait son gouvernement le 25 décembre, attribuant 60 % des portefeuilles à la Coalition et 40 % à la Mouvance, conformément à l'accord. Restait à organiser de nouvelles élections législatives.

Le premier tour fut favorable à la *Mouvance qui l'emporta dans* 62 circonscriptions (sur 125). La « Coalition » dut se contenter de 49 sièges, tandis que l'Union pour la République et la démocratie (URD) d'André Milongo en enlevait deux et l'Union pour le renouveau national (UPRN) de Mathias Dzon, un. Onze *circonsriptions* restaient en ballottage. Abasourdie par sa défaite, la Coalition criait à la fraude, exigeait l'annulation d'une douzaine de résultats et, devant la fin de non-recevoir de la Mouvance, décidait de boycotter le deuxième tour (*le Monde* daté 6-7 juin).

Les Congolais ont finalement voté dans sept circonscriptions de province et quatre de Brazzaville. Mais quelle valeur auront les résultats? Pour Pascal Lissouba, l'occasion était pourtant belle d'avoir à l'Assemblée une majorité qui lui aurait permis de s'appuyer sur un gouver*nement homogène et de s'atteler* enfin à la gestion d'un pays exsangue. La somme de maladresses accumulées, conjuguée à l'inflexibilité des deux camps, fait maintenant redouter une nouvelle phase d'instabilité qui pourrait être fatale à la démocratie balbutiante. Les mili*taires, jusqu'à présent* respectueux des institutions, ont déjà rappelé une fois les politiques à la raison. Dans un contexte social volatile, un nouveau dérapage pourrait les inciter à plus de fermeté.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

La journée mondiale de l'environnement

« Recyclez-vous, roulez à vélo ! »

La journée mondiale de l'environnement, samedi 5 juin, avait de quoi laisser perplexes les Parisiens. Ils pouvaient soit retourner à la terre (battue) de Roland-Garros, soit faire la fête à la Cité des sciences de la Villette, soit encore s'immerger dans l'histoire naturelle en profitant de l'opération portes ouvertes organisée pour le bicentenaire du Muséum. Mais les amateurs de vélo, paradoxalement, avaient *choisi* le bitume.

Les partisans de la petite reine comme moyen de locomotion en ville avaient en effet décidé une fois de plus de se retrouver à la Bastille pour défiler dans Paris, au grand dam *des automobilistes pressés* de faire leurs courses du samedi après-midi. C'est en passe de devenir une tradition (*le Monde* du 6 avril) : les cyclistes de Paris et de sa banlieue se donnent rendez-vous pour une manifestation festive, conviviale et quand *même revendicative*, afin de rappeler aux autorités leur existence, même marginale.

Ils étaient plusieurs milliers, ce samedi, plus nombreux que jamais depuis les années fastes de 70, quand Brice Lalonde *menait* le bal. Pas de vedette, sinon l'infatigable Mouna (quatre-vingt-un ans) et peu de banderoles, car elles sont difficiles à manier à vélo. Mais on voyait des tee-shirts du MDB (Mouvement de défense de la bicy*clette*) et des distributeurs de tracts (en patins à roulettes) pour le Réseau Vert (1), Ecolo-J, Pignons sur Rue ou le Club des villes cyclables. « *Recyclez-vous, roulez à vélo* », proclamait une affichette. Au passage devant l'Hôtel de Ville, grisés *par* leur nombre et le beau soleil, tous ont entonné : « *Chirac, t'es foutu, les vélos sont dans la rue !* ».

Le 24 juin, ils accueilleront au port de Sèvres (Hauts-de-Seine) la randonnée cycliste internationale de l'Etincelle, partie le 16 mai de la vallée d'Aspe (Pyrénées-Atlantiques) à destination de Magdebourg, en Allemagne. Samedi 26 juin, ils manifesteront pour « un val de Seine Vert » en reliant les mairies de cinq communes des Hauts-de-Seine : Meudon, Vanves, Issy-les-Moulineaux, Boulogne-Billancourt et Sèvres, et ils feront la traversée de Paris dimanche 27 juin.

ROGER CANS

(1) Réseau Vert, 114, rue du Château, 75014 Paris. Tél : 43-22-40-64.

Ecrivain et cofondateur de la Fraternité d'Abraham

Jacques Nantet est mort

Jacques Nantet, écrivain, gendre de Claudel, fondateur en 1967, avec des personnalités comme le Père Riquet ou André Chouraqui, de la Fraternité d'Abraham (qui réunit des responsables des trois grandes religions monothéistes), est décédé, samedi 5 juin à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Militant politique de [illegible] pendant la guerre d'Algérie, il était également passionné pour le Proche-Orient, où il fut conseiller diplomatique, notamment pour la paix au Liban. Une messe sera célébrée à Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm à Paris, le mardi 15 juin à 19 heures.

[Né le 29 avril 1910 à Paris, docteur en droit, Jacques Nantet, militant à la Jeune République, devient membre du comité national du PSU qu'il quitte en 1963. Proche de Pierre Mendès-France, il consacre à l'ancien président du conseil une biographie en 1967. Président de la Fraternité d'Abraham, vice-président de l'Association des écrivains catholiques, Jacques Nantet a notamment écrit *les Juifs et les nations* (1956), une *Histoire du Liban* (1963, rééditée en 1989), un ouvrage sur Alexis de Tocqueville (1971), un sur Pierre Gemayel (1986) et de multiples articles de *revues. Il fut également membre du* Comité français sur la situation des juifs en URSS et du Comité de Jérusalem].

Le cardinal Gantin nouveau doyen du collège des cardinaux

Le cardinal béninois Bernardin Gantin a été élu doyen du Sacré Collège des cardinaux, succédant au cardinal brésilien Agnelo Rossi, atteint par la limite d'âge quatre-vingts ans. La ratification de ce choix par le pape a été rendue publique samedi 5 juin. Le doyen du Sacré Collège a pour fonction de présider le collège des cardinaux, destiné à « conseiller » le pape et surtout, en cas de décès de celui-ci, à élire son successeur au cours d'un conclave (ouvert aux cardinaux âgés de moins de quatre-vingts ans).

La désignation (par les cinq cardinaux évêques) d'un prélat du Bénin à la tête du collège cardinalice souligne la place désormais occupée dans l'Eglise catholique *par l'Afrique. Le cardinal Casaroli,* ancien secrétaire d'Etat, a été élu vice-doyen.

[Né le 8 mai 1922 près de Cotonou au Dahomey (devenu le Bénin), Bernardin Gantin est devenu archevêque de Cotonou en 1960. Créé cardinal par Paul VI en 1977, il a été appelé à la Curie romaine par *Jean-Paul II et occupe,* depuis 1984, les fonctions de préfet de la Congrégation des évêques.]

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 27 à 38

Le numéro du « Monde » daté 6-7 juin 1993 a été tiré à 524 880 exemplaires.

Des incidents avaient suivi la mort d'un jeune Zaïrois

Vingt-trois manifestants ont été condamnés à des peines de prison avec sursis

Le tribunal correctionnel de Paris a condamné à des peines de prison avec sursis, au cours de procès audiencés du 17 mai au 4 juin, vingt-trois personnes interpellées à l'occasion des manifestations ayant suivi la mort d'un mineur zaïrois, le 6 avril, dans un commissariat du dix-huitième arrondissement de Paris. Des informations judiciaires distinctes ont été confiées au juge d'instruction parisien Jean-Pierre Getti, afin d'examiner les plaintes déposées par ceux de ces manifestants qui affirment avoir été victimes de violences policières.

Un informaticien du ministère des transports, un musicien du groupe de rock Mano Negra, un élève en BEP-vente et un chômeur se sont retrouvés, vendredi 4 juin, devant la 24e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Tous quatre avaient manifesté le 8 avril, sans se connaître, pour protester contre la mort du jeune Zaïrois tué par un inspecteur de police dans le commissariat parisien des Grandes-Carrières. Poursuivis pour *« coups et blessures volontaires contre agents de la force publique »*, ou encore pour *« rébellion et outrages »*, tous quatre ont nié les faits et se sont plaints, à l'inverse, de brutalités policières. Ils ont été condamnés à des peines de deux mois de prison avec sursis, assorties d'amendes allant de 1 000 à 2 000 F.

N'était l'identité des personnes poursuivies et les détails propres à chaque dossier – des jets de piles électriques dans un cas, de boîtes de conserve dans un autre, – l'audience du 4 juin a été à l'image de celles qui l'avaient précédée depuis le 17 mai. Un total de vingt-huit prévenus, chômeurs ou étudiants, coursiers ou lycéens, étaient poursuivis devant diverses chambres du tribunal correctionnel de Paris. Les peines les plus lourdes – six mois de prison avec sursis – ont visé deux personnes accusées de recel de vols ou de coups et blessures. Trois autres procès ont été renvoyés en raison de l'absence des *intéressés, tandis* qu'une autre procédure était annulée pour non-respect des modalités de la garde à vue (*le Monde* du 28 mai). Pour le reste, la plupart des audiences se sont soldées par des peines de deux ou trois mois de prison avec sursis, selon un scénario judiciaire quasi immuable.

A chaque fois, la parole des policiers l'a emporté sur les dénégations des interpellés. A chaque fois, le parquet a été suivi par le tribunal quand il s'est agi de s'opposer à la demande des avocats qui voulaient joindre les faits poursuivis à l'examen des accusations de violences policières formulées par leurs clients. Jugeant que ces éventuelles brutalités policières constituent des faits distincts de ceux ayant motivé les interpellations, les magistrats ont notamment rejeté les arguments développés par Mes Thierry Fagart, Simon Foreman et Daniel Soulez-Larivière. Aussi les avocats, regrettant que les condamnations de leurs clients donnent du poids à la thèse de la « légitime défense » que ne manqueront pas d'invoquer les policiers mis en cause pour brutalités, ont-ils décidé de faire appel de ces jugements.

Le feuilleton judiciaire des événements ayant marqué les manifestations du dix-huitième arrondissemnt n'en est pas clos pour autant. Une petite dizaine de plaintes pour brutalités policières font toujours l'objet d'enquêtes diligentées par l'Inspection générale des services (IGS), la « police des polices » parisienne. Deux d'entre elles ont d'ores et déjà suscité l'ouverture d'une information judiciaire confiée au juge d'instruction Jean-Pierre Getti.

ERICH INCIYAN

Demain dans « le Monde »

« Sciences-Médecine » : les errances de la médecine fœtale

Deux des meilleures équipes internationales de médecine fœtale sont en butte à des problèmes administratifs qui pourraient compromettre l'avenir de cette discipline en France.
Également dans ce supplément : comment, conformément à la récente loi sur les déchets, le CEA travaille à la réduction et à l'élimination des combustibles irradiés dans le cœur des centrales nucléaires.

« Initiatives » : les îlots de prospérité

Certaines sociétés ont su apprivoiser leur environnement moins chanceux pour vivre en bonne entente avec ce dernier.



Le Monde

L'Aérospatiale en guerre économique



Louis Gallois, le PDG du fleuron de l'aéronautique publique, *qui doit être bientôt privatisé*, affirme, dans un entretien au *Monde*, que les firmes européennes *« affrontent une guerre économique »* avec les Etat-Unis.

page 31

Chronologie – Ephéméride



A conserver : tous les mois, un rappel détaillé des événements économiques du mois précédent (aujourd'hui : mai 1993). Et, pour mémoire, *une plongée dans* les décennies passées (mai, il y a 100 ans, 50 ans, 10 ans...).

page 35

Un autre partage du temps



Réduire le chômage, c'est possible sans léser ni l'entreprise ni les salariés, explique Jean Peyrelevade, PDG de l'UAP. Il faut s'organiser *pour augmenter le temps* de travail de la première en réduisant celui des seconds.

page 37

L'ECONOMIE

À-CÔTÉS

Spleen lainier

Les puissants producteurs de laine d'Australie souffrent de l'effondrement des cours mondiaux malgré l'aide de l'Etat

CARGO
de notre envoyée spéciale

« *QUAND j'étais en France on m'a emmené voir un élevage de cinquante moutons. Après, on m'a montré un « petit » élevage.* » C'est l'une des boutades favorites de John Kerin, ancien ministre de l'agriculture en Australie, à propos de la taille des exploitations françaises, car ici les plus gros cheptels ovins dépassent 40 000 têtes.

La plaisanterie fait sourire Frédéric et Dominique, jeune couple de Parisiens installé depuis dix ans à Cargo, au cœur de la Nouvelle-Galles du Sud. Ils sont maintenant propriétaires de 3 800 hectares et de 20 000 mérinos, sans compter leurs 1 200 bovins.

Au début, l'adaptation a été difficile, surtout pour Dominique qui ne parlait pas l'anglais. Difficile aussi de s'intégrer dans une région où la plupart des familles sont issues de la quatrième ou cinquième génération d'éleveurs, car dans ce pays relativement neuf, l'ancienneté du patrimoine tient lieu de lettres de noblesse.

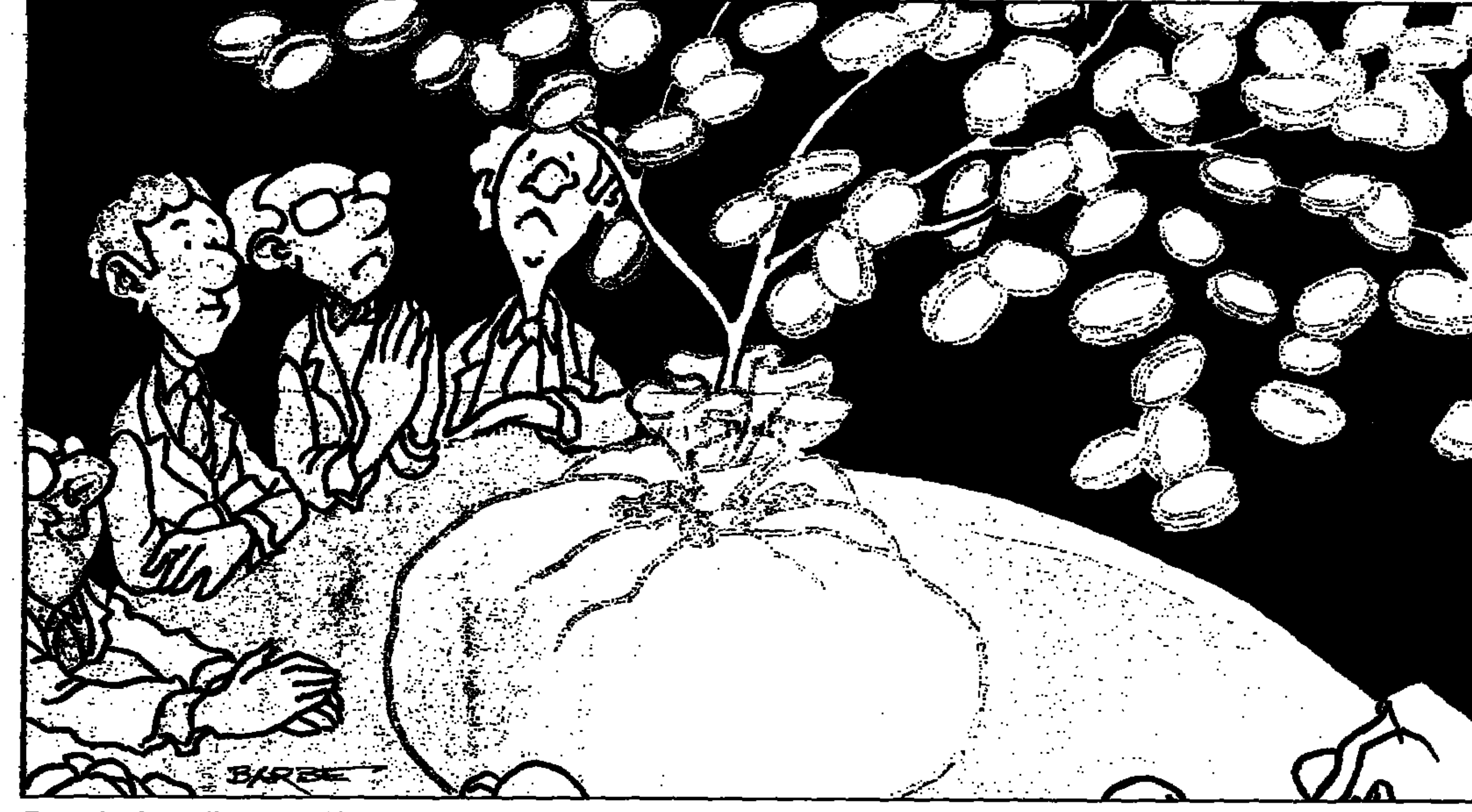
Qu'est-ce qui a poussé ces Français à établir un élevage ici ? *« L'espace et les conditions climatiques »*, répond Frédéric.

Sylvie Lepage

Lire la suite page 33

FINANCE

Sicav monétaires : le début de la fin ?



Depuis le début de l'année, la collecte nette de Sicav monétaires diminue. C'est la première fois que cela se produit depuis l'invention, il y a un peu plus de dix ans, de ces placements miraculeux pour les épargnants – rémunérés aux taux du marché monétaire et exemptés d'impôts – mais désastreux pour l'économie puisqu'ils renchérissaient les ressources des banques et des entreprises. La baisse des taux va-t-elle sonner le retour à l'épargne à long terme ?

Lire page 30 les articles de François Renard

AFRIQUE

Nigeria, l'économie mystère

L'élection présidentielle, qui consacrera le retour des civils au pouvoir, doit avoir lieu le 12 juin, sauf imprévu – jamais à exclure dans ce turbulent pays. Choc des richesses et des misères, corruption, gabegie, désordres... l'héritage est lourd

ETRANGE pays, le Nigeria... A quelques jours de l'élection présidentielle du *samedi 12 juin*, personne ne sait si le scrutin aura effectivement lieu. Rien n'indique un éventuel report. Et pourtant, les Nigérians sont intimement persuadés qu'ils ne seront finalement pas appelés à se rendre aux urnes. *Un scepticisme nourri par l'expérience* : la restitution du pouvoir aux civils, promise par le président Ibrahim Babangida dès son arrivée au pouvoir, en 1985 – à la suite d'un coup d'Etat, – a déjà été reportée trois fois !

Le « géant de l'Afrique » reste l'éternel *« pays à gros potentiel »* vanté depuis le « boom » du pétrole. Mais le potentiel est toujours en friches, hypothéqué par *la gabegie*, la bureaucratie et la corruption.

Producteur de pétrole, le pays vit une grave pénurie d'essence ; *deux dévaluations de* la monnaie nationale, le naira, ont mené à une paupérisation insoutenable pour la population ; et l'énorme dette extérieure ne sera pas allégée par les créditeurs internationaux tant que le régime militaire n'aura pas cédé la place *aux civils* (un gouvernement civil de transition est en place depuis janvier, mais l'essentiel du pouvoir est resté entre les mains des militaires). C'est donc d'une situation catastrophique qu'héritera le futur président, *si élection il y a, puis si les militaires passent* la main comme prévu, le 27 août. Les candidats étant les vainqueurs des primaires organisées au sein des deux partis autorisés – démocrate et républicain, sur le modèle américain –, le *scrutin se résume à un duel*.

Face à face : deux milliardaires musulmans, Moshood Kashimawo Olawale Abiola (démocrate), magnat de la presse et champion des « réparations » – réclamées par les Africains en compensation de l'esclavage –, et Bashir Tofa (républicain), banquier et homme d'affaires.

DUEL • Chacun dispose de son propre atout : le premier représente le parti qui *bénéficie de la plus large audience* ; *le second, en* choisissant un colistier chrétien originaire du pays ibo, s'est assuré le soutien de la *population du sud-est*. L'un *et* l'autre sont riches, très riches, condition *sine qua non* du succès en politique dans ce pays où l'argent est roi.

Mais la fortune ne saurait être une garantie de réussite lorsqu'à la faillite économique s'ajoutent les tensions ethniques et les rivalités religieuses. Plusieurs grandes villes du nord du pays – majoritairement peuplé de Haoussas *musulmans* – se sont embrasées au cours de la dernière décennie, dans des affrontements entre chrétiens et musulmans qui ont tous fait des centaines de morts. Le bilan de ces émeutes ethnico-religieuses s'élèverait, depuis *1980, à plus de cinq mille morts* ! *Le reste de* l'immense fédération est également touché : la très dynamique presse de Lagos fait régulièrement état d'affrontements ethniques, souvent fondés sur des revendications de terres.

Près d'un Africain sur cinq est Nigérian (le pays compte 88,6 millions d'habitants selon un recensement effectué fin 1991). Le *vainqueur de cette élection devra donc aussi* gérer le délicat équilibre entre les trois grandes communautés (haoussa, yorouba et ibo) et les deux grandes religions (chrétienne et musulmane). Quelle que soit son habileté, il aura fort à faire pour mener sa barque. D'autant qu'à la moindre vague, les militaires risquent de brandir la menace d'un retour au pouvoir.

Lire page 34 les articles de Dominique Gallois et de Michèle Maringues

هكذا من الأصل

LOGEMENT

L'aide personnelle gelée pour un an

Elle concerne plus de quatre millions et demi de bénéficiaires aux revenus modestes et ne sera pas revalorisée cette année, rigueur budgétaire oblige

Le gouvernement vient de décider de ne pas revaloriser, début juillet, les aides personnelles au logement : l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement à caractère familial (ALF) et l'allocation de logement à caractère social (ALS). Dès l'annonce de ce gel d'un an, l'abbé Pierre a fait part de sa *« consternation »*, envoyant des télégrammes dans les ministères pour rappeler que *« 59 % des bénéficiaires de l'APL sont des ménages dont les revenus modestes sont situés entre le RMI et le SMIC »*. Mais il est peu probable que le gouvernement revienne sur cette décision, 3,2 milliards manquant pour boucler les comptes cette année.

Les aides à la personne ne datent pas d'hier, la première remontant à 1948. Mais au fil des ans, elles se sont étendues à des couches de plus en plus importantes de population, surtout après le virage pris par la politique du logement en 1977. Contrairement aux aides à la pierre, elles sont fortement modulées selon le revenu (elles augmentent en moyenne de 20 francs lorsque le revenu diminue de 100 francs) et selon la taille de la famille (+33 % par enfant supplémentaire).

L'aide la plus ancienne est l'allocation de logement à caractère familial (ALF). Elle était destinée à compenser les hausses de loyer que la loi de 1948 autorisait dans le parc existant et leur libéralisation dans le neuf. Elle est versée, sous conditions de ressources, aux personnes seules ou aux couples ayant à charge des enfants ou des ascendants ou des parents infirmes ainsi qu'aux jeunes couples mariés depuis moins de cinq ans. Financée intégralement par la Sécurité sociale, elle bénéficie pour 80 % à des locataires.

CONDITIONS • L'ALS a vu le jour en 1971 afin d'aider des personnes autres que des familles ayant des ressources modestes (à l'origine, des personnes âgées, handicapées ou des jeunes salariés de moins de vingt-cinq ans). Elle est versée sous seule condition de ressources aux ménages n'ayant droit ni à l'ALF ni à l'APL. Peu à peu, elle a été étendue à d'autres catégories de personnes : chômeurs de longue durée (depuis 1986), RMIstes (depuis 1989), bénéficiaires de l'allocation d'insertion (depuis 1990). Puis, à partir de 1991, progressivement aux personnes seules de plus de vingt-cinq ans et de moins de soixante-cinq ans ainsi qu'aux moins de vingt-cinq ans non salariés, notamment. Les étudiants, qui n'avaient droit quasiment à aucune aide au logement, ont été les grands bénéficiaires de cette extension : on estime que leur intégration a coûté 1,2 milliard de francs en 1992 alors même que la montée en régime n'était pas achevée.

L'APL, créée en 1977, était un élément-clé de la nouvelle politique du logement impulsée par Raymond Barre, dont le but était de donner la priorité aux aides à la personne sur les aides à la pierre. Elle est également versée sous conditions de ressources. Entrent dans son champ d'application, les habitants de logements achetés grâce à des prêts aidés à la propriété (PAP) ou des prêts conventionnés ou, dans le locatif, ceux de logements ayant fait l'objet d'une convention entre l'Etat et le bailleur obligeant celui-ci à respecter certains critères (loyer, ressources du locataire...).

CISEAUX • Les sommes en jeu sont énormes : en 1991, la bagatelle de 52,4 milliards de francs ont été versés au titre de l'une des trois aides : une petite trentaine de milliards pour l'APL et une dizaine pour chacune des deux autres. Sur la période récente, ce chiffre a fortement augmenté – de 3,5 milliards environ en 1990 et 1991 – sous l'effet conjugué de plusieurs causes :

– d'une part, le nombre de bénéficiaires augmente. Au total, ils étaient 4 655 000 en 1991, soit 135 000 de plus qu'en 1990 et 292 000 de plus qu'en 1989. Cette croissance est due essentiellement à l'augmentation du nombre de locataires aidés (3 569 000 en 1991). Ces bénéficiaires sont des ménages aux revenus très modestes : dans le locatif, 60 % avaient en décembre 1990 un revenu inférieur au SMIC. A cette date, leur revenu net mensuel moyen variait de 3 500 à 4 000 francs. En accession, près de 60 % des bénéficiaires disposent de moins de deux fois le SMIC ;

– d'autre part, une croissance de l'aide moyenne par bénéficiaire : en 1991, le montant moyen a ainsi augmenté de 3,8 % à comparer avec près de 4 % en 1990. L'aggravation du chômage entraîne un effet de ciseaux : d'un côté, elle augmente la masse des prestations et de l'autre, elle diminue les recettes versées par les employeurs ;

– enfin, l'extension de l'ALS s'avère plus coûteuse que prévu. Alors que 800 millions avaient été budgétés pour 1992, ce sont plus de 2 milliards qui ont été dépensés... et le phénomène a été encore plus marqué dans le projet de budget 1993.

Françoise Vaysse



HUMEUR • par Josée Doyère

Contradictions

IL y a des idées sur lesquelles on vit depuis des décennies, des souhaits intimes qu'on formulait en sachant que c'était sans espoir, des objectifs qu'on assignait aux gouvernements sur le thème *« Y a qu'à, faut qu'on, y z'ont qu'à... »* Ils n'ont pas toujours fait ce qu'on souhaitait, et nous les traitions d'incapables, de va-de-la-gueule sans efficacité... Parfois, l'Histoire a réalisé, beaucoup plus vite qu'on ne l'imaginait, un de ces vœux pieux... Et on se prend à penser qu'on était tout bête de n'avoir tout simplement pas envisagé les conséquences pratiques, réelles de ces belles idées.

En a-t-on assez parlé, de la nécessité de favoriser les transports en commun, pour éviter cette marée quotidienne de bagnoles qui asphyxient les grandes villes, pour diminuer la pollution, pour réduire les embouteillages ! La crise est arrivée, les ventes d'automobiles s'effondrent, et Renault, Peugeot et les autres n'en finissent pas de lancer des plans sociaux. Vous imaginez ce que ça donnerait sur les ventes de voitures, et donc sur l'emploi, si nos gouvernants avaient vraiment favorisé les transports en commun ?

Le surarmement, les arsenaux, les ventes d'armes, beaucoup d'entre nous étaient contre, tout en admettant parfois – pendant la guerre froide, – la nécessité de rester capables de nous défendre, en cas de gros pépin international. Mais enfin, on soutenait que les deniers des contribuables – *nos deniers ! – seraient mieux* utilisés dans le logement ou *l'éducation que dans l'armée*. Aujourd'hui, la guerre froide appartient au passé, le gouvernement vient de diminuer *les crédits du ministère de la* défense... et observez le tollé. La fermeture d'une caserne, dans une bourgade, *et c'est la mort lente de toute* activité, les troufions fournissant l'essentiel de la clientèle des commerçants et des bistrots... *Certes, il aurait été* plus facile de le faire plus tôt, à l'époque des vaches grasses et du plein emploi...

Obtenir des entreprises nationales et des services publics une meilleure gestion, pour qu'enfin ils ne soient plus des *gouffres financiers* où s'engloutissent nos contributions, c'était la sagesse. Et entend-on assez râler sur les fonctionnaires, *ces pelés, ces* galeux, ces inutiles... On rationalise, à tout va. Et Balladur vient d'annoncer la réduction des effectifs de la fonction publique. Tout ça semble raisonnable. Mais les conséquences sont là, inéluctables. Au niveau du service rendu, tout d'abord : le service public se dégrade, le « client » est moins bien traité que ne l'était l'« usager », et savoir que tout ça coûtera moins cher à l'Etat (c'est-à-dire à nous-mêmes) nous laisse complètement froids.

Ensuite, c'est bien joli de réduire le nombre des fonctionnaires, mais qu'est-ce qu'on va faire de tous ceux qui auraient dû devenir fonctionnaires ? Certains vont se retrouver au chômage... c'est inévitable. A moins que ça ne fasse partie des projets du gouvernement pour relancer *la machine...* ■

LA COTE DES MOTS

Dérégulation

Dérégulation (n. f.), que certains lexicographes entérinent, n'est pas autre chose que la francisation, par l'ajout de deux accents aigus, de l'anglais *deregulation* (de *to regulate*). A première vue, le terme peut sembler convenable, acceptable, au sens de « suppression de contraintes d'origine légale ou réglementaire auxquelles sont soumis des secteurs de l'économie », ou, plus spécialement, de « suppression du monopole exercé par des entreprises publiques », etc.

Mais on se dit rapidement, ensuite, que ce mot recoupe alors sans nécessité le français *déréglementation*, seul terme que reconnaissent en français le Dictionnaire Robert et Collins du management ainsi que les Petit et Grand Robert.

La Délégation générale à la langue française et l'Office de la langue française du Québec, principaux collaborateurs de *Logiciel et épinglette*, « guide des termes francophones recommandés », prônent également dans ce fascicule *déréglementation* en lieu et place de l'anglicisme, dans le domaine de l'économie, avec l'acception suivante : *« Réduction ou suppression de la réglementation de nature économique dans un secteur donné dans le but de privilégier les forces du marché »*.

Soyons simple et clair : *déréglementation* s'impose du moment qu'il est question de supprimer, de réduire, d'assouplir, un règlement, une réglementation... Et, de même que *désintoxication* est le contraire d'*intoxication*, que *dépressurisation* marque la disparition d'une *pressurisation*, on se montrera cohérent, cartésien et avisé en employant *dérégulation* quand une *régulation* (par exemple, la régulation du trafic routier) sera remise en question ou carrément supprimée.

Tout autre emploi marquerait un... dérèglement du bon langage !

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

Trouver la compétitivité

Pour sortir l'industrie et l'économie françaises de la crise deux spécialistes du travail n'entrevoient qu'une issue : tout miser sur la qualité de la production et de l'échange

MADE IN FRANCE
L'industrie française dans la compétition mondiale
de Benjamin Coriat et Dominique Taddéi
Livre de Poche, coll. « Biblio-essais », 480 pages, 65 F.

SYNTHÈSE de rapports d'experts et d'acteurs de la vie industrielle, ce livre puise dans les statistiques et les simulations macroéconomiques, et révèle une multitude de détails de l'économie française. Sa première qualité est donc d'offrir un panorama remarquable de l'industrie nationale et internationale.

Coriat et Taddéi constatent que *« l'industrie française donne une impression franchement négative : stagnation de la production, recul sévère de l'emploi, faiblesse de l'investissement et plus encore de son efficacité »*, impression confirmée par la comparaison avec le voisin allemand, qui demeure le premier exportateur mondial avec les coûts salariaux les plus élevés et la durée annuelle du travail la plus courte. Pour eux, l'Allemagne demeure le bon modèle, et l'industrie *« doit rester le moteur de la prospérité et de l'emploi, même si une part trop importante de nos compatriotes ne l'a jamais beaucoup aimée »*.

PLASTICITÉ • Ils vont s'appliquer à démontrer que dans une économie tout part de la compétitivité industrielle. Mais qu'est-ce que la compétitivité ? Pour les « anciens », elle est une compétitivité salariale. Ceux-ci ne considèrent que le coût de production. Force étant d'admettre que les prix du capital (le taux d'intérêt) et des consommations intermédiaires (pétrole, et autres matières premières) sont très largement des prix internationaux, c'est sur la masse salariale que se joue finalement la compétitivité. D'où le dilemme : si l'on veut conserver des salaires élevés, il faut des réductions drastiques d'effectifs ; si l'on veut conserver les effectifs, il faut des réductions de salaires, directs et indirects. Et si la compétitivité est vraiment mauvaise au départ, il faut les deux.

A cette conception, les « modernes » opposent la compétitivité « hors coût ». Au-delà de la compétitivité par les prix, il y a celle par la qualité des produits ; ensuite la compétitivité liée au degré de concurrence des branches ; enfin, la compétitivité correspondant à l'organisation des facteurs de production, des consommations intermédiaires, et des relations entre partenaires sociaux ou entre firmes. A titre d'exemple : le développement du travail en équipes successives (thème cher à Dominique Taddéi) permet de disposer d'une capacité physique de production suffisante pour satisfaire la demande, laquelle, à prix égal ou même supérieur, se reporterait à l'extérieur. Cette plasticité de l'offre nationale serait accrue par une organisation « toyotiste » du travail (option chère à Benjamin Coriat).

Au fond, toute l'argumentation de l'ouvrage repose sur une inversion : puisqu'on ne pourra jamais abaisser le coût du travail au niveau des « nouveaux pays industrialisés », c'est-à-dire forcer une correspondance entre prix international et coût national, augmentons la qualité des produits et des processus de production et d'échange, de façon à hisser la valeur des produits au niveau du coût national. Coriat et Taddéi remettent la politique des pays riches sur ses pieds.

A partir de là, tout s'enchaîne. Il est évident que la qualité passe par la recherche et le développement. Or *« si l'Europe se classe, au niveau mondial, dans les toutes premières positions pour ce qui concerne son effort de recherche, ses résultats en termes d'innovation se traduisent par des reculs inquiétants dans de nombreux secteurs et à des échecs cuisants dans le secteur-clé des technologies de l'information »*. Problème qualitatif encore, répètent à satiété nos deux auteurs : mauvaise circulation de l'information, mauvaise organisation. La France est particulièrement handicapée en la matière. Au taylorisme de l'entreprise (« handicap historique ») correspond l'organisation hiérarchique et linéaire de la branche, à laquelle devra succéder le *« réseau »*.

IMPLICATION • Pour balayer ces archaïsmes, il faut impliquer les salariés de l'organisation du travail à celle de la production, dans une implication qui ne soit ni manipulation (laquelle explique l'échec de bien des « cercles de qualité »), ni sanction, ni simplement financière (on lira de très intéressants développements sur la nécessaire individualisation des salaires) mais « qualifiante » et de « long terme ».

Qu'il s'agisse des relations entre partenaires sociaux ou entre entreprises, l'intervention de l'Etat doit être exemplaire. Elle est l'objet du dernier tiers du livre, où sont sévèrement critiquées les institutions nationales en charge de l'industrie, et plus encore celles de Bruxelles. Nos deux économistes consacrent de longs développements à la politique sociale, celles de l'environnement et des infrastructures. Ils terminent un peu laconiquement sur un mini-plan de relance.

Au bout du compte, on a lu un ouvrage de politique économique dans toutes ses dimensions monétaire, fiscale, sociale et bien sûr industrielle, *porté par l'idée d'une* industrie forte et qualitativement structurée. Ne serait-ce que par sa masse d'informations, récentes *toujours, il est à lire. Un regret : les* auteurs auraient dû insister sur la question de la hiérarchie des rémunérations. Vieille lune, dira-t-on... Mais parfois la lune fait des éclipses.

Bernard Maris

NOTES DE LECTURE

VIVE LA SÉCU
de Béatrice de Casson et Vincent Ravoux
édité par la CNAMTS, 85 pages, gratuit, sur demande au (1) 42-79-30-34.

Les idées reçues sur la Sécurité sociale ont la vie dure. Ce petit livre les passe en revue pour mieux les combattre, quitte à remettre sans ménagement quelques points sur les « i ». Articulé sur un jeu de questions-réponses, l'exercice est toujours pédagogique et les arguments sont précis sans pour autant verser dans la complexité et, surtout, évitent le piège qui consisterait à déverser une avalanche de chiffres.

Si Béatrice de Casson et Vincent Ravoux visent juste, on peut regretter que cet opuscule édité par la Caisse nationale d'assurance-maladie traite, pour l'essentiel, des dépenses de santé. Il est vrai qu'il s'agit là des aspects les plus connus de la « Sécu ». Cependant, cet ouvrage qui défend « le point de vue de la Sécurité sociale », se heurte à une ambiguïté fondamentale – la « Sécu », théoriquement pilotée par les partenaires sociaux mais gérée *de facto* par les pouvoirs publics, n'a pas d'existence autonome.

Reste que ce livre témoigne de la volonté des techniciens de l'assurance-maladie de sortir de l'immobilisme qu'on leur a trop longtemps imposé.

J.-M. N.

THE EUROPEAN CHALLENGES POST-1992
Edited by Alexis Jacquemin and David Wright.
Préface de Jacques Delors, Edward Elgar, 468 pages.

LA FRANCE ET L'EUROPE D'ICI 2010
sous la direction de Jean-Baptiste de Foucauld
La Documentation française, 294 pages, 120 F.

La cellule de prospective de la Commission des Communautés européennes a lancé une ambitieuse réflexion sur les futurs de l'Europe, qui n'est encore publiée qu'en anglais. Elle y a associé, d'une part, douze instituts nationaux (le Commissariat général au Plan pour la France), d'autre part, des dirigeants d'entreprise européens. De cet exercice à la méthode volontairement qualitative et multidisciplinaire, ressort un foisonnement de vastes perspectives, d'interrogations fondamentales et de projets concrets.

Le rapport d'origine française, *publié sous le titre La France et l'Europe d'ici 2010*, présente une synthèse érudite et brillante d'études couvrant un large champ, de la démographie à la politique, en passant par la technologie et la culture. Il débouche sur trois scénarios contrastés : une Europe du libre-échange, ouverte à l'ensemble des pays du continent, concurrentielle et dynamique, mais aussi traversée de fortes tensions sociales et politiques ; une Europe fédérale, élargie aux pays de l'AELE, économiquement intégrée et prospère, mais déstabilisée par ses relations avec sa périphérie géographique, au sud et à l'est ; une « Europe concentrique », capable de solidarité avec sa périphérie, ouverte aux importations en provenance du sud et de l'est, avec un noyau structuré par l'union politique et monétaire.

J.- M. Ch.

AGENDA

MARDI 8 JUIN. Paris. Conférence-débat sur le thème « Peut-on sortir de la crise », en présence de Nicolas Sarkozy et Jean Gandois (Assemblée nationale).
Luxembourg. Conseil « Affaires générales » de la CEE. Accord sur les oléagineux.
Genève. Conférence ministérielle de l'OPEP.

MERCREDI 9 JUIN. Genève. Réunion extraordinaire du GATT. Nomination d'un nouveau directeur général.

JEUDI 10 JUIN. Paris-La Défense. Deuxième édition du marché de l'importation, de la compensation, de l'investissement à l'étranger (jusqu'au 12 juin au CNIT).

VENDREDI 11 JUIN. Paris-Le Bourget. 40e salon de l'aéronautique et de l'espace (jusqu'au 20 juin).

LUNDI 14 JUIN. Danemark. Conseil « Marché intérieur » de la CEE.

Reconversion



HUMEUR • par Josée Doyère

Contradictions

NOTES DE LECTURE

AGENDA

PORTUGAL

Reconversion forcée pour l'agriculture

Les manifestations paysannes se multiplient : la nouvelle politique agricole européenne va bouleverser des exploitations trop nombreuses, trop petites, avec une main-d'œuvre âgée, des productions mal choisies et des rendements trop faibles

LISBONNE
de notre correspondante

« *IL n'y a pas de crise de l'agriculture. Il n'y a que des problèmes limités à quelques secteurs* », répète le ministre portugais de l'agriculture, Arlindo Cunha, l'artisan de la deuxième réforme de la politique agricole commune (PAC) adoptée en mai dernier à Bruxelles – presque comme s'il voulait s'en convaincre. Pourtant, de semaine en semaine, du sud au nord du pays, de l'Algarve et de l'Alentejo au Tras os Montes, les manifestations se succèdent, témoignant de l'inquiétude des agriculteurs, producteurs de fruits et légumes ou de céréales, viticulteurs ou éleveurs de bétail.

A l'origine de ce désarroi : les premiers effets de l'application de la nouvelle PAC, auxquels s'ajoutent les conséquences désastreuses de la sécheresse qui, depuis deux saisons, frappe surtout le centre et le sud du pays. Pour les organisations paysannes et même pour certains experts, la nouvelle politique agricole, destinée à moderniser l'agriculture portugaise, est un traitement de choc qui risque plus de tuer le malade que de lui insuffler vitalité et dynamisme.



RETARDS • Parmi les Douze, le Portugal est, avec la Grèce, le pays dont l'agriculture présente le plus de retards et rencontre le plus d'obstacles naturels et structurels à son développement et à sa modernisation. D'abord une main-d'œuvre très nombreuse, ~~même si elle a déjà fortement~~ diminué : de 35 % de la population active en 1974, au moment de la révolution des œillets, elle est tombée à environ 15 %, contre 6 % en moyenne dans le reste de la Communauté, alors qu'elle ne représente que 6,2 % du produit intérieur brut (PIB).

Ensuite une mauvaise orientation des productions. « *De tous temps, que ce soit sous le régime salazariste, lors de la réforme agraire qui a suivi la révolution des œillets, ou lors de la mise en œuvre de la première étape de la politique agricole commune, l'agriculture portugaise a toujours été orientée vers la production céréalière, et elle en paie actuellement le prix*, déclare Francisco Cary, directeur des études à l'IFADAP, institution du ministère de l'agriculture chargée de la répartition des aides communautaires. *Malgré les aides à la production, les rendements moyens en blé se situent autour de 18 quintaux à l'hectare et atteignent au maximum 30 quintaux, alors qu'en France la moyenne est de 80.* » Aussi la dernière réforme de la PAC, prévoyant un gel des terres à blé et une baisse des prix, est-elle difficile à supporter.

S'y ajoute la petite taille des exploitations : 86 % d'entre elles ont une superficie inférieure à 5 hectares. Peu ou pas de mécanisation, des rendements faibles sauf pour le riz et les légumes, une main-d'œuvre âgée (54 % des agriculteurs ont plus de cinquante-quatre ans) et 43 % d'illettrés, des organisations professionnelles divisées, reflétant le clivage entre le nord du Portugal, où domine la micropropriété, et le sud du pays avec les grands propriétaires de l'Alentejo (où la superficie moyenne est de 38 hectares), enfin des conditions de sols et de climat peu favorables : tels sont les handicaps de l'agriculture portugaise au moment où elle doit affronter les premiers effets des réformes décidées par les ministres de l'agriculture des Douze.

Ces décisions devraient entraîner d'ici trois ans le départ en préretraite (grâce, notamment, à des aides communautaires) des 300 000 agriculteurs âgés de plus de cinquante-quatre ans, tandis que des terres jusqu'à présent consacrées au blé devront, faute de rentabilité, être reconverties en pâturages ou replantées en forêts.

Cette réorientation est la condition *sine qua non* pour l'accroissement des aides européennes à l'agriculture portugaise. Déjà, entre le début de 1986 et la fin du premier semestre 1992, les versements des différents fonds communautaires ont atteint 348 milliards d'escudos (environ 12,2 milliards de francs), auxquels se sont ajoutés 125 milliards d'escudos d'investissements locaux. Ces aides visent à maintenir les revenus des paysans, en accélérant la diversification des activités agricoles, en les réorientant vers la production de fruits et légumes et l'élevage, le reboisement devant éviter une désertification consécutive à la réduction de cultures céréalières.

Ces fonds sont également considérés par le gouvernement portugais comme un élément important de sa stratégie pour attirer les investisseurs étrangers vers l'agroalimentaire, un domaine moins attractif que l'immobilier, la banque ou certains secteurs industriels plus rentables. ~~Depuis 1986,~~ l'industrie agro-alimentaire portugaise a reçu, à elle seule, 150 milliards d'escudos (environ 5,25 milliards de francs), dont 45 % fournis à fonds perdus par les institutions européennes, pour des projets montés par des entreprises étrangères (britanniques, espagnoles ou italiennes) notamment dans le vin, les produits laitiers, les jus de fruits.

POMMES DE TERRE • Inaugurant le 18 mai une unité de fabrication de frites et d' « amuse-gueule » à apéritif créée à Carregado, au nord de Lisbonne, par Snack Ventures Europe (SVE), joint-venture formée par la multinationale Pepsi Co et General Mills, représentant un investissement de 5 milliards de francs (et qui devrait atteindre 7 milliards d'ici dix ans), le premier ministre Anibal Cavaco Silva a souligné la politique d'incitations mise en œuvre par le gouvernement pour attirer les capitaux étrangers. En revanche, il a reproché aux agriculteurs portugais d'être « *incapables* » de fournir les quelque 100 000 tonnes de pommes de terre nécessaires à l'usine. Ce sont donc des tubercules... espagnols qui alimenteront celle-ci, dans un premier temps, même si, à terme, 70 % proviendront d'exploitations agricoles portugaises. Il est vrai que la production sera orientée vers le marché espagnol.

« *Une chose est de voir des caisses de pommes de terre et de fruits répandus sur le sol et une autre est de voir la capacité réelle des producteurs à écouler leurs produits* », a dit le premier ministre, suscitant une violente réaction de la part des organisations agricoles qui ont rejeté la responsabilité de cette situation sur le gouvernement, l'accusant de n'avoir rien fait pour aider les agriculteurs à mettre sur pied des réseaux de distribution ou des organismes susceptibles de concentrer l'offre de produits.

BUREAUCRATIE • Certains investisseurs étrangers mettent aussi en cause des lenteurs bureaucratiques dans l'attribution des aides européennes : « *Il n'y a pas de définition claire de ce qu'il faut faire*, se plaint un Français qui a investi 215 millions de francs dans une exploitation de fruits et légumes dans l'Algarve. *En outre, les aides communautaires sont souvent trop tardives et ne favorisent pas la reconversion de l'agriculture* », notamment pour les fruits et les légumes. Pour lui, la solution passe par une concentration des aides sur les nouveaux produits.

Dans le contexte européen actuel de surproduction, en outre, « *il faut jouer la qualité et la contre-saison, ce que ne fait pas le Portugal* », ajoute-t-il. Le pays n'a pas, selon lui, une véritable volonté politique de reconvertir son agriculture, comme en témoignent les taux d'intérêt élevés qui renchérissent le crédit ou l'absence d'une politique de formation professionnelle.

Francisco Cary, de l'IFADAP, admet l'existence de « *lourdeurs bureaucratiques* », mais affirme que les investisseurs de la CEE « *bénéficient des mêmes conditions que les Portugais* ». « *Les investisseurs étrangers sont très importants pour l'agriculture portugaise*, ajoute-t-il, *car ils apportent les innovations technologiques nécessaires aux expériences pilotes. Mais ils ne doivent pas se comporter en colonisateurs.* » Les paysans portugais, qui continuent de manifester à travers le pays, demandent, eux, un plan d'urgence, avec des aides supplémentaires, des crédits à taux bonifiés, des mesures de détaxe des carburants et une réduction de leurs charges sociales. Mais divisés – ils sont représentés par trois organisations – et moins bien organisés que leurs collègues européens, ils ne parviennent pas à susciter des mouvements aussi amples – ou aussi violents – que ceux des paysans français.

C'est peut-être pour cela que leurs cris de colère ne semblent guère troubler les pouvoirs publics. « *Ce n'est pas au gouvernement ni à la société de résoudre en permanence leurs problèmes* », affirme le ministre de l'agriculture Arlindo Cunha. Aux agriculteurs eux-mêmes, estime-t-il, de faire preuve d'« *initiative* » et de prendre leur sort en main.

Alice Illicée

FINANCE

Sicav monétaires : le début de la fin ?

Avec la baisse des taux d'intérêt, le miracle s'achève pour les épargnants français, qui avaient pris goût à ces placements juteux et exemptés d'impôts. Tant mieux pour l'économie !

SURPRISE ! Depuis le début de l'année, les souscriptions nettes de sicav monétaires ont reculé d'une trentaine de milliards de francs : le brutal retrait de 60 milliards de francs, effectué en décembre 1992 pour des raisons notamment fiscales, n'a été compensé qu'à hauteur de 50 % par de nouveaux dépôts.

Pour Alain Ernewein, directeur général d'Europerformance, organisme spécialisé dans l'évaluation des sicav, *« quelque chose se passe sur les sicav monétaires »*, car le recul de décembre 1992 était du « jamais vu ». Sans doute, les retraits observés ont été surtout le fait des professionnels (trésoriers des entreprises et investisseurs institutionnels) qui, l'hiver dernier, se sont précipités sur les certificats de dépôts émis par les banques à près de 12 %, bien au-dessus des 10 % offerts par les sicav monétaires. Mais, toujours selon M. Ernewein, depuis une dizaine de mois, on a décroché des tendances antérieures.

Mis à part les réactions des professionnels, très rapides, on observe un mouvement très lent des particuliers (70 % de l'encours des sicav monétaires), qui commencent à aiguiller leurs liquidités vers des placements à long terme, tels que sicav obligataires et contrats d'assurance-vie, purs produits d'épargne exonérés d'impôts sans aucune référence à une assurance quelconque.

Un tel mouvement a été provoqué par le regain de faveur des obligations, dont les cours ont monté par suite de la baisse du rendement, et, surtout, par le sentiment que les taux à court terme, exagérément soufflés et supérieurs aux taux à long terme, allaient, enfin, amorcer la décrue tant espérée. Cette décrue a, effectivement, commencé dès le milieu de septembre dernier, en Allemagne, où elle s'est poursuivie à l'initiative de la Bundesbank. En France, la crise du franc a entraîné, au contraire, une flambée des taux à *court terme de septembre à mars*, avec des pointes à 20 %, mais, depuis les élections législatives, la Banque de France a pu suivre la Bundesbank, au point que les taux pratiqués à Paris ont rejoint ceux en vigueur à Francfort, soit 7,50 % environ, au plus bas depuis dix ans. Le phénomène est capital, d'abord par son importance, et l'ampleur de la désescalade : plus de deux points et demi, ce qui a permis à l'Institut d'émission français d'abaisser six fois ses taux directeurs en quelques semaines.

ANTICIPATIONS • Ensuite, il donne le signal d'une remise en ordre de la hiérarchie des taux d'intérêt, complètement bouleversée ces dernières années par le mécanisme diabolique de l'« inversion ». Habituellement, et très logiquement, les taux à long terme s'établissent au sommet de la pyramide, le supplément d'intérêt acquittant le prix du temps pendant lequel l'argent est immobilisé. A court terme, en revanche, la rémunération des capitaux placés peut et doit être très inférieure, de l'ordre de deux points au minimum, ou même de trois : c'est le cas aux Etats-Unis, où l'argent à trois mois vaut 3 %, et celui à dix ans 6 %. Mais, depuis des années, l'action des banques centrales, soucieuses de lutter contre l'inflation, a porté les taux courts au-dessus des taux longs, dont le niveau est fixé par les marchés, en fonction des anticipations propres à chaque pays (inflation, déficit budgétaire, etc).

En France, c'est effectivement l'action de la Banque de France, contrainte de suivre la Bundesbank dans sa politique d'argent cher, et soucieuse, avant tout, de défendre la sienne, celle du « franc fort », qui a maintenu les taux à court terme au-dessus des taux à long terme.

Cette « inversion » a eu des conséquences tout à fait perverses dans un pays où il existe, précisément, des produits financiers permettant aux particuliers de bénéficier des taux pratiqués entre professionnels sur les marchés interbancaires et monétaires. Ces produits, les sicav à court terme, créés à partir du début de *1982* avec, au départ, une base obligataire, ont pris une base monétaire à partir de 1986. A partir de 1989, un mécanisme pervers s'est enclenché, l'apparition de l'inversion portant le revenu de ces sicav au voisinage de *10 % : plus* la Banque de France élevait ses taux directeurs, plus ce revenu montait, par effet de cliquet.

en milliards de francs
Evolution des sicav court terme
1500
1200
900
600
300
0
1 326
729,7
208
déc.1981 83 85 87 89 91 avr.93
Source : Europerformance

Pour les particuliers, ce fut – et c'est toujours – une véritable aubaine, d'autant qu'en octobre 1989, par peur d'une fuite des placements dans une Europe bientôt sans frontières, le gouvernement socialiste (un comble !) exonéra pratiquement d'impôts les revenus des sicav monétaires, admises au bénéfice de la capitalisation *(voir ci-dessous)*.

CATASTROPHE • Cette exonération, bien qu'elle ait été limitée à partir du 1er janvier 1993, confère à ces sicav une rentabilité assez extraordinaire, puisqu'en 1992, selon les statistiques d'Europerformance, les sicav monétaires se sont valorisées de 10 %, ce qui, après déduction d'une commission de gestion d'environ *1 %, laisse un revenu brut de 9 %* et de 7 % hors inflation.

Aubaine, nous l'avons dit, pour les particuliers, qui, après un demi-siècle de spoliation, du début des années 30 à 1981, bénéficiaient, enfin, d'une rémunération positive de leur épargne liquide ou semi-liquide, mais une véritable catastrophe en revanche pour les banques, et, finalement, pour l'économie.

Les banques ont vu une bonne partie de leurs dépôts à vue, non rémunérés, fuir vers les sicav monétaires (plus de 1 100 milliards de francs à l'heure actuelle sur 1 326 milliards de francs de sicav court terme). Pour se refinancer, elles ont émis, aux taux du marché (10 % l'an dernier), des certificats de dépôts qui ont été souscrits par des organismes de sicav (les leurs le plus souvent). Le coût de leurs ressources s'en est trouvé augmenté, ainsi que celui de leurs crédits, aux dépens des emprunteurs. Ajoutons, ironie de la situation, que l'interdiction faite aux banques, par le gouvernement, de rémunérer les dépôts à vue a été, ainsi, joyeusement et légalement *tournée, avec la complicité* des établissements (nationalisés ou pas), soucieux de retenir leurs clients.

Pour l'économie, les conséquences ont été graves. Les particuliers, jouissant d'un exceptionnel revenu sur *ce qu'on peut* appeler une épargne, puisque la durée moyenne de séjour de leurs liquidités dans les sicav monétaires atteint vingt-deux mois, ont été détournés d'investir dans l'immobilier et les actions : les *doléances des promoteurs sont* éloquentes à cet égard. De même, les placements des ménages en obligations ont été découragés, au détriment de l'épargne longue, vitale pour un pays. Jean Peyrelevade, président de l'UAP, a dénoncé les avantages dont bénéficie l'épargne courte, qui *« n'apporte pas un sou de fonds propres et, donc, de puissance à l'économie française »*. Enfin, le drainage effectué sur les dépôts des livrets A des caisses d'épargne, rémunérés à 4,50 % seulement, est désastreux pour le logement social, qu'ils financent normalement.

PÉNALISATION • Ajoutons qu'en Allemagne une union sacrée s'est établie entre la Bundesbank, qui craint pour la régulation de sa masse monétaire, et le système bancaire (caisses d'épargne comprises) qui redoute les phénomènes observés en France, pour prohiber les sicav monétaires.

De nombreuses voix s'élèvent actuellement dans notre pays pour réclamer une remise en ordre de la fiscalité de l'épargne liquide. A défaut de taxer spécifiquement le revenu des sicav monétaires, il suffirait de le réintégrer dans le droit commun de la fiscalité, c'est-à-dire une taxation forfaitaire à 19 %, comme pour les obligations et les autres produits financiers. Assez curieusement, le gouvernement actuel, pourtant en quête de ressources nouvelles, n'est pas favorable à cette réintégration. Edmond Alphandery, ministre des finances, et Edouard Balladur, premier ministre, craignent des fuites de capitaux, des mouvements sur les changes et une pénalisation pour les titulaires de revenus modestes.

Ces craintes, il faut le proclamer bien fort, sont tout à fait exagérées. Les gros déposants, qui ont les moyens d'aller à Luxembourg en exonération totale, y sont déjà. Quant aux petits et moyens déposants, de Carpentras ou d'ailleurs, ils ne vont pas plus loin que leur banque habituelle, comme le font leurs homologues de Basse-Saxe *ou de Bade-Wurtemberg*. En février dernier, au cours d'un colloque sur l'épargne, François Hollande, rapporteur, à l'époque, de la commission des finances de l'Assemblée nationale, reconnaissait que le risque de délocalisation *avait été surévalué en 1989*.

Quant aux titulaires de revenus modestes, les exonérations d'impôts annuelles sur les coupons d'obligation sont suffisants. Pour les autres, un prélèvement forfaitaire de 19 % est-il vraiment spoliatoire ? *La véritable solution* pour dégonfler les sicav monétaires, qui ont fait de la France un « pays de rentiers », serait une baisse spectaculaire des taux à court terme : à 6 %, le livret A des caisses d'épargne (4,50 % exonéré d'impôts) redevient attrayant.

La responsabilité des pouvoirs publics est engagée. N'ont-ils pas, au début, toléré la création de sicav court terme – puisqu'elles pouvaient souscrire les 100 milliards de francs d'obligations crées pour l'indemnisation des nationalisations de 1982 – provoquant ainsi le plus formidable transfert de capitaux jamais observé en France ? Ou bien ils suppriment les avantages fiscaux de ces sicav, ou bien ils font baisser les taux à court terme, courant le risque, absolument nécessaire, de les déconnecter des taux allemands. C'est ce qu'on appelle, en bon français, un dilemme.

François Renard

Une fiscalité encore avantageuse

En octobre 1989, Pierre Bérégovoy, ministre des finances, étendait aux sicav court terme le bénéfice de la capitalisation, c'est-à-dire la possibilité pour le détenteur de ne pas toucher les revenus annuels et de les cumuler en les additionnant au capital. Son souci était d'éviter une délocalisation de l'épargne liquide au profit de nos voisins européens après la libération des changes et l'ouverture des frontières financières dans la CEE.

L'avantage ainsi octroyé à ces placements n'était pas mince : le détenteur n'était imposé qu'à la vente de ses actions de sicav, le régime applicable n'étant plus celui de l'impôt sur le revenu, mais bien celui des plus-values de cession, taxées à 15 % au départ, près de 19 % maintenant. Comme pour les actions de sociétés, un seuil de transactions annuelles (316 900 F en 1992) était fixé, en dessous duquel aucune taxe n'était perçue, ce qui équivalait à exonérer de tout impôt le revenu d'un capital d'un peu plus de 3 millions de francs pour un rendement de 10 %.

En juin 1992, Michel Sapin, ministre des finances, diminua de moitié le seuil d'exonération, ramené à 162 900 francs, à partir du 1er janvier 1993, ce qui défiscalise tout de même un capital de plus de 1,5 million de francs (2 millions de francs pour un rendement actuel de 8 %) et touche environ 600 000 porteurs de sicav.

Histoire d'un « champignon » financier

Nées dans les interstices de la réglementation bancaire et nourries des taux d'intérêt élevés, les sicav court terme ou monétaires ont marqué la décennie

L'APPARITION des sicav monétaires, en fait des sicav court terme ou « de trésorerie », par opposition aux sicav d'obligations et d'actions, a été l'effet, non du hasard, mais de la nécessité. Si Valréal, la première sicav court terme est née le 14 janvier 1984, tenue sur les fonts baptismaux par Paribas et la Caisse des dépôts, le véritable acte de naissance de ce placement miracle a été l'arrêté du 3 septembre 1981, pris par Jacques Delors, alors ministre de l'économie et des finances. A l'époque, le ministre était soucieux de diminuer (déjà !) le coût du crédit pour les entreprises, et voulait obtenir un abaissement du taux de base des banques (TBB), alors à 15 %. Comme ces dernières ne voulaient pas s'exécuter, expliquant qu'elles devaient rémunérer les dépôts à terme de leurs clients au taux du marché monétaire, très élevé à cette époque (17 %), le ministre utilisa les grands moyens.

Par le fameux arrêté du 3 septembre, il ramena autoritairement de 17 % à 3,5 % la rémunération des dépôts à terme inférieurs à 500 000 francs et d'une durée de moins de six mois, ce qui affectait la majeure partie de ces dépôts à terme. Les banques diminuèrent alors leur taux de base, mais durent affronter les récriminations amères des clients, essentiellement les particuliers, qui se plaignaient d'être spoliés puisque une inflation de 14 % rongeait la substance de leur épargne. Les établissements bancaires, comme la nature, ont horreur du vide, et ne veulent pas risquer de mécontenter leurs clients, voire de les perdre. Donnant libre cours à leur imagination, pour, sinon tourner la nouvelle réglementation restrictive, du moins offrir un produit nouveau capable d'assurer aux dépôts une rémunération plus avantageuse, elles élaborèrent un nouveau produit.

Ce furent d'abord, à l'imitation des money funds américains, des fonds de placement en obligations, ceci avec l'autorisation du Trésor. L'idée de base était de permettre aux porteurs de parts de ces fonds d'encaisser sur quelques mois seulement des coupons détachés, certes, annuellement, mais calculés et comptabilisés *prorata temporis*, c'est-à-dire en fonction de la durée de détention des parts de fonds. Il était donc possible d'obtenir, pour des dépôts à échéance plus ou moins courte, la rémunération offerte par des placements de longue durée, les obligations : une véritable aubaine, et une invention géniale qui allait avoir un grand avenir.

Dès le début de 1982, une seconde étape était franchie avec la création de sociétés d'investissement à capital variable, sicav à court terme, dites « de trésorerie », à diffusion large et non plus restreinte, comme l'étaient les fonds de placement. Ces sicav étaient investies en obligations à taux variable avec une durée de vie inférieure à un an, pour supprimer tout risque de perte en capital en cas de hausse des taux à long terme. Quant ces taux montent, en effet, l'ensemble du stock d'obligations déjà émises se dévalorise, et les cours baissent, puisqu'il faut désormais davantage de capital pour obtenir le nouveau rendement. Quand les taux baissent, c'est l'inverse.

Le succès de la nouvelle formule fut immédiat et on assista à une explosion des dépôts dans les sicav court terme aux dépens des comptes sur livrets des banques, des dépôts à vue et aussi de ceux sur les livrets A des caisses d'épargne. Ce phénomène allait plus tard gravement compromettre le financement du logement social, alimenté par le livret A.

Trois ans après, à la mi-85, le cap de 200 milliards de francs de souscription était passé, celui de 1 000 milliards étant atteint et dépassé au début de 1991. Cette accélération n'était pas fortuite. La diminution régulière des taux à partir du pic de l'automne 1981 (16,75 % sur l'emprunt d'Etat d'octobre), procurait des fortes plus-values en capital sur les portefeuilles d'obligations émises précédemment à des taux plus élevés. Une telle évolution donna des idées aux gérants de sicav court terme.

MÉCANIQUE • Ces derniers, jugeant à bon droit que le risque de hausse des taux générateurs de moins-values était nul, bourrèrent d'obligations à taux fixes certaines sicav dites sensibles. Ils bénéficièrent ainsi de la baisse des taux la plus spectaculaire observée dans notre pays depuis un demi-siècle : de 1982 à 1986, les rendements du marché obligataire chutèrent de 17 %-18 % à 7,50 %-9 %. Il n'y eut rien d'étonnant à enregistrer des valorisations annuelles spectaculaires, pouvant atteindre 20 % à 30 % en cumulant le coupon versé et les gains en capital, du fait de la baisse des taux. Les obligations étaient devenues un placement spéculatif sans risque.

A l'automne 1986, hélas, cette belle mécanique grippa, car la baisse des taux s'arrêta net : c'était, déjà, la faute de la Banque fédérale d'Allemagne. Cette baisse fit même place à une remontée, véritable catastrophe pour les sicav sensibles, dont les valeurs de liquidation *diminuèrent, ce que ne pouvaient* admettre les clients puisqu'il s'agissait de leur trésorerie disponible.

Aussitôt, les actionnaires de sicav court terme changèrent leur fusil d'épaule, privilégiant désormais la sécurité aux dépens des performances en capital. Les sicav sensibles tombèrent en défaveur et on assista à l'envolée des sicav dites « monétaires ». Ces dernières étaient, et sont toujours, investies en produits financiers à court terme de vie, et donc sans risque de baisse *des cours en cas de hausse des taux*. Parmi ces produits financiers figuraient des bons du Trésor de trois à six mois, les certificats de dépôts émis par les banques et des billets de trésorerie émis par des entreprises. Les rendements offerts étaient proches de ceux du marché monétaire et sont restés très élevés jusqu'à ces dernières semaines. Mais, aujourd'hui, la décrue est amorcée.

F. R.

Définition

Sicav signifie « société d'investissement à capital variable ». Elle est dite « court terme » lorsqu'elle est destinée aux placements liquides et prend le nom de « monétaire » quand son capital est investi en produits financiers à courte durée rémunérés au taux du marché monétaire, avec un régime fiscal privilégié. Une sicav obligataire est composée d'obligations, une sicav d'actions de titres boursiers.

PERSPECTIVES

Un entretien avec le président de l'Aérospatiale

Nous affrontons une guerre économique

Nommé PDG d'Aérospatiale il y a presqu'un an, Louis Gallois, ancien directeur de cabinet de Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, a retrouvé – en pire – la situation de crise qu'il connaissait à la tête du motoriste SNECMA. A la veille du 40e Salon de l'aéronautique et de l'espace du Bourget, le secteur connaît une période de vaches très maigres qui ne laisse intact aucun des compartiments d'activité de l'entreprise : ni les missiles, ni les hélicoptères, ni les Airbus ne se vendent en quantité suffisante en raison des coupes claires dans les budgets militaires et dans les achats des compagnies aériennes. Les satellites, seuls en forme, n'ont pu éviter 2,38 milliards de francs de pertes en 1992 et la montée d'un endettement qui atteint 16,5 milliards de francs. M. Gallois n'est pas pessimiste pour autant, car Aérospatiale maintient ses parts de marché. Au prix de nouveaux sacrifices en matière d'effectifs et d'investissements, il pense être en mesure d'affronter la concurrence et la privatisation annoncée par le gouvernement. A condition que celui-ci choisisse avec précaution les nouveaux actionnaires d'une entreprise travaillant pour la défense nationale et la force de dissuasion.

DR

« L'Aérospatiale se trouve sur la liste des entreprises nationales que le gouvernement Balladur souhaite privatiser. Comment avez-vous réagi à cette annonce ?

– Pas par la surprise. Le processus de privatisation n'est pas pour nous une novation complète ; nous avons filialisé notre division hélicoptères dans une société commune, Eurocopter, avec Deutsche Aerospace (DASA). Je rappelle aussi qu'en ayant accueilli pour 20 % dans notre tour de table le Crédit lyonnais, promis lui aussi à la privatisation, le mouvement est amorcé. Il élargit nos possibilités d'alliance au niveau de notre capital.

» Cette perspective ne changera pas nos façons de travailler ! Nous sommes immergés dans la concurrence internationale, avec ses règles et ses contraintes de rentabilité et de compétitivité. Le fait que notre société figure sur la liste des entreprises publiques privatisables confirme d'ailleurs que, dans sa gestion, elle est bien une entreprise comme les autres.

» Nous exprimons deux souhaits pour la bonne réalisation de la privatisation : le premier est que les nouveaux actionnaires partagent les objectifs de développement à long terme du groupe. Le second est évidemment financier : notre bilan doit être remis à niveau comme l'ont été ceux de British Aerospace, de Rolls Royce et de Messerschmitt (MBB), dans des circonstances analogues.

– Souhaitez-vous que votre dette de 16,5 milliards de francs soit apurée ?

– Une dette reste une dette. Mais l'Etat, notre actionnaire, n'a pas cru devoir, dans le passé, parce qu'il était là, procéder aux augmentations de capital qu'aurait nécessitées la croissance de l'entreprise. La recapitalisation est désormais indispensable.

» J'ajoute que le gouvernement aura à tenir compte, pour fixer la part étrangère au capital ou celle qu'il souhaitera y conserver, des caractéristiques particulières de notre entreprise, et notamment de ses activités de défense.



“Une dette reste une dette. Mais l'Etat, notre actionnaire, n'a pas cru devoir, dans le passé, procéder aux augmentations de capital qu'aurait nécessitées la croissance de l'entreprise.”

DR

– Que pensez-vous de la querelle cherchée une nouvelle fois à Airbus par les Américains sous prétexte de concurrence déloyale ?

– Nous nous acheminons vers une renégociation de l'accord de juillet 1992 qui prévoyait notamment la limitation des avances remboursables à 33 % du coût total de développement d'un avion nouveau. Les Américains veulent tout remettre en question dans cet accord, qui leur est pourtant très favorable car ils le jugent encore trop contraignant sur les aides à la recherche, qu'ils privilégient.

» Nous sommes en fait dans une guerre économique où les arguments américains sont, à côté des aides à la recherche ou à l'exportation, la sous-évaluation chronique du dollar.

» Les Etats-Unis ne se rendent pas compte que leur valeur ajoutée sur chaque Airbus vendu est supérieure à celle des Français ou des Allemands ! En fait, au fond d'eux-mêmes, ils jugent illégitime la présence européenne sur ce secteur de pointe.

– Est-ce pour ces raisons qu'ils prétextent les risques d'espionnage industriel pour ne pas venir au Salon du Bourget ?

– Je n'ai pas grand-chose à dire sur ce sujet. Mais, venant des Etats-Unis, c'est drôle ! J'ajoute que pratiquement tous les grands industriels américains seront présents.

– Croyez-vous à l'avenir aéronautique et spatial des pays d'Europe de l'Est ?

– A long terme, oui. Je pense que s'il ne restait qu'une seule industrie en Russie, elle serait aéronautique et spatiale. Les Russes essaieront de préserver jusqu'au bout leurs acquis dans ce domaine, où ils possèdent une tradition fantastique. Il faut voir l'invraisemblable quantité d'avions inventés par Tupolev !

» Ils pourront survivre de deux manières différentes. Soit ils se comportent de façon sauvage, en vendant n'importe quoi et à n'importe quel prix pour obtenir des devises. Soit, avec notre coopération, ils s'acclimatent à nos usages et acquièrent leur part de marché sur la base d'une compétition saine. Nous discutons donc avec eux avions, hélicoptères, programmes spatiaux.

» Nous n'engagerons pas de fonds importants, sauf pour les aider à certifier et à commercialiser leur hélicoptère MI 38, de treize tonnes et de trente passagers, qui n'a pas de concurrent dans la gamme d'Eurocopter.

» Dans le domaine spatial, les Russes sont demandeurs de discussions sur les tarifs et les quotas, afin de s'introduire sur le marché occidental des lancements de satellites civils. Les négociations intéressent les Américains, les Européens et les Russes ; il faudra donc trouver un compromis à trois.

» Pour les vols habités ou les stations spatiales, c'est moins clair. Les Européens cherchent des solutions chez les Américains ou chez les Russes. L'Europe ne pourra discuter valablement avec les uns et les autres que le jour où elle saura vraiment ce qu'elle veut faire. Pour l'instant, c'est la contrainte budgétaire qui dicte seule les programmes. L'Europe n'a plus de programme spatial clair. Il est temps qu'elle remette ses idées au net.

– Après un exercice 1991 légèrement bénéficiaire pour 213 millions de francs, en raison de plus-values, votre société a plongé en 1992 dans le « rouge », avec un déficit de 2,38 millions de francs. Comment analysez-vous l'avenir de vos marchés ?

– Hormis le spatial, ils sont mauvais. Ariane marche bien, et sur les satellites, après un creux, l'activité a bien repris. Nous venons de gagner le contrat Arabsat dans de bonnes conditions face à nos concurrents, et nous avons aujourd'hui six programmes majeurs de satellites en cours. Les autres marchés, civils comme militaires, connaissent en revanche, à quelques exceptions près – les missiles vont mieux qu'il y a quelques mois, – une crise historique due à l'effondrement des dépenses militaires et à la situation catastrophique des compagnies aériennes.

» Cela posé, je constate qu'Aérospatiale est bien positionnée stratégiquement. J'en parle d'autant plus à mon aise que, arrivé en 1992, je n'y suis pour rien. Nos technologies sont du meilleur niveau mondial. En matière d'avions civils, il n'existe que Boeing et Airbus ; McDonnell Douglas n'est plus dans le coup. Nous détenons 30 % du marché des grands avions commerciaux.

» Dans le domaine des avions à turbopropulseurs, nous nous sommes approprié plus de 20 % du marché, à égalité avec de Havilland et Saab. Nous sommes numéro deux mondial dans les hélicoptères et numéro un européen dans les missiles et dans l'espace. Nos parts de marché ne s'effritent pas, ce qui veut dire que notre gamme de produits est saine.

» Dans le jeu des alliances, nous sommes incontournables. J'ajoute, parce que c'est décisif que nos personnels sont exceptionnellement motivés et compétents. Il y a au sein du groupe un climat de dialogue social qui est un atout essentiel, notamment en période de difficultés. L'entreprise a donc clairement son avenir devant elle.

» Mais nous éprouvons des difficultés financières sérieuses ; nos pertes ont atteint un niveau insupportable et notre endettement est passé en un an de 14 à 16,5 milliards de francs. Dès lors, les objectifs sont simples : redresser les comptes et juguler l'endettement. Si la conjoncture ne se dégrade pas à nouveau, nous visons l'équilibre pour 1994.

– Comment y parviendrez-vous ?

– En jouant d'abord sur les dépenses. Il n'y a pas de secret : réduction des investissements au strict nécessaire, diminution des stocks et des cycles, limitation des frais de fonctionnement, augmentations de salaires très « ajustées ». Si l'effort de recherche et développement est maintenu pour assurer l'avenir, nous travaillons à franchir un pas décisif dans l'amélioration de sa productivité. Parallèlement, nous sommes obligés de poursuivre l'adaptation du groupe : chômage partiel, suppressions d'emplois en 1993.

» La revalorisation de l'action commerciale est également un chantier essentiel : gagner des commandes à court terme, mais surtout, plus fondamentalement faire entrer le client dans l'entreprise.

» Nous avons aussi à transformer nos organisations, à rendre l'entreprise plus mobile, plus réactive, plus anticipatrice. Pour cela, nous décentralisons – la direction générale a donné l'exemple – et nous réduisons le nombre des échelons hiérarchiques. Il faut faire cela sans perdre ce qui fait la force de l'entreprise : ses synergies internes, très présentes entre les activités, sa capacité à mener de grands programmes fortement structurés.

» Nous aurons enfin à développer des alliances d'un type nouveau pour nous.

– C'est-à-dire ?

– Auparavant, nos alliances se nouaient autour de programmes, du développement de nouveaux produits, mais elles préservaient l'indépendance des partenaires. Désormais, elles vont être prioritairement orientées vers la réduction des coûts et l'amélioration de notre compétitivité.

» Ce sera le cas pour les missiles, dont la restructuration européenne est engagée. Mais prenez aussi les satellites. Il y a en Europe deux consortiums. L'un, Matra-Marconi-Space, est fortement structuré. L'autre, qui regroupe les intérêts d'Aérospatiale, d'Alcatel-Espace pour la France, d'Alénia (Italie), de Dasa (Allemagne) et de Loral (Etats-Unis), l'est moins. Les liens qui nous unissent sont trop faibles face à la concurrence américaine. Il nous faut donc les renforcer, rationaliser notre organisation et vraisemblablement aller jusqu'à la création d'une véritable société regroupant tel ou tel partenaire avec un commandement unique.

– N'assiste-t-on pas à la montée d'un certain impérialisme de Deutsche Aerospace (DASA), qui pourrait nuire notamment à votre gamme d'avions de transport régional ATR ?

– Nous avons des liens étroits avec ce groupe ; nous réalisons 60 % de notre chiffre d'affaires avec DASA. Nous constatons que les Allemands renouent avec leur grande tradition aéronautique. Ils ont des ambitions et ils les expriment ; il n'y a rien d'illégitime à cela. A nous d'avancer nos propres ambitions. Dans le domaine des avions de transport régional, DASA a racheté Fokker. Nous commençons à discuter avec eux pour voir si rapprochement et harmonisation sont possibles entre les gammes Fokker, Dornier et ATR. Nous abordons cette discussion positivement avec un seul objectif : le développement d'ATR et l'augmentation de ses parts de marché.



“Nous attendons une loi de programmation qui nous donne de la visibilité, même si cela nous conduit à de mauvaises nouvelles et à des arbitrages douloureux.”

DR

– Qu'attendez-vous du gouvernement dans le secteur militaire ? Des crédits supplémentaires ?

– Nous attendons surtout une loi de programmation qui nous donne de la visibilité, même si cela nous conduit à de mauvaises nouvelles et à des arbitrages douloureux.

» Nous souhaitons que cette loi nous permette de valoriser nos domaines d'excellence technologique : missile balistique, statoréacteur pour les missiles de croisière, hélicoptères d'attaque et de transport, satellites d'observation, etc. François Léotard, ministre de la défense, a évoqué, lors des entretiens « Science et défense », trois domaines nouveaux : la simulation, les systèmes d'information et de commandement, les défenses antimissiles, trois domaines où nous disposons de compétences de rang mondial. Nous souhaitons mener le dialogue avec le ministère de la défense. La loi de programmation peut en être le cadre.

» Enfin, nous nous sommes réjouis des déclarations du ministre lorsqu'il a annoncé qu'il nous soutiendrait à l'exportation. En effet, au moment où le budget de la défense décroît, le maintien de l'outil industriel dépend directement de l'exportation. »

Propos recueillis par
Jean-Paul Dufour, Alain Faujas et Jacques Isnard

COSMÉTIQUES

Body Shop en panne de croissance

Après un succès rapide, cette chaîne de produits de beauté « naturels », fondée sur des principes écologiques et non conformistes, doit aujourd'hui revenir à des méthodes plus orthodoxes

LONDRES
correspondance

« L'*ENTREPRISE doit être orientée vers l'innovation, les idées, la formation de l'esprit des populations. Body Shop n'est pas seulement un créateur de profits pour ses actionnaires mais une force pour le bien-être de son équipe, de la Communauté et, le cas échéant, de la planète tout entière* » : dans son bureau, petit et banal du siège de Littlehampton (Sussex), décoré de magnifiques photos d'Indiens du Brésil et de posters contre la vivisection ou pour le recyclage, un quidam non averti peut aisément confondre le président de The Body Shop International avec un militant de Greenpeace ou un promoteur de concerts rock. Pourtant, Gordon Roddick n'a rien de l'écolo d'Epinal, tel qu'on imaginerait le patron de cette chaîne anglaise de produits de beauté naturels.

« *Un soixante-huitard attardé ne serait jamais parvenu à édifier un tel groupe. Je ne suis pas végétarien, je n'ai rien contre les chasseurs. Simplement la philosophie qui règne dans cette maison est différente.* » Bec cloué, le visiteur n'a plus qu'à se colleter à une série de chiffres : six mille salariés, plus de neuf cents boutiques dans quarante-deux pays et une entreprise qui s'offre le luxe en ces années de disette de continuer à se répandre à travers le monde. Même si les bénéfices chutent.

PRET BANCAIRE • Dans son premier magasin Body Shop, ouvert à Brighton il y a dix-sept ans, grâce à un prêt bancaire de 4 000 livres (40 000 francs) et les 8 000 livres apportées par un ami, Ian McGlinn, Anita Roddick vend quinze produits en bouteilles plastifiées et écrit les étiquettes de sa main. La réussite est immédiate : une deuxième boutique est installée à Chichester l'année suivante.

En 1978, la compagnie s'implante sur le continent en commençant par la Belgique. En 1984, l'introduction du titre au Stock Exchange – un triomphe – lui apporte les moyens financiers de la course au gigantisme. Le développement est tous azimuts : aux Etats-Unis dès 1988 et au Japon deux ans plus tard.

A l'instar d'Ikea ou de Benetton, le « concept » Body Shop s'exporte facilement sur des marchés réputés impitoyables, qui nécessitent d'énormes investissements. Car, à l'inverse des autres créateurs d'« entreprises-phares » des années 80 (Laura Ashley, *Habitat, Next, Filofax, Sock Shop*) aujourd'hui déchus, les autodidactes n'ont jamais oublié qu'un succès commercial à long terme se bâtit sur une solide organisation. Ils n'ont jamais cherché à se diversifier dans d'autres secteurs. Et ils ont su déléguer.

PAMPLEMOUSSE • Cependant la réputation de Body Shop repose au moins autant sur ses principes que sur ses produits. Respect de l'environnement, promotion de la santé – et plutôt du « glamour », – refus des tests sur les animaux, qu'il s'agisse des ingrédients ou des produits finaux... Trois préceptes très lucratifs affichés partout, au siège de la firme, dans ses magasins ou sur ses véhicules, la publicité dans les journaux ou par affiches étant bannie pour ne pas encourager la destruction des forêts.

Chiffres-clés (1992-1993)

Chiffre d'affaires : 168,3 millions de livres (1,4 milliard de francs).

Bénéfices : 21,5 millions de livres (180 millions de francs).

Nombre total de magasins : 900 dans 42 pays (dont 16 en France).

Capitalisation boursière : 301 millions de livres (plus de 2,5 milliards de francs).

Nombre de produits de pointe : 400.



Le « chairman » n'est pas peu fier d'énumérer ses trophées : de la mise en place d'un éco-bilan, qui intéresse la Commission de Bruxelles, à la publication d'un journal pour les sans-abri londoniens en passant par un club de fans très choisi, où la princesse danoise côtoie le chanteur Sting...

Tout cela est méritoire. Mais cette société au développement prodigieux, longtemps connue dans la City comme « *l'action qui défie la gravité* », est aujourd'hui en panne de croissance. Au cours de l'exercice 1992-1993, se terminant le 1er mars, ses bénéfices ont diminué de 15 %. La conjoncture morose a calmé la frénésie d'achats de produits à la mode et chers. Ses redoutables concurrents se sont inspirés de ses crèmes hydratantes au cacao de Polynésie ou des savons de pamplemousse du Sri-Lanka mais en les faisant fabriquer meilleur marché.

Les commandements du couple Anita et Gordon Roddick, que tout le monde connaît par cœur au QG moderniste de l'entreprise, passent moins bien en cette époque guère militante. Quant à la place financière de Londres, elle s'inquiète du rôle trop important joué à ses yeux par les deux époux Roddick : « *Le monde de la finance se méfie d'une entreprise dominée par la personnalité de ses fondateurs qui l'incarnent corps, âme et le reste. Tout le monde a encore à l'esprit les mésaventures des entrepreneurs des années 80, les self-made-men hauts en couleur aujourd'hui sur la touche* », explique John Richard, analyste auprès du courtier County Natwest.

Anita et Gordon Roddick tiennent, en effet, fermement les rênes de cette compagnie qu'ils ont fondée. Ils contrôlent directement 27 % du capital de la société, introduite en Bourse en 1984. Leur ami, Ian McGlinn, possède 29 %. Ensuite, le groupe apporte simplement son enseigne et son savoir-faire en abandonnant souvent le rôle d'investisseurs à des capitalistes extérieurs.

Ce système de franchise, en vigueur dans plus de la moitié des points de vente, le met à l'abri de toute OPA hostile. Au sommet, les tâches sont bien définies : à Gordon Roddick, la gestion courante ; à sa femme, la direction générale, notamment la responsabilité du département dit « du futur », comme a été baptisée la cellule « Recherche et développement ».

Anita Roddick passe en moyenne six mois par an en décalage horaire à parcourir le monde pour découvrir ces ingrédients naturels qui seront incorporés aux produits. Partie de rien, comme dans les meilleures histoires du genre, cette fille d'immigrés italiens installés à Brighton a des idées à revendre : le succès chatouillant la mégalomanie qui sommeille chez toute battante, Anita superstar n'hésite pas également à fustiger l'*establishment* : conservatisme de l'industrie cosmétique ou autres conformismes des états-majors du Stock Exchange.

« *Body Shop a des problèmes...* » Depuis des mois, elle court, elle court, la rumeur, dans les antichambres de la City. Les « *dinosaures* », comme Anita a un jour appelé les banquiers de la place de Londres, ont la mémoire longue, la rancune tenace. Ils lui ont infligé une sacrée leçon : après l'annonce d'une révision à la baisse des bénéfices pour le premier semestre de 1992, le titre Body Shop a plongé de 40 % à la Corbeille. Depuis, le cours de l'action est remonté grâce à une performance plus qu'honorable du chiffre d'affaires l'an dernier.

RELANCE • « *Les Anglais détestent la réussite, l'enthousiasme. Anita a une personnalité chaleureuse et provocatrice. Les financiers ne l'aiment pas, c'est leur problème* », réplique notre interlocuteur, le regard sévère. N'empêche : la direction de Body Shop a rapidement tiré les leçons de cette bourrasque boursière. L'amélioration du réseau de distribution, la promotion de la qualité des produits sont désormais les deux priorités d'une enseigne commerciale qui a mangé son pain blanc.

Un ambitieux programme de relance a été mis en place, comprenant un élargissement des gammes « hommes » et « aromathérapie ». Des articles pour bébés vont être lancés à l'automne. Un nouveau design des points de vente, pour attirer une clientèle plus adulte, est à l'étude. Enfin, la « démarche marketing », hier bannie, figure désormais à l'ordre du jour.

Malgré ces péripéties, le label écologique n'est pas remis en question. « *Si notre objectif était seulement d'utiliser le mouvement vert, nous nous contenterions de coopérer avec des organismes bien installés et reconnus comme le World Wildlife Fund. Cela nous permettrait de défendre les mêmes idéaux, sans devoir faire tout ce travail de terrain* », insiste Gordon Roddick. Visiblement il y croit. Il veut y croire. La méthode Coué ?

Marc Roche

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le jouet Est-Ouest

Le premier fabricant de jouets tchèque, Smer, coopérative privatisée il y a un an, s'adapte à son nouvel environnement économique, notamment en s'associant au français Smoby

POUSSETTES, trottinettes et tracteurs bleus, verts ou rouges exposés dans le bureau de Pavel Maly font un contraste bizarre avec le portrait officiel de Vaclav Havel accroché au mur. Mais l'image du président de la nouvelle République tchèque est sans doute un utile point de repère, au milieu des bouleversements économiques et politiques, pour Pavel Maly, élu il y a deux ans à la tête de Smer, premier producteur tchèque de jouets.

Le bilan est vite fait : après l'effondrement des marchés de Smer en Allemagne de l'Est et l'ouverture des frontières tchèques aux jouets occidentaux ou asiatiques, « *seulement un tiers de notre production est compétitif*, constate Pavel Maly. *Tout le reste est condamné à disparaître* ».

Pour ne pas sombrer, l'entreprise fondée en 1948 et qui a réalisé 220 millions de couronnes (44 millions de francs) de chiffre d'affaires en 1992, décide, tout d'abord, de se séparer de ses activités annexes – « *des services de réparation de voiture ou de pose de moquette, liés à notre ancien mode de fonctionnement en tant que coopérative et dont nous n'avions plus que faire* », explique Pavel Maly.

Résultat, le chiffre d'affaires de l'entreprise, qui a conservé sa production d'emballages et de sacs plastiques, aurait progressé de plus de 20 % entre 1990 et 1992. *Mais, dans le même temps,* ses effectifs sont passés de 800 à 400 personnes.

Second impératif, trouver rapidement de nouveaux produits. Là encore, Smer se heurte à l'héritage de l'ancien système : « *Tout le monde fabriquait les mêmes types de jouets, avec les mêmes formes. Nous n'avons pas de vrais designers. Les diplômés des écoles d'art savent travailler le bois, le tissu, mais pas le plastique, et ils ne sont pas encore capables de créer un produit en s'interrogeant sur les attentes des consommateurs* », explique M. Maly.

> “Même si le produit Smoby que nous allons vendre coûtera le double d'un jouet Smer traditionnel, il restera moitié moins élevé que celui d'autres jouets importés de l'Ouest.”

PARTENARIAT • Ce manque de personnel qualifié et les coûts de fabrication d'un moule pour un nouveau produit – de l'ordre de 2 à 3 millions de couronnes – ont poussé les dirigeants de Smer à se lancer récemment dans un partenariat avec le fabricant français de jouets Smoby (plus de 450 millions de francs de chiffre d'affaires en 1992, dont 50 % à l'exportation). Difficile de dire qui du tchèque ou du français souhaitait trouver un partenaire avec le plus d'impatience. « *Cela fait à peu près deux ans que nous cherchions à lancer une première tête de pont à l'Est, où nos produits, lorsqu'ils sont importés de France, arrivent trop chers,* explique Jean-Christophe Breuil, directeur commercial de Smoby. *Après une première prospection en Hongrie sans résultats, c'est par hasard que nous avons trouvé notre partenaire tchèque.* »

ROYALTIES • Smer s'est ainsi vu octroyer une licence exclusive de production et de distribution sous la marque Smoby pour six produits sur le territoire de la Bohême-Moravie, la Slovaquie, la Hongrie et l'Ukraine. L'entreprise française fournit les moules nécessaires à la fabrication des jouets. En contrepartie, elle perçoit des royalties. Douze autres produits, importés directement de France, seront également mis en vente par Smer dans les quatre pays d'ici à la fin de l'année.

Cette délocalisation de la production vise uniquement à réduire le prix de vente du produit sur les marchés d'Europe centrale et orientale, selon les dirigeants français. « *Même si le produit Smoby que nous allons vendre coûte le double d'un jouet Smer traditionnel – pour une qualité esthétique bien supérieure –, il restera moitié moins élevé que celui d'autres jouets importés de l'Ouest* », insiste Paul Maly.

Souvent, les entreprises françaises se plaignent de la difficulté qu'il y a à évaluer la qualité d'un partenaire éventuel en Europe centrale et orientale. Dans le cas de Smer, la privatisation de la « coopérative de production » – devenue, en juin 1992, « coopérative de propriétaires » – et le fait que les employés aient renouvelé leur confiance à l'actuel président semblent avoir emporté la décision de Smoby.

Sur un mode différent de la privatisation par coupons des entreprises d'Etat, un tiers des parts de la coopérative ont été distribuées gratuitement aux employés ou retraités de Smer, en fonction du nombre d'années de présence dans l'entreprise. Un autre tiers a pu être acquis par les employés par apport personnel. « *Calculé sur le nombre d'années où j'ai travaillé ici et mon apport propre, mon investissement dans l'entreprise s'élève aujourd'hui à 260 000 couronnes (52 000 francs)* », expose avec fierté Jaroslava, 49 ans, cadre commerciale employée dans la coopérative depuis vingt-trois ans. Avec un salaire de 6 800 couronnes par mois (1 360 francs), c'est toutes ses économies et celles de son mari qu'elle a engagées. Rien d'étonnant alors à ce qu'elle ait le sentiment que « *si on détruit quelque chose dans l'entreprise, on s'appauvrit soi-même* ».

Mais dans la vie d'Alexandra, 36 ans, ouvrière chez Smer depuis huit ans, la privatisation de la coopérative est un événement bien mineur. Et, gagnant un peu plus de 3 000 couronnes (600 francs) par mois, elle avoue que « *c'était mieux avant. Aujourd'hui tout est cher, surtout ce qui touche aux enfants, et avec un loyer de 1 600 couronnes, on peut à peine se nourrir* ».

PARTITION • L'apparition d'une frontière entre les républiques tchèque et slovaque est un bouleversement supplémentaire dans l'environnement de Smer.

En dehors des délais d'attente très longs aux postes de douane entre les deux pays, le règlement des achats par les détaillants slovaques constitue la principale angoisse de Pavel Maly. Or, le marché slovaque représentait 20 % des ventes de la coopérative en 1992. « *La grande mode en ce moment à Bratislava, c'est de ne payer personne*, s'insurge Pavel Maly. *Nous essayons de limiter les risques en passant par les grossistes. Avant, nous distribuions nous-mêmes nos produits chez les détaillants.* » Le président de Smer affirme néanmoins que ses prévisions de ventes en direction de la Slovaquie n'ont pas été revues à la baisse pour cette année, malgré une légère chute des exportations en janvier.

Quant au bien-fondé de la partition : « *Économiquement, c'est une bêtise*, estime Pavel Maly, *et d'ailleurs*, conclut-il dans un sourire, *on n'aurait pas dû réaliser la partition de l'Empire austro-hongrois : Hitler ne nous aurait pas occupés, les Russes ne seraient pas venus, et notre niveau de vie aurait continué d'évoluer normalement.* »

Frédéric Magnan

PERSPECTIVES

Spleen lainier

Suite de la page 27

« Ici, on n'a pas besoin de cultiver du fourrage, sauf en cas de sécheresse, ajoute-t-il. *Les bêtes peuvent rester dehors toute l'année. Le seul bâtiment est un abri pour la tonte. Nous n'avons pas de frais vétérinaires non plus tandis qu'en Europe la proximité des bêtes rend les maladies plus contagieuses. Il faut les soigner. Ici on pratique la sélection naturelle ».*

Après avoir employé pendant deux ans un gérant qui l'a initié aux principes de base, Frédéric se targue de faire tourner l'exploitation avec seulement trois employés, sauf à la période de la tonte où il recrute une quinzaine de personnes pour un mois. Il n'éprouve pas beaucoup de sympathie pour les agriculteurs français qui sont hautement subventionnés et nettement moins efficaces.

Les statistiques de l'OCDE confirment en effet que les subventions à la production agricole sont quatre fois plus élevées en moyenne dans les pays de l'OCDE qu'en Australie. De plus, ici la productivité du secteur agricole dépasse de loin celle des autres pays (1).

Il n'est qu'à observer les tondeurs qui mettent à nu en moyenne 120 mérinos par jour à raison de quatre minutes par mouton pour avoir un aperçu de cette efficacité ; les toisons de 4,5 kilos sont enlevées d'une seule pièce, jetées sur des tables de triage, puis, une fois débarrassées de la laine de qualité inférieure, pressées en balles de 175 kilos. Une besogne exténuante car il faut maintenir la bête entre les jambes et travailler l'échine courbée. *« Les tondeurs australiens et néo-zélandais se considèrent comme les meilleurs du monde avec les Sud-Africains »*, dit Bob Simson qui a lui aussi un élevage de mérinos à Cargo. *« Ce sont des travailleurs hautement qualifiés. Malgré mon expérience je n'arrive à tondre que quarante à cinquante moutons par jour ».*

> **« Les fermiers sont responsables de ce qui s'est passé. Ils ont trop augmenté leur production. »**

Les tondeurs sont un peu les cow-boys de l'Australie. Ces nomades qui se déplacent d'exploitation en exploitation et qui ont tant contribué à la richesse nationale ont une place spéciale dans le cœur des Australiens. En témoignent les tableaux de Tom Roberts – les plus célèbres du pays – dépeignant le travail de ces hommes au dix-neuvième siècle. Mais ils ne sont pas les seuls pour lesquels les Australiens éprouvent de la sympathie : en tout, ce sont 700 000 personnes (dont 60 000 éleveurs) qui sont liés de près ou de loin à l'industrie lainière.

MARCHÉ • *« Australia rides on a sheep's back »*, disait-on encore récemment (« l'Australie cavalcade à dos de mouton ») pour indiquer le rôle primordial que la laine a joué pendant cent cinquante ans dans l'économie du pays.

Mais, bien que l'Australie reste avec ses 154 millions de moutons le premier pays producteur et exportateur, fournissant un tiers de la production mondiale et trois quarts de la laine fine utilisée dans les vêtements, l'ère de la toison d'or est passée : en 1991-1992 la vente de la laine à l'étranger ne constituait plus que 5 % des exportations totales et amenait 3,8 milliards de dollars australiens au pays au lieu de 6 milliards en 1988-89, ce qui représentait alors 12,7 % des recettes à l'exportation (2). Aujourd'hui, neuf éleveurs sur dix enregistrent des pertes en raison de l'effondrement des cours de la laine.

Depuis l'abolition du prix de réserve, en juillet 1991, les éleveurs australiens sont soumis aux lois du marché. Mis en place en 1974 par l'Australian Wool Corporation (AWC) – organisation chargée du marketing, entièrement financée par les éleveurs, – le prix de réserve offrait une garantie de revenu. Les éleveurs qui ne trouvaient pas acquéreur pouvaient vendre leur laine à l'AWC à un prix minimum fixé annuellement avant la saison des ventes aux enchères.

La laine acquise par l'organisation était stockée, puis vendue lorsque la demande extérieure s'améliorait. L'AWC pouvait ainsi influencer les cours : la chute des prix était pondérée par les achats effectués au prix de réserve par l'AWC et la hausse tempérée par la vente des stocks. Le système a bien fonctionné jusqu'au moment où l'offre a été beaucoup trop forte pour la demande.

BAISSE • En 1988, celle-ci est au plus haut : les pays industrialisés en période de croissance, la Chine en pleine libéralisation économique et l'URSS confrontée à une production intérieure médiocre, augmentent leurs importations de laine. L'indicateur du marché en Australie – moyenne des prix des différents types de laine – atteint en mai un record (1 269 cents le kilo) soit le double de l'année précédente. Les stocks de l'AWC sont infimes (7 000 balles). L'avenir semble si prometteur que l'AWC augmente le minimum garanti aux éleveurs de 645 cents à 850.

Mais, en 1990, la Chine et l'URSS gèlent leurs achats et la demande chute tandis que la production n'a jamais été aussi élevée. L'AWC est contrainte d'en acheter les trois quarts, la baisse du prix de réserve imposée par le gouvernement ne suffit pas à relancer la demande.

Les stocks s'accumulent pour atteindre 4,7 millions de balles. Ce qui conduit Canberra à suspendre le prix de réserve en février 1991, puis à l'abolir quelques mois plus tard : l'indicateur du marché tombe alors à 428 cents. *« Les fermiers sont responsables de ce qui s'est passé*, commente Frédéric. *Ils ont trop augmenté leur production. Les gens sont passés du blé à la laine. D'autres ont augmenté leur élevage et ils ont fait écrouler leur propre marché en voulant trop d'argent. »*

SÉCHERESSE • Aujourd'hui, la situation ne s'est guère améliorée. Faisant le point à Canberra lors d'une conférence sur les perspectives du marché, le président de l'AWC, Mac Drysdale, déclarait : *« Les stocks officiels comptent 3,98 millions de balles* [l'équivalent d'une année de tonte]. *A cela il faut ajouter ce que les éleveurs emmagasinent eux-mêmes dans leurs propriétés. Nous avons aussi des stocks de laine semi-transformée (...) et en même temps la production est relativement élevée en Australie. »*

Le directeur des ressources naturelles du Bureau de recherche sur l'agriculture (ABARE), Paul Morris, ajoutait : *« La demande devrait s'accroître à moyen terme consécutivement à la reprise économique des principaux pays acheteurs. Dans le même temps la proposition des plus grands pays fournisseurs devrait diminuer. Mais une hausse substantielle des cours de la laine est improbable tant que les stocks n'auront pas été liquidés (...). En conséquence, la situation des éleveurs ne devrait s'améliorer que lentement au cours des cinq prochaines années. »*

Jean-Christophe Giraud, directeur de Chargeurs Textiles Pty Ltd pense que beaucoup d'éleveurs ne pourront pas attendre jusque là, en particulier dans le Queensland où la sécheresse sévit depuis quatre ans : *« Ceux qui s'en sortent actuellement sont ceux qui n'avaient pas de dette avant la suppression du prix de réserve. Pour les autres, la situation est catastrophique. Certains sont obligés de vendre leur propriété pour une bouchée de pain. »*

Fin avril, alors que l'indicateur du marché passait en dessous de 400 cents et que les signes de détresse se multipliaient dans le bush (3), le gouvernement a décidé de ralentir le programme d'écoulement des excédents de laine. L'échéance qui avait été fixée à 1988 a été repoussée d'un an et devrait l'être davantage encore si cela ne suffisait pas à faire remonter les cours.

Ce compromis a été dans l'ensemble bien accepté, sauf par ceux qui prônent des mesures radicales : le gel des stocks ou au contraire leur destruction en raison des coûts élevés du stockage. Sur les 50 millions de dollars qui viennent d'être dégagés pour relancer l'industrie lainière, une partie sera affectée aux éleveurs en difficulté dont l'exploitation est « viable » : solution contestée par le Wool Council of Australia, regroupant les représentants des éleveurs, car il y aura évidemment des laissés-pour-compte. Pour améliorer les recettes tirées des exportations, le gouvernement va renforcee les mesures destinées à encourager le développement de l'industrie de transformation : lavage, cardage et peignage. Actuellement seulement 7 % de la laine brute est transformé en laine peignée.

DÉFICIENCE • Constatant cette déficience, Canberra a décidé d'attirer les investisseurs en Australie par l'octroi de subventions. Les premiers à en bénéficier ont été la firme allemande Bremer Woll-Kammerei (BWK) et le groupe Chargeurs, numéro un mondial du négoce-peignage, déjà implanté en Nouvelle-Galles du sud. BWK ouvrira sa première entreprise de peignage à l'étranger dans l'Etat du Victoria tandis que Chargeurs Textile augmentera ses capacités de transformation pour traiter 20 000 tonnes de laine fine et superfine par an au lieu de 13 500 actuellement. *« Ce sera la plus grande entreprise de peignage de laine de haute qualité de l'Asie-Pacifique »*, déclare Jean-Christophe Giraud.

Membre d'une commission d'étude sur les perspectives de l'industrie de semi-transformation créée par le gouvernement australien, il pense que l'Australie saura faire face à la concurrence de la Malaisie, de la Thaïlande et de la Chine, qui bénéficient d'une main-d'œuvre bon marché.

« Depuis les années 80, beaucoup d'entreprises textiles européennes et japonaises, au matériel vieillissant, ont préféré s'installer en Asie plutôt que de renouveler leur équipement, dit-il. *Même si les coûts de main-d'œuvre sont plus élevés ici, l'Australie est un pays politiquement et socialement stable qui peut attirer les capitaux européens en raison des affinités culturelles. Elle a aussi l'avantage d'être située près des marchés asiatiques en pleine expansion. Ce processus de délocalisation continue et l'Australie ne veut pas manquer le coche. D'où les subventions à l'investissement. »*

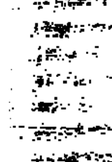
Mais il faudra aussi que l'Australie ait accès au marché qui reste très protégé. Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, on attend beaucoup des négociations du GATT.

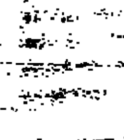
Sylvie Lepage

(1) Etudes économiques de l'OCDE : *Australie 1991-92.*

(2) Un dollar australien = 100 cents et vaut 3,80 F.

(3) Le *bush* désigne la campagne.





P E R S P E C T I V E S

AFRIQUE

Nigeria, l'économie mystère

Gros producteur de pétrole, le pays souffre d'une pénurie d'essence chronique. Le prix du carburant est si bas qu'il passe en contrebande dans les pays voisins. Et impossible de relever le prix sans risquer l'émeute...

LAGOS
correspondance

« *LE Nigeria est le pays des miracles*, professe une Américaine qui y travaille depuis trente ans. *Des miracles positifs mais aussi négatifs.* »

La *pénurie* d'essence qui paralyse depuis de longues semaines le nord du pays appartient sans conteste à la deuxième catégorie. Du sultanat de Sokoto *jusqu'au lac Tchad on observe le* même spectacle, déconcertant quand on sait que le Nigeria produit autant de pétrole que le Koweït : véhicules immobilisés, rixes aux portes des trop rares autobus, queues interminables devant les stations-service, automobilistes contraints d'aller chercher au Cameroun, au Niger ou au Tchad quelques bidons du *pré*cieux carburant – le plus souvent d'origine nigériane...

C'est le monde à l'envers et le symptôme le plus criant des distorsions qui affectent l'économie du « géant de l'Afrique » : près de 90 millions d'âmes, un potentiel énorme mais dilapidé par la corruption, un revenu par habitant qui est tombé en dix ans de 1 000 à 250 dollars (1).

L'arrêt momentané de la raffinerie de Kaduna, combiné aux effets d'une grève dans celle de Port-Harcourt, n'explique pas le mystère. En fait, les difficultés chroniques dans les raffineries – qui tournent au mieux à 50 % de leur capacité – ne sont qu'un aspect d'un problème bien plus complexe, véritable « nœud gordien » de la politique nigériane : le prix trop faible du carburant. A la pompe, le litre d'essence, subventionnée à 95 % par l'Etat fédéral, ne coûte que 0,70 naira (environ 15 centimes français). Dans les pays frontaliers – le Bénin, le Niger, le Tchad et le Cameroun, – il se vend entre 2,60 F et 4 F. Résultat : l'essence nigériane s'envole chez les voisins par camions entiers sous l'œil impavide des douaniers.

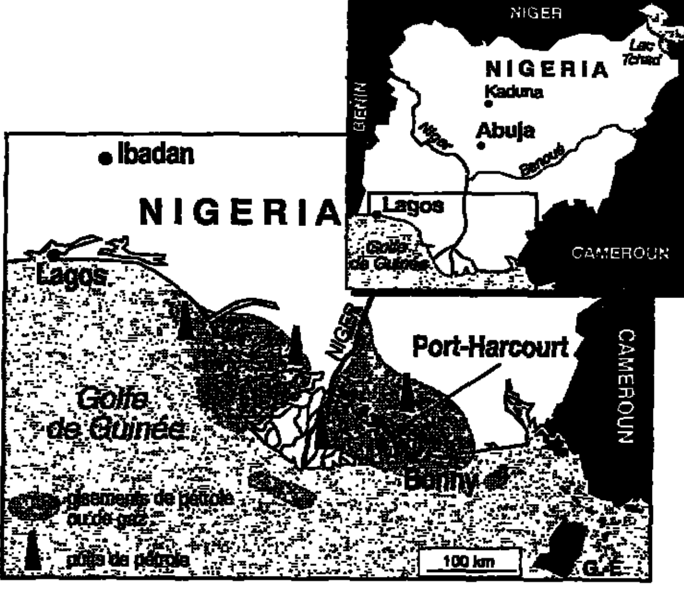
Selon le ministre du pétrole Philip Asiodu, le pays perdrait ainsi l'équivalent de 90 000 barils par jour, soit presque le tiers du contingent réservé à la consommation intérieure. La contrebande a pris une telle ampleur que le Cameroun a jugé bon de fermer l'une de ses raffineries d'une capacité de 80 000 barils par jour, dont les produits n'étaient plus rentables.

A l'inverse, il a suffi que le gouvernement nigérian renforce, début mai, les contrôles à la frontière pour qu'un émissaire tchadien vienne se plaindre de la pénurie soudainement créée dans son pays. *Depuis quelques* mois, les trafiquants se montrent d'autant plus audacieux qu'ils s'attendent à une forte hausse du prix officiel, désormais inéluctable. D'ores et déjà, *dans les seize Etats* du Nord, le prix réel du carburant est plus proche de 5, voire de 10 nairas, que du tarif officiel.

DOLÉANCES • Il nous faut un prix *« plus réaliste »*, clament les milieux pétroliers, à commencer par *la puissante société nationale* nigériane NNPC, qui prédit l'écroulement de ses revenus d'ici cinq ans si elle ne peut financer les rénovations indispensables. *Selon ses calculs, un ajustement* du prix à la pompe – à 9 nairas pour le super et 2,50 nairas pour l'ordinaire – engendrerait pour elle un revenu annuel supplémentaire de 16 milliards de nairas (près de 4 milliards de francs).

Le gouvernement civil de transition mis en place en janvier était disposé à entendre ces doléances. Son président, Ernest Shonekan, cinquante-sept ans, un diplômé de Harvard formé à la *vieille école britannique*, est respecté dans le secteur privé : il a effectué toute sa carrière à la tête de la filiale nigériane de la compagnie UAC, qui appartient au *groupe Unilever*.

Il a aussitôt promis de rectifier cette aberration économique avant la fin de sa mission, prévue fin août. Après quelques ballons d'essai au mois de mars (notamment une augmentation *de 500 %* du kérosène, qui a entraîné un doublement des tarifs aériens sur les vols intérieurs), son équipe a préparé en hâte des « mesures d'accompagnement » censées amortir dans la population le choc d'une hausse de l'essence.



PRIVILÈGE • Car dans les grandes villes du Sud, l'essence pas chère est l'ultime « privilège » auquel s'accrochent une classe moyenne en plein désarroi (une voiture neuve de modèle courant coûte vingt ans du salaire d'un assistant d'université) et des masses urbaines au bord de la révolte. Toute « réévaluation » du carburant se répercutera en effet sur le coût des transports en commun, majoritairement entre les mains du secteur privé. En mai 1992, à cause d'une pénurie d'essence et de fioul, des émeutes avaient fait une dizaine de morts à Lagos et à Ibadan.

« Comment aller voir ma famille au village si les tarifs doivent encore tripler? se lamente Matthew, un employé de Lagos originaire du Sud-Est. *L'an dernier, le voyage m'a coûté 100 nairas par personne, cette année je devrais déjà débourser quatre fois plus cher! »* Il gagne 1 800 nairas par mois – le triple du SMIC industriel.

Le gouvernement civil avait, *dit-on, fixé la date fatidique au* 1er juin, douze jours avant le scrutin présidentiel. *« C'est programmer le désordre, donc prolonger le pouvoir militaire! »* s'est alors *récriée l'opposition. Le président* Ibrahim Babangida a en définitive exclu toute hausse de carburant avant son départ, le 27 août, léguant ce cadeau empoisonné à *son successeur.*

CHAUSSE-TRAPPE • Ce n'était pas, loin s'en faut, la seule chausse-trappe sous les pieds d'Ernest Shonekan. *Celui-ci doit se* battre pour contenir un déficit budgétaire qui frôlait l'an dernier 10 % du PNB. Malgré les engagements solennels pris lors de la pré*sentation du budget de 1993 en* faveur de la transparence et de la rigueur, ces belles résolutions resteront sans doute des vœux pieux, les périodes électorales n'incitant guère à *l'épargne*, au Nigeria moins encore qu'ailleurs. Déjà, l'an dernier, près de la moitié des dépenses publiques – du coût des *opérations de maintien de la paix* au Libéria et en Somalie aux cadeaux distribués aux militaires pour qu'ils restent dans leurs casernes – ont été effectuées hors budget. Un comité mis sur pied par Ernest Shonekan doit – tâche sans doute impossible – surveiller de plus près les comptes de l'Etat.

Comme partout, le déficit fait flamber l'inflation (46 % en 1992, déjà 200 % cette année) et gonfle exagérément la masse monétaire. Deux dévaluations – en mars 1992, puis en février 1993 – n'ont pas permis de réduire de façon durable la différence entre taux officiel et taux parallèle du naira, *en chute libre depuis 1987. Le* temps est décidément bien loin où les cadres expatriés se faisaient payer leur salaire en monnaie nigériane, plus forte alors que le *dollar (1).*

La guerre un peu anarchique menée par la banque centrale du Nigeria pour freiner les ardeurs spéculatives d'un système bancaire *aussi* affamé de devises que pléthorique – 128 banques, près de 2 000 établissements financiers – a aussi gêné les importations des industriels, dont l'appareil productif *(hors hydrocarbures)* ne fonctionne en moyenne qu'au tiers de ses capacités.

> « C'est le plus gros marché d'Afrique noire après l'Afrique du Sud. »

Autre casse-tête : celui d'une dette extérieure (2) qui dépasse désormais le niveau du PNB et dont le service absorberait cette année, si le pays faisait face à ses engagements, 34 % de ses revenus. Pour obtenir de ses créditeurs un rééchelonnement aux meilleures conditions (3), le Nigeria devra corriger son image de mauvais payeur. Dans l'immédiat, ni le Fonds monétaire international ni le Club de Paris ne sont prêts à la moindre concession. Chacun attend de voir si les militaires *tiendront leur promesse et si* l'équipe de transition laissera la place fin août à un gouvernement civil doté d'un réel pouvoir.

Pressé par le temps, Ernest Shonekan s'est fait le commis voyageur de la maison Nigéria – à Londres, à Washington et plus récemment à Paris – pour convaincre ses interlocuteurs que, même lourdement hypothéqué, le fonds de commerce reste prometteur. *« C'est le plus gros marché d'Afrique noire après l'Afrique du Sud : son potentiel gazier, agricole ou pétrochimique est pratiquement intact »*, répètent en écho les investisseurs étrangers – notamment français (4) – qui s'accrochent à ce terrain difficile. *« L'un des rares pays où l'on peut encore faire de l'argent »* déclare plus crûment le représentant d'une banque américaine, qui avoue réaliser, bon an mal an, 20 à 25 millions de dollars de bénéfices grâce à une vingtaine de clients. Le Nigeria, contrée miracle? Sans doute. A condition, comme le dit pudiquement Ernest Shonekan, de maîtriser un jour le *« facteur nigérian »*.

Michèle Maringues

(1) Actuellement, un dollar s'échange contre 20 nairas au taux officiel, et 32 sur le marché parallèle. Il est monté en avril dernier jusqu'à 42 nairas.

(2) Officiellement, elle atteignait 27,6 milliards de dollars fin 1992 – dont 17 milliards auprès du Club de Paris, qui n'est plus remboursé depuis le deuxième semestre de l'année dernière. Elle dépasse aujourd'hui les 30 milliards, compte tenu de l'accumulation des arriérés.

(3) Celles de Toronto, et surtout celles de Trinidad, qui n'ont encore jamais été accordées par le Club de Paris, réduiraient de moitié la valeur en dollars de sa dette d'ici à 1998.

(4) La France est le quatrième partenaire commercial du Nigeria avec, en moyenne mensuelle de janvier à septembre 1992, 59,5 millions de dollars d'importations et 64,8 millions de dollars d'exportations (le deuxième chiffre marquant une nette progression sur 1991).

Elf : des marécages à l'océan

Le groupe pétrolier français, fort de nouvelles découvertes off-shore envisage avec confiance son avenir au Nigeria

PORT HARCOURT
de notre envoyé spécial

« *NOUS ralentissons à l'approche des habitations pour éviter que les vagues soient trop fortes et renversent les pirogues.* » A peine Jean-François Duhot a-t-il prononcé ces paroles que l'*Elf-Delta Queen* réduit soudainement sa vitesse. Le temps pour ce canot à moteur de passer sans provoquer de remous devant une petite jetée. Sur le ponton en bois, dissimulé par les feuillages des arbres, plusieurs femmes sortent de leurs barques des bidons en plastique contenant de l'eau potable.

Arrêt et accélération de l'embarcation se succèdent sur les flots boueux du delta du Niger envahi par une végétation luxuriante. Au premier abord, les berges semblent être la propriété unique des mangroves, ces palétuviers filiformes aux racines aériennes blanches démesurées qui plongent et s'avancent dans l'eau, comme pour reconquérir un espace aquatique perdu. *« Détrompez-vous, dans cette zone marécageuse, sur un rayon de 20 kilomètres, nous estimons à cinq mille personnes la population actuelle. Les familles vivent de la pêche, et parfois de nous »*, poursuit le responsable de l'ensemble des productions et du site d'Upomami où s'est installé Elf Aquitaine voici vingt ans.

A voir simplement le nombre de forages sur les multiples bras du fleuve, les nappes irisées d'hydrocarbure dérivant alentours, et les torchères qui brûlent, ce marais au sud de Port-Harcourt semble être une aubaine pour les compagnies pétrolières. Toutefois, à force d'avoir été exploités, certains gisements s'épuisent, comme les quatre-vingts puits d'Elf qui produisent désormais trois fois plus d'eau que de brut. *« Nous sortons quotidiennement 6 000 mètres cubes d'huile et 18 000 mètres cubes d'eau »*, raconte Jean-François Duhot. Pas question pour autant d'abandonner dans l'immédiat ce site qui emploie une soixantaine de personnes et autour duquel s'est aggloméré tout un village. Il s'agit de gérer le déclin. Un ralentissement qui, par chance, est compensé par la découverte d'importants gisements en mer.

TARISSEMENT • *« Dans notre métier, si on ne trouve pas on meurt, et depuis 1973 nous n'avions pas connu de développement d'une telle importance »*, rappelle Toni Chugbo, adjoint au chef des opérations. Elf, confronté à un tarissement de ses gisements terrestres, était contraint de trouver d'autres sites pour prendre le relais. En 1986, la compagnie pétrolière décidait donc de quitter la terre et de des*cendre au sud pour forer dans le* golfe de Guinée, à une soixantaine de kilomètres des côtes, au sud de l'embouchure de la rivière Bonny. *« Nous avons eu beaucoup de chance dans nos recherches »*, reconnaît Jean-François Gavalda, directeur adjoint technique d'Elf au Nigeria, *« et pourtant cette zone avait déjà été explorée par la compagnie nationale nigériane »*. De nombreux *« coups au but »* ont permis d'estimer les réserves potentielles à 840 millions de barils alors que celles « sur terre » ne sont plus que de 230 millions de barils. De quoi occuper la firme française pendant vingt-cinq ans...

TANKER • L'exploitation des gisements d'Odudu et d'Afia, à près de 70 mètres de fond, a débuté cette année au mois de mars. Un pétrolier de 250 000 tonnes est au cœur de l'installation. La proue rivée à une tourette de couleur jaune, une sorte de mâchoire émergeant de l'eau, ce super tanker long de 300 mètres ressemble à un animal pris au piège. Muselé, sa seule *latitude n'est plus que de se laisser* porter par le courant autour de son axe et d'accompagner le clapotis des vagues par des gémissements métalliques. Pour compléter cette impression d'emprisonnement, des canalisations courent au fond la mer, prêtes à amener le futur pétrole des plates-formes avoisinantes dans les cales du bateau avant que d'autres pétroliers ne viennent plus tard en prendre livraison. Dans l'attente du premier enlèvement, prévu pour juillet, un tuyau flotte déjà le long de la coque.

Actuellement, les torchères qui brûlent le gaz des gisements alentours crachent au-dessus de la mer des flammes de taille modeste comparées à leurs voisines, propriété de Shell ou de Mobil. Et pour cause : l'exploitation n'en est qu'à son début et ne produit que 5 000 barils *par jour*. L'objectif est de multiplier par cinq la production d'ici à la fin de l'année et par douze d'ici à 1995 pour extraire 60 000 barils quotidiennement. En 1997 les trois quarts de la production proviendra des gisements en mer alors *qu'elle était inexistante* jusqu'à la fin de l'année dernière. La tendance devrait encore s'accentuer puisque, fort de son premier succès en mer, Elf vient d'obtenir *deux autres permis, cette fois-ci en « eau profonde »*, c'est-à-dire à plus de 200 mètres sous l'eau.

Ce glissement progressif de la terre vers l'océan, et l'isolement qui en découle, *offre des avan*tages appréciables. En cas de troubles, guérillas ou autres soulèvements, la production n'est pas perturbée grâce au stockage flottant, et le personnel n'est pas inquiété, l'installation étant très éloignée des côtes. Une satisfac*tion pour l'entreprise, et surtout* pour le pays, qui accorde les permis car sa source de devises ne se tarit pas.

A l'inverse, cette solitude marine implique un effort de formation considérable en matière de sécurité et une vigilance permanente pour les cent trente personnes se relayant à bord tous les quinze jours. Car, comme le souligne Jean-François Gavalda, *« sur terre, en cas d'incident, on peut partir en courant, mais en mer ce n'est pas le cas... »*

Dominique Gallois

L'or noir contre la dette

LAGOS
de notre envoyé spécial

L'importance de l'or noir saute aux yeux dès l'arrivée à Lagos. La simple vue des rues et autoroutes bondées, embouteillées en perma*nence* par des flots de voitures en est le signe le plus flagrant.

Le Nigeria, *qui était voici* encore trente ans un grand *pays agricole, a progressive*ment abandonné ses cultures pour vivre uniquement du pétrole. Premier producteur d'Afrique, avec près de 100 *millions* de tonnes par an, le pays envisage pour tenter de réduire sa dette d'agir sur deux fronts. Le premier, difficile politique*ment*, consiste à *relever les* prix à la pompe, l'autre est d'accroître les réserves pétrolières et de mettre en exploitation son important *potentiel* gazier. *Avec une* difficulté : participer le moins possible aux frais tout en gardant le contrôle de ses ressources d'hydrocarbures situées *essentiellement dans* le delta du Niger.

En matière de pétrole, l'objectif est d'augmenter les réserves de 20 milliards de barils à 25 *milliards en* 1995 et d'accroître dans le même temps les capacités de production pour passer de 2 millions à 2,5 millions de *barilsjour. Plusieurs déci*sions ont été prises en ce sens : incitations fiscales, ouverture du domaine minier et participation croissante *des. compagnies locales.* D'une dizaine d'acteurs, dont trois – Shell, Mobil et Chevron – se partagent plus des trois quarts de la production, *le marché devrait s'ouvrir* à trente-cinq intervenants.

STRATÉGIE • La NNPC (Nigerian National Petroleum *Company), qui* est partie prenante dans toutes les exploitations a modifié sa stratégie pour qu'elle soit moins onéreuse. Désormais, seul l'opé*rateur prend le* risque de l'exploration. Si les gisements trouvés sont exploités, alors la firme d'Etat rembourse en pétrole l'opérateur à hauteur de sa quote-part.

Stratégie voisine dans le gaz, où les réserves seraient encore plus importantes. Actuellement elles sont estimées à 2 600 milliards de mètres cubes (onzième rang mondial).

La NNPC encourage un projet de développement *d'un complexe industriel*, à la plus grande satisfaction des pétroliers. *« Ce projet a connu des hauts et des bas et a été relancé depuis 1986 »*, raconte Maurice Comtet, directeur général d'Elf au Nigeria. *« Je pense que normalement on exportera du gaz en 1998. »* Les clients *sont déjà là, parmi* lesquels Gaz de France, Enel en Italie, Enagas en Espagne et Distrigaz aux Etats-Unis. Reste à constuire l'unité de liquéfaction de gaz *qui sera* implantée à Bonny, au sud de Port-Harcourt, la capitale pétrolière.

Pour cela, trois groupes se sont associés à la NNPC : Shell, premier producteur pétrolier du Nigeria, avec le *rôle de conseiller technique*, et Agip et Elf. La compagnie nationale nigériane, soucieuse de ne pas trop sortir d'argent mais désireuse de toucher des dividendes substantiels, envisage donc de réduire sa participation, *qui* est *actuellement* de 60 %, en augmentant celle de Elf. Histoire de donner plus de poids à une compagnie de taille moyenne et *tenter* de contrebalancer la domination du conglomérat anglo-néerlandais Shell.

D. G.

CHRONOLOGIE

Dépression

Assombri d'emblée par le suicide de Pierre Bérégovoy, le mois de mai 1993 est tout entier placé sous le signe de la dépression. La crise, tout le monde la sentait, mais ce mois terrible en fait prendre la mesure. Où que l'on se tourne, les mauvaises nouvelles pleuvent, à peine éclaircies par quelques rares lueurs d'espoir, comme le «oui» danois à Maastricht, ou la baisse confirmée, mais encore insuffisante, des taux d'intérêt en Europe.

Aux Etats-Unis, l'équipe de Bill Clinton, empêtrée dans les arcanes budgétaires, constate, navrée, que la reprise s'essouffle, moins vite toutefois que la popularité du nouveau président. En Allemagne, la toute, puissante banque centrale est contrainte par une conjoncture catastrophique de lâcher du lest, alors que les milieux financiers internationaux commencent à douter de la solidité du «roi mark».

L'Espagne, rattrapée par la crise, est acculée à la dévaluation, entraînant le Portugal, tandis qu'en Italie l'opération «mains propres» décime les élites dirigeantes. Le Japon, lui-même, s'épuise en plans de relance coûteux, sans empêcher ses grands groupes d'annoncer de piteux résultats.

En France, dès le 4, le gouvernement admet, au vu des statistiques, que l'économie va connaître en 1993 sa première vraie récession depuis dix-huit ans. Dans sa première version, le plan d'Edouard Balladur privilégie pourtant la rigueur, et, non sans arrière-pensée politique, met l'accent sur la nécessité de corriger les déficits hérités de l'équipe précédente. Très vite la déception provoquée par cette annonce, notamment dans les milieux patronaux, le contraint à revoir sa copie. Le plan Balladur «bis» ajoute 26 milliards de francs aux 13 prévus initialement pour la relance, sans pour autant nourrir d'illusions sur la rapidité de la reprise, et surtout sur ses effets sur l'emploi. En privé, on admet même que le cap des 3,5 millions de chômeurs pourrait être atteint d'ici à la fin de l'année...

Bref, partout le moral est au plus bas. Guettant le moindre signe de reprise, les économistes n'excluent plus totalement le scénario catastrophe d'une spirale déflationniste. Rarement le mot dépression se sera aussi bien appliqué, au sens propre, à l'économie.

Il est vrai qu'il y a cent ans déjà, la France, gémissant sous la crise, débattait de thèmes familiers : le protectionnisme et les étrangers voleurs d'emplois...

Véronique Maurus
Chronologie réalisée par **Brigitte Camus-Lazaro**
Ephéméride réalisé par **Chantal Dunoyer**

Mai 1993

1er. – PIERRE BÉRÉGOVOY, ancien premier ministre, ancien ministre de l'économie, met fin à ses jours, à Nevers (*le Monde du 4 mai*).

3-18. – ALLEMAGNE : 15 000 à 20 000 *sidérurgistes de l'Est, réclamant* l'alignement de leurs salaires sur l'Ouest – soit une hausse salariale de 26 % en 1993 contre 9 % accordée par le patronat, – entament une grève à l'appel du syndicat IG Metall. Le 18, ayant obtenu partiellement satisfaction, ils cessent leur mouvement *(6, 11, 13, 14, 16-17, 18, 20, 21, 25)*.

3. – RÉCESSION : L'économie française connaîtra en 1993 une *récession* (–0,4 %), confirme le gouvernement devant la commission des comptes de la nation. Après un recul du PIB marchand de 0,6 % au dernier trimestre 1992, cette récession devrait se prolonger au moins jusqu'en juin.

3. – SALAIRES : *Edouard Balladur* annonce le gel des traitements des fonctionnaires en 1993. Les engagements déjà pris vis-à-vis des 4,5 millions d'agents seront respectés *(5, 9-10)*.

4. – ALLEMAGNE : Les six principaux instituts économiques prévoient une chute du produit intérieur brut de 1,5 % en 1993, qui serait l'année de plus forte récession depuis la fin de la guerre.

> “Le calendrier de Maastricht est sérieusement écorné.”
>
> Edouard Balladur
> *le Monde*
> 18 mai 1993.

4. – ÉTATS-UNIS : La chute de 1 % de l'indice des indicateurs avancés en mars, la plus importante depuis 1990, jette un doute sur la solidité de la reprise *(6)*.

4. – CEE-JAPON : Bruxelles s'engage à demander une révision de l'accord d'autolimitation des importations de voitures japonaises conclu entre la CEE et le Japon.

6. – ÉVALUATION : Le rapport de la *commission* Raynaud *confirme* la dérive des comptes publics, évaluant le déficit budgétaire à 341 milliards de francs en 1993 (4,8 % du PIB).

7. – MICHELIN : La direction présente un «plan d'adaptation» entraînant la suppression de 2950 des 30192 emplois des établissements français du groupe, d'ici la fin 1994 *(8, 9-10, 20)*.

10. – REDRESSEMENT : Edouard Balladur *présente en conseil des ministres* un programme de redressement économique, avec le collectif budgétaire (loi de finances rectificative pour 1993). Privilégiant l'assainissement des comptes publics, il prévoit des économies budgétaires de 21,5 milliards de francs et se fixe pour objectif de ramener *le* déficit à 2,5 % du PIB en 1997. Pour augmenter les recettes, la CSG (Contribution sociale généralisée) passe de 1,1 % à 2,4 % à partir du 1er juillet, l'augmentation étant déductible du revenu imposable. Du côté des dépenses, 12,9 milliards sont prévus pour soutenir l'activité (allégement des charges des entreprises, aides au logement, etc.). Le même jour, *le premier ministre présente* un projet de loi réformant le statut de la Banque de France pour le mettre en conformité avec le traité de Maastricht *(4, 11 au 14)*.

12. – ÉLECTRONIQUE : Le groupe franco-italien SGS-Thomson et le japonais Mitsubishi concluent un accord sur le développement conjoint de nouvelles mémoires qui devraient équiper *téléphones* et ordinateurs portables *(8, 14)*.

13. – MONNAIE : *La dégradation de* l'économie espagnole, en récession depuis la mi-1992, entraîne une dévaluation de la peseta de 8 %. Ce réajustement est suivi par une dévaluation de l'escudo portugais de 6,5 %, *(14, 15, 1er juin)*.

13. – GATT : Edouard Balladur, dans un mémorandum sur le GATT, remet en cause certains points du préaccord agricole de novembre *1992* entre les Etats-Unis et la CEE *(3, 6, 14, 15, 18)*.

14. – CONJONCTURE : L'INSEE, *dans* sa note de conjoncture, prévoit qu'en France, au cours du premier semestre 1993, l'emploi total baissera de 160 000 personnes, le taux de chômage par rapport à la population active atteignant 11,2 %, et que le pouvoir d'achat baissera *(15)*.

13-14. – MANIFESTATIONS : Le 13 à Nantes, les professionnels de la filière bois manifestent pour protester contre la concurrence des *importations scandinaves*; le 14, à Paris, 10 000 salariés et patrons de l'industrie de l'habillement défilent ensemble pour dénoncer les excès du libre-échange *(16-17, 18)*.

17. – LICENCIEMENTS : *35* salariés de l'usine SKF de Saint-Cyr-sur-Loire sont licenciés individuellement avec obligation de quitter l'entreprise dans l'heure. Les 13 et 14, un autre licenciement expéditif avait touché 22 salariés de l'usine Iveco (groupe Fiat) de Bourbon-Lancy *(20, 22-23)*.

17. – ÉDOUARD BALLADUR : Dans une déclaration au *Monde,* le premier ministre justifie les orientations de son programme d'austérité. Reconnaissant que *«les perspectives à court terme pour l'emploi ne sont pas bonnes»*, il annonce une loi quinquennale sur l'emploi pour la session d'automne du Parlement. Edouard Balladur estime par ailleurs qu'*«il faudra faire voter avant l'été une loi sur l'assurance-maladie»* et annonce une loi quinquennale sur la protection sociale à l'automne.

18. – DANEMARK : Un an après le «non» du 2 juin 1992, le «oui» l'emporte avec 56,8 % des voix lors du second référendum pour la *ratification* du traité de Maastricht *(15, 19, 28)*.

> “La France est aujourd'hui dans la situation économique et budgétaire la plus difficile qu'elle ait connue depuis plus de trente-cinq ans.”
>
> Edouard Balladur
> 27 mai 1993.

19. – JAPON : *Baisse des résultats des* groupes électroniques Matsushita *(–53,7 %) et Sony (–69,8 %) (23-24)*.

19. – BNP : René Thomas, président de la Banque nationale de Paris depuis avril 1982, est remplacé par Michel Pébereau, président du Crédit commercial de France (CCF) *(18, 19)*.

23. – TGV : La mise en service du TGV nord entre Paris et Lille met les deux villes à une heure vingt l'une de l'autre *(14, 20)*.

24. – TAUX D'INTÉRÊT : Pour la *sixième fois depuis le 13 avril, la Banque* de France annonce une baisse de ses taux directeurs (en mai, deux baisses l'avaient précédée, le 6 et le 13). Le taux des appels d'offre revient à 7,50 % et celui des prises en pension à 8,50 %. Comme après les précédentes réductions, le franc ne fléchit pas. Le «rattrapage» des taux courts allemands est désormais chose faite, puisque les prises en pension de la Bundesbank se font à 7,60 %. Les autres pays européens suivent la désescalade. En France, le taux de base bancaire revient à son plus bas niveau depuis quinze ans *(25)*.

24. – HOOVER : *Hoover Europe,* confirme la fermeture de l'usine de Longvic, *près de Dijon et le transfert des activités* en Ecosse. Le 26, les salariés acceptent le plan social *(26, 28)*.

24. – MICROSOFT : Leader mondial du logiciel, lance son nouveau système d'exploitation Windows NT pour concurrencer IBM dans l'informatique professionnelle *(26)*.

25. – RELANCE : Tirant acte des réactions *mitigées* de la *majorité* parlementaire et du patronat à son plan de redressement initial, le premier ministre présente à l'Assemblée nationale un «plan bis» de soutien à l'investissement et à l'emploi de 26 milliards. Au total donc, le plan du 10 mai, complété par celui du *25 mai* porte sur une quarantaine de milliards de francs. Les nouvelles mesures seront financées par un emprunt national de 40 milliards, convertible en titres de sociétés privatisées *(26 au 29, 30-31, 1er juin)*.

26. – PRIVATISATIONS : Le projet de loi est adopté par le conseil des ministres. Les 21 sociétés privatisables, dont Renault et Air France, appartiennent au *«secteur concurrentiel public» (27)*.

27. – FONCTION PUBLIQUE : *Dans sa* «lettre de cadrage» pour 1993, Edouard Balladur précise son intention de réduire de 1,5 % les effectifs de la fonction publique l'année prochaine, afin de geler, en volume, la dépense publique et de ramener le déficit budgétaire de 1994 à 300 milliards de francs *(28, 29)*.

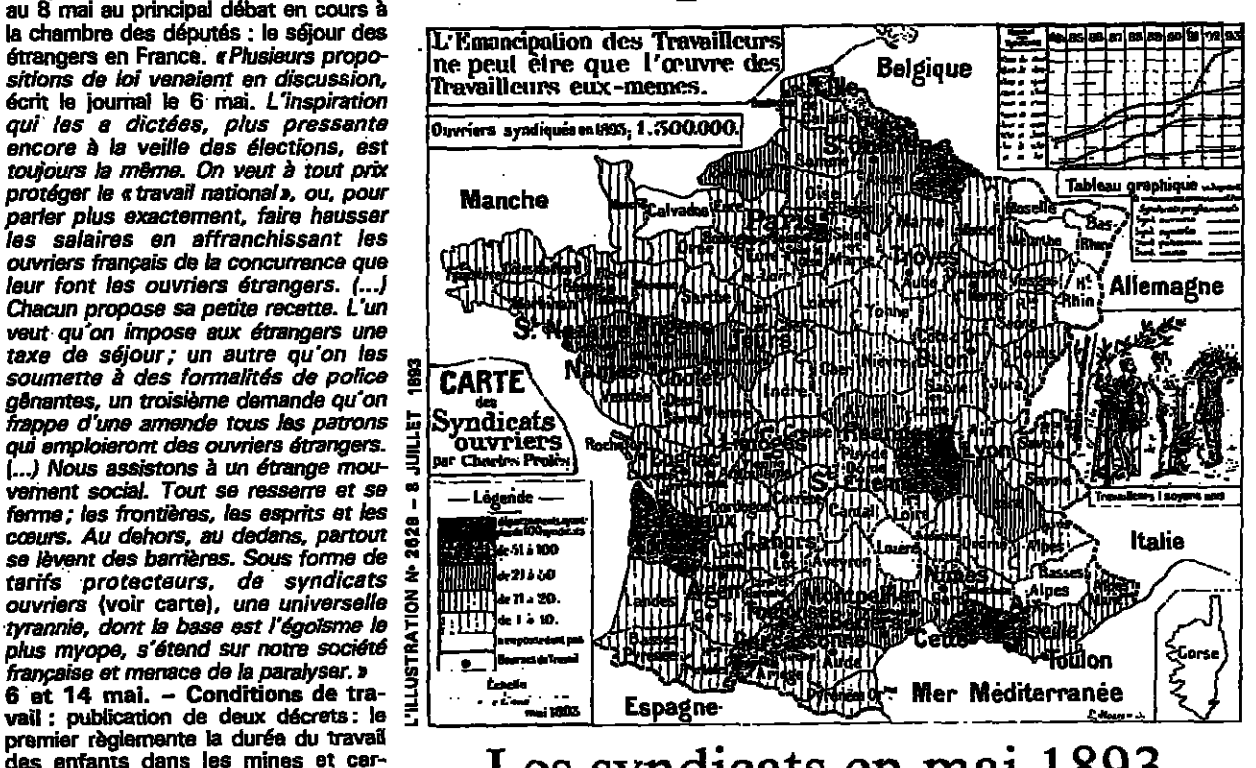
27. – ÉTATS-UNIS : La Chambre des *représentants adopte le projet de budget* 1994 : elle vote une des plus fortes augmentations *fiscales* de l'histoire des Etats-Unis, soit 250 millions de dollars sur cinq ans et une hausse de l'impôt sur le revenu.

27. – POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE : Les douze ministres de l'agriculture réunis à Bruxelles assouplissent la PAC en relevant de 27 % le montant de la prime de jachère. Cette mesure donne satisfaction à la France *(28)*.

27. – GRANDE-BRETAGNE : Le chancelier de l'Echiquier *Norman Lamont*, critiqué par les milieux économiques, est remplacé par Kenneth Clarke *(27, 29)*.

28. – CHOMAGE : En avril le chômage a augmenté de 1,5 %, soit de 45000, portant le nombre de chômeurs à 3112000. A l'annonce de cette hausse, parmi les plus élevées depuis 1983, Edouard Balladur se déclare *«surpris»*. En un an, les licenciements économiques ont augmenté de + 13,2 % *(30-31)*.

Éphéméride



Les syndicats en mai 1893

***L'Illustration* publie une carte de la répartition des syndicats ouvriers en France. Le Nord et la Seine sont bien sûr les départements les plus «syndicalisés».**

Les secteurs qui détiennent le plus d'organisations syndicales sont les chemins de fer (100) et les métallurgistes (67). Au total on compte 1250 syndicats qui regroupent 1,3 million d'adhérents (2 millions aujourd'hui). La population active se répartit entre 17,6 millions d'agriculteurs, 9,28 millions d'ouvriers et 1,02 million d'employés des transports.

• IL Y A 100 ANS : 1893

6 mai. – Les étrangers en France : *le Temps* consacre plusieurs articles du 5 au 8 mai au principal débat en cours à la chambre des députés : le séjour des étrangers en France. *«Plusieurs propositions de loi venaient en discussion,* écrit le journal le 6 mai. *L'inspiration qui les a dictées, plus pressante encore à la veille des élections, est toujours la même. On veut à tout prix protéger le «travail national», ou, pour parler plus exactement, faire hausser les salaires en affranchissant les ouvriers français de la concurrence que leur font les ouvriers étrangers. (...) Chacun propose sa petite recette. L'un veut qu'on impose aux étrangers une taxe de séjour; un autre qu'on les soumette à des formalités de police gênantes, un troisième demande qu'on frappe d'une amende tous les patrons qui emploieront des ouvriers étrangers. (...) Nous assistons à un étrange mouvement social. Tout se resserre et se ferme; les frontières, les esprits et les cœurs. Au dehors, au dedans, partout se lèvent des barrières. Sous forme de tarifs protecteurs, de syndicats ouvriers* (voir carte), *une universelle tyrannie, dont la base est l'égoïsme le plus myope, s'étend sur notre société française et menace de la paralyser.»*

6 et 14 mai. – Conditions de travail : publication de deux décrets : le premier règlemente la durée du travail des enfants dans les mines et carrières, le second interdit tous les travaux dangereux aux enfants et aux femmes.

• IL Y A 60 ANS : 1933

2 mai. – Allemagne : arrestations de dirigeants syndicalistes sur l'ordre du nouveau chancelier Adolf Hitler. Huit jours plus tard est créé le Front allemand du travail. L'adhésion est obligatoire.

7 mai. – Etats-Unis : dans le cadre du New Deal, le président Roosevelt, qui vient d'être élu, annonce une série de mesures économiques d'urgence pour sortir de la «Grande Crise» : réorganisation de l'industrie (National Industrial Recovery Act), suivie le 12 mai, *par la reforme de la production* agricole (Agricultural Adjustment Act), *puis mise en place, d'un organisme de* soutien à la création d'emplois (Federal Emergency Relief Act).

• IL Y A 50 ANS : 1943

1er et 31 mai. – Travail obligatoire : une loi fixe le montant des indemnités versées *aux Français astreints au STO* (service du travail obligatoire) en Allemagne. *Le 31 mai est instituée la* carte du travail obligatoire pour tous *les Français résidant sur le territoire.* La présentation de cette carte est exigée *à l'occasion* de toute vérification d'identité.

• IL Y A 40 ANS : 1953

1er mai. – CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) : mise en vigueur du marché commun *européen de l'acier qui prévoit la* liberté des échanges et la suppression *des droits de douane entre les «six».*

12 mai. – Plan de redressement : Le gouvernement de René Mayer annonce 75 milliards de francs d'économies budgétaires et 25 milliards de recettes nouvelles, une réforme des marchés publics et une réorganisation du contrôle et de la gestion des entreprises nationales.

• IL Y A 30 ANS : 1963

3 mai. – Europ-Assistance : création de la première société d'assurance tourisme.

4 mai. – Emprunt d'Etat : pour lutter contre l'inflation, Valéry Giscard d'Estaing, ministre des finances de Georges Pompidou, annonce le lance*ment d'un grand emprunt d'Etat de* 1 milliard de francs, en obligations à 4,25 %, *remboursables* en quinze ans, dont les revenus sont exonérés d'impôt.

22 mai. – GATT : après une réunion ministérielle houleuse, les Etats-Unis et la Communauté européenne se mettent d'accord sur un texte qui prévoit l'ouverture *du «Kennedy Round»* l'année suivante et fixe les méthodes per*mettant d'obtenir une réduction* linéaire des tarifs douaniers.

• IL Y A 20 ANS : 1973

2 et 3 mai. – Grève des O.S. : après plusieurs semaines de grève pour obtenir de nouvelles classifications et des hausses de salaire, 7 000 O.S. des usines Renault de Boulogne-Billancourt et ceux de la Saviem, à Blainville *reprennent le travail.*

4 mai. – Sahel : après plusieurs années de *sécheresse, six millions* de personnes sont menacées de mort en Afrique occidentale, estime la FAO qui lance un appel à l'aide internationale.

• IL Y A 10 ANS : 1983

1er mai. – Syndicats : pour la première fois trois mille petits patrons *défilent à l'appel de leurs organisations* représentatives, défilé qui sera suivi, le 5, par la manifestation à Paris de 20 000 artisans, commerçants et petits patrons, lesquels se heurteront aux forces de l'ordre.

16 mai. – Emprunt CEE : la France, dans le cadre du plan d'austérité annoncé par le gouvernement de Jac*ques Delors, obtient de la CEE* un prêt de 4 milliards d'écus (27 milliards de *francs) afin de combler le déficit de sa* balance des paiements.

***19 mai. – Affaire Seveso* :** après avoir été recherchés dans toute l'Europe, 41 *fûts de dioxine, produit* hautement toxique provenant du village italien de Seveso, où, le 10 juillet 1976, l'explosion d'une usine chimique voisine avait provoqué une catastrophe, sont retrouvés à Anguilcourt-le-Sart (Aisne). Ils avaient été introduits en France en fraude, en septembre 1982.

هكذا من الأصل



CONJONCTURE

INDICATEUR • L'emploi

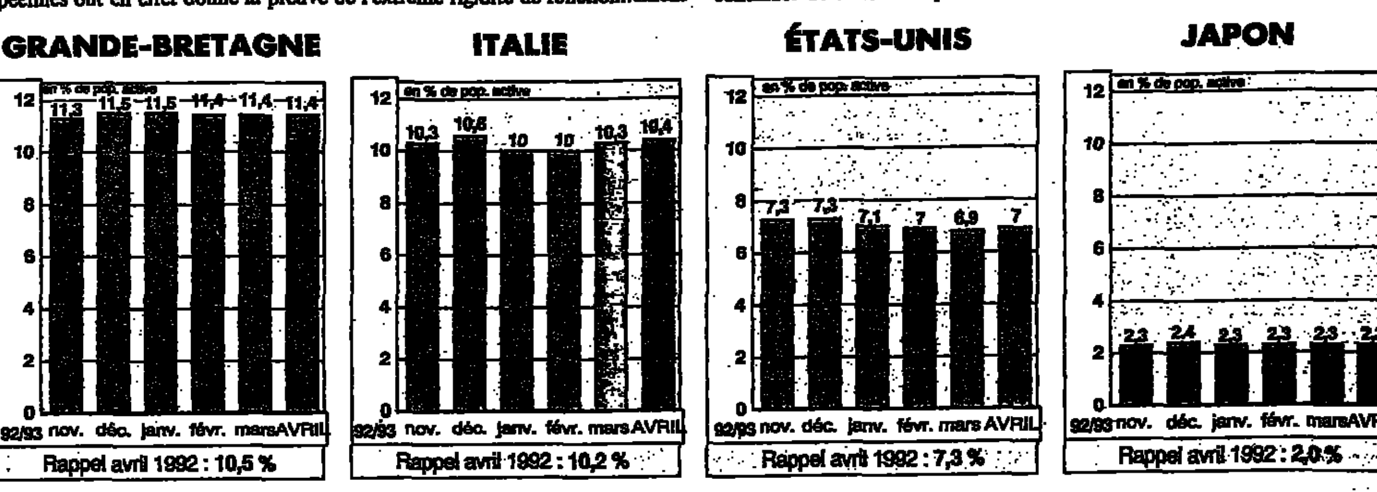
Chômage européen

LES perspectives d'activité n'augurent rien de rassurant en matière d'emploi d'ici la fin de l'année en Europe. Le produit intérieur brut de la Communauté devant baisser de quelque 10,5 % en moyenne sur 1993, les économistes n'envisagent guère *en effet la possibilité d'une stabilisation* rapide des effectifs avant la fin de l'année. Les pertes d'emplois, qui provenaient essentiellement l'an dernier des unités de production de faible taille, affectent aujourd'hui les plus grandes entreprises européennes, ce qui se solde par une accentuation rapide des rythmes de licenciements dans l'ensemble des secteurs de la production de biens et de services.

Dans de telles conditions, la CEE pourrait compter jusqu'à un million de chômeurs supplémentaires d'ici la fin de l'année ce qui porterait à plus de 18,5 millions la population touchée par ce phénomène, et vraisemblablement au-dessus de 11 % le taux de chômage moyen de la Communauté, au lieu de 10,4 % aujourd'hui.

Un tel dérapage suscite une grande inquiétude. Les économies européennes ont en effet donné la preuve de l'extrême rigidité de fonctionnement de leur marché du travail durant les années 80. Malgré une croissance en moyenne de 2,4 % l'an entre 1982 et 1986, ce n'est qu'à partir de 1987 que le taux de chômage a amorcé une baisse significative, passant de 10,7 % à 8,3 % en 1990.

Les études de comportement chiffrent en effet généralement à 3 % le rythme de croissance nécessaire pour permettre une diminution du chômage. Or de telles performances paraissent loin de portée des Douze dans un futur proche : selon les prévisions à moyen terme sur l'activité européenne, la croissance devrait se situer aux alentours de 2,5 % l'an en moyenne jusqu'à la fin de la décennie. Si tel est le cas le nombre de sans-emploi pourrait ainsi *continuer de s'accroître plusieurs années encore.*



Taux de chômage de la population active. Sources : Office statistique des Communautés européennes (sauf Japon : sources nationales).

RÉGION • L'Europe occidentale

Le creux de la vague ?

AU lieu de la dynamique d'intégration escomptée, la plupart des économies européennes se sont engagées à la fin de l'été dernier, après deux années de croissance ralentie, dans une profonde récession.

Ainsi, brutalement, les décalages conjoncturels – à certains égards salutaires puisqu'ils permettaient aux pays du continent les plus affectés par le ralentissement de leur demande intérieure de trouver chez leurs partenaires de quoi maintenir une certaine croissance – ont disparu. Du nord au sud et d'est en ouest de l'Europe (à l'exception du Royaume-Uni, rescapé depuis peu) émergent les symptômes d'une crise parmi les plus graves de l'après-guerre.

– Les pertes d'emplois, jusqu'alors limitées à l'industrie, se propagent aux transports, aux commerces et à la finance, provoquant pour la première fois depuis près de vingt ans des réductions nettes d'effectifs dans les services.

– Les dépenses des ménages se contractent à présent faute de revenus et de confiance dans l'avenir.

– Les investissements productifs affichent partout des records de baisse tandis que ceux d'immobilier ont emprunté la même voie courant 1992.

– Enfin, retombée logique de l'érosion des recettes fiscales des Etats consécutive à celle des revenus des contribuables et du gonflement des dépenses publiques, les déficits publics débordent.

Difficile, dans ces conditions, d'envisager une amélioration rapide de l'activité.

Les politiques budgétaires, paralysées par la tournure inquiétante des finances publiques, ont tendance à opter pour plus de restriction, au risque d'aggraver davantage encore la composante conjoncturelle des déficits (Italie, Belgique, Grèce, Collectif du 10 mai en France). Les interventions délibérées en vue de tenter d'enrayer la récession (comme celles qui ont été finalement adoptées par le gouvernement français à la fin du mois de mai) restent rares et circonspectes.

Les politiques monétaires se sont, elles, remarquablement assouplies ces derniers mois, abandonnant pour certaines l'objectif de défense de leur devise ou profitant d'un souffle de défiance internationale à l'égard du mark, pour satisfaire à l'exigence de détente du loyer de l'argent. Mais ces baisses de taux d'intérêt n'auront vraisemblablement pas l'effet de propulsion escompté sur l'activité, étant trop récentes et encore insuffisantes au vu des faibles niveaux d'inflation pour redonner de l'attrait au crédit, du reste prudemment distillé par les établissements prêteurs.

Enfin, l'extrême imbrication conjoncturelle entre les pays européens ne rend guère aisé l'exercice de sortie de crise. La Communauté des Douze réalise aujourd'hui 15 % de son produit intérieur brut grâce aux échanges de marchandises entre pays membres, chacun trouvant dans ses voisins européens ses premiers partenaires commerciaux. La France et l'Allemagne occupent une place prédominante : elles représentent globalement les deux cinquièmes des débouchés communautaires (à raison de 17 % pour la France et 23 % pour l'Allemagne) et sont respectivement les premiers fournisseurs de chacun des pays de la zone. Au-delà des échanges de marchandises, les services subissent de manière brutale le contrecoup de la récession dans les pays les plus ouverts sur l'extérieur. La France, premier exportateur de services de la Communauté, outre-Rhin notamment, est ainsi lourdement pénalisée par le repli de ses prestations aux entreprises, de la construction, des transports, des services financiers et du tourisme. *Les relations commerciales européennes jouent en effet un rôle démultiplicateur puissant sur l'activité de la CEE dans son ensemble.*

Les perspectives restent donc médiocres. Pour combien de temps ?

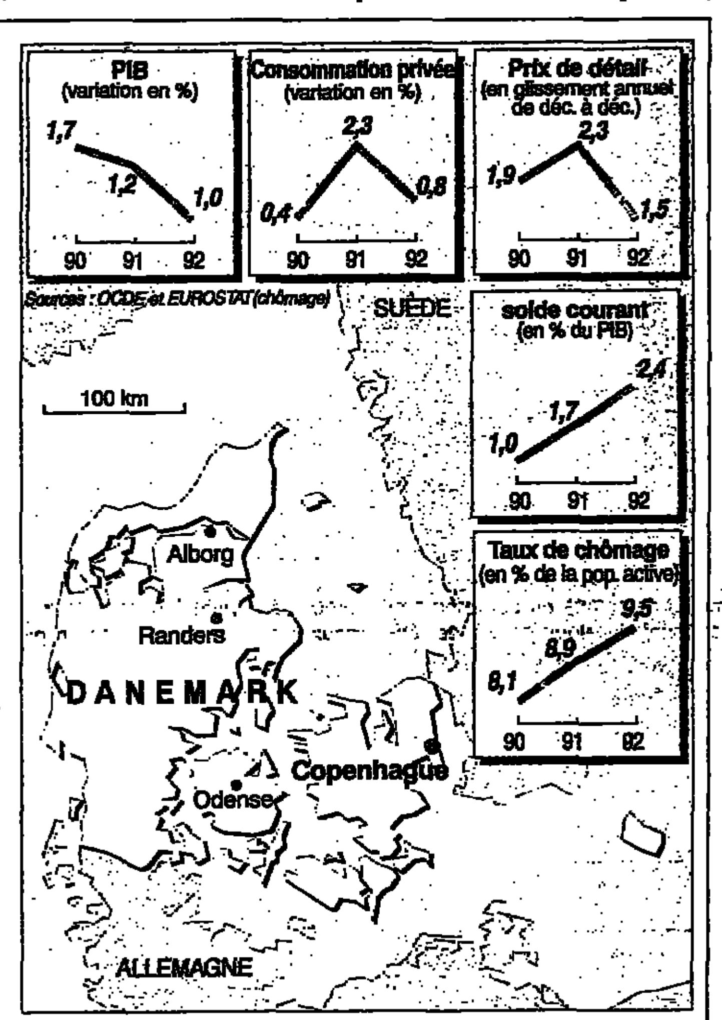
Une des réponses à cette question se trouve dans les raisons de la crise actuelle, et les mécanismes qu'elle met en œuvre. De ce point de vue, le diagnostic est plutôt rassurant. L'épuration des dettes privées est en bonne voie, à l'inverse de celle des Etats. Du côté des particuliers comme des entreprises, les charges de l'endettement abusif des années 80 s'allègent, ce qui permet d'espérer que se dégagera un surcroît de revenu pour des dépenses futures.

Dans l'attente, faute de confiance en l'avenir, ménages et entreprises épargnent. Les premiers en vue vraisemblablement de reconstituer la valeur de leurs actifs, amputée par les dépréciations boursières et immobilières ; alors que les secondes tentent d'assurer leur pérennité en réduisant drastiquement leurs effectifs et leurs investissements. Elles restaurent ainsi leurs gains de productivité, leur situation financière et leur capacité d'investissement future.

Paradoxalement, les conditions d'un retour à la croissance sont en passe d'être réunies, au moment même où les ajustements sont les *plus durs. L'expérience récente a* démontré que le seul jeu de ces stabilisateurs ne suffit pas à rétablir la confiance tant qu'il n'est pas fortifié d'une dynamique internationale. Sur ce point, le contexte se modifie lentement en même temps que s'allonge la liste des économies sur la voie de la reprise, à savoir les Etats-Unis, mais aussi l'ensemble des économies anglo-saxonnes et selon toute vraisemblance le Japon tout récemment.

Ainsi les commandes à l'exportations se stabilisent, voire se raffermissent légèrement depuis le début de l'année dans la plupart des pays de la CEE. Il s'agit là d'un premier signe d'amélioration qu'il serait sans doute bien venu de conforter en renforçant *l'initiative européenne de* croissance pour laquelle les gouvernements avaient opté en décembre dernier à Edimbourg.

Véronique Riches
Economiste du CEPME



PAYS • Le Danemark

Double plongeon

LE climat conjoncturel s'est passablement assombri au Danemark au cours de l'année écoulée. Après le premier référendum sur Maastricht, en juin *1992*, les inquiétudes sur l'avenir européen du pays ont dissipé le regain de confiance des mois antérieurs. Par ailleurs, la dégradation de l'environnement économique européen a particulièrement pesé sur l'activité danoise. Les entreprises, tournées vers le grand marché allemand depuis 1990, subissent brutalement la contraction de la demande germanique, d'autant plus que la couronne danoise s'est appréciée de près de 10 % en moyenne à la suite des *dévaluations de plusieurs monnaies européennes* à l'automne dernier.

Au premier trimestre 1993, les commandes extérieures adressées aux entreprises danoises s'inscrivent en baisse de 12 % par rapport à leur niveau de l'année passée. La production industrielle, après s'être ressaisie au début de 1992, s'est repliée de 6 % depuis l'été dernier. A contre-courant des économies européennes, dès son entrée en récession en 1986, le Danemark n'a guère trouvé les moyens de renouer avec une croissance vigoureuse depuis cette période. Son produit intérieur brut national augmente de 0,8 % en 1989, 1,7 % en 1990, 1,2 % en 1991 au lieu de respectivement 3,4 %, 2,9 % et 1,5 % en moyenne dans la CEE.

Du fait d'une élévation rapide du chômage dès 1986 (au moment où dans les autres économies européennes celui-ci diminue), les entreprises bénéficient d'une décélération de leurs coûts salariaux. Par ce biais elles restaurent leur compétitivité extérieure et réalisent d'importantes performances sur les marchés européens. Entre 1987 et 1991, leurs exportations de biens et services augmentent de plus de 6 % par an en volume. En revanche, leur marché intérieur reste déprimé. La consommation privée, en baisse durant trois années consécutives (1987 à 1989), ne progresse que lentement par la suite. En conséquence, malgré leurs gains à l'exportation, les entreprises investissent peu : après s'être contractées de 6,5 % par an en 1987 et 1988 leurs dépenses réelles d'équipement s'accroissent de seulement 3 % en 1989 et 1990 avant de se replier à *nouveau dès 1991.*

Ces précédents donnent à la récession présente, la seconde en sept ans, une tournure particulièrement préoccupante. Dans certains secteurs, en effet, l'activité n'a pu se redresser depuis 1986. C'est le cas notamment dans l'immobilier, où l'investissement baisse régulièrement chaque année depuis 1986 (à raison de 9 % par an en moyenne). Le chômage de longue durée, jusqu'alors éradiqué grâce à un suivi social systématique, prend des proportions inquiétantes en même temps que l'emploi continue de chuter (–6 % dans l'industrie au cours des six derniers mois). Le déficit public, encore récemment contenu à moins de 3 % du PIB, est en voie d'aggravation rapide (6 % du *PIB en 1992*). Enfin, l'excédent commercial risque de se réduire, et, malgré le « oui » au second référendum sur Maastricht, la croissance danoise pourrait être durablement affectée.

V. R.

SECTEUR • La construction navale

Trop de vieux pétroliers

« L'*ANNÉE 1992 a été celle des paradoxes : un niveau de livraisons de navires record depuis bien longtemps et un volume de commandes nouvelles dans les chantiers mondiaux en chute libre* », souligne Fabrice Théobald, délégué général de la Chambre syndicale des constructeurs de navires. De fait la flotte mondiale, avec près de 25 000 navires de plus de 10 000 tonnes, retrouve pratiquement son niveau de 1982. Cependant, si la tenue de l'ensemble du secteur est influencé par les évolutions de la flotte pétrolière (la plus importante en volume), tous les types de navigation et tous les chantiers ne sont pas logés à la même enseigne.

Bien que les commandes mondiales de pétroliers aient été trois fois *moins importantes qu'en 1990*, la flotte de tankers demeure largement excédentaire : les démolitions et les envois à la ferraille restent insuffisants – alors que les océans sont encore sillonnés de navires à bout de souffle dangereux pour leurs équipages et l'environnement. Plus de 60 % de la flotte pétrolière accusent plus de 15 ans d'âge.

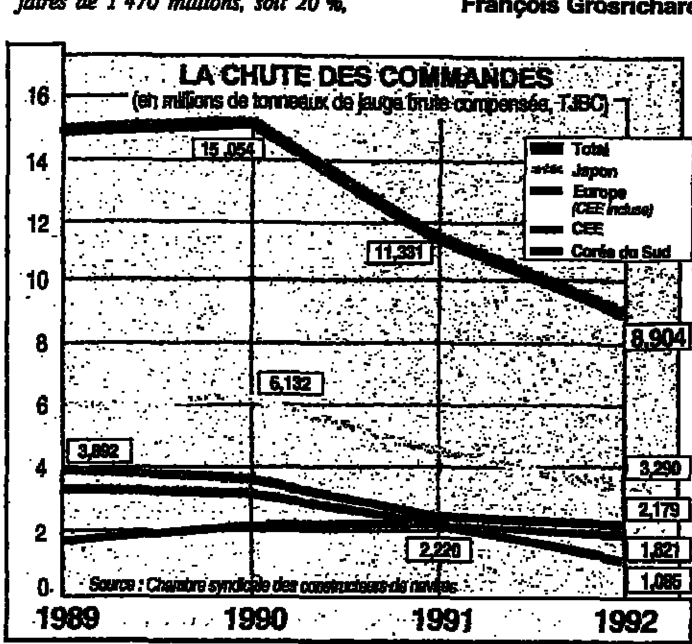
La Commission européenne, pour sa part, a décidé de publier cette année deux directives relatives à la sécurité des pétroliers, leurs caractéristiques techniques et le rôle des sociétés privées de classification, chargées de certifier que les navires respectent les normes internationales. « *Mais si les autorités nationales et portuaires, au premier chef celles de Rotterdam, premier port du monde qui donne le la, ne se montrent pas d'une rigueur exemplaire, tout l'intérêt de ces dispositions sera réduit à peu de chose* », ajoute Fabrice Théobald.

La construction de grands paquebots de croisière, pour clientèle américaine essentiellement, connaît en revanche une constante embellie, même si les compagnies ont dû en 1992 se lancer dans une petite guerre des rabais. Les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, grâce à leur fidèle client la RCCL, en profitent. « *La marge nette dégagée par Carnival Cruise Lines en 1992 – 280 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 1 470 millions, soit 20 %, permet tous les espoirs à la profession* », note dans son dernier rapport le courtier français Barry Rogliano Salles (BRS), qui ajoute : « *Tout laisse à penser que le marché continuera à croître à un rythme de 7 % à 10 % par an au cours de la prochaine décennie.* »

Le marché des grands [illegible] transporteurs de gaz naturel liquéfié est lui aussi prometteur. Les chantiers finlandais, devenus particulièrement compétitifs grâce à la dévaluation du mark viennent d'ailleurs d'emporter la commande de quatre méthaniers géants pour le transport du gaz entre Abou-Dhabi et le Japon. Les prix mondiaux des commandes ont légèrement fléchi (de 10 % à 15 % depuis deux ans) mais pas de façon dramatique, à l'inverse de la crise d'il y a dix ans. Du coup, « *un consensus se dégage pour refuser tout pessimisme exagéré. Le développement de certains transports, l'insuffisance temporaire de capacité de construction dans la deuxième moitié de cette décennie, sont de nature à fonder de sérieux espoirs en une reprise de la construction navale et une amélioration, pour les chantiers, de leurs conditions de vente* », estime BRS.

Parmi les constructeurs, le Japon reste le numéro 1 mondial incontesté avec 35 % des commandes, même s'il a jeté l'éponge pour la construction de paquebots. Les Coréens le suivent, très mordants, la dévaluation du won leur conférant un avantage. Ils viennent d'entrer dans le club très restreint des constructeurs de méthaniers, des navires construits à prix d'or. En Europe, l'Italie (grâce à une politique très « nationaliste » de commandes domestiques et à des contrats de paquebots pour armateurs étrangers) affiche un carnet bien garni, comme l'Allemagne. Alors que le Royaume-Uni connaît un nouveau recul, la France, qui ne conserve que deux chantiers importants, est plutôt en bonne position. Mais deux pays seulement ont, l'an dernier, accru le volume de leurs carnets de commandes : la CEI et la Chine. Toutefois l'Inde, le Brésil, Taïwan et les Philippines, la Pologne et la Roumanie ne cachent pas leurs ambitions.

François Grosrichard



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.

OPINIONS

La dégradation de l'emploi

La division du travail revisitée

Seul remède durable au chômage, la division du travail n'est pas une utopie. On peut imaginer le développement systématique du temps partiel sous toutes ses formes, et *même, à condition* de prévoir une mise en œuvre étalée dans le temps, *une généralisation de la semaine* de quatre jours, sans baisse de la durée du travail des entreprises.

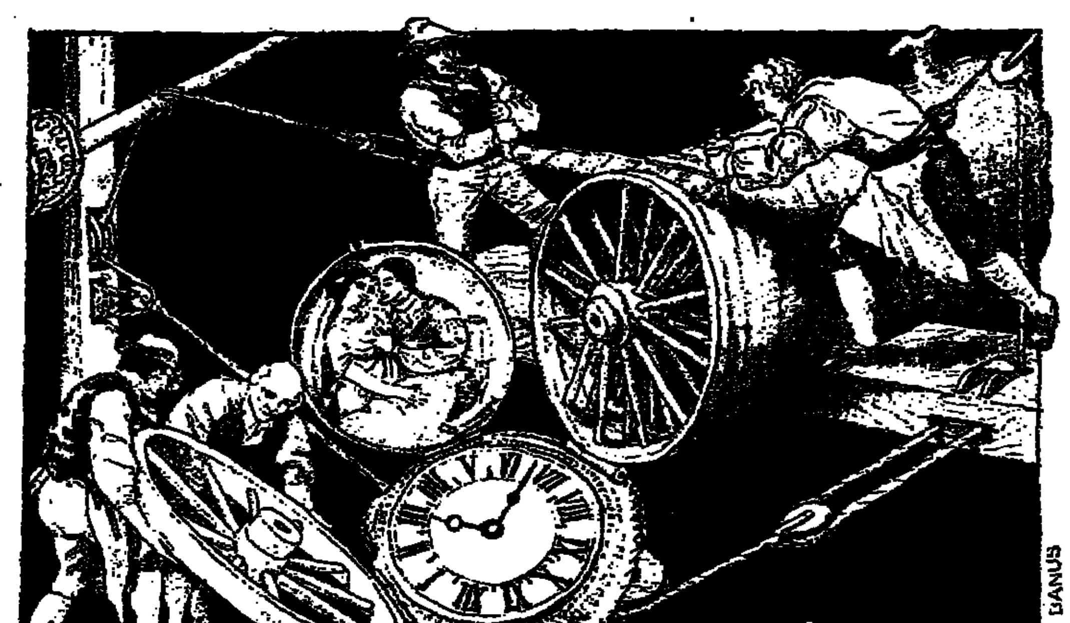
par JEAN PEYRELEVADE (*)

LA croissance économique ne permettra pas, à elle seule, de résorber le chômage et de donner un emploi à chacun : telle est la vérité, peu agréable, qui se fait jour. Les taux de croissance que *nous connaissons depuis plusieurs années ne sont* pas sensiblement supérieurs à l'amélioration en *pourcentage de la productivité du travail.* Dès lors, la création nette d'emplois est voisine de zéro. Espérer que l'on fera disparaître ainsi nos trois millions de chômeurs relève de l'illusion.

Cette évolution, selon toute vraisemblance, va perdurer. La recherche systématique d'une meilleure compétitivité par nos entreprises industrielles ou financières, exposées chaque jour davantage aux dures contraintes de la concurrence internatio*nale ou nationale, l'informatisation régulièrement* étendue de nos processus de production, la meilleure qualification des personnels – et donc leur productivité plus forte – poussent en ce sens. Formation et qualification constituent actuellement les conditions nécessaires pour trouver un emploi. Elles risquent de n'être plus demain suffisantes.

Si la croissance économique *n'y suffit plus,* lutter contre le chômage appelle dans les entre*prises l'adoption d'autres solutions. La voie à mes* yeux la plus prometteuse, non la moins difficile, consiste à repenser complètement l'organisation du travail. Selon quels critères, à quelles conditions ?

Partons du particulier pour aller au général : un examen des avantages du *temps partiel* permettra *de préciser les uns et les autres. La formule,* en effet, est aujourd'hui si peu contestée qu'un accord *général se fait sur le caractère souhaitable* de son extension. Comment la décrire, et qu'en tirer comme réflexion plus large ?


TUDOR BANUS

Les avantages du temps partiel

L'analyse s'articule autour des quatre points *suivants, chacun évident, mais dont l'ensemble* mérite considération :

• Le temps partiel implique, pour chaque personne concernée, *une distinction entre sa durée de travail individuelle et celle de l'entreprise,* la première étant inférieure à la seconde. Une généralisation du système suppose donc qu'un plus grand nombre d'entités de production et de services fonctionnent avec des personnels qui ne soient *présents qu'une partie du temps. Elle nécessitera,* bien entendu, une réorganisation profonde des uni*tés concernées, de manière à préserver leur* efficacité et leur continuité d'exploitation.

• Ce premier problème étant supposé réglé, le temps partiel ne porte pas atteinte à la compétitivité de l'entreprise, puisque le salaire de chaque individu varie avec son temps individuel de présence. *Le temps partiel est donc une forme de partage du travail qui entraîne automatiquement et simultanément le partage du revenu.*

• *Le temps partiel permet à chaque individu* concerné d'échanger du revenu salarial (en moins) contre de meilleures conditions d'existence (en plus).

• Un progrès important est possible si l'on veut bien traiter le temps partiel non plus comme une facilité marginale mais comme un mode normal *d'organisation, en ne raisonnant plus dans le cadre* limité de la semaine mais sur l'année tout entière.

Donnons un exemple : pourquoi ne pas offrir à celles des mères de famille *qui* seraient intéressées, un mi-temps calculé, non plus hebdomadairement, mais comportant sur l'année la libre dispo*sition du mercredi et de l'intégralité des vacances* scolaires, les autres périodes étant normalement travaillées ?

Pourquoi ne pas essayer de compenser leur absence à ces moments de l'année par des personnes qui, à quelques années de la cessation d'activité et n'ayant plus de charge de famille, seraient peut-être favorables à un passage progressif de l'état de salarié à temps plein à celui de *retraité ? Claude Bébéar, président d'AXA, a ouvert* la voie, à juste raison.

Il est clair que l'extension de ces formules, à due proportion, créerait autant d'emplois sans affecter l'efficacité de nos entreprises. Il est également clair que *la lutte contre le chômage, dans cet esprit, se situe à la charnière de l'économie et de l'organisation de la société.*

Peut-on aller plus loin ? Je trouve peu compré*hensible le contraste qui règne entre l'acceptation* générale des formules de temps partiel (même si elles sont insuffisamment *développées*) et les réticences patronales ou syndicales que soulève l'évocation du « partage du travail ».

Que les chefs d'entreprise craignent une éventuelle réduction de la durée du travail qui, sans compensation salariale, alourdirait leurs coûts audelà du supportable, que les syndicats redoutent *l'instauration d'une flexibilité sans limites,* voilà deux préoccupations également légitimes. Mais il *ne s'agit ici ni de l'une ni de l'autre. Je crois qu'il* existe une forme de partage du travail (mieux vaudrait parler de « division du travail » au sens où les économistes utilisent cette expression) qui, ne faisant que systématiser les quatre principes constitutifs du temps partiel, en étendrait les avantages. Essayons de la décrire.

Supposons que l'on distingue partout durée individuelle du travail (qui serait réduite) et durée *de fonctionnement de l'entreprise (qui serait maintenue,* voire augmentée, ce qui permettrait dans nombre de cas de rendre un meilleur service à la clientèle). A terme, *la durée de travail hebdomadaire de chaque individu pourrait être de quatre jours, celle de l'entreprise demeurant fixée à cinq ou six jours.* Une telle organisation bouleverserait les conditions d'existence des personnels, en allégeant considérablement le coût et la fatigue des *trajets domicile-travail, qui sont souvent des déplacements* banlieue-centre ville, et en augmentant le temps disponible hors travail. A *productivité du travail constante, elle conduirait à créer de l'emploi dans l'exacte proportion de la réduction de la durée individuelle du travail.*

Une telle *réforme* est improbable si *elle* se traduit par une réduction du pouvoir d'achat *existant* ou par un alourdissement des coûts des entreprises. La seule façon de résoudre cette dernière contradiction est une mise en œuvre étalée dans le temps. La progression du pouvoir d'achat moyen est aujourd'hui de l'ordre de 2 % par an. Suppo*sons que l'on en consacre la moitié, soit 1 %,* à la réduction de la durée individuelle du travail, sous forme de *journées entières libérées* (ce qui, toutes choses égales d'ailleurs, aurait pour juste contrepartie l'augmentation des emplois disponibles).

L'année se composant d'un peu plus de deux cents jours de travail d'environ huit heures chacun, on « gagnerait » deux jours *par* an et *par* salarié. La « semaine de quatre jours », à pouvoir d'achat des *actifs maintenu légèrement croissant, s'étendrait* progressivement à raison, pour chaque salarié, de deux *semaines de ce type en plus chaque année.*

La productivité du travail n'étant pas affectée, *l'emploi net créé serait de l'ordre de 1 % par an de* la population active concernée (soit 10 % – ce qui est le taux de chômage actuel – en dix ans).

Cette systématisation du temps partiel, comme mode ordinaire d'organisation de nos processus de production, me paraît bien adaptée au domaine des services privés ou publics (fonction publique comprise). Elle implique pour être envisagée, exactement définie puis abordée avec succès, quelques conditions *préalables* :

Des exigences réalistes ?

a) La première est de renoncer définitivement à ce péché contre l'esprit qu'est *la réduction de la durée du travail de l'entreprise.* Le lent grignotage qui vise à réduire de quelques minutes tous les ans la durée hebdomadaire du travail de l'entreprise et de ses salariés, pris comme un bloc, n'a, en termes de création d'emplois, aucun effet positif. Non compensée salarialement (le plus souvent), elle provoque une augmentation de la productivité *du travail qui permet de financer son* coût et de l'absorber sans qu'il y paraisse davantage. Les *conséquences sur l'embauche sont* alors *nulles.*

b) la seconde condition est une très soigneuse organisation de nos processus de production, avec une planification précise sur l'année des effectifs respectivement présents et absents. La systématisation des procédures écrites – rigueur nouvelle pour des esprits français – permettrait d'assurer l'homogénéité et la continuité de la production, quels que soient les individus présents dans l'en*treprise à un instant donné.*

c) Une telle réforme ne relève ni de la loi ni de *la négociation de branche. Nécessairement* adaptée aux caractéristiques de chaque entreprise, c'est à ce niveau qu'elle doit être discutée et décidée. J'ajoute qu'elle appelle la signature entre partenaires sociaux d'accords pluriannuels, afin de situer sa progression dans un horizon défini.

De telles exigences sont-elles irréalistes ? On *ne luttera pas contre le chômage sans un effort* d'imagination et de solidarité collective. La semaine de quatre jours constitue-t-elle une dangereuse utopie, un rêve fou ? Je ne le crois pas. En revanche, il me paraît clair que sa mise en œuvre relève davantage de l'évolution de nos structures mentales, de notre culture sociale, que des contraintes propres à la vie économique de l'entreprise auxquelles on doit pouvoir satisfaire si on le *veut vraiment.*

(*) Président de l'UAP.

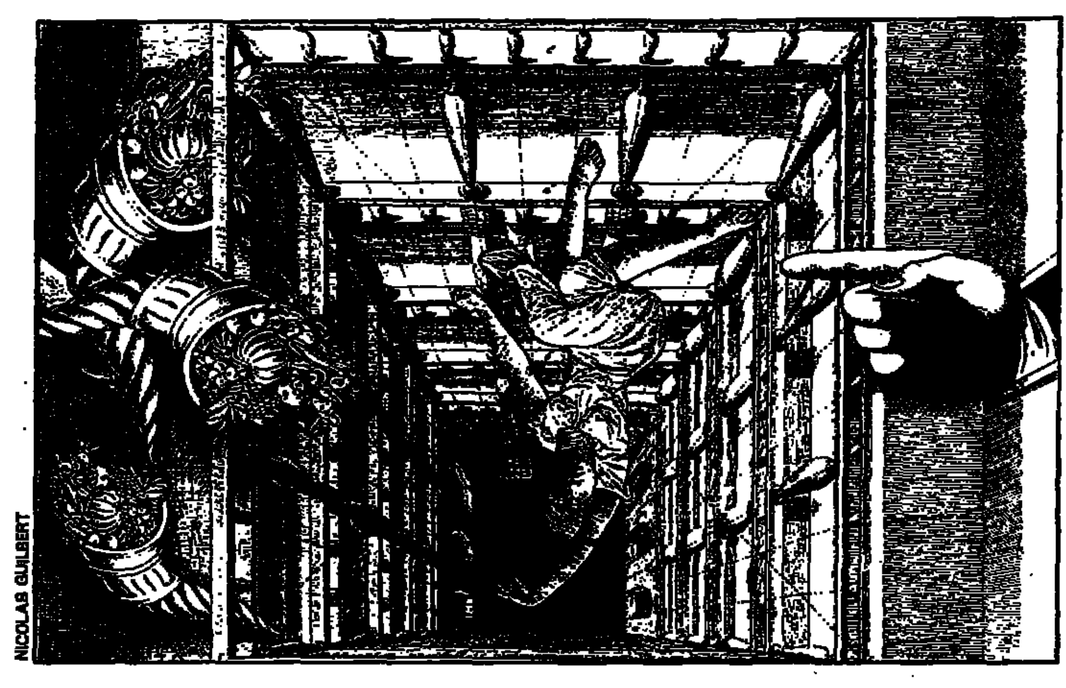
هكذا من الأصل

OPINIONS

La dégradation de l'emploi

La politique du « chômage tranquille »

Si les gouvernements successifs et l'opinion *restent aussi apathiques face à la montée du* chômage, c'est peut-être parce qu'il correspond, au-delà des discours, à une certaine rationalité. Moins prioritaire que l'ouverture des frontières ou la parité franc/mark, ce « *fléau* » est en fait un véritable mode de régulation sociale, aussi efficace que la « main invisible ».


NICOLAS GUILBERT

par PHILIPPE SIMONNOT (*)

DANS une relative tranquillité, le ministre du travail parle de 340 000 chômeurs supplémentaires au moins pour cette année, venant s'ajouter aux 450 000 chômeurs supplémentaires des deux années précédentes. Non moins tranquillement, le premier ministre, au détour d'une interview, prévoit une croissance négative pour cette année et une croissance à peine positive pour 1994. Le chômage continuera donc de progresser l'année prochaine. Ces chiffres dramatiques n'émeuvent personne, l'opinion étant par avance vaccinée : les gouvernants actuels avaient annoncé la couleur avant de prendre la place. Une telle apathie collective inviterait presque à mettre en doute l'utilité de l'« alternance démocratique ». Si feu Pierre Bérégovoy avait dû annoncer lui-même ces statistiques catastrophiques, sans doute eût-il été obligé de modifier sa politique économique et monétaire.

Le changement de majorité et de gouvernement permet au contraire tout à la fois d'accuser d'impéritie les sortants et de continuer, pour l'essentiel, la même politique. Les ministres passent, la politique du « chômage tranquille » continue. Certes, on jure, *le cœur sur la main*, que la lutte contre ce fléau est la priorité des priorités, mais, en fait, on se résigne à son aggravation, non sans remords, comme le montre l'infléchissement de dernière minute du plan de « redressement ». *Errare humanum est, perseverare diabolicum*... Un tel entêtement invite à s'interroger sur les fondements de notre société. Car le gouvernement ne peut pas être seul mis en cause. Si, après une victoire électorale aussi écrasante, la même politique continue d'être menée, c'est qu'elle correspond aux vœux d'une majorité tout aussi écrasante. Au lieu de se lamenter indéfiniment sur la prétendue aberration du chômage dans nos sociétés dites développées et civilisées, il serait peut-être plus pertinent, et en tout cas moins hypocrite, *de chercher ce* qu'il peut avoir de rationnel.

Rationalité

Si le chômage résiste depuis plusieurs années à toutes les « conjonctures » économiques et politiques, ne serait-ce pas parce qu'il remplit certaines fonctions ? Toutefois, ces dernières ne peuvent être mises en évidence que si, au lieu de discourir sur l'économie telle qu'elle devrait être, on voulait bien observer l'économie telle qu'elle est réellement. A s'engager dans cette voie *positive*, on découvrirait ce que précisément l'on cherche peut-être à cacher, à savoir :

• La persistance du chômage est révélatrice *du fait que, dans l'échelle des préférences* collectives, l'emploi n'est pas prioritaire et se situe au-dessous d'autres « valeurs », par exemple l'ouverture des frontières et le libre accès non seulement *au marché européen, mais au marché mondial*, le maintien de la parité franc-mark – et par conséquent de taux d'intérêt très supérieurs à ce qu'ils devraient être dans la phase actuelle du cycle économique, – la liberté absolue pour les mouvements de capitaux, une certaine permissivité à l'égard de l'immigration clandestine pour des raisons éthiques, *l'accroissement régulier des salaires les plus bas* (le SMIC a quasiment doublé en termes réels entre 1970 et 1992, progressant plus vite que le salaire moyen). Entendons-nous bien : ces « valeurs » peuvent être *légitimes en elles-mêmes. Le seul* problème, que l'on ne veut pas reconnaître, c'est qu'implicitement, dans l'échelle des préférences collectives, elles priment sur la « valeur » emploi.

• Le chômage remplit une fonction de régulation fort utile au maintien de la « paix sociale ». Il pèse évidemment d'un poids de plus en plus lourd *sur toute négociation salariale au profit du patronat*. Il fait que les gens ayant une place s'accrochent à cette dernière de peur d'être rejetés provisoirement, voire définitivement, dans le néant du non-emploi. *Les syndicats se délitent. Les grèves sont* dissuadées par avance, intimidées les revendications, même les plus élémentaires.

Quant aux chômeurs, bien sûr, ils ne réclament rien, il ne défilent pas ; à mesure que le sous-emploi progresse, ils sont prêts à subir les pires humiliations. Ils ne font peser pratiquement, statistiquement, *aucun risque de trouble de l'ordre public*. Seule une infime minorité d'entre eux est susceptible de se transformer en « bombes humaines », et encore n'explosent-elles pas à tous les coups. *Quand les portes se ferment une à une*, que le téléphone devient silencieux, que la solitude grandit, que les dettes s'accumulent, que la spirale de la déchéance déroule ses anneaux d'airain, le désespoir conduit au suicide plutôt qu'au crime : néantisés, les chômeurs assument et signent leur propre néant. Cela gêne qui ? Des ministres, journalistes, syndicalistes, *patrons sont habilités à parler du* chômage, non les chômeurs.

Une régulation par la crainte

Paradoxe suprême : le chômage, quand il n'est plus « tranquille », quand il se termine dans le drame, fournit encore de l'emploi aux gens en place. Ainsi, à une régulation de la société par la « main invisible » de l'économie marchande (chacun, poursuivant son intérêt, œuvre à l'intérêt de tous), le chômage *substitue une régulation par la crainte* généralisée de perdre son emploi ou de ne pas en trouver ou retrouver, ponctuée de quelques tragédies *individuelles* vite oubliées, justement parce *qu'elles sont individuelles*. Il n'est pas interdit de penser que cette régulation protège mieux les gens en place que la classique loi de l'offre et de la demande qui aboutissait à des confrontations collectives dangereuses pour la tranquillité publique. Sans doute y a-t-il des limites à la régulation par le chômage. Elle aggrave les déficits sempiternels des comptes sociaux, que l'on trouve toujours un moyen de rééquilibrer – en fait, on ne fait que repousser les échéances, car, en comblant les déficits, on augmente, sous une forme ou sous une autre, *l'emprise des prélèvements obligatoires*, génératrice elle-même de chômage.

Plus préoccupante pour les hommes de pouvoir est l'image de la France dans les cercles financiers *internationaux. Dans un récent bulletin* de conjoncture de la Banque Paribas, on pouvait lire que le chômage qui sévit dans l'Hexagone était un *« sujet de préoccupation pour les observateurs et analystes de l'économie française dans d'autres pays, et tout particulièrement pour ceux qui sont susceptibles de placer leur épargne dans des actifs français »*; ces mêmes observateurs, continuait le bulletin, *« tendent naturellement à craindre une explosion sociale d'envergure résultant du chômage, entraînant des errements possibles de politique économique et finalement des effets négatifs sur la rentabilité des actifs »*.

Ainsi le risque d'explosion sociale, qui a disparu des comptes politiques, réapparaît dans les calculs financiers. Parce que la *Bourse est boudée par les* investisseurs étrangers, nos gouvernants pourraient peut-être prendre conscience de la cruauté de notre société. Curieux renversement : la leçon de morale *viendrait du « Grand Capital » ! Gageons que même* lui ne sera pas entendu. Car le calcul implicite de la politique du « chômage tranquille », aujourd'hui comme hier, c'est justement qu'il y a encore de la marge, que la régulation peut encore fonctionner longtemps, que l'explosion tant de fois annoncée ne s'est toujours pas produite, et que, de toutes façons, comme disait Keynes, demain nous serons tous morts.

(*) Journaliste, économiste.

Initia

René Bousqu

Un « collab

Lady Thatcher

DENISE

